



RENFORÇONS LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS

Actes du Congrès

44^e Congrès de l'ITF
Singapour 2018



i→F
CONGRESS 2018
14-20 OCT SINGAPORE



AVANT- PROPOS

TRANSPORT
WORKERS
BUILDING
POWER

Le choix de Singapour pour l'organisation du 44^e Congrès de l'ITF en octobre 2018 était significatif à bien des égards. Singapour est depuis des années à l'avant-garde en matière d'avenir du travail, et nous offre un bel exemple d'introduction durable des nouvelles technologies dans les transports, l'économie et la société.

Le Congrès s'est penché sur cet enjeu important et parfois ardu, soulevant maintes questions complexes. 2 000 participants ont adopté un programme quinquennal ambitieux pour les travailleuses et travailleurs des transports du monde entier, visant à ce que les nouvelles technologies leur soient bénéfiques, ainsi qu'à leurs syndicats. Pour répondre à l'arrivée des entreprises technologiques dans de nombreux secteurs des transports, le Congrès a décidé de faire de ces nouveaux employeurs l'une de nos priorités.

La cité-État de Singapour est aussi considérée par beaucoup comme l'une des plus grandes plaques tournantes des transports en Asie-Pacifique. Cette région étant l'une de celles où les transports connaîtront une forte croissance, le Congrès a décidé que l'Asie-Pacifique serait la deuxième de nos quatre priorités. Le port et l'aéroport de Singapour comptent parmi les plus grands et les plus modernes au monde, ce qui a grandement joué sur la décision prise par le Congrès de faire du secteur aérien et de la campagne sur les pavillons de complaisance (FOC) nos deux autres priorités pour les cinq prochaines années.

Les participants ont décidé de renforcer le pouvoir des travailleuses et travailleurs des transports en cette époque de révolution technologique de trois grandes façons : en accroissant et en mobilisant les effectifs, en menant des campagnes innovantes, et en influençant les politiques mondiales et régionales. Nous devons dicter les règles de l'économie numérique, en représentant ces nouveaux personnels des transports, et nous battre pour qu'elles deviennent réalité.

Ce Congrès a montré au monde la puissance de nos effectifs informels, féminins et jeunes au XXI^e siècle. Un nombre record de 443 femmes (129 déléguées, 314 conseillères) et de 280 jeunes (73 délégués, 207 conseillers) a assisté au Congrès, soit 24% de l'ensemble des participants. Plus que jamais, les jeunes représenteront une part croissante des effectifs. Nous continuerons d'autonomiser les femmes et de réclamer une économie juste et équilibrée.

Je remercie chacune et chacun d'entre vous d'avoir façonné ce programme des cinq prochaines années par une réflexion ouverte et un échange d'expériences. Si l'ITF est reconnue comme l'une des fédérations syndicales internationales les plus influentes, c'est grâce au pouvoir de ses affiliés, que vous incarnez.

Le Congrès de Singapour fut une expérience à nulle autre pareille ; par les événements annexes, les visites éducatives et la réalité virtuelle, les délégué(e)s ont pu se placer au cœur des grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Longue vie à l'ITF !

Stephen Cotton
Secrétaire général

LE CONGRÈS EN CHIFFRES

RENFORÇONS LE
POUVOIR DES TRAVAILLEURS
DES TRANSPORTS



28 806

UTILISATEURS DU
SITE WEB



280
JEUNES



5 265

TWEETS



13,8 MILLIONS

D'IMPRESSIONS DU HASHTAG



443

FEMMES



126

PAYS



1 856

PARTICIPANTS



456

SYNDICATS

LE CONGRÈS EN CHIFFRES

PROGRAMME



PARTICIPANTS



1 856

PARTICIPANTS



456

DE SYNDICATS



126

DE PAYS

REPRÉSENTANT

5 216 205

MEMBRES

COMMUNICATION

#ITFCONGRESS2018

11,5 millions d'impressions
95 000 interactions
2 698 messages reçus

www.itfcongress2018.org

28,806 utilisateurs
117 000 pages vues
42 830 visites

#ITFCongress2018 #YourCongressYourVoice

13,8 millions d'impressions
5 265 tweets
1 774 contributeurs

Application mobile du Congrès

1 533 connexions de participants
331 882 pages vues
3 321 sessions personnalisées
584 questions posées

Sommaire

Résumé des séances plénières	10
Allocution du Président	11
Allocutions des représentants des organisations hôtes et des invités de marque	12
Adoption de l'ordre du jour	14
Élection des Scrutateurs et Vérificateurs de scrutin	14
Adoption du Règlement du Congrès	14
Élection de la Commission de vérification des mandats et de la Commission des résolutions	14
Nécrologie	15
Rapport de la Commission de vérification des mandats	15
Rapport de la Commission des résolutions	16
Rapport d'activités	17

Thème du Congrès et stratégie future :	
Renforçons le pouvoir des travailleurs des transports	20
Motions	30
Amendements des Statuts	34
Rapports financiers et rapports des vérificateurs aux comptes	36
Cotisations d'affiliation	37
Élection des Organes directeurs, des Commissaires aux comptes, du/de la Secrétaire général(e), du/de la Président(e) et des Vice-président(e)s	38
Emplacement du siège de l'ITF	41
Comptes rendus des conférences des travailleuses des transports, des jeunes travailleuses et travailleurs des transports et des conférences de section	42
Distinctions honorifiques	43

Résolutions adoptées par le 44^e Congrès de l'ITF	44
Résolution 1 : Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports	45
Résolution 2 : Chaînes d'approvisionnement mondiales et commerce en ligne	47
Résolution 3 : Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients	49
Résolution 4 : Rôle des Comités nationaux de coordination de l'ITF (CNC) et du Point de contact national (PCN)	51
Résolution 5 : Promotion des politiques syndicales LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuels, trans, en questionnement et intersexes) dans les autres fédérations syndicales internationales	53
Résolution 6 : Soutien à la paix dans la péninsule coréenne et en Asie de l'Est, et rôle des travailleuses et travailleurs des transports	54
Résolution 7 : Sur le soutien aux syndicats des transports en Palestine	55
Résolution 8 : Personnels des terminaux, des centres logistiques et des entrepôts fixes	57
Résolution 9 : Protestation et rejet – La Réforme du travail suscite de graves inquiétudes	58
Résolution 10 : Opposition à l'offensive internationale et à l'embargo contre la République bolivarienne du Venezuela	61
Résolution 11 : Menaces de peine de mort pour des routiers grévistes en Iran	62
Résolution 12 : Défense de la liberté syndicale en Argentine	63

Résolution 13 : Offensive sur la négociation collective par le biais de la législation sur la concurrence	64
Résolution 14 : Yémen	65
Résolution 15 : Décès au travail	66
Résolution 16 : Simplification des politiques mondiales en matière de visas pour les gens de mer	67
Résolution 17 : Droits des gens de mer	68
Résolution 18 : La Méditerranée, mer de complaisance	69
Résolution 19 : Offensive sur l'emploi des gens de mer norvégiens	70
Résolution 20 : Protection des droits des jeunes gens de mer et dockers	71
Résolution 21 : Campagne dans le secteur des croisières fluviales 2.0	72
Résolution 22 : Amélioration des normes internationales et régionales de travail, de bien-être et de sécurité pour les équipages de la navigation intérieure dans les pays en développement	74
Résolution 23 : Améliorer l'efficacité du travail de la Section de la navigation intérieure	76
Résolution 24 : Remorqueurs	77
Résolution 25 : Pêche	78
Résolution 26 : L'ITF réitère son soutien sans réserve à l'IAM pour sa campagne de syndicalisation chez Delta Air Lines	79
Résolution 27 : Des chemins de fer sûrs et accessibles	80
Résolution 28 : Transdev	81
<hr/>	
Rapport de la Commission de vérification des mandats	87
Premier Rapport de la Commission des résolutions	91
Second Rapport de la Commission des résolutions	112
Compte rendu de la Conférence de la Section de l'aviation civile	129
Compte rendu de la Conférence de la Section des dockers	133
Compte rendu de la Conférence de la Section de la pêche	137
Compte rendu de la Conférence de la Section de la navigation intérieure	140
Compte rendu de la Conférence commune des gens de mer et des dockers	143
Compte rendu de la Conférence de la Section des cheminots	151
Compte rendu de la Conférence de la Section des transports routiers	154
Compte rendu de la Conférence de la Section des gens de mer	158
Compte rendu de la Conférence de la Section des services touristiques	162
Compte rendu de la réunion du Comité des transports urbains	165
Compte rendu de la Conférence des travailleuses des transports	168
Compte rendu de la Conférence des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	172
<hr/>	
Participants au Congrès	176
Invités et observateurs agréés	214
Secrétariat de l'ITF	218
Interprètes	222
Jeunes bénévoles de Singapour	224

RÉSUMÉ DES SÉANCES PLÉNIÈRES

Allocution du Président



Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués, conseillers et observateurs, et remercie les syndicats de Singapour d'accueillir le 44^e Congrès de l'ITF. Le Congrès a une véritable signification. Il vise à définir les priorités, à ouvrir des perspectives et à construire un élan vers l'avenir. Les syndicats comme les travailleurs, unis par leur diversité, sont fiers de leur identité individuelle et collective, et sont capables de transformer la force en action. Il évoque le modèle tripartite de Singapour, qui associe gouvernement, employeurs et syndicats, et reflète la volonté déterminée de croissance. Le dialogue social avec les syndicats, comme le pratique PSA, l'opérateur singapourien de terminaux portuaires internationaux, est

capable de transfigurer les lieux de travail à l'avenir. Ce 44^e Congrès est le plus grand jamais organisé par l'ITF. Félicitant chaque délégué(e) d'être présent(e) et d'avoir choisi de faire une différence, il souligne que les syndicats sont les vecteurs du changement sociétal. De nombreuses politiques seront élaborées au cours du Congrès. Les jeunes et femmes seront les moteurs des changements politiques, industriels et sociaux. Sous l'impulsion de Steve Cotton, Secrétaire général de l'ITF, et de Sharan Burrow, Secrétaire générale de la CSI, l'ITF se positionne aux avant-postes d'un mouvement qui regagne et renforce le pouvoir des travailleuses et travailleurs partout dans le monde ; quelque chose de grand s'ouvre à l'ITF.

Allocutions des représentants des organisations hôtes et des invités de marque



Mary Liew, SMOU, Singapour, souhaite la bienvenue à toutes et à tous à Singapour. Ce Congrès rassemble plus de 2 000 participants et invités, du jamais vu pour l'ITF. Elle explique qu'un vaste programme a été conçu pour présenter le Singapour industriel via des « visites éducatives » ainsi que différentes cultures asiatiques au cours de soirées « Portes sur l'Asie ». Durant la semaine, les délégué(e)s découvriront comment les travailleuses et travailleurs de Singapour utilisent la technologie et façonnent l'avenir. Elle remercie le Comité national de coordination de Singapour et le personnel de l'ITF d'avoir œuvré à l'organisation de ce grand rendez-vous, et souhaite à toutes et à tous un Congrès agréable et productif.



Sharan Burrow, Secrétaire générale de la CSI, souligne que les travailleuses et travailleurs des transports sont l'épine dorsale de la solidarité du mouvement syndical mondial. La croissance et la force de l'ITF sont essentielles au pouvoir des travailleuses et travailleurs partout dans le monde. Elle remercie l'ITF de sa contribution à la croissance du mouvement syndical mondial, indiquant que la CSI a franchi la barre des 207 millions de membres, dépassant son objectif de 200 millions, et que la hausse se poursuit. Toutefois, la croissance seule ne suffit pas : il est indispensable de renforcer le pouvoir des travailleuses et travailleurs. Dans cette optique, la CSI mène trois campagnes « nouveaux fronts », portant sur l'élimination de l'esclavage, la maîtrise du pouvoir des entreprises et la justice climatique. Elle indique par ailleurs qu'il est critique d'organiser les travailleurs pour qu'ils soient en mesure de façonner les changements technologiques et l'avenir du travail. Il nous faut aussi garantir l'intégration des droits du travail dans toutes les formes d'emploi. L'égalité hommes-femmes demeure une priorité mondiale. Premier mouvement démocratique au monde, le syndicalisme a le pouvoir de réaliser nos ambitions collectives et de faire bouger les lignes.



Ng Chee Meng, Secrétaire général du Singapore National Trade Union Congress (SNTUC), remercie l'ITF d'avoir choisi

Singapour pour organiser son Congrès. Il profite de cette occasion pour livrer quelques réflexions sur les défis et initiatives du secteur des transports à Singapour. Dans le secteur du transport terrestre, les plateformes de réservation de voiture avec chauffeur ont fait leur apparition cinq ans plus tôt, portées par la popularité croissante des applications numériques. Les enseignements que les syndicats des taxis peuvent tirer de l'expérience singapourienne, c'est qu'ils doivent suivre de près les évolutions du secteur et être capables d'anticiper les problèmes avant qu'ils ne se posent, en plus de se montrer disposés à apprendre et à confronter et façonner les changements technologiques. Dans les secteurs des bus et du rail, la collaboration avec les syndicats dès les toutes premières phases, dans le cadre du modèle tripartite, a permis une transition douce pour les travailleuses et travailleurs. Dans le secteur maritime, les travailleurs portuaires de Singapour

sont constamment exposés aux nouvelles technologies. Les ports étant de plus en plus automatisés, la main-d'œuvre doit être plus qualifiée. Les syndicats montrent la voie pour préparer les effectifs aux emplois de demain. Il ajoute que les syndicats des gens de mer mènent des campagnes innovantes depuis des années pour rendre la profession attirante pour les Singapouriens. Ils cherchent maintenant à préparer les travailleurs à la prochaine génération de navires et à leur assurer une carrière dans le secteur. Dans tous les secteurs, il est vital que les travailleuses et travailleurs soient prêts pour le nouveau monde du travail. La dénommée « industrie 4.0 » n'aura de sens que si elle bénéficie à toutes et à tous et assure aux travailleuses et travailleurs une revalorisation des salaires, de la protection sociale et des perspectives professionnelles.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour (44cAgenda) est **adopté** à l'unanimité tel qu'il se présente.

Élection des Scrutateurs et Vérificateurs de scrutin

Sur la recommandation du Comité exécutif, les six personnes suivantes sont **élues** scrutateurs et vérificateurs de scrutin :

1. Simon Sang, DWU, Kenya
2. Hani Qadi, GTUWATT, Jordanie
3. Wayne Butson, RMTU, Nouvelle-Zélande
4. Vladimir Svalina, SUC, Croatie
5. Cinthia Diaz, CPOFPCM, Argentine
6. Luke Pyles, IPA, États-Unis

Adoption du Règlement du Congrès

Le Règlement du Congrès (44cStandingOrders) est **adopté** tel qu'il se présente.

Élection de la Commission de vérification des mandats et de la Commission des résolutions

Sur la recommandation du Comité exécutif, les onze membres de la Commission de vérification des mandats suivants sont **élus** :

1. Adewale Adeyanju, MWUN, Nigeria
2. Dorsaf Saihi, FNT, Tunisie
3. CA Rajasridhar, AIRF, Inde
4. Gwee Guo Duan, SMOU, Singapour
5. Agis Tselentis, PNO, Grèce
6. Karsten John Kristensen, 3F, Danemark
7. Jaine Peacock, UNITE, Grande-Bretagne
8. Torben Seebold, VERDI, Allemagne
9. David Massiah, ABWU, Antigua-et-Barbuda
10. Mike Mayes, TWU, États-Unis
11. Leslie Dias, UNIFOR, Canada

Le Congrès **entérine** la recommandation du Comité exécutif qui prévoit que la Commission des résolutions 2014 prenne en charge l'ensemble des motions pendant toute la durée du 44^e Congrès de l'ITF.

Sur la recommandation du Comité exécutif, les quatorze membres de la Commission de résolutions suivants sont **élus** pour la prochaine période inter-congrès :

1. Tabudi Abner Ramakgolo, SATAWU, Afrique du Sud
2. George Turkieh, LCCA, Liban
3. PM Mohammed Haneef, CPSA, Inde
4. Max Abad, AMOSUP, Philippines
5. Mich-Elle Myers, MUA, Australie
6. Mark Dickinson, NI, Grande-Bretagne
7. Brigitta Paas, FNV, Pays-Bas
8. Diana Holland, UNITE, Grande-Bretagne
9. Dorotea Zec, SUC, Croatie
10. Karsten John Kristensen, 3F, Danemark
11. Julian Sosa, SLF, Argentine
12. Carlos Muller, CONTTMAF, Brésil
13. Owen Herrnstadt, IAM, États-Unis
14. Rob Ashton, ILWU, Canada

Nécrologie

Une minute de silence est observée à la mémoire de celles et ceux qui ont servi notre mouvement.

Rapport de la Commission de vérification des mandats

Présentant le rapport de la réunion du 14 octobre, **Gwee Guo Duan, SMOU, Singapour**, Président de la Commission de vérification des mandats, indique qu'à l'exception d'une organisation, tous les mandats sont conformes. Cette organisation participera au Congrès à titre d'observatrice sauf si elle s'acquitte de ses cotisations d'affiliation durant le Congrès.

Le Congrès a pu compter sur la présence de 838 délégués et de 1 018 conseillers de 456 syndicats (dont 13 sont des organisations représentées par une procuration) originaires de 126 pays. Le nombre total de votants s'élève à 5 216 205, représentant environ 90 % des 5,7 millions de membres déclarés à l'ITF.

La Commission a également dénombré 129 déléguées et 314 conseillères, 98 % des syndicats satisfaisant aux recommandations de représentation féminine au sein des délégations au Congrès. Il y a 73 jeunes délégués et 207 jeunes conseillers, 98 % des syndicats satisfaisant aux recommandations relatives à la représentation des jeunes au sein des délégations au Congrès.

Une seule nomination a été reçue pour l'élection au poste de Secrétaire général.

Le rapport de la Commission de vérification des mandats est **adopté** tel qu'il se présente.



Rapport de la Commission des résolutions

Présentant le rapport de la réunion du 14 octobre, **Mark Dickinson, Nautilus International, Grande-Bretagne**, Président de la Commission des résolutions, énumère les motions à renvoyer en plénière ou aux conférences de section/département. Les motions d'urgence 1, 2, 3, 4 et 5 répondent au critère de véritable urgence et seront également renvoyées à la plénière ou aux conférences de section/département.

Le premier rapport de la Commission des résolutions est **adopté** tel qu'il se présente.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, présente les motions du Comité exécutif ci-dessous, lesquelles visent à modifier les Statuts, pour que les résultats des votes puissent être appliqués aux procédures des conférences des sections, des femmes et des jeunes et aux réunions des groupes électoraux régionaux.

Motion A

Procédures de vote

Le Comité exécutif de l'ITF proposait cet amendement dans l'objectif d'assurer la cohérence des procédures de vote des réunions des sections, de la conférence des travailleuses des transports et de la

conférence des jeunes travailleuses et travailleurs des transports.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion A telle qu'elle se présente.

Motion B

Élections

Le Comité exécutif de l'ITF proposait cet amendement dans l'objectif d'ajouter un siège au Comité exécutif, réservé aux femmes, suite à la proposition de scission du groupe électoral régional Afrique et Monde arabe ; de confirmer que le/la Président(e) de la section siégera automatiquement au Comité exécutif ; et de fusionner les postes de Vice-président(e) régional(e) et Président(e) régional(e).

Les délégués **entérinent** la proposition de scinder la région Afrique et Monde arabe en deux régions distinctes, et **votent en faveur** de la motion B telle que présentée.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, souligne qu'il s'agit d'un moment historique : en reconnaissant l'Afrique et le Monde arabe en tant que groupes électoraux distincts, l'ITF sera plus à même de construire une véritable identité régionale et de renforcer l'engagement et le pouvoir des affiliés dans les deux régions.

Rapport d'activités

Une vidéo marquant le 20^e anniversaire du conflit Patrick dans les docks australiens livre un message inspirant, prouvant que la solidarité, la force et une riposte mondiale coordonnée peuvent produire des avancées réelles et durables.

Le **Secrétaire général de l'ITF, Stephen Cotton**, présente le rapport d'activités et invite les affiliés à décrire, par le biais de témoignages, la façon dont les travailleuses et travailleurs s'approprient leur syndicat et s'approprient l'ITF, et la façon dont nous pouvons faire une différence. Il ajoute que ces rapports ne sont pas à but unique, et qu'ils sont destinés à nos campagnes et à nos activités de renforcement des capacités et de sensibilisation – l'ITF a changé et renforce le pouvoir syndical région par région, secteur par secteur.

Dave Heindel, Président de la Section des gens de mer, présente **Marcel van den Broek, Nautilus International, Pays-Bas**, qui présente à son tour une vidéo sur la criminalisation des gens de mer, relatée au travers du témoignage de Jelcris Rontale. Les gens de mer se voient trop souvent privés d'accès à la justice et à une représentation équitable. Travaillant loin de chez eux, sans connaître la culture, la langue ou le système juridique du pays, les gens de mer continuent d'avoir besoin de l'ITF.

Oystein Aslaksen, Président de la Section des cheminots, présente **CA Rajasridhar, AIRF, Inde**, qui présente à son tour une vidéo faisant le point sur le combat contre la privatisation ferroviaire au cours des quatre dernières années. La privatisation est synonyme de pression sur les salaires, sur la réglementation du temps de travail et sur les normes de formation. L'externalisation généralisée dépouille les cheminots de leurs avantages sociaux, et des stratégies sont nécessaires pour contrer cette fragmentation et protéger les travailleurs et les communautés.

Maria Cristina Cadavid Barbera, ACAV, Colombie, indique que ces quatre dernières années, l'ITF a continué de renforcer le pouvoir des travailleuses et travailleurs de l'aviation en Amérique latine et dans les Caraïbes. En nous appuyant sur la victoire qu'a constitué l'organisation des personnels de la plus grande compagnie aérienne de la région, LATAM, la cible suivante était Avianca. Deuxième plus grande compagnie aérienne de la région, Avianca est aussi notoirement connue pour sa farouche hostilité aux syndicats. Avec le soutien du réseau LATAM/Avianca de l'ITF, les pilotes colombiens d'Avianca ont mené la plus longue grève jamais organisée par des pilotes dans le monde, laquelle a coûté près de 29 millions de dollars à la compagnie et a provoqué des perturbations considérables. Les syndicats colombiens ont également réussi à obliger la compagnie à engager les agents de piste externalisés. En quatre ans, le réseau s'est grandement développé et compte maintenant avec la participation active de syndicats du Guatemala, du Salvador et du Panama, ce qui signifie que les syndicats de toute la région se soutiennent les uns les autres dans la riposte aux offensives menées dans le secteur aérien.

Torben Seebold, Vice-président de la Section des dockers, présente une vidéo expliquant que le pouvoir syndical est une question d'organisation des effectifs et de sophistication des campagnes. Les dockers sont souvent confrontés à des tactiques antisyndicales visant à diviser, brimer et démoraliser. Le témoignage de courage, de persévérance et de réussite des dockers de Solidarnosc dans le terminal de conteneurs de Gdansk, soutenus par les affiliés des dockers et européens de l'ITF, en dit long sur l'efficacité de la solidarité.

Asbjorn Wahl, Président du Comité des transports urbains, et **Nick Bramley, Président de la Section de la navigation intérieure**, présentent conjointement **Wolsan Liem, KPTU, Corée**, qui présente à son tour une vidéo sur le programme Nos transports publics (OPT) de l'ITF. Renforçant les liens entre les syndicats, l'ITF coordonne la solidarité mondiale et les réseaux au sein des multinationales de transport de passagers.

Les personnels de la ligne 9 du métro de Séoul – la seule exploitée par un opérateur privé – ont été obligés d'accepter des conditions de travail inférieures à celles de leurs collègues de la fonction publique. Les travailleurs de la ligne 9 ont commencé à mener campagne pour que la ligne retourne dans le giron public, ralliant des soutiens des passagers et des partis politiques.

Tony Sheldon, Président de la Section des transports routiers, présente **Michael Kaine, TWU, Australie**, avant de présenter ensemble une vidéo sur la campagne relative au géant de la logistique Toll. Le TWU a mené une campagne au niveau de la base qui a fini par inclure des syndicats des transports d'Asie, d'Australasie et d'Amérique du Nord. Grâce à celle-ci, des milliers d'employés Toll du monde entier sont maintenant protégés par une Charte internationale. Dès que Toll se développe dans un pays, les syndicats sont là.

Le Président de l'ITF, Frank Moreels, fait le point sur les travaux de l'ITF visant à améliorer les normes de travail dans le transport routier mondial. L'ITF a mené une campagne contre DHL, qui a permis de conclure une convention avec l'entreprise, mais nous a aussi appris quelques leçons au passage, en particulier le besoin d'adopter une approche plus intelligente des sociétés de transport des chaînes d'approvisionnement. Les « employeurs économiques » au sommet des chaînes d'approvisionnement sont souvent ceux qui détiennent le pouvoir. Les preuves réunies par les affiliés européens révèlent une exploitation choquante des routiers, et ont amené l'ITF à interpeller IKEA quant aux conditions de travail de sa chaîne d'approvisionnement. Grâce à une campagne vigoureuse, la société a amorcé des négociations, mais le combat est loin d'être terminé, et l'ITF s'engage à continuer d'utiliser diverses stratégies pour faire plier IKEA et relever d'autres enjeux sectoriels. En outre, pour la première fois, l'ITF et l'UITA ont commencé à collaborer avec Unilever pour mettre sur pied un modèle de devoir de diligence permettant de développer une véritable responsabilité au sein des chaînes d'approvisionnement.

Johnny Hansen, Président de la Section de la pêche, présente une vidéo sur la campagne de protection des pêcheurs migrants en Irlande. Le non-respect des droits des travailleurs et la traite d'êtres humains continuent sans répit dans le secteur de la pêche à l'heure actuelle. Le travail forcé des pêcheurs migrants, originaires principalement des pays en développement, est toujours d'actualité, même en Europe. L'ITF et ses affiliés se battent pour donner une voix aux pêcheurs migrants et leur permettre d'accéder à des emplois décentés.

Seddik Berrama, Vice-président de la Région Monde arabe, présente **Fatima Ajouz, LCCA, Liban**, qui présente à son tour une vidéo sur la campagne Qatar Airways. Transporteur aérien connaissant la plus forte croissance au monde, Qatar Airways est une compagnie hostile aux syndicats dans un pays protégeant peu les travailleurs. Soutenant nos affiliés du Monde arabe dans la campagne contre les transporteurs du Golfe hostiles aux syndicats, l'ITF a interpellé la compagnie pour dénoncer ses pratiques et politiques discriminatoires et ainsi éviter aux travailleurs de vivre la peur au ventre.

Diana Holland, Présidente du Comité des travailleuses des transports, présente **Mara Meire Amaro, SINA, Brésil**, qui présente à son tour une vidéo sur le programme d'intervenantes auprès des travailleuses des transports. Grâce à une collaboration mondiale pionnière, les femmes de l'ITF ont collaboré avec 19 affiliés de 11 pays sur un programme d'intervenantes auprès des femmes. Initiative lancée à l'origine par UNIFOR, au Canada, en tant que réponse au travail à la violence sexiste endémique dans les transports, et avec le soutien de SEKO et de Union to Union en Suède, le militantisme des femmes se développe rapidement, et change la vie des femmes.

Mary Liew, SMOU, Singapour, fait le point sur la lutte contre la violence sexiste dans les transports. La violence et le harcèlement dans le monde du travail figuraient pour la première fois à l'ordre du jour de la Conférence internationale du travail de l'OIT en 2018. L'ITF et ses affiliés ont joué un rôle central dans la campagne de la CSI visant à décrocher une Convention de l'OIT en la matière, et ont continué de s'investir activement dans le premier cycle de négociation de la Conférence. Une formulation initiale forte a été obtenue, mais les employeurs continuent d'exercer des pressions sur les gouvernements pour affaiblir le texte et saper les protections des travailleuses et travailleurs. Les syndicats des transports et leurs membres ont besoin de cette Convention car elle constituera un outil vital pour l'éradication de la violence, et l'ITF continuera de jouer un rôle moteur au sein du groupe des travailleurs pour que celle-ci soit adoptée.

Oliver Richardson, Président de la Section de l'aviation civile, et **Tsuneyasu Goto, Président de la Section des services touristiques**, présentent conjointement **Joe O'Flynn, SIPTU, Irlande**, qui présente à son tour une vidéo sur la campagne Ryanair. Compagnie à bas coûts, Ryanair ne cessait de bafouer les droits des travailleuses et travailleurs. En 2017, l'ITF et l'ETF ont décidé de faire changer les choses. Ryanair déployait son modèle antisyndical partout en Irlande, avec des conséquences dans tout le secteur aérien. Fin 2017, Ryanair a annoncé qu'elle reconnaîtrait enfin les syndicats.

Sharon Li et Julian Sosa, Co-présidents du Comité des jeunes travailleuses et travailleurs des transports, présentent **Shanitah Birungi, ATGWU, Ouganda**, qui présente à son tour une vidéo sur la façon dont les jeunes des transports informels sont organisés en Ouganda, en particulier les chauffeurs de boda-bodas et autres groupes de travailleurs ayant formé des associations et s'étant établis dans le mouvement syndical national, régional et international.

En conclusion, le **Secrétaire général de l'ITF, Stephen Cotton**, déclare que le rapport montre combien l'ITF a accru sa pertinence pour les travailleuses et travailleurs des transports. Celle-ci se traduit par une croissance des adhésions, du pouvoir et de l'influence, et atteste du courage des travailleuses et travailleurs qui, à leur tour, sont une source d'inspiration pour l'avenir.

Les débats sont ouverts.

Moncef Ben Romdhane, FNT, Tunisie, fait remarquer que la croissance des adhésions dans le Monde arabe atteint des sommets, l'ITF jouant un rôle essentiel dans le soutien aux affiliés. Il propose son soutien au Président de l'ITF, Paddy Crumlin, et au Secrétaire général, Stephen Cotton, mais souligne que de grands défis nous attendent. Une campagne d'organisation et de soutien aux travailleurs migrants est en cours dans la région, et certains pays comme l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis ne reconnaissent pas la liberté syndicale. Cependant, malgré les défis, les affiliés du Monde arabe gagnent en puissance et s'engagent à soutenir tous les syndicats de toutes les régions dans les années à venir.

Shiva Gopal Mishra, AIRF, Inde, indique que depuis le Congrès de Delhi en 1998, les travailleuses et travailleurs des transports sont de plus en plus forts. L'ITF a réussi à mobiliser les travailleuses des transports et les jeunes, démarche cruciale étant donné que plus de 50 % des effectifs indiens sont jeunes et ont besoin d'être syndiqués. La privatisation demeure un enjeu de taille pour les cheminots indiens et, dans le cadre du programme de l'ITF, les affiliés indiens s'y opposeront vigoureusement pour assurer des transports publics de qualité pour toutes et tous.

Le rapport d'activités est **adopté** tel qu'il se présente.

La plénière est alors suspendue, reprenant après les conférences intermédiaires.

THÈME DU CONGRÈS ET STRATÉGIE FUTURE : RENFORÇONS LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS

Le **Secrétaire général adjoint de l'ITF, Rob Johnston**, présente le document sur le thème du Congrès. Celui-ci engage tous les affiliés à continuer de faire croître le mouvement syndical mondial au cours des années à venir, dans le contexte de la dénommée « révolution numérique », qui définit une génération et l'avenir du travail. Il déclare que nous devons connaître précisément les défis qui nous attendent. Pour les entreprises, l'automatisation entraîne inévitablement des suppressions de postes, contre lesquelles les travailleurs ne peuvent rien. Cependant, des recherches montrent que ce sont les tâches qui sont automatisées, pas les emplois. L'automatisation est un choix politique, pas une obligation, et le phénomène n'a rien de nouveau pour les travailleuses et travailleurs des transports. L'ITF a toujours suivi de près l'évolution des transports et continuera sur cette ligne. La société peut décider des conséquences de la technologie, et celle-ci n'exacerbera les inégalités que si nous laissons faire. L'organisation sur le plan syndical est un aspect essentiel de la riposte. Les femmes sont 15 % plus susceptibles que les hommes de voir leurs fonctions automatisées. 80 % des jeunes travaillent dans le secteur informel. L'ITF doit se battre pour empêcher les groupes vulnérables des transports de devenir une sous-classe exploitée. Les travailleuses et travailleurs des transports renforceront leur pouvoir en accroissant la représentation et la participation des jeunes, en veillant à ce que les femmes continuent d'être les fers de lance d'une économie plus juste et plus équilibrée, et en faisant preuve d'une véritable solidarité internationale. La famille ITF doit accroître ses adhésions et son militantisme, mener des campagnes fortes et dirigées par les affiliés, et influencer davantage les décideurs politiques. Les données sont le pétrole de l'économie moderne, et les travailleuses et travailleurs doivent se les approprier dans le cadre d'un vaste plan de façonnement de l'avenir du travail.

Le **Secrétaire général de l'ITF, Stephen Cotton**, présente le plan stratégique global de l'ITF, lequel a été élaboré au terme d'une vaste consultation dans les sections et régions, et aborde un large éventail de thématiques allant du changement climatique aux priorités sectorielles spécifiques.

PLAN STRATÉGIQUE GLOBAL DE L'ITF

VISION

Renforçons le pouvoir des travailleurs des transports

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Accroître et mobiliser les effectifs

Mener des campagnes innovantes

Influencer les politiques mondiales et régionales

DOMAINES D'ACTION

Affiliés existants et nouveaux
Projets de campagne
Croissance des transports
Secteur informel, femmes, jeunes

Créer des précédents
Leadership des affiliés
Évolutions technologiques
Outils numériques

Politique commerciale
Évolutions technologiques
Normes du travail

DOMAINES DE CROISSANCE CIBLÉS

Aviation

Campagne sur les pavillons de complaisance (FOC)

Employeurs technologiques

Asie-Pacifique

STRATÉGIES CLÉS - CAPITALISER LA STRATÉGIE DES 4 LEVIERS

Consolider les hubs et les corridors

Influencer les grands acteurs des différents secteurs

Suivre les évolutions géographiques

Façonner les évolutions technologiques

Il souligne que **l'aviation** devrait croître de 33 % d'ici 2022, et que davantage d'initiatives sont nécessaires dans l'ensemble du secteur pour empêcher le nivellement vers le bas. Les femmes et les jeunes doivent jouer un rôle moteur ; la **campagne FOC** a fêté ses 70 ans en 2018, et l'heure est maintenant venue de pousser pour une couverture à 100 % des navires FOC tant pour défendre les gens de mer que pour améliorer notre levier dans les chaînes d'approvisionnement ; les « **employeurs technologiques** » accroissent leur présence dans différents secteurs, et l'ITF a besoin de nouvelles stratégies pour lutter

contre la menace qu'ils représentent pour les droits des travailleurs. Des géants comme Amazon exercent des pressions colossales sur les chaînes d'approvisionnement, et les travailleurs ont besoin d'un pouvoir syndical pour y répondre ; **l'Asie** demeure le moteur de l'économie mondiale moderne, avec un énorme potentiel de croissance.

L'automatisation et la transition numérique posent de grands défis et ouvrent de belles perspectives. Notre emphase sur l'avenir du travail se traduit par une représentation au sein des structures et campagnes pour renforcer le pouvoir et la capacité de soutien de l'ITF.

Les trois orientations stratégiques sont présentées par des intervenants et dans le cadre de discussions en panels.

Accroître et mobiliser les effectifs

Une discussion portant sur l'accroissement et la mobilisation des effectifs est animée par les experts suivants :

Len McCluskey, UNITE, Grande-Bretagne
Roberto Feurtado, UCOC, Panama
Dorothy Nandera, ATGWU, Ouganda
Dorotea Zec, SUC, Croatie
Preeti Singh AIRF, Inde

Len McCluskey, Unite, Grande-Bretagne, présente cette orientation stratégique en déclarant que l'organisation est au cœur du syndicalisme. Celle-ci est source de pouvoir, et permet aux syndicats de représenter correctement leurs membres. L'ITF est une fédération internationale qui représente vraiment ses membres parce qu'elle ne se contente pas d'adopter des résolutions, elle les met en pratique par des actions concrètes et promeut une véritable solidarité internationale. Le panel d'ouverture est le reflet de ces avancées, avec des jeunes travailleuses et travailleurs dévoués qui porteront le militantisme et la justice vers l'avenir.

Jay Chua Rong Jie, jeune travailleur du Wavelink Maritime Institute, SMOU, Singapour, ouvre le débat par un message vidéo, demandant au panel : « *Qui devons-nous organiser, et pourquoi ?* »

Dorothy Nandera, ATGWU, Ouganda, déclare que l'accent doit être placé sur l'organisation des jeunes travailleuses et travailleurs informels, qui jouent un rôle énorme dans le secteur des transports, en particulier en Afrique. En Ouganda, le syndicat œuvre à la création d'une plateforme pour des groupes de travailleurs, dont les chauffeurs de taxis boda-bodas. L'ATGWU est également devenu un mentor pour les syndicats de la région afin de faciliter le développement du leadership des travailleuses. L'organisation est une question de continuité. Pour que les syndicats soient

durables, les travailleuses et travailleurs doivent s'approprier le syndicat.

Preeti Singh, AIRF, Inde, ajoute que l'organisation et la formation sont importantes pour que les syndicats puissent croître et se développer. En Inde, ces derniers mois, le syndicat a atteint la barre des 10 000 jeunes cheminots, dont de nombreuses femmes, qui ont à leur tour formé d'autres membres. Les syndicats doivent organiser les jeunes pour survivre.

Dorotea Zec, SUC, Croatie, déclare que les jeunes doivent être organisés le plus tôt possible. De nombreux jeunes travailleuses et travailleurs n'ont pas connaissance des syndicats et de leur intérêt, et il est nécessaire de leur montrer ce que les syndicats peuvent faire pour eux.

Roberto Feurtado, UCOC, Panama, déclare que de nombreux jeunes travailleuses et travailleurs ne sont pas conscients de leurs droits. L'une des façons de les y sensibiliser, c'est de mieux utiliser les réseaux sociaux, mais il est également important d'identifier de jeunes militants engagés n'ayant pas peur de faire passer les messages. Souvent, les jeunes ont besoin de voir les retombées positives de l'exercice de leurs droits et de l'affiliation à un syndicat, et ceci pourrait marquer l'ouverture d'un dialogue sur la syndicalisation.

Len McCluskey évoque les atteintes aux droits du travail qui se généralisent dans le monde, par exemple le travail occasionnel, et indique qu'il revient au syndicat de veiller à ce que les jeunes soient conscients de leurs droits. Un outil utile à cet égard serait une convention de l'OIT obligeant les pays à inscrire le syndicalisme au programme scolaire ; l'ITF pourrait relayer cette revendication auprès de l'OIT.

Dorotea Zec reconnaît qu'aller à la rencontre des jeunes dans les écoles constitue une première étape importante. En Croatie, la formation des jeunes gens de mer ne porte

pas uniquement sur les exigences du métier, mais également sur les droits syndicaux, et sur ce que les syndicats peuvent apporter aux jeunes.

Roberto Feurtado identifie plusieurs obstacles à surmonter pour atteindre ces objectifs, dont la couverture négative souvent réservée aux syndicats par les médias, et les tentatives des entreprises de mettre en place des contrats temporaires et de diviser les effectifs, comme c'est par exemple le cas dans le Canal de Panama.

Preeti Singh estime que le plus grand obstacle, c'est l'ignorance des droits. La formation doit commencer par une éducation aux syndicats et à leur action. En Inde, les programmes de formation commencent par des modules sur les droits fondamentaux.

Len McCluskey reconnaît que les médias néolibéraux ne nous facilitent pas la tâche, mais pense que nous pouvons y parvenir si nous réussissons à exploiter le potentiel de la révolution numérique à notre propre avantage.

Une question est posée par **Alex Tokhi, Unifor, Canada** : « *Quelles sont les problématiques les plus efficaces pour organiser les jeunes travailleuses et travailleurs ?* »

Dorotea Zec répond qu'il est important d'expliquer aux jeunes que les syndicats peuvent soutenir leur carrière professionnelle, mais qu'il faut également leur faire comprendre l'intérêt de réfléchir et d'agir collectivement.

Preeti Singh ajoute que de nombreux jeunes souhaitent être auto-entrepreneurs car ils souhaitent plusieurs sources de revenus, et qu'ils ne voient pas l'intérêt de ces droits et du collectivisme. Les syndicats devraient pouvoir éduquer les jeunes à ce sujet.

Roberto Feurtado reconnaît que les travailleuses et travailleurs éprouvent souvent des craintes de s'affilier à un syndicat. Nous devons nous montrer proactifs et cohérents dans notre engagement envers les membres

récents et potentiels, pour leur donner confiance en leurs droits et choix.

Len McCluskey indique que, même si dans la plupart des pays, il est illégal d'empêcher les travailleuses et travailleurs de s'affilier à un syndicat, les employeurs cherchent par tous les moyens à compliquer le processus. La protection naît de l'organisation, mais 40 années de néolibéralisme dans de nombreuses régions du monde se traduisent par une montée de l'individualisme. Les syndicats doivent démontrer les avantages du collectivisme en identifiant des thématiques communes, comme le besoin de respect au travail.

Une question est posée par **Jack Boutros, TWU, Australie** : « *Pourquoi est-il si compliqué d'organiser les travailleuses et travailleurs des plateformes, ou de 'l'économie des petits boulots' ?* »

Preeti Singh répond que les travailleuses et travailleurs des plateformes constituent un groupe très hétéroclite avec lequel il est difficile d'échanger.

Dorothy Nandera ajoute que, souvent, l'opacité de leur statut d'emploi les empêche de ressentir une appartenance à un groupe et au monde des travailleuses et travailleurs des transports.

Dorotea Zec indique que les travailleuses et travailleurs ont besoin d'outils pour pouvoir contacter les syndicats.

Roberto Feurtado souligne qu'il est important d'utiliser les bons moyens de communication. Les syndicats doivent étudier les différentes plateformes et réfléchir aux moyens de les utiliser pour organiser les travailleuses et travailleurs.

Len McCluskey encourage les syndicats à faire preuve de courage dans l'organisation des travailleuses et travailleurs des plateformes. Au Royaume-Uni, ces personnes voulaient s'organiser et les syndicats sont intervenus via les réseaux sociaux ; puisque le travail leur parvient par l'intermédiaire des plateformes, c'est également par ce moyen que les syndicats doivent communiquer. Il est

important que l'ITF joue un rôle moteur dans ce domaine pour aider les affiliés.

Une question est posée par **Vincent Ombati, MWU, Kenya** : « *Qu'entendez-vous par 'organisation' ? Qu'est-ce que cela signifie pour les jeunes et pour les femmes ?* »

Dorotea Zec explique que l'organisation, c'est informer les travailleuses et travailleurs de leurs droits et leur faire comprendre l'intérêt de l'action collective.

Dorothy Nandera ajoute que l'organisation vise à que les travailleuses et travailleurs soient conscients de la pertinence des syndicats et des perspectives ouvertes par ceux-ci, mais qu'il est important que les syndicats tiennent compte des particularités de chaque groupe, tous étant différents les uns des autres. En Ouganda, l'organisation des femmes a ouvert de tout nouveaux éléments dans certains pans de la société. Les syndicats doivent doter les différents groupes de travailleuses et travailleurs d'une plateforme leur permettant d'être entendus, et trouver des solutions à leurs problèmes, par exemple pour les travailleuses et travailleurs informels.

Preeti Singh reconnaît que l'organisation améliore la situation sur le lieu de travail, permet de résoudre les problèmes et réunit des groupes de travailleuses et travailleurs très différents.

Roberto Feurtado souligne que des solutions différenciées doivent être appliquées non seulement en fonction des caractéristiques des groupes de travailleuses et travailleurs, mais également des régions. Les syndicats doivent réfléchir à des moyens d'obtenir l'attention des travailleuses et travailleurs sur des enjeux particuliers ou lors de manifestations importantes au cours de l'année, par exemple le 1^{er} mai.

Len McCluskey ajoute que l'organisation, c'est aussi accueillir de nouveaux membres et être prêt à évoluer. Il est important d'être réactif et ouvert aux nouvelles voix qui se font entendre dans nos secteurs. Être une organisation dirigée par ses membres, cela signifie s'adapter aux besoins de ceux-ci, par exemple

en veillant à ce qu'il existe des structures pour les femmes et en organisant des réunions dont le lieu et l'horaire sont bien pensés. Les syndicats doivent demander aux travailleuses et travailleurs ce qu'organisation signifie pour eux, et s'efforcer de gagner en pertinence.

Une question est posée par **Alex Heywood, Unite, Grande-Bretagne** : « *À quel point les structures des femmes et des jeunes de l'ITF sont-elles importantes ?* »

Dorotea Zec répond que les structures de jeunes leur permettent de discuter de problématiques communes et de tisser des liens pour faire avancer les choses. Tous les affiliés de l'ITF ont besoin de structures de jeunes permettant un véritable échange d'expériences et des solutions collectives. Elle ajoute que l'ITF est pionnière en la matière, et que les structures des femmes de l'ITF sont devenues une véritable référence pour les affiliés et les syndicats. La visibilité des femmes au sein de l'ITF a donné le courage à plus de travailleuses des transports d'oser prendre la parole et de mener l'action.

Preeti Singh reconnaît que ces structures ont véritablement donné une voix et un pouvoir aux travailleuses et travailleurs.

Len McCluskey ajoute que grâce à ces structures, les jeunes peuvent insuffler énergie et dynamisme au mouvement, et que leur enthousiasme et leurs perceptions sont bénéfiques à l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

Avital Shapira, Histadrut, Israël, explique combien il est difficile d'organiser les intérimaires et de les intégrer à la négociation collective et aux syndicats. En outre, les menaces qui pèsent sur le droit de grève constituent un problème majeur, et les syndicats doivent œuvrer ensemble à la protection de ce droit et au soutien des travailleuses et travailleurs.

En conclusion, **le Président de l'ITF, Paddy Crumlin**, met l'accent sur l'importance du droit de grève, qui est la base même de notre action, et sur le besoin de le sécuriser dans les réglementations et textes de loi. En outre, le collectivisme et le syndicalisme prennent une part de plus en plus importante dans la société, ce qui renforce notre capacité à insuffler des changements sociétaux plus vastes dans des secteurs comme le logement et les soins de santé. Nos initiatives d'organisation devraient nous ancrer dans le quotidien des travailleuses et travailleurs, et nos campagnes devraient aider les jeunes, qu'ils aient ou non un emploi. Le document sur le thème du Congrès a énoncé des objectifs et structures qui nous permettront de mettre en œuvre l'orientation stratégique « Accroître et mobiliser les effectifs ».

Dans un sondage en direct, 38 % des votants estiment qu'il est moins difficile de construire le pouvoir syndical dans l'économie numérique, tandis que 62 % pensent que c'est plus difficile.

L'orientation stratégique « accroître et mobiliser les effectifs » est **adoptée** telle qu'elle se présente.

Conformément à cette orientation stratégique, **le Président de l'ITF, Paddy Crumlin**, demande un vote sur la Motion composite 1, Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports.

Motion composite 1

Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports

Ajay Kumar Rai, NETWON, Népal, présente la motion sur l'organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports, soulignant son importance au regard du débat précédent sur l'organisation. L'emploi est sous-réglémenté dans de nombreux pays, et il est essentiel que l'ITF relève le défi de l'organisation des travailleuses et travailleurs informels.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion composite 1 telle qu'elle se présente.

Mener des campagnes innovantes

Une discussion portant sur les campagnes innovantes est animée par les experts suivants :

James Hoffa, International Brotherhood of Teamsters, États-Unis
Christine Behle, ver.di, Allemagne
Seddik Berrama, FNTT, Algérie
Ekaterina Yordanova, FTTUB, Bulgarie
Tony Sheldon, TWU, Australie

James Hoffa, IBT, États-Unis, présente cette orientation stratégique en déclarant qu'une solide unité des effectifs sur les lieux de travail constitue la première étape essentielle du renforcement du pouvoir. Mais, pour nous mesurer aux gigantesques multinationales et relever les grands défis mondiaux, nous devons conjuguer notre portée internationale et nos ressources à des campagnes stratégiques, créatives et innovantes. L'ITF a vu le jour pour développer l'influence des syndicats au niveau mondial, afin qu'aucune entreprise n'échappe à leur détermination d'œuvrer au respect des salariés sur tous les lieux de travail, tout au long des chaînes d'approvisionnement. Alors que les marchandises parcourent le monde, passant de l'usine au camion, et du camion au port ou à l'aéroport, les travailleuses et travailleurs des transports doivent être unis au sein de l'ITF et mener des campagnes de soutien mutuel.

Bhawana Chaurasia, jeune de la Division Personnel, NFIR, Inde, ouvre le débat avec un message vidéo, demandant à la table ronde : « À quoi une campagne du XXI^e siècle ressemble-t-elle, et pourquoi ? »

James Hoffa répond que les campagnes modernes doivent être pluridimensionnelles et associer la population au sens large. La victoire d'organisation remportée récemment dans le secteur des bus scolaires privés aux États-Unis est le fruit du soutien de l'ITF dans



un long combat contre la multinationale National Express (NEX). Au Royaume-Uni, Unite entretient de bonnes relations avec NEX, mais cette société se montre très hostile aux syndicats aux États-Unis. La campagne a fait vibrer une corde sensible au sein de la population avec la publication des statistiques de sécurité de l'entreprise. Celle-ci a également inclus la présentation d'une résolution à l'assemblée des actionnaires et la sensibilisation des clients de l'entreprise. Il s'est révélé payant de conjuguer diverses stratégies.

Seddik Berama, FNTT, Algérie, décrit une campagne internationale menée dans la région Monde arabe pour maintenir l'emploi et les perspectives pour les travailleuses et travailleurs. La planification de la campagne a tenu compte du Ramadan, et a mobilisé la population au sens large pour obtenir des résultats concrets en matière d'organisation. Des supports clés et une présence active sur les réseaux sociaux ont grandement permis de renforcer le recrutement syndical et le militantisme.

Ekaterina Yordanova, FTTUB, Bulgarie, explique que les campagnes sont plus percutantes quand elles incluent des témoignages de personnes. Les campagnes doivent être inclusives et inspirantes. En Bulgarie, la campagne Nos transports publics (OPT) visait à passer les transports dans le giron public, et a porté ses fruits car elle a pu s'appuyer sur l'expérience d'autres syndicats du monde entier engagés dans le même combat. Le syndicat a utilisé les enjeux du changement climatique et des objectifs de développement durable pour exercer des pressions sur les décideurs. En rattachant la qualité des services à la qualité des emplois, nous avons rallié la population dans notre camp. La campagne s'inscrivait dans le cadre de la campagne OPT de l'ITF, qui aide les syndicats du monde entier à organiser les travailleuses et travailleurs de différents modes de transport partout dans le monde.

Tony Sheldon, TWU, Australie, partage des expériences d'organisation au sein de TNT, le géant du fret et de la logistique. Il est important de veiller à ce que les relations nationales soient reproduites dans d'autres pays. Les syndicats ont besoin de vision pour organiser des marchés entiers dont les frontières dépassent celles d'une seule entreprise ou d'un seul pays. Il est important d'obtenir la transposition d'accords mondiaux en conventions nationales pour protéger les travailleurs nationaux et internationaux. Les syndicats doivent chercher à identifier l'employeur final, l'employeur « économique ». En Australie, le TWU a constaté qu'au final, ce sont deux grandes enseignes qui dictent les prix et sont donc responsables des conditions de travail d'un grand nombre d'effectifs des transports. Des accords individuels au sein d'une entreprise se conjuguent pour accroître la force de levier le long des chaînes d'approvisionnement. Des actions coordonnées devraient être menées pour exercer des pressions sur les employeurs économiques, au travers de leurs clients et relations, et les responsabiliser.

Christine Behle décrit la campagne portant sur le transporteur à bas prix Ryanair, et explique que tous les contrats ne prévoient pas les mêmes conditions de travail, celles-ci variant selon les pays. Les personnels étaient licenciés quand ils essayaient de défendre leurs droits, et ont demandé l'aide du syndicat. Une vaste campagne a inclus une grande exposition dans les médias et un soutien de la classe politique, débouchant sur un opprobre public. Ryanair a été forcée de reconnaître les syndicats et de commencer à négocier. Christine Behle demande ensuite aux membres de la table ronde de décrire des campagnes non fructueuses, et les enseignements tirés de ces échecs.

James Hoffa indique que les campagnes échouent quand les syndicats ne s'assurent pas d'obtenir un soutien adéquat, que cela soit au travers de réseaux nationaux ou internationaux. Par ailleurs, les campagnes ne sont pas fructueuses quand elles sont hâtives ou bâclées.

Seddik Berama revient sur l'échec d'une campagne menée en Algérie pour accroître les adhésions dans le secteur privé. Celle-ci a échoué du fait des préjugés de l'opinion publique vis-à-vis des syndicats. Les employeurs s'étaient élevés avec vigueur contre la campagne et avaient alimenté un scepticisme qui s'est révélé trop lourd à contrer.

Christine Behle indique que les réseaux sociaux peuvent nous donner l'occasion de redorer le blason des syndicats dans les médias, et qu'il s'agit d'une piste que nous devons exploiter.

Tony Sheldon explique que des outils sont nécessaires pour construire l'interaction et entretenir les relations avec les travailleuses et travailleurs ; ceux-ci doivent compléter l'organisation, pas la remplacer. Il estime que les campagnes échouent quand il n'y a pas de vision claire, pas d'idée précise de ce qui constitue une « victoire ». Les syndicats doivent définir clairement les ressources et capacités au stade de planification, fixer des objectifs clairs, et se doter des outils permettant de les atteindre.

Une question est posée par **Dominic Yong, SMOU, Singapour** : « *Comment les bureaux régionaux de l'ITF peuvent-ils améliorer leur soutien aux campagnes des affiliés ?* »

Ekaterina Yordanova répond que l'ITF se trouve dans une position de choix pour éduquer les militants grâce à son expérience, ses connaissances et ses compétences. Les bureaux régionaux peuvent aider à nouer des liens avec d'autres fédérations internationales afin de renforcer les capacités de campagne et rencontrer d'autres groupes rencontrant des problèmes similaires. En outre, les bureaux régionaux sont chargés de rattacher les questions locales au contexte mondial, et de veiller à ce que les connaissances et compétences de l'ITF soient mises à profit à chaque table de négociation.

James Hoffa souligne que l'ITF est là pour soutenir et unir les affiliés. Les routiers sont en grève en Iran pendant le Congrès, et les affiliés se mobilisent activement pour les soutenir, démontrant le pouvoir de l'ITF et celui des travailleuses et travailleurs des transports.

Christine Behle explique que les affiliés ont besoin de se soutenir les uns les autres dans la solidarité et les campagnes. Quand les affiliés conjuguent leurs ressources, l'ITF se trouve dans une position privilégiée et unique en son genre pour mener des campagnes efficaces faisant toute la différence.

En conclusion, **le Président de l'ITF, Paddy Crumlin**, souligne que les syndicats mènent des campagnes partout dans le monde pour résister aux capitaux internationaux qui bafouent les droits des travailleuses et travailleurs. Les syndicats mènent des campagnes multinationales pluridimensionnelles, et l'ITF les conjugue pour les rendre plus efficaces.

L'orientation stratégique « mener des campagnes innovantes » est **adoptée** telle qu'elle se présente.

Influencer les politiques mondiales et régionales

Conformément à cette orientation stratégique, **le Président de l'ITF, Paddy Crumlin**, demande un vote sur la Motion 22, Chaînes d'approvisionnement mondiales et commerce en ligne, et sur la Motion 31, Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients.

Motion 22

Chaînes d'approvisionnement mondiales et commerce en ligne

Tim Beaty, IBT, États-Unis, présente la motion sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et le commerce en ligne, inscrivant le besoin d'améliorer la coordination et la mise en œuvre des campagnes dans ces domaines dans le contexte de l'orientation stratégique « Campagnes innovantes ».

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion 22 telle qu'elle se présente.

Motion 31

Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients

Dongjim Sim, KPTU, Corée, présente la motion 31 sur le Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients, déclarant que son contenu met l'accent sur des stratégies clés permettant aux syndicats de défendre proactivement les travailleuses et

travailleurs des transports dans les chaînes d'approvisionnement.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion 31 telle qu'elle se présente.

Expliquant combien il est important d'influencer les politiques mondiales et régionales, **Toshihiko Sumino, SHITETSU-SOREN, Japon**, déclare que les travailleuses et travailleurs des transports vivent actuellement la dénommée « Quatrième révolution industrielle ». Les postes sont remplacés, le travail s'intensifie, le suivi se renforce et l'emploi se précarise. L'Asie, au cœur de l'économie mondiale, est extrêmement impactée par ces changements rapides, et Singapour se trouve aux avant-postes de la révolution technologique. Les entreprises investissant massivement, il est crucial que l'ITF et ses affiliés mettent au point une stratégie flexible pour préserver le travail décent, d'autant que la rapidité et l'ampleur des changements varient selon les régions et pays.

Il est essentiel que les travailleuses et travailleurs soient associés au processus décisionnel. Les géants de la grande distribution et les capitalistes se jouent des frontières nationales pour exploiter la main-d'œuvre dans des domaines comme le commerce en ligne. Dans ce contexte, l'ITF doit développer des politiques qui pourront s'adapter à tous les lieux de travail et secteurs. Au Japon, les syndicats promouvront une politique populaire des transports publics et les principes de transport de passagers et de fret en négociant avec les employeurs et le gouvernement. En tant que représentants des travailleuses et travailleurs, les syndicats ne peuvent se permettre d'accepter passivement les accords et politiques des gouvernements et institutions ; nous devons élaborer des politiques et veiller à ce que les travailleuses et travailleurs en récoltent les fruits.

Ann Patrice Balo, jeune stagiaire technique, AMOSUP, Philippines, pose une question via message vidéo pour camper le contexte du débat : « *Comment les politiques mondiales et régionales m'affectent-elles moi, travailleuse des transports ?* »

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, présente **Corinne Vargha, Directrice du Département des normes internationales du travail, Bureau international du travail (BIT).**

Corinne Vargha cite l'exemple d'un marin qui s'était plaint à l'ITF des conditions de travail à bord pour démontrer que les normes internationales du travail – accords négociés et adoptés par les travailleurs, les employeurs et les gouvernements au niveau international – peuvent impacter directement la vie quotidienne des travailleuses et travailleurs des transports. Dans cet exemple, le navire a été immobilisé tant que les normes internationales n'étaient pas respectées.

Elle cite également l'exemple de la Convention du travail maritime (MLC), qui contribue à améliorer les conditions de vie et de travail des gens de mer partout dans le monde, expliquant que la force et la représentativité de l'ITF sont essentielles à son développement et à sa mise en œuvre. Elle indique que les conventions de l'OIT sont une grande source potentielle de pouvoir en général, car une fois qu'une convention a été adoptée et ratifiée, elle déclenche l'obligation pour les gouvernements de faire rapport aux mécanismes de suivi de l'OIT quant aux mesures prises pour la mise en œuvre. Chaque loi nationale, chaque ordonnance, chaque politique sera soigneusement passée à la loupe pour vérifier sa conformité aux conventions ratifiées. En plus de son suivi habituel, l'OIT a également mis en place des procédures spéciales permettant de porter plainte lors de violations importantes d'une convention, mécanisme auquel l'ITF a fait appel concernant la situation au Qatar.

Elle indique qu'une réforme des Nations Unies est en cours, et que la participation des syndicats et de l'ITF à celle-ci est essentielle pour façonner l'avenir. Il s'agit d'une responsabilité partagée que de veiller à ce que les normes internationales et leurs mécanismes apportent des résultats.

Les débats sont ouverts.

Victor Moore, RTBU, Australie, décrit la situation au sein d'une branche du syndicat, dont les membres sont vieillissants. En réaction, des jeunes femmes ont créé un réseau et joué un rôle d'intervenantes auprès des adhérents. Les capacités de leadership se sont renforcées parmi les membres du réseau, et les dirigeantes sont maintenant le moteur du syndicat.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, pose une question quant au statut du droit de grève au sein de l'OIT.

Corinne Vargha répond que cette question est examinée dans le cadre des procédures spéciales de suivi de l'OIT. Ce système fournit une base solide pour agir au niveau national.

Agis Tselentis, PNO, Grèce, déclare que les droits syndicaux sont enfreints, dont les Conventions 87 et 98 de l'OIT, partout dans le monde. Dans certains pays, le droit de grève est refusé. Il est problématique que les « recommandations » de l'OIT ne soient pas mises en œuvre, et que ces manquements ne soient pas sanctionnés.

Corinne Vargha répond que l'OIT repose sur des principes collaboratifs, et non punitifs. La pression est maintenue en permanence sur les gouvernements. L'OIT insiste pour qu'une attention accrue soit accordée aux droits du travail dans l'ensemble des structures des Nations Unies.

L'orientation stratégique « influencer les politiques mondiales et régionales » est **adoptée** telle qu'elle se présente.

Le thème du Congrès et la future stratégie sont **adoptés** tels que présentés.

Motions

Mark Dickinson, Président de la Commission des résolutions, présente le deuxième rapport de la Commission des résolutions, qui contient les motions remaniées et trois motions d'urgence supplémentaires. Un projet de politique sur les motions au Congrès est également joint au rapport pour adoption, en tant que mandat de la Commission des résolutions pour la prochaine période inter-Congrès. Il annonce également son intention de se retirer de son poste de Président de la Commission des résolutions pour la prochaine période inter-Congrès.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, remercie la Commission des résolutions de son travail, et son Président de son leadership.

Le second rapport de la Commission des résolutions est **adopté** tel que présenté, et la politique sur les motions au Congrès est **entérinée**.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, demande un vote sur les motions suivantes, renvoyées en plénière par la Commission des résolutions, qui n'avaient pas encore été traitées.

Motion composite 2 (motions 6 et 27)

Rôle des Comités nationaux de coordination de l'ITF (CNC) et du Point de contact national (PCN)

Pinyo Rueanpetch, SRUT, Thaïlande, présente la motion, qui représenterait une charge supplémentaire pour le Secrétariat de l'ITF sachant qu'il devrait aider les affiliés à collaborer au niveau national sur les priorités et problématiques communes. Les informations devraient être ramenées au niveau régional et international pour développer des plans et stratégies plus cohérents.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion composite 2 telle qu'elle se présente.

Motion 8

Promotion des politiques syndicales LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuels, trans, en questionnement et intersexes) dans les autres fédérations syndicales internationales

Alex Milinaar, FNV, Pays-Bas, présente la motion, qui constitue un moment historique pour l'ITF dans le contexte de son combat de longue date contre la discrimination.

Rob Ashton, ILWU, Canada, s'exprime en faveur de la motion. En 1953, l'ILWU a établi ses principes directeurs. Le point trois indique que les travailleurs sont indivisibles. Il n'y aurait aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, les croyances, l'origine nationale, les convictions politiques ou religieuses, le sexe ou l'orientation sexuelle. Toute division des travailleurs ne profiterait qu'à l'employeur. L'adoption de la motion prouverait à la communauté internationale que l'ITF se bat pour construire un monde meilleur. Au Canada, les vies ont commencé à changer. Cette motion est un message aux travailleuses et travailleurs : ils ne sont pas seuls.

Terry Gall, MUA, Australie, soutient la motion en tant que marin ouvertement homosexuel et fier d'appartenir au mouvement syndical.

Danny McGowan, NI, Grande-Bretagne, indique que chaque jour, des personnes travaillent dans la crainte des préjugés et de la violence du fait de leur orientation sexuelle. Beaucoup de syndicats organisent déjà des travailleurs LGBTQI, mais la motion est l'occasion unique de collaborer et de coordonner notre action au niveau international ; le mouvement syndical n'est pas du genre à refuser des droits aux travailleuses et travailleurs.

Helena Ahrén, Unionen, Suède, revient sur l'historique récent du débat sur les droits LGBTQI. Chaque personne est unique, et la société doit accepter les personnes telles qu'elles sont. Les membres de la communauté LGBTQI sont toujours victimes de harcèlement, de persécutions ou d'autres actes plus vils encore, notamment sur les lieux de travail, ce qui est inacceptable. Il s'agit d'une discrimination fondée sur la préférence sexuelle, et celle-ci révèle une incapacité à faire appliquer les droits fondamentaux.

Les délégués du Congrès **voient par acclamation en faveur** de la motion 8 telle qu'elle se présente. Une standing ovation marque ce moment historique.

Motion 19 (révisée)

Soutien à la paix dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est, et rôle des travailleuses et travailleurs des transports

Sanghyeon Park, KPTU, Corée, présente la motion et exprime sa profonde gratitude à l'ITF et à ses affiliés pour leur soutien au cours des différents conflits des quatre dernières années.

Les délégués du Congrès **voient en faveur** de la motion 19 (révisée) telle qu'elle se présente.

Motion 23

Sur le soutien aux syndicats des transports en Palestine

Najmedin Mzoughi, UMT, Maroc, présente la motion. L'ITF et ses affiliés sont fiers de mener des actions de solidarité en Palestine et les projets concrets menés avec les travailleurs des transports dans le pays doivent se poursuivre dans le cadre de notre action en faveur d'un syndicalisme durable dans la région.

Les délégués du Congrès **voient en faveur** de la motion 23 telle qu'elle se présente.

Motion 28

Personnels des terminaux, des centres logistiques et des entrepôts fixes

Peter Lökvist, STF, Suède, présente la motion en expliquant que ces personnels jouent un rôle stratégique dans le soutien aux effectifs des chaînes d'approvisionnement. L'ITF doit les convaincre de rejoindre notre famille mondiale pour faciliter une coopération et des campagnes intersectorielles plus percutantes.

Mahendra Gharat, NMGKS, Inde, soutient la motion, indiquant que deux ans plus tôt, son syndicat a jugé que ce groupe était une priorité, et a commencé à organiser les personnels. Cette année, il a recruté plus de 1 000 nouveaux membres ; il est important que l'ITF accorde la priorité à cette action.

Fernando Parfait, SIELAS, Panama, déclare que les personnels des entrepôts sont aux avant-postes des changements qui se produisent dans le secteur, mais qu'ils ne sont pas protégés et devraient être organisés partout dans le monde. Les sociétés s'efforcent par tous les moyens d'éviter les syndicats. Son syndicat a une expérience d'organisation et d'amélioration des conditions de travail au sein de DHL au Panama, mais une stratégie mondiale s'impose.

John Bondebjerg, 3F, Danemark, souligne que cette motion est le fruit de travaux considérables. Les entrepôts jouent un rôle crucial dans le secteur des transports, et cette motion améliorerait le pouvoir syndical dans tous les secteurs, y compris dans les ports et dans le transport routier.

Kalpna Desai, TDWU Mumbai, Inde, souligne qu'il est important de croire aux femmes et au leadership des femmes dans le cadre de l'organisation à mener dans ce secteur. Le syndicat a déjà organisé plus de 3 000 travailleuses et travailleurs des entrepôts, et ceux-ci doivent rejoindre les rangs de l'ITF. Des programmes de bien-être devraient être inclus dans les initiatives d'organisation, et les femmes devraient y être associées.



Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, rappelle au Congrès que ce groupe de travailleuses et travailleurs ne possède pas à proprement parler de structure au sein de l'ITF, mais nous offre une formidable occasion de renforcer notre pouvoir collectif.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion 28 telle qu'elle se présente.

Motion 29 (révisée)

Protestation et rejet – La Réforme du travail suscite de graves inquiétudes

Francisco Aparecido Felicio, FNTF, Brésil présente la motion et demande à l'ITF de renforcer ses bureaux régionaux, en particulier le bureau régional d'Amérique latine et des Caraïbes de Rio de Janeiro.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion 29 (révisée) telle qu'elle se présente.

Motion d'urgence 1

Opposition à l'offensive internationale et à l'embargo contre la République bolivarienne du Venezuela

Francisco Torrealba, FBTTT, Brésil, décrit la motion, expliquant que les dangers présents au Venezuela ont des conséquences pour l'ensemble de la région.

Marcelo Schmidt, SIMARJ, Brésil, soutient la motion, et déclare qu'historiquement, la démocratie a été gagnée au prix du combat des travailleuses et travailleurs, mais qu'elle est menacée dans certains pays. La situation au Brésil, par exemple, ne sera résolue qu'en renforçant le pouvoir des travailleuses et travailleurs. La démocratie doit être renforcée dans toute la région, qui est puissante et très politique.

Benito Bahena y Lome, ATM, Mexique, indique que la situation a des conséquences pour le Mexique et l'ensemble de la région. L'ITF doit se montrer forte et indépendante vis-à-vis des gouvernements néolibéraux, et mettre en œuvre les décisions prises par les structures de gouvernance régionale. La paix est une question de respect.

Alain Sutour, CGT, France, soutient la motion, indiquant que les souffrances des travailleuses et travailleurs n'ont duré que trop longtemps et doivent cesser.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion d'urgence 1 telle qu'elle se présente.

Motion d'urgence 2

Menaces de peine de mort pour des routiers grévistes en Iran

Tommy Wreth, STF, Suède, présente la motion, expliquant que la Corée nous a montré qu'un refus d'accorder des droits syndicaux peut mener en prison. Les conséquences sont graves pour ceux qui refusent aux travailleuses et travailleurs leurs droits humains fondamentaux. La motion porte sur les routiers iraniens, mais concerne l'ensemble des travailleuses et travailleurs du monde dont les droits doivent être défendus.

Alain Sutour, CGT, France, propose le soutien de la CGT pour cette motion. La situation en Iran est très délicate ; il s'agit d'un régime d'oppression et les routiers ont besoin du soutien de l'ITF.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion d'urgence 2 telle qu'elle se présente.

Motion d'urgence 3

Défense de la liberté syndicale en Argentine

Marcos Castro, CCUOMM, Argentine, présente la motion, mettant l'accent sur les conséquences catastrophiques des politiques menées par le gouvernement conservateur argentin : 100 000 emplois ont été perdus, et le système de sécurité sociale se dégrade. Le système de santé est lui aussi menacé, le

pays doit rembourser sa dette au Venezuela et l'avenir des jeunes en sera affecté. Outre la propagande, le gouvernement a trouvé de nouveaux moyens de museler le syndicat. Des accusations ont été portées contre ses responsables. Cela fait 18 mois qu'Omar Suarez, du SOMU, attend son jugement en prison. Une résistance est opposée aux menaces sérieuses qui pèsent sur le mouvement syndical, d'où l'importance du soutien de l'ITF.

Tony Sheldon, TWU, Australie, s'exprime en faveur de la motion, indiquant que des salaires décents et les conditions de travail doivent être maintenus en Argentine et que le gouvernement doit rendre des comptes. Les autres gouvernements doivent être conscients de la situation et s'exprimer en faveur des syndicats.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion d'urgence 3 telle qu'elle se présente.

Motion d'urgence 4

Offensive sur la négociation collective par le biais de la législation sur la concurrence

Pepe Perez, FSC-CCOO, Espagne présente la motion, en indiquant que la concurrence ne doit pas être utilisée pour remettre en cause des droits syndicaux consacrés, y compris le droit à la négociation collective et la liberté d'association.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion d'urgence 4 telle qu'elle se présente.

Motion d'urgence 6

Yémen

Moncef Ben Romdhane, FNT, Tunisie, présente la motion, revenant sur la crise humanitaire que traverse le pays et les opérations de secours en cours.

Saeed Abood Al-Maari, LCACT, Yémen, s'exprime en faveur de la motion, déclarant que les transports de son pays sont à l'agonie. Les aéroports sont fermés, les ports sont menacés. Les frontières doivent être libérées et les personnes doivent pouvoir reprendre le travail au plus vite.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, souligne que les travailleurs du Yémen ont le plein soutien de l'ensemble de l'ITF, et que cette campagne sera relayée auprès des autres fédérations syndicales internationales.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion d'urgence 6 telle qu'elle se présente.

Motion d'urgence 8

Décès au travail

Christy Cain, MUA, Australie, présente la motion, déclarant que les responsables de ces décès devraient encourir des peines de prison. La motion a été adoptée par l'Australian Council of Trade Unions (ACTU).

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion d'urgence 8 telle qu'elle se présente.

Amendements des Statuts

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, demande un vote sur les motions du Comité exécutif visant à amender les Statuts.

Il est rappelé aux participants au Congrès que les motions A et B ont été traitées en premier lieu pour que les résultats des discussions puissent être mis en œuvre dans les procédures des conférences des sections, des femmes et des jeunes et les réunions des groupes électoraux régionaux.

Motion C

Rôle de la Commission des résolutions

Mark Dickinson, Président de la Commission des résolutions, présente la motion, qui est le fruit d'un projet plus large mené par le Comité exécutif au cours de la précédente période inter-Congrès pour améliorer l'efficacité du processus de gestion des motions. Il est important que les travaux de la Commission se déroulent de Congrès en Congrès, pour accroître l'engagement des affiliés dans le processus et développer davantage le plan de travail général.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion C telle qu'elle se présente.

Motion D

Congrès

Mark Dickinson, Président de la Commission des résolutions, présente la motion qui propose d'amender les Statuts dans l'objectif de mettre en place un cycle inter-Congrès de 5 ans.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion D telle qu'elle se présente.

Motion E

Plus grande inclusion des jeunes travailleuses et travailleurs des transports dans les délégations des affiliés au Congrès

Alex Tokhi, Unifor, Canada, et Dorotea Zec, SUC, Croatie, présentent la motion à deux, l'ensemble des jeunes présents au Congrès les rejoignant près de l'estrade de la salle de conférence de la plénière. Le message étant que les jeunes travailleuses et travailleurs doivent être présents et visibles dans l'ensemble des structures de l'ITF.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion E telle qu'elle se présente.

Motion F

Place des jeunes travailleuses et travailleurs des transports et des travailleuses des transports dans les structures et les Statuts de l'ITF

Diana Holland, Présidente des travailleuses des transports, présente la motion, toutes les femmes assistant au Congrès la rejoignant près de l'estrade de la salle de conférence de la plénière. L'objectif de cet amendement est de mettre en place des structures sectorielles et régionales pour les femmes et les jeunes et d'harmoniser les règles de leurs conférences et comités respectifs.

Les délégués du Congrès **votent en faveur** de la motion F telle qu'elle se présente.

Déclarations non contraignantes

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, appelle les délégués d'Israël et de Palestine à présenter leurs déclarations non contraignantes.

Seddik Berrama, FNNT, Algérie, prononce une déclaration au nom des personnels des transports et du peuple palestinien. Il indique que les Palestiniens ne sont toujours pas autorisés à se déplacer librement dans leur propre pays, ce qui est contraire aux droits humains fondamentaux. Le quotidien des travailleurs des transports est particulièrement difficile. Les restrictions en Cisjordanie et à Gaza empêchent les personnes de travailler et privent les communautés de services fondamentaux. Cette situation ralentit l'avancée vers la paix. Les Palestiniens demeurent attachés à une solution à deux États, mais les divisions par la religion doivent cesser et le droit international doit prévaloir, au travers de la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies. Les travailleurs déplorent vivement la décision unilatérale du Président Donald Trump de reconnaître Jérusalem en tant que capitale d'Israël et d'y ouvrir l'ambassade américaine, en violation des résolutions internationales et contournement des processus établis, au risque de mettre de l'huile sur le feu. Condamnant les décès dans les rangs palestiniens, les travailleurs appellent les gouvernements, les citoyens et le Congrès de l'ITF à soutenir les processus de paix et les travailleurs palestiniens dans leur combat pour l'indépendance et un avenir meilleur.

Avi Edri, Histadrut, Israël, répond à la déclaration en déclarant que les délégués sont des responsables syndicaux, pas des hommes politiques. D'incroyables témoignages d'unité ont été exprimés tout au long du Congrès, lors des conférences. Histadrut défend tous les travailleurs en Israël, y compris les Palestiniens. Sur les 80 000 travailleurs du bâtiment en Israël, 70 000 sont palestiniens, et quand 37 ont récemment été tués – dont 26 Palestiniens – le syndicat Histadrut a convoqué une grève pour défendre la sécurité

de ces travailleurs, alors qu'il ne représente pas le secteur du bâtiment. Les responsables de l'ITF protègent les travailleuses et travailleurs des transports partout dans le monde, et nous devons continuer de faire front ensemble pour défendre nos intérêts communs. Toutes nos actions, y compris les boycotts, doivent viser à améliorer la situation des travailleuses et travailleurs. Collaborer avec nos frères et sœurs de Palestine, et tous les syndicats, est la seule manière de parvenir à la paix pour toutes et tous.

Avital Shapira, Histadrut, Israël, renouvelle ses remerciements et son soutien à l'État palestinien indépendant, soulignant que les conventions collectives ont été traduites et distribuées en arabe, que des comités de règlement des différends ont été établis pour les travailleurs palestiniens, et que l'on veille à ce que ceux-ci soient pleinement représentés conformément au droit du travail israélien. Les cotisations sont à 50 %. Le syndicat exerce des pressions sur le gouvernement israélien pour qu'il emploie davantage de Palestiniens. Malheureusement, certaines personnes cherchent à ternir l'image d'Histadrut, mais il y a tellement de choses positives sur lesquelles nous devons nous concentrer et bâtir l'avenir. Ce sont les syndicats qui apporteront la paix parce qu'ils jettent des ponts et promeuvent le dialogue et la solidarité.

Saher Saad, PGFTU, Palestine, prend la parole pour féliciter les hôtes singapouriens d'avoir réussi à construire l'un des pays les plus sûrs au monde. En Palestine, les travailleurs doivent passer deux contrôles de sécurité juste pour aller gagner leur vie. Les territoires sont toujours contrôlés. L'occupation doit cesser, les colonies et le mur de séparation doivent disparaître. Nous avons besoin d'une Palestine indépendante ayant pour capitale Jérusalem. Le Congrès de l'ITF réunit les travailleuses et travailleurs des transports. Les défis de l'automatisation et de la transformation numérique sont à la fois effrayants et prometteurs. 90 % des marchandises mondiales sont transportés par bateau, d'où la force de notre fédération internationale. Les travailleurs palestiniens demeurent fiers de faire partie de l'ITF. Avec l'ITF et Histadrut, de nombreuses visites ont eu lieu pour construire des projets

et la solidarité. Les travailleurs appellent les responsables de l'ITF à poursuivre leur action, pour garantir des perspectives d'emploi sûres pour la population avec une égalité de traitement. Les décisions du Président Trump sont rejetées par le peuple palestinien ; tout le monde doit soutenir les résolutions 242 et 338 des Nations Unies et condamner l'occupation. Toutes les fédérations syndicales internationales doivent adopter l'approche de l'ITF, soutenir fermement le peuple palestinien, le combat syndical, et la lutte pour la paix dans la région.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, s'engage à travailler avec chacun pour garantir le développement économique et social de l'État palestinien. Les syndicats ont pour objectif de construire un monde pacifique, plus unifié et équitable.

Nermin Al Sharif, GFLTU, Libye, déclare que le Congrès de l'ITF est un espace où les points de vue peuvent être exprimés et débattus, et que l'ITF devrait veiller à s'exprimer d'une voix unifiée représentant et protégeant ses membres.

Rapports financiers et rapports des vérificateurs aux comptes

Simon Weller, Commissaire aux comptes de l'ITF, présente les rapports financiers et rapports des vérificateurs aux comptes au nom des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont heureux d'annoncer que le Fonds général est passé d'un déficit en 2014 à un léger excédent en 2017, et que le solde du Fonds de bien-être s'est conforté. La gestion financière générale de l'organisation continue de s'améliorer.

Les rapports financiers et rapports des vérificateurs aux comptes sont **adoptés** tels qu'ils se présentent.

Cotisations d'affiliation

Le Secrétaire général adjoint de l'ITF, Rob Johnston, présente le rapport ainsi que la recommandation d'augmenter la cotisation d'affiliation par membre de 0,05 GBP par an au cours de la période 2019 à 2023, en commençant à 1,75 GBP en 2019 (augmentation de 2,9 %) pour atteindre 1,95 GBP en 2023 (augmentation de 2,6 %).

Koichi Tanobe, Shitetsu-Soren, Japon, s'oppose aux augmentations, expliquant qu'entre 2010 et 2014, les adhésions et recettes des syndicats japonais ont diminué. Les affiliés japonais pensaient que l'ITF prendrait les mesures d'économies nécessaires. Nous ne voyons pas clairement comment l'ITF se montrera plus prudente au cours de la prochaine période inter-Congrès, et il se pourrait que les affiliés japonais aient à diminuer leurs adhésions déclarées. Cependant, les affiliés apprécient que l'ITF collabore avec eux sur ces points.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, déclare qu'il est important que toutes les sections et régions coopèrent pour développer la stratégie sur les adhésions et fixent des objectifs de croissance ambitieux. En particulier, l'ITF collaborera avec les affiliés sur des moyens de renforcer les adhésions et l'efficacité au Japon. La situation fera l'objet d'un suivi attentif sous le leadership du Comité exécutif et du Comité directeur de l'ITF.

Prenant note des inquiétudes exprimées, la structure des cotisations d'affiliation est **adoptée** telle que présentée, de même que les taux fixés qui représentent le taux maximum de cotisation ordinaire par membre pour la prochaine période inter-Congrès, à approuver par le Comité exécutif après l'évaluation annuelle de la situation financière de l'ITF.

Stratégie en matière d'affiliations

Torben Seebold, Représentant du Groupe de contrôle sur les adhésions, expose la stratégie en matière d'affiliations au nom des groupes créés en 2013 sous l'égide du Comité directeur. Les groupes ont accompli un travail remarquable permettant de mieux comprendre les adhésions réelles, et d'accroître les adhésions déclarées, ce qui a permis à l'ITF de se montrer plus efficace en matière de ciblage et de planification.

Abdulgani Serang, NUSI, Inde, s'inquiète que l'accent soit trop placé sur la compréhension des adhésions réelles, au détriment des efforts d'accroissement des adhésions déclarées, avec à la clé un fardeau plus lourd sur l'ITF.

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, répond que d'immenses efforts sont déployés pour accroître les adhésions déclarées, prenant l'exemple du Nigerian Road Transport Workers Union (NRTWU), qui a augmenté de 400 000 le nombre de ses adhésions déclarées. Cependant, les adhésions déclarées sont une question sérieuse, traitée de façon transparente et adéquate sous la supervision de hauts membres du Comité exécutif.

Le Congrès **accepte** de poursuivre les travaux du Groupe de contrôle sur les adhésions et du Groupe de travail sur les adhésions du Comité directeur, et à **confie le mandat** au Comité exécutif de superviser la mise en œuvre des nouvelles tranches.

Élection des Organes directeurs, des Commissaires aux comptes, du/de la Secrétaire général(e), du/de la Président(e) et des Vice-président(e)s

Élection du/de la Secrétaire général(e)

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, indique que 179 désignations ont été reçues et que toutes, provenant de syndicats de toutes les régions et de toutes les sections, sont en faveur de Stephen Cotton.

Sito Pantoja, IAM, États-Unis, propose officiellement la candidature de Stephen Cotton au nom de ces affiliés de l'ITF.

Stephen Cotton est **élu à l'unanimité** Secrétaire général de l'ITF.

Stephen Cotton prend la parole et se dit fier d'être le Secrétaire général de l'ITF. Sa réélection est le fruit d'un dur labeur collectif et du dévouement et des avancées de tous les affiliés et du Secrétariat ces quatre dernières années, mais elle reflète également la conviction que l'ITF ira encore plus loin. Il remercie le Comité national de coordination singapourien d'accueillir le Congrès. Singapour a été l'endroit parfait pour échanger, débattre et trouver des solutions sur l'automatisation, les nouvelles technologies et l'avenir du travail.

L'ITF jouit d'une bonne réputation dans le secteur maritime, ce dont nous sommes immensément fiers, et nous avons tenté de la faire croître et de l'utiliser pour renforcer

notre assurance et notre impact dans les autres secteurs et régions. Lors du Congrès de Sofia, les affiliés avaient demandé à l'ITF d'être plus transparente, responsable et représentative. Il y a eu des moments difficiles, et les affiliés doivent continuellement interpellier l'ITF pour qu'elle s'améliore, mais le fait que 443 femmes et près de 400 jeunes aient participé au Congrès de Singapour en dit long sur les progrès accomplis. 2018 marquait le 20^e anniversaire du Comité des travailleuses des transports, et l'ITF s'engage plus que jamais à concrétiser les priorités des travailleuses des transports.

Il remercie les affiliés de toutes les régions de l'ITF, expliquant que chacune apporte sa propre personnalité et sa propre énergie pour faire de l'ITF une famille mondiale unique en son genre. Le Congrès est un lieu où les affiliés tissent des liens, se rapprochent et élaborent des programmes de travail propices au renforcement du pouvoir des travailleuses et travailleurs des transports.

Élection du Comité exécutif

Sur la recommandation des groupes électoraux régionaux, les personnes suivantes sont **élues** membres du Comité exécutif de l'ITF :

Afrique

Jack Mazibuko, SATAWU, Afrique du Sud
Marcel Zante, FESTAB, Burkina Faso
Najeem Usman Yasin, NURTW, Nigeria
Stephen Abima, ATGWU, Ouganda
Juliana Mpanduji, COTWU, Tanzanie (Siège des femmes)



Monde arabe

Seddik Berrama, FNTT, Algérie
Meryan Halouani, UMT, Maroc
(Siège des femmes)

Asie-Pacifique

Abdulgani Serang, NUSI, Inde
Ajay Kumar Rai, NETWON, Népal
CA Rajasridhar, AIRF, Inde
Conrad Oca, AMOSUP, Philippines
Kam Soon Huat, SOS, Singapour
Paddy Crumlin, MUA, Australie
Tae Kil Chung, FKSU, Corée
Toshihiko Sumino, SHITETSU-SOREN, Japon
Yasumi Morita, JSU, Japon
Mary Liew, SMOU, Singapour (Siège des femmes)

Europe

Alexander Kirchner, EVG, Allemagne
Brigitta Paas, FNV, Pays-Bas
Christine Behle, ver.di, Allemagne
Ekaterina Yordanova, FTTUB, Bulgarie
Frank Moreels, UBT-BTB, Belgique
Henryk Piatowski, PSU, Pologne
Jan Villadsen, 3F, Danemark
Joe O'Flynn, SIPTU, Irlande
Lars Johnsen, NTF, Norvège

Len McCluskey, UNITE, Grande-Bretagne
Mark Piirainen, AKT, Finlande
Mick Cash, RMT, Grande-Bretagne
Miguel Angel Cilleros Sanchez, SMC-UGT, Espagne
Mykhailo Kiryeyev, MTWTU, Ukraine
Neven Melvan, SUC, Croatie
Nikolay Nikiforov, ROSPROFZHEL, Russie
Remo di Fiore, FIT-CISL, Italie
Roman Hebenstreit, VIDA, Autriche
Zainil Nizaraly, FEETS-FO, France
Valérie Latron, FGTE-CFDT, France (Siège des femmes)

Amérique latine et Caraïbes

Benito Bahena y Lome, ATM, Mexique
Julio Sosa, LA FRATERNIDAD, Argentine
Pablo Moyano, FEDCAM, Argentine
Severino Almeida, CONTTMAF, Brésil
Janaina Fernandes, FNTF, Brésil (Siège des femmes)

Amérique du Nord

Bob Orr, UNIFOR, Canada
John Baker, ILA, États-Unis
Robert Scardelletti, TCU, États-Unis
Sito Pantoja, IAM, États-Unis
Terri Mast, ILWU, États-Unis (Siège des femmes)

Président(e)s de département/section

Joe Tiberi, IAM, États-Unis (Aviation civile)

Paddy Crumlin, MUA, Australie (Dockers)

Johnny Hansen, NSU, Norvège (Pêche)

Yuri Sukhorukov, SUR, Russie (Navigation intérieure)

David Gobé, CGT, France (Cheminots)

Tony Sheldon, TWU, Australie jusqu'au 1^{er} juin 2019, James Hoffa, Teamsters, États-Unis, à partir du 1^{er} juin 2019 (Transports routiers)

Dave Heindel, SIU, États-Unis (Gens de mer)

David Massiah, ABWU, Antigua-et-Barbuda (Services touristiques)

John Mark Mwanika, ATGWU, Ouganda (Transports urbains)

Diana Holland, UNITE, Grande-Bretagne (Travailleuses des transports)

Dorotea Zec, SUC, Croatie (Co-présidente des jeunes travailleuses et travailleurs des transports)

Alex Tokhi, UNIFOR, Canada (Co-président des jeunes travailleuses et travailleurs des transports)

En 2009, l'ITF a accueilli en son sein des syndicats autrefois rattachés à la tradition FIOST. Outre les membres élus, le Comité exécutif accepte que les observateurs suivants soient invités à participer aux réunions.

Observateurs agréés

John Mark Mwanika (Président du Comité des transports urbains)

Anu Hietela (Présidente de NTF)

Jan Coolbrandt (Représentant de la FIOST)

Koen de May (Représentant de la FIOST)

La plénière est suspendue pour que les membres nouvellement élus du Comité exécutif puissent se réunir et formuler des recommandations au Congrès concernant les postes de Président(e), Vice-président(e)s et Commissaires aux comptes.

Élection du/de la Président(e)

Sur la recommandation du Comité exécutif nouvellement élu, Paddy Crumlin est élu Président de l'ITF.

Élection des Vice-président(e)s

Sur la recommandation du Comité exécutif nouvellement élu, les personnes suivantes sont élues Vice-présidents de l'ITF :

Najeem Usman Yasin, NURTW, Nigeria (Afrique)

Seddik Berrama, FNNT, Algérie (Monde arabe)

Pablo Moyano, FEDCAM, Argentine (Amérique latine et Caraïbes)

Frank Moreels, UBT-BTB, Belgique (Europe)

Toshihiko Sumino, SHITETSU-SOREN, Japon (Asie-Pacifique)

John Baker, ILA, États-Unis (Amérique du Nord)

Mary Liew, SMOU, Singapour (Femmes)

Élection des Commissaires aux comptes

Sur la recommandation du Comité exécutif nouvellement élu, les personnes suivantes sont élues Commissaires aux comptes de l'ITF :

Simon Weller, ASLEF, Grande-Bretagne

Mick Carney, TSSA, Grande-Bretagne

Olu Tunde, NIUK, Grande-Bretagne

Comité directeur

Le Congrès note que, conformément aux Statuts, le nouveau Comité exécutif approuve la composition du Comité directeur de l'ITF comme suit :

Président de l'ITF	Paddy Crumlin, MUA, Australie
Vice-président	Najeem Usman Yasin, NURTW, Nigeria (Afrique)
Vice-président	Seddik Berrama, FNNT, Algérie (Monde arabe)
Vice-président	Pablo Moyano, FEDCAM, Argentine (Amérique latine et Caraïbes)
Vice-président	Frank Moreels, UBT-BTB, Belgique (Europe)
Vice-président	Toshihiko Sumino, SHITETSU-SOREN, Japon (Asie-Pacifique)
Vice-président	John Baker, ILA, États-Unis (Amérique du Nord)
Vice-présidente	Mary Liew, SMOU, Singapour (Femmes)
Secrétaire général	Stephen Cotton

Président(e) de département/section	Dave Heindel, SIU, États-Unis (Gens de mer)
Président(e) de département/section	Paddy Crumlin, MUA, Australie (Dockers)
Président(e) de département/section	Tony Sheldon, TWU, Australie (Transports routiers)
Membre	Christine Behle, ver.di, Allemagne
Membre	Jan Villadsen, 3F, Danemark
Membre	Len McCluskey, UNITE, Grande-Bretagne
Membre	Mick Cash, RMT, Grande-Bretagne
Membre	Yasumi Morita, JSU, Japon

En outre, le Comité exécutif accepte que les Commissaires aux comptes de l'ITF et représentants du Groupe de contrôle sur les adhésions soient invités à participer aux réunions.

Emplacement du siège de l'ITF

Sur la recommandation du Comité exécutif, le Congrès décide de maintenir le siège de l'ITF à Londres.

Comptes rendus des conférences des travailleuses des transports, des jeunes travailleuses et travailleurs des transports et des conférences de section

Mohammed Dauda Safiyanu, NUATE, Nigeria présente le compte rendu de la Conférence de la Section de l'aviation civile, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Dan Kask, ILWU Canada présente le compte rendu de la Conférence de la Section des dockers, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Jorge Alexandro Vargas, SOMU, Argentine présente le compte rendu de la Conférence de la Section de la pêche, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Cinthia Diaz, CPOFPCM, Argentine présente le compte rendu de la Conférence de la Section de la navigation intérieure, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Dorotea Zec, SUC, Croatie présente le compte rendu de la Conférence commune des gens de mer et des dockers, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Luciano Salomon, ASFA, Argentine présente le compte rendu de la Conférence de la Section des cheminots, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Justyna Matuszewska, UNITE, Grande-Bretagne présente le compte rendu de la Conférence de la Section des transports routiers, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Tomas Abrahamsson, SEKO, Suède présente le compte rendu de la Conférence de la Section des gens de mer, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

David Massiah, ABWU, Antigua-et-Barbuda présente le compte rendu de la Conférence de la Section des services touristiques, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Vincent Ombati, MWU, Kenya présente le compte rendu de la réunion du Comité des transports urbains, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Jasmin Labarda, AMOSUP, Philippines présente le compte rendu de la Conférence des travailleuses des transports, qui est **adopté** tel qu'il se présente.

Dorotea Zec, SUC, Croatie et **Julian Sosa, LA FRATERNIDAD, Argentine** présentent conjointement le compte rendu de la Conférence des jeunes travailleuses et travailleurs des transports, qui est **adopté** tel qu'il se présente.



Distinctions honorifiques

Dix individus se sont vus remettre une distinction honorifique de l'ITF en hommage à leur dévouement remarquable à la cause des travailleuses et travailleurs des transports au niveau international, la défense et la promotion de leurs intérêts, et la préservation des droits et libertés syndicales :

- Tomas Abrahamsson, SEKO, Suède
- Ann Anderson, CCWU, Guyana (à titre posthume)
- Øystein Aslaksen, NLF, Norvège
- Nick Bramley, NICH, Suisse
- Peter Kennedy, UNIFOR, Canada
- Bob McEllrath, ILWU, États-Unis
- Hanafi Rustandi, KPI, Indonésie (à titre posthume)
- Thomas Tay, SMOU, Singapour
- Steve Todd, RMT, Grande-Bretagne
- Asbjørn Wahl, Fagforbundet, Norvège

Clôture

Le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, invite tous les membres du personnel et tous les bénévoles locaux à le rejoindre sur l'estrade. Toutes les équipes de soutien sont félicitées, et un grand merci est adressé à l'équipe d'interprètes.

Mary Liew remercie toutes les personnes qui ont travaillé dur à l'organisation de ce Congrès.

Paddy Crumlin déclare clos le 44^e Congrès de l'ITF.

**RÉSOLUTIONS
ADOPTÉES
PAR LE
44^E CONGRÈS
DE L'ITF**

Résolution 1 : Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Prend acte que, pour vivre dans la dignité avec leur famille, les travailleuses et travailleurs doivent avoir des emplois décents.
2. Conscient que l'une des tactiques utilisées par les employeurs sans scrupules consiste à recruter des travailleuses/travailleurs occasionnels dans le cadre de contrats pour pourvoir de nouveaux postes ou remplacer les employés permanents, et que cette informalité augmente régulièrement.
3. Note la déclaration du 43^e Congrès qui présente l'organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports comme un « défi majeur » et propose de « mettre en œuvre un programme spécifique pour former les syndicats à des méthodologies d'organisation des travailleuses et travailleurs engagés dans des activités informelles de transport ».
4. Note les accomplissements très positifs du projet Organisation des transports informels de l'ITF et le succès du modèle d'organisation « syndicat-mentor », et félicite les cinq syndicats-mentors qui ont mené le projet : ATGWU (Ouganda), NCTU (Philippines), NETWON & ITWAN (Népal), SNTT (Colombie) et SYNATRA (Niger).
5. Note que les affiliés sont parvenus à créer des syndicats de masse de travailleuses et travailleurs informels des transports durant le projet ; voici quelques faits et chiffres à cet égard :
 - Plus de 100 000 travailleuses et travailleurs informels des transports nouvellement organisés au sein de syndicats affiliés à l'ITF parmi tous les syndicats participant à des projets.
 - Lancement de trois nouveaux syndicats représentant la main-d'œuvre informelle dans les transports.
 - Dirigeantes élues pour représenter les travailleuses informelles dans les comités de syndicats de transport nationaux de six pays.
 - Augmentation de plus de 300 % des adhésions syndicales féminines dans l'économie informelle des transports de six pays.
 - Nouveaux statuts et/ou procédures incluant la main-d'œuvre informelle adoptés par les syndicats de six pays.
 - Nouvelles stratégies d'organisation visant spécifiquement la main-d'œuvre informelle adoptées par 15 syndicats dans neuf pays.
 - Nouvelles conventions collectives couvrant la main-d'œuvre informelle des transports dans six pays.
 - Grandes victoires remportées par les travailleuses et travailleurs informels des transports contre les harcèlements policiers.
6. Soutient les revendications de la charte des travailleuses et travailleurs informels des transports, adoptée par les 16 syndicats affiliés à l'ITF qui ont participé à l'atelier d'évaluation de projet tenu le 28 juillet 2016 à Kampala (Ouganda).
7. Note l'importance de la contribution des travailleuses et travailleurs informels organisés dans les transports au succès de la campagne Nos transports publics, et notamment de l'introduction des systèmes de bus de transit rapide en Afrique.

8. Note l'impact de l'automatisation et de la numérisation sur le développement du travail informel et précaire dans le secteur des transports, et les possibilités de tirer des enseignements des stratégies d'organisation de la main-d'œuvre informelle et des compétences d'organisation des travailleuses et travailleurs de l'économie « collaborative » dans les transports, qui ont besoin de la protection des syndicats. Ce soutien est dans l'intérêt général de la survie des syndicats et de la solidarité syndicale.
 9. Note l'importance capitale de la durabilité et de l'autonomie des syndicats via la collecte et l'administration régulières, efficaces et responsables des cotisations syndicales.
 10. Demande à l'ITF ce qui suit :
 - Élaborer un programme de longue durée destiné à soutenir l'organisation syndicale parmi les travailleuses et travailleurs informels des transports et les autres travailleurs non-syndiqués, en s'appuyant sur l'expérience des syndicats-mentors et en élargissant les activités de manière à englober d'autres pays et régions.
 - Aider les affiliés à partager leurs expériences et à organiser les travailleurs non-syndiqués.
 - Développer le volet « Visibilité des femmes » du programme d'organisation de la main-d'œuvre informelle afin d'accroître les possibilités pour les travailleuses informelles d'obtenir des emplois plus qualifiés et sécurisés dans le transport, de même que les possibilités de représentation et d'accès à des postes de direction pour les travailleuses informelles, et enfin les initiatives pour combattre la violence et le harcèlement contre les femmes sur les lieux de travail dans les transports informels.
 - Renforcer la coopération entre et à l'intérieur des syndicats qui représentent les travailleuses et travailleurs de l'économie informelle et formelle, particulièrement ceux qui organisent dans le contexte de la numérisation et de l'automatisation.
- Reconnaître que le transport routier et les transports urbains ont été au centre de l'organisation de la main-d'œuvre informelle jusqu'à présent, et élargir le soutien offert afin d'inclure les travailleuses et travailleurs informels d'autres secteurs de transport et leurs chaînes d'approvisionnement, notamment la manutention portuaire, les chemins de fer, la logistique, la pêche et le tourisme.
 - Soutenir l'innovation dans la collecte, la protection et l'administration des cotisations syndicales pour renforcer la durabilité des syndicats de masse chez les travailleuses et travailleurs informels, en recourant notamment aux applications bancaires mobiles et aux logiciels de gestion des adhésions et de formation (« Projet Syndicats durables »).
 - Renforcer les capacités des syndicats à négocier la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle telle qu'adoptée dans la Recommandation n°204 de l'OIT.
 - Veiller à ce que les représentant-e-s des travailleuses et travailleurs informels des transports soient pleinement inclus dans l'élaboration des politiques de l'ITF et la représentation aux niveaux régional et mondial auprès des principales institutions concernées, notamment la Banque mondiale, l'OIT, le PNUD, etc.

Résolution 2 : Chaînes d'approvisionnement mondiales et commerce en ligne

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Le Réseau de la livraison mondiale ITF-UNI stimule la solidarité et l'échange d'informations entre syndicats représentant les personnels des plus grandes entreprises de livraison mondiale (DHL, FEDEX, GeoPost, Toll/Japan Post et UPS) depuis 1997. Ce Réseau lance des initiatives pour renforcer le pouvoir syndical et la solidarité entre les travailleuses et travailleurs de ces entreprises. Le Réseau est une réponse innovante de l'ITF aux changements majeurs qui interviennent dans les secteurs du transport de marchandises, de la livraison de colis et de la logistique au niveau mondial. L'ITF agit en partenariat avec UNI étant donné que les syndicats des postes et les employeurs de leurs membres sont d'importants acteurs de l'industrie. La coopération syndicale mondiale centrée sur ces grandes entreprises favorise les approches syndicales mondiales conjointes. Ces entreprises créent des systèmes de transport de marchandises intégrés qui fusionnent transports routier, aérien, ferroviaire, maritime et gestion de la chaîne d'approvisionnement.
2. Selon les prévisions, le commerce en ligne devrait voir sa valeur grimper à 315 milliards d'euros d'ici 2020 ; il connaît actuellement un taux de croissance annuel supérieur à 15 %. Le commerce en ligne mondial est dominé par un petit groupe de géants dont Amazon, JD.com et Alibaba. Comme ce groupe restreint détient de vastes quantités de données personnelles, il est plus difficile pour les entreprises de commerce en ligne plus petites de soutenir cette concurrence, situation qui accroît l'avantage concurrentiel de ces géants sur les magasins physiques traditionnels. Pour les acheteurs en ligne, les prix et la rapidité de livraison sont les facteurs les plus importants. Les géants du commerce en ligne élaborent donc des solutions logistiques externalisées, dont des contrats avec DHL, Fedex, Toll, UPS et les services postaux et, de plus en plus, des réseaux logistiques internes. Ce sont aujourd'hui des entreprises logistiques tout autant que des détaillants.
3. L'essor rapide du commerce en ligne va probablement se traduire par la création d'emplois supplémentaires dans les entrepôts ainsi que de chauffeurs-livreurs « du dernier kilomètre ». Mais nombre de ces emplois sont précaires (obtenus via des agences d'intérim, ou faux statut de travailleur indépendant, par exemple). Quant à l'expérimentation du recours aux applications sur smartphone pour obtenir des instructions sur le travail à effectuer, elle augmente également la précarité des emplois de chauffeur-livreur.
4. Depuis 2013, Amazon investit des milliards de dollars pour créer son propre réseau de livraison de marchandises et de colis. Aux États-Unis, l'entreprise a ainsi loué au moins 40 avions-cargos, acheté plus de 4 000 semi-remorques arborant la marque Amazon et testé des options de service de livraison « du dernier kilomètre », dont des contrats directs avec de petits transporteurs qui s'appuient sur des travailleurs indépendants, et la création d'Amazon Flex, un système de livraison basé sur une application, qui s'appuie lui aussi sur le faux travail indépendant. En outre, Amazon continue d'accroître son nombre immense de centres de préparation des commandes, de tri et de

distribution. En 2017, Amazon a annoncé un investissement d'1,5 milliard d'USD dans la reconversion d'un aéroport du Kentucky en nouveau hub de fret pour sa flotte d'avions, prévu pour accueillir 100 avions Prime et 2 700 employés à terme.

5. Forum unique offrant un éclairage multimodal sur les principaux acteurs mondiaux du secteur de la logistique, le Réseau de la livraison mondiale ITF-UNI est une réponse essentielle de l'ITF aux changements rapides qui interviennent dans le secteur mondial des transports. Le Réseau a inspiré de nouvelles approches en matière de syndicalisation, de négociation, d'organisation de campagnes, de développement de réseaux relationnels, de recherche et d'échange d'informations, d'éducation et de dialogue avec ces employeurs.

6. Ce 44^e Congrès décide par conséquent que l'ITF:

- Soutenir la mise en œuvre des stratégies du Réseau de la livraison mondiale en matière d'organisation syndicale, de communication, de recherche et de campagnes stratégiques en favorisant une coordination accrue entre les syndicats membres du Réseau dans un environnement logistique en mutation ;
- Convoquera, en coordination avec UNI, des réunions annuelles du Réseau de la livraison mondiale pour promouvoir la solidarité, les stratégies et l'échange d'informations entre syndicats organisant les personnels d'Amazon, DHL, FEDEX, GeoPost, Toll/Japan Post et UPS, et personnels des chaînes d'approvisionnement connexes ;
- Élaborera des programmes d'éducation qui aideront les affiliés de l'hémisphère sud à mettre en œuvre les stratégies du Réseau ;
- Encouragera la poursuite de la coopération entre les sections de l'ITF en soutien au Réseau de la livraison mondiale ;
- Veillera au bon déroulement de la coordination entre l'ITF et UNI pour ce Réseau et à la participation d'autres FSI s'il y a lieu ;
- Surveillera les évolutions constantes dans les domaines de l'informatique, des entrepôts, de la grande distribution, des chaînes d'approvisionnement et de la logistique et leur impact sur les travailleuses et travailleurs et les employeurs et ajustera le périmètre du Réseau en fonction de l'évolution de l'industrie.

Résolution 3 : Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Dans le monde entier, les conducteurs de véhicules commerciaux sont forcés de conduire de longues heures malgré la fatigue, de dépasser les limites de vitesse et de chargement, et de recourir à d'autres pratiques constituant des conditions de conduite dangereuses du fait de faibles taux de rémunération et d'autres mesures de réduction des coûts pratiquées par les « employeurs économiques » – clients, gouvernements et grandes entreprises de transport particulièrement influentes dans les chaînes d'approvisionnement. Bien que cette situation expose les conducteurs de véhicules commerciaux et tous les usagers de la route à des risques graves, ces employeurs économiques se dérobent à leurs responsabilités en raison de systèmes complexes de sous-traitance et d'un manque de réglementation en matière de responsabilité dans toute la chaîne d'approvisionnement.
2. En réponse à cette situation, un modèle visant à forcer les clients et les entreprises de transport tout au long des chaînes d'approvisionnement à garantir des niveaux de rémunération et des conditions de travail décentes et, du même coup, à soulager les chauffeurs routiers des pressions qu'ils subissent pour adopter des pratiques de conduite dangereuses et à réduire considérablement les accidents a été élaboré grâce à une collaboration entre universitaires, juristes, responsables politiques et syndicats ces vingt dernières années. Ce modèle, désigné sous le vocable de taux de rémunération garants de la sécurité, a été reconnu par l'OIT comme une bonne pratique pour améliorer la sécurité routière et garantir des emplois décentes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et est soutenu par les représentants de l'industrie, des employeurs, des gouvernements et des syndicats.
3. En outre, le modèle des taux de rémunération garants de la sécurité a été partiellement adopté dans la législation de pays comme l'Australie, la Corée du Sud et le Canada, et incorporé à des accords conclus avec des clients aux niveaux national et mondial. Tout récemment, en 2018, le Transport Workers' Union of Australia (TWU) et l'ITF ont signé un accord mondial avec la grande entreprise de transport Toll ; le TWU et le grand distributeur national Coles ont signé un ensemble de principes en matière de chaînes d'approvisionnement qui s'appliquent à l'Australie, et la Division Solidarité des chauffeurs routiers du Syndicat coréen des travailleurs des services et des transports publics (KPTU-TruckSol) a obtenu l'adoption par le Parlement sud-coréen d'un système de taux de rémunération garants de la sécurité limités. En Europe, l'ITF, l'ETF et leurs affiliés ont développé leurs activités d'organisation syndicale et leurs campagnes appelant les grands distributeurs à rendre des comptes à toutes les étapes des chaînes d'approvisionnement, et en faveur de

travail local selon des conditions de travail locales pour les chauffeurs transfrontaliers. Aux États-Unis, les Teamsters ont remporté des victoires décisives dans le port de Los Angeles et poursuivent leur combat pour défendre les droits des chauffeurs. En Argentine, les syndicats ont mené le combat pour pousser les autorités gouvernementales à promouvoir la justice sociale dans notre secteur.

4. Ces avancées forment la base nécessaire pour intensifier la lutte visant à obtenir la stipulation de taux de rémunération garants de la sécurité illimités dans la réglementation nationale et à imposer ce modèle comme norme internationale. En s'appuyant sur cette assise, le TWU et la KPTU-TruckSol ont l'intention d'intensifier les mouvements de grève et de protestation en Australie et en Corée du Sud au cours des deux ou trois prochaines années.
5. Prenant acte des opportunités offertes par les récentes victoires et les luttes nationales planifiées, l'ITF et ses affiliés s'engagent à mener une campagne mondiale sur les taux de rémunération garants de la sécurité pendant la prochaine période inter-Congrès, campagne qui comprendra les actions suivantes :
 - Organiser un Symposium sur les taux de rémunération garants de la sécurité dans la région Asie-Pacifique au cours de la prochaine période inter-Congrès.
 - Soutenir les combats pour obtenir une réglementation sur les taux de rémunération garants de la sécurité illimités et tenir les clients responsables en Australie, en Corée du Sud et dans d'autres pays grâce à des actions de solidarité dans les ambassades et des délégations de solidarité lors des grèves et actions de protestation d'envergure.
 - Continuer à soutenir la syndicalisation transfrontalière, les efforts pour obtenir « du travail local effectué selon des conditions locales » pour les chauffeurs transfrontaliers, de même que les pressions exercées sur les clients de premier plan en Europe.
 - S'employer à faire pression sur les chaînes d'approvisionnement influencées ou contrôlées par les gouvernements en tant qu'employeurs économiques, y compris par le biais des dépenses publiques et des marchés publics.
 - Soutien aux manifestations et autres actions à travers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Afrique.
 - Initiatives pour influencer les débats sur la sécurité dans le transport routier à l'OIT et une convention sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris grâce à la participation des affiliés concernés dans des réunions tripartites clés.
 - Poursuite des efforts pour tisser des relations et collaborer avec les employeurs du secteur des transports et d'autres parties prenantes favorables aux taux de rémunération garants de la sécurité en vue de l'adoption et de la mise en œuvre d'un tel système.
 - Affectation de moyens humains et financiers adéquats pour mener ces activités.

Résolution 4 : Rôle des Comités nationaux de coordination de l'ITF (CNC) et du Point de contact national (PCN)

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note que les Statuts de l'ITF encouragent les affiliés à instituer des Comités nationaux de coordination (CNC) pour discuter et coordonner l'activité de l'ITF (Article II, paragraphe 3d).
 2. Reconnaît que les Comités nationaux de coordination (CNC) ont pour but de rassembler des affiliés de l'ITF pour coordonner leur contribution collective à l'action de l'ITF et se soutenir mutuellement au niveau national.
 3. Reconnaît l'impact positif qu'ont eu les CNC sur l'adhésion des affiliés aux programmes de travail de l'ITF, la communication et les interactions entre affiliés, ainsi que sur le renforcement des différents syndicats affiliés.
 4. Demande aux affiliés, avec le concours des bureaux régionaux de l'ITF, d'instaurer ou de développer des CNC pour :
 - Négocier, développer et mettre en œuvre un plan de travail national contribuant à la stratégie mondiale et régionale de l'ITF ;
 - Contribuer à la mise en œuvre et au suivi de l'avancement des campagnes et projets de l'ITF ;
 - Suivre les adhésions de l'ITF dans leur pays, y compris le versement des cotisations d'affiliation, et définir des stratégies pour accroître les affiliations, notamment en faisant progresser les adhésions déclarées parmi les affiliés existants et en identifiant et en mobilisant des syndicats non affiliés ;
- Mobiliser une solidarité nationale et internationale le cas échéant ;
 - Partager les meilleures pratiques entre les syndicats nationaux ;
 - Encourager et aider les affiliés à développer des structures et activités mobilisant les femmes et les jeunes ;
 - Mettre au point des positions communes, quand cela s'avère possible, sur les enjeux nationaux, comme les questions politiques ou industrielles d'envergure nationale ;
 - Élaborer une coordination et des stratégies sectorielles nationales, si possible, pour contribuer au travail de l'ITF dans les multinationales, les hubs et les corridors, et les systèmes de transports publics intégrés dans les villes ;
 - Soumettre des nominations pour les fonctions élues de l'ITF ;
 - Faciliter la communication entre les affiliés nationaux et tenir le Secrétariat de l'ITF informé des activités du CNC et de toute autre évolution nationale importante.

5. Demande à chaque CNC, avec le concours du bureau régional de l'ITF, de :
 - Se réunir au moins une fois par an, mais plus fréquemment si nécessaire ;
 - Élire un(e) président(e) et un(e) secrétaire, l'une de ces deux personnes devant jouer le rôle de Point de contact national (PCN) pour chaque pays ;
 - Veiller à ce que les PCN communiquent, échangent des informations, identifient les défis communs à relever, partagent leurs expériences et coordonnent les programmes de travail avec les PCN des autres CNC ;
 - Veiller à ce que les informations recueillies par les PCN soient diffusées au niveau national parmi les syndicats participant au CNC et tout autre affilié dans ce pays ;
 - Veiller à ce que les femmes et les jeunes soient représentés en son sein ;
 - Inviter tous les syndicats affiliés à l'ITF à le rejoindre et à assister à ses réunions ;
 - Le cas échéant, inviter des syndicats non affiliés à assister à ses réunions ;
 - Communiquer avec les affiliés et le Secrétariat régional de l'ITF à propos de l'ordre du jour des réunions à venir ;
 - Tenir des registres de toutes ses réunions (y compris grands points de discussion, décisions prises et points d'action adoptés) aux fins de circulation et veiller à ce que tous les affiliés nationaux et le Secrétariat de l'ITF soient tenus informés ;
- Encourager tous les affiliés nationaux à veiller à ce que le Secrétariat de l'ITF dispose des informations les plus récentes sur le syndicat (chiffres d'adhésions, principaux titulaires de fonctions, coordonnées, etc.).
6. Demande aux Secrétariats régionaux de l'ITF de :
 - Fournir, si possible, un soutien logistique et opérationnel aux CNC lorsque cela leur est demandé ;
 - Désigner un membre du secrétariat régional pour assurer la liaison avec chaque CNC et son PCN ;
 - Aider le/la Président(e) et le/la Secrétaire du CNC à coordonner les réunions CNC ;
 - Fournir à chaque CNC des rapports d'avancement sur la mise en œuvre du programme de travail régional de l'ITF ;
 - Assister aux réunions CNC quand cela s'avère possible, et au moins une fois par an ;
 - Rattacher les travaux du CNC aux programmes de travail mondiaux et régionaux de l'ITF et de veiller au partage des informations.
 - Encourager la collaboration avec les Fédérations syndicales internationales (FSI) le cas échéant.

Résolution 5 : Promotion des politiques syndicales LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuels, trans, en questionnement et intersexes) dans les autres fédérations syndicales internationales

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Prenant acte que :

- L'ITF a, aux côtés de l'Internationale des services publics (ISP) et de l'Internationale de l'éducation (IE), participé activement à la promotion des droits des LGBTQI et instauré une tradition consistant à encourager les affiliés à lutter contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et à inviter les membres à travailler sur cette question ;
- Récemment, l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes (ILGA) a publié son rapport annuel, qui indique qu'en 2016, 75 pays dans le monde criminalisaient les relations entre personnes du même sexe et 13 d'entre eux utilisaient même la peine capitale pour imposer cette interdiction ;
- Bien que les chiffres exacts ne soient pas publiés, beaucoup de pays ont une législation insuffisante ou inadéquate pour prendre acte de la situation des personnes trans ou intersexes ;
- Même dans les pays qui ont mis en place une législation et des politiques anti-discrimination pour protéger les LGBTQI, des cas d'exclusion sociale,

de harcèlement et d'intimidation, des licenciements abusifs et d'autres incidents liés aux LGBTQI-phobies se produisent régulièrement ;

- Le principe selon lequel les syndicats ont un rôle à jouer pour protéger les personnes sur le marché du travail ou sur le lieu de travail contre la discrimination de quelque nature que ce soit garde toute sa pertinence ;

2. Décide de :

- Continuer à collaborer avec l'ISP et l'IE pour encourager les autres fédérations syndicales internationales (FSI) à intégrer la lutte contre la discrimination envers les LGBTQI dans leurs politiques ;
- Proposer et encourager la création d'un groupe de travail international conjoint inter-FSI, composé de syndicalistes travaillant à la défense des droits LGBTQI, afin de générer des idées d'actions et d'activités et de soutenir le personnel des FSI, en observant que les expériences du Forum LGBT ITF/IE/ISP peuvent être mises à profit pour réaliser ce travail.

Résolution 6 : Soutien à la paix dans la péninsule coréenne et en Asie de l'Est, et rôle des travailleuses et travailleurs des transports

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Les récents événements en Corée ont marqué le début d'une ère nouvelle, où il est désormais possible d'envisager la paix dans la péninsule coréenne et en Asie de l'Est. Après 70 ans de division et d'hostilité, les récents sommets entre les dirigeants de la Corée du Nord et du Sud et des États-Unis ont ouvert une nouvelle voie : celle de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et de l'instauration d'un régime de paix en Asie de l'Est. Le Congrès de l'ITF prend acte que ces avancées n'auraient pas été possibles sans les efforts des travailleuses et travailleurs et de toute la population de Corée et d'Asie de l'Est en faveur de la paix.
2. Toutefois, afin d'instaurer un régime de paix permanent, les récents accords conclus entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, et entre la Corée du Nord et les États-Unis, qui prévoient notamment la réduction des tensions militaires et l'établissement de relations pacifiques, doivent être mis en vigueur, et un traité de paix doit être signé pour mettre un terme à la guerre de Corée. La participation des travailleuses et travailleurs à ce processus doit être garantie.
3. L'accord entre la Corée du Nord et la Corée du Sud portant sur l'instauration de transports transfrontaliers avec comme point de départ l'organisation d'une cérémonie appelée à faire date pour marquer le raccordement des chemins de fer et des routes le long des côtes est et ouest d'ici à la fin de cette année, revêt une importance capitale pour les personnels des transports.
4. Les personnels des transports, et les cheminots en particulier, peuvent montrer la voie pour répondre aux opportunités et défis que représente ce moment historique en forgeant une vision collective pour la paix dans la région, basée sur la création du réseau ferroviaire d'Asie de l'Est en reliant les chemins de fer de la Corée du Sud et de la Corée du Nord. La création du réseau ferroviaire d'Asie de l'Est doit s'effectuer de manière à protéger les conditions de travail des personnels ainsi que les droits des usagers à un transport sûr, pratique et abordable.
5. À cette fin, l'ITF et ses affiliés prennent les décisions suivantes :
 - Soutenir le travail des affiliés de l'ITF pour la paix en Corée et en Asie de l'Est.
 - Soutenir les échanges entre les travailleuses et travailleurs des chemins de fer et d'autres modes de transport en Asie de l'Est et sur le continent eurasiatique dans l'objectif de forger une vision collective pour la paix et l'égalité s'appuyant sur la création d'un réseau ferroviaire intégré, sûr, abordable et respectueux des travailleuses et travailleurs en Asie de l'Est et sur le continent eurasiatique.

Résolution 7 : Sur le soutien aux syndicats des transports en Palestine

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Les syndicats des transports palestiniens exercent leurs activités dans des conditions difficiles, étant souvent confrontés à des restrictions de circulation majeures et imprévisibles frappant aussi bien les véhicules de transport de personnes que de marchandises.
 - Nous prenons note du soutien apporté par l'ITF aux syndicats des transports palestiniens pour mettre en œuvre les décisions du Congrès de Mexico de 2010 et du Congrès de Sofia de 2014, en lien avec le programme de soutien au syndicat des transports en Palestine, et mentionnerons notamment :
 - Le projet de soutien des chauffeurs routiers au terminal routier « back-to-back » (marchandises transférées dans un autre camion pour franchir la frontière) d'Irtah avec l'appui du syndicat canadien UNIFOR et de l'ITF.
 - Le projet d'organisation commencé en 2017 visant à accroître la syndicalisation dans tous les secteurs des transports avec le soutien du Syndicat suédois des transports/Union to Union et de l'ITF.
 - La volonté permanente de l'ITF et de ses affiliés de fournir une aide humanitaire à Gaza, comme celles déjà fournies à deux reprises, la coordination étant assurée par le bureau de l'ITF dans le monde arabe.
 - La visite d'une délégation de haut niveau de l'ITF en Palestine emmenée par le Président de l'ITF, Paddy Crumlin, et le Secrétaire général de l'ITF, Stephen Cotton, aux côtés d'autres responsables d'affiliés de l'ITF, lors de laquelle ils ont témoigné leur solidarité au syndicat des transports en Palestine.
 - Les visites de deux délégations de jeunes de l'ITF en Palestine accueillies par le syndicat des transports en Palestine, et l'amitié et la solidarité tissées entre les jeunes travailleuses et travailleurs palestiniens et les jeunes travailleuses et travailleurs de la mission de l'ITF.
2. Au Congrès de Singapour de 2018, nous demandons à l'ITF d'élaborer un plan quinquennal détaillé pour soutenir le Syndicat palestinien des travailleurs du transport avec les objectifs suivants :
 - Continuer de soutenir le projet d'Irtah ciblant les chauffeurs qui utilisent le terminal « back-to-back »
 - Soutenir le syndicat des transports, en association avec la centrale syndicale palestinienne PGFTU, dans sa démarche d'organisation des chauffeurs routiers dans d'autres terminaux « back-to-back » et d'autres grands terminaux/relais routiers en Palestine
 - Soutenir la campagne du syndicat des transports en Palestine pour remédier à l'impact négatif des activités de camionnage transfrontières illégales sur les emplois des chauffeurs routiers palestiniens

- Continuer de soutenir le projet Union to Union visant à développer l'influence du syndicat des transports dans tous les secteurs du transport terrestre, à l'aider à augmenter ses adhésions et à le rendre plus autonome financièrement
- Organiser une autre mission ITF de haut niveau en Palestine dans la prochaine période inter-congrès et encourager d'autres affiliés de l'ITF à conduire des missions
- Organiser d'autres missions de jeunes travailleuses et travailleurs en Palestine
- Examiner les moyens de soutien concret à mettre en œuvre pour appuyer la relance des activités du Syndicat des chauffeurs de Gaza
- Gérer un fonds de solidarité financé par l'ITF et ses syndicats affiliés pour soutenir le syndicat des transports en Palestine et ses membres et apporter une assistance dans le cadre d'autres projets si besoin.

Résolution 8 : Personnels des terminaux, des centres logistiques et des entrepôts fixes

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Considère que le secteur des entrepôts est « de la plus haute importance pour notre approche stratégique des chaînes d'approvisionnement » comme indiqué dans le document sur le thème du Congrès de l'ITF de 2018. Le secteur des entrepôts est à la pointe de l'automatisation des transports, de l'impact croissant du commerce en ligne et de l'avenir des transports internationaux.
2. Soutient la poursuite de l'engagement de l'ITF et de son Comité exécutif dans l'élargissement du périmètre de travail de l'ITF dans le secteur des entrepôts et la création d'un groupe de pilotage pour développer ce travail, initialement décidée en avril 2017.
3. Prend acte de la présence intersectionnelle des membres du secteur des entrepôts affiliés à l'ITF. Les membres employés dans les terminaux, les centres logistiques et les entrepôts fixes sont actuellement affiliés aux sections suivantes : maritime, de l'aviation civile et du transport intérieur.
4. Note les résultats de l'enquête auprès des syndicats affiliés à l'ITF réalisée en février-mars 2018, qui les interrogeait sur l'ampleur et le périmètre de leurs adhésions dans le secteur des entrepôts. Soixante-cinq affiliés ont répondu à l'enquête, et les affiliés participants représentent au moins 30 000 membres de ce groupe professionnel.
5. Encourage les affiliés n'ayant pas encore participé à l'enquête à le faire.
6. Demande à l'ITF d'instaurer un comité général pour les personnels des terminaux, des centres logistiques et des entrepôts fixes. Ce comité :
 - Sera ouvert à tous les affiliés qui représentent ces personnels ;
 - Se réunira tous les ans pour adopter un plan de travail de douze mois ;
 - Comprendra un(e) président(e), avec un siège au Comité exécutif, et deux vice-président-e-s.
 - Recevra des ressources dédiées, tant financières qu'humaines ; et
 - Établira un « point de contact » en vue d'une communication permanente avec le reste de l'ITF et les affiliés représentatifs.
7. Demande à l'ITF de mandater un Comité de pilotage pour les personnels des terminaux, des centres logistiques et des entrepôts fixes, chargé de la gestion de toutes les affaires en cours et de la mise en œuvre des plans de travail. Ce comité comprendra des représentant-e-s :
 - De chacune des régions de l'ITF (deux par région), nommé-e-s par les comités régionaux respectifs ;
 - De chacune des sections de l'ITF (un(e) par section, hors tourisme), du Comité des femmes et du Comité des jeunes, nommé-e-s par les Comités respectifs ;
 - Des participants de la base, comme il conviendra ;
 - Des projets prioritaires comportant des éléments importants relatifs aux entrepôts avec un(e) représentant(e) chacun, dans la mesure du possible ;
 - Des pays fondateurs et des syndicats impliqués dans ce travail. Cette règle expirera après la première période de Congrès ; et
 - Des organisations ou des personnes observatrices, en consultation avec les présidences.

Résolution 9 : Protestation et rejet – La Réforme du travail suscite de graves inquiétudes

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note l'augmentation spectaculaire du recours à l'interférence législative par les gouvernements du monde entier pour restreindre les droits syndicaux et de négociation collective des travailleuses et travailleurs et/ou pour les priver de ces droits.
2. Condamne les réformes régressives du droit du travail qui restreignent les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs ou les privent de ces droits.
3. La loi fédérale brésilienne 13.467/2017 du 13/07/2017, a supprimé des droits détenus par les travailleuses et travailleurs brésiliens, y compris des droits progressivement acquis et conquis au fil du temps. La fameuse Réforme du travail restreint encore le droit des travailleuses et travailleurs de se pourvoir devant les tribunaux compétents en matière de droit du travail en imposant des frais de justice dont le montant dépasse les moyens financiers de la classe ouvrière.
4. La Fédération nationale brésilienne des cheminots (FNTF), une fédération syndicale dont le siège est situé Avenida Passos, 91 - 9^e. Andar – Centro, Rio de Janeiro, RJ, Brésil, et qui agit au nom de ses syndicats affiliés, déclare par la présente ce qui suit :
5. Conformément à l'échéance fixée pour le 44^e Congrès de l'ITF de 2018, qui se tiendra à Singapour du 14 au 20 octobre 2018, la Fédération nationale brésilienne des cheminots présente une : Motion de protestation et de rejet.
6. Motifs : L'amendement constitutionnel 45 du 08/12/2004 a modifié l'article 114 de la Constitution de 1988, dont la clause 2 impose aux entreprises de consentir au règlement des conflits collectifs par décision de justice si elles rejettent la négociation collective. La loi n° 13.429/2017, dite Loi de l'externalisation, autorise l'externalisation de toutes les activités commerciales sans exception, exacerbant ainsi la précarité de l'emploi ; la loi fédérale 13.467/2017, la Réforme du travail, a modifié une centaine d'articles de la législation consolidée du travail (CLT), contrevenant ainsi à la Constitution brésilienne, et en particulier à l'article 7 de la Constitution, qui traite des droits des travailleuses et travailleurs urbains et ruraux.
7. Les conséquences préjudiciables pour les travailleuses et travailleurs : Une législation a été adoptée pour limiter l'accès des travailleuses et travailleurs à la justice avec l'approbation de l'amendement constitutionnel 45 du 08/12/04, qui a modifié l'article 114(2) de la Constitution brésilienne, stipulant que : « Si l'une ou l'autre partie rejette la négociation collective ou l'arbitrage, cette partie sera autorisée, d'un commun accord, à demander le règlement d'un conflit collectif de nature économique par décision de justice, le tribunal du travail pouvant résoudre le conflit sous réserve de respect des dispositions juridiques minimales et des dispositions contractuelles relatives à la protection de l'emploi convenues au préalable ».

8. Cet amendement confère aux employeurs un contrôle absolu en matière de négociation collective. Il les autorise en effet à refuser de négocier et, de manière aberrante, c'est seulement avec leur accord que les syndicats peuvent se pourvoir devant les tribunaux du travail afin d'obtenir le règlement des conflits collectifs. Or, jamais un employeur n'a accepté qu'un conflit collectif soit porté devant les tribunaux. Maintenant que la Réforme du travail a été adoptée par le Congrès national, pas même les dispositions minimales ne sont contraignantes dans les négociations, étant donné que l'effet juridique continu (« proactivité ») de clauses préexistantes a été éliminé, de même que la possibilité de négociations directes entre employeurs et employés concernant des conditions de travail spécifiques, temps de travail inclus.
9. La loi n° 13.429/2017 autorise l'externalisation illimitée, libre et exempte de toute réglementation de toutes les activités commerciales (activités de fin et moyens). Cette loi stipule que l'entreprise contractante a une responsabilité secondaire par opposition à une responsabilité conjointe et solidaire. Autrement dit, la travailleuse ou le travailleur ne peut intenter d'action en justice contre l'entreprise contractante qu'une fois la couverture de l'entreprise extérieure épuisée, ce qui prendra des années de procédures judiciaires, et fera subir des coûts imposés aux travailleuses et travailleurs qui veulent saisir les tribunaux.
10. La loi 13.467/2017, la Réforme du travail, a amendé la législation consolidée du travail (CLT), contraire à la Constitution brésilienne, et notamment à l'article 7, qui traite des droits des travailleuses et travailleurs urbains et ruraux, portant un préjudice immédiat aux travailleuses et travailleurs brésiliens toutes catégories confondues. Les amendements imposés ont nui aux syndicats, fédérations et confédérations en changeant les réglementations régissant le financement du système confédéral, tout en rendant l'accès aux tribunaux difficile pour les travailleuses et travailleurs du fait des frais prohibitifs qui leur sont imposés.
11. Le Tribunal fédéral suprême a été saisi de 5 recours directs en inconstitutionnalité et 13 longues années vont s'écouler avant qu'il ne statue. Par ailleurs, d'innombrables conflits collectifs ont été réputés clos sans qu'une décision sur le fond ait été prononcée, les entrepreneurs n'ayant pas accepté que les conflits soient portés devant les tribunaux. De plus, 20 recours directs en inconstitutionnalité contestent le statut constitutionnel de la Réforme du travail. En violation de la loi, la Réforme du travail adoptée sépare les syndicats de leur base et accentue encore le manque de protection des travailleuses et travailleurs en introduisant l'exigence d'une autorisation spéciale préalable pour obtenir le paiement des cotisations syndicales, un moyen de financement absolument essentiel à la pérennité des organisations syndicales brésiliennes.
12. Constate avec inquiétude que plusieurs dispositions de la loi 13.467/2017 contreviennent directement, entre autres, aux conventions n° 98 et 154 de l'OIT, qui ont été ratifiées par le Brésil en 1952 et 1992 respectivement.
13. Nous joignons à cette motion les textes législatifs créés ou amendés avec leurs motifs de manière à fournir des supports permettant une analyse approfondie de nos plaintes.

Conclusion :

14. Étant donné le préjudice patent et immédiat porté à nos travailleuses et travailleurs par l'introduction de la législation susmentionnée, la Fédération nationale des cheminots (FNTF) et ses affiliés exigent que cette motion de protestation et de rejet soit admise et approuvée et que, par le truchement du 44^e Congrès de l'ITF, elle soit soumise aux autorités brésiliennes recensées ci-dessous, qui ont l'obligation constitutionnelle de respecter la Constitution et la législation brésiliennes et de veiller à ce que celles-ci soient respectées par les tiers.

TRIBUNAL FÉDÉRAL SUPRÊME

Le Tribunal fédéral suprême est la plus haute instance du pouvoir judiciaire brésilien.

Adresse : Supremo Tribunal Federal, Praça dos Três Poderes, Brasília, DF – CEP 70175-900

CONGRÈS NATIONAL

Le Congrès national est le corps législatif fédéral brésilien élu comprenant la Chambre des Députés et le Sénat fédéral.

Adresse : Congresso Nacional, Praça dos Três Poderes, Brasília, DF – CEP 70160-900

FEDERAL GOVERNMENT & PALÁCIO DO PLANALTO [Résidence présidentielle]

Adresse : Governo Federal – Palácio do Planalto, Praça dos Três Poderes, Brasília, DF – CEP 70150-900

15. Demande à l'ITF de :

- prier le gouvernement brésilien de veiller à s'acquitter de ses obligations aux termes de la Constitution brésilienne ainsi que des conventions de l'OIT pertinentes en soumettant la loi 13.467/2017 à un examen approfondi par l'autorité compétente, en prévoyant la tenue d'une consultation tripartite appropriée, et en mettant en œuvre tous les amendements nécessaires pour faire en sorte que ces obligations internationales et constitutionnelles soient respectées ; et
- travailler de concert avec ses affiliés, la Confédération syndicale internationale, les autres fédérations syndicales internationales et les organisations non gouvernementales pertinentes pour défendre les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs au Brésil.

Résolution 10 : Opposition à l'offensive internationale et à l'embargo contre la République bolivarienne du Venezuela

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Considérant qu'il existe une offensive internationale systématique et un embargo économique et financier délibéré, au détriment du gouvernement démocratiquement élu de la République bolivarienne du Venezuela et de ses institutions, dont les organisations syndicales.
2. Que l'on promeut, par le biais des médias internationaux qui orchestrent une grande campagne en faveur des intérêts impérialistes et contre le peuple souverain de la République bolivarienne du Venezuela, des actions qui nuisent aux travailleuses et travailleurs et à leurs organisations représentatives.
3. Que le peuple vénézuélien, mû par l'inspiration de l'héritage du Commandant Chávez, a le droit à l'autonomie souveraine dans ses décisions politiques et économiques.
4. Que les difficultés économiques et sociales dégradant la qualité de vie du peuple vénézuélien ont été provoquées principalement par l'ingérence de certains gouvernements étrangers, avec l'imposition de mesures coercitives unilatérales et illégales et l'induction d'une guerre économique impitoyable, ayant pour objectif de faire le lit d'une intervention militaire étrangère.
5. Que les sanctions américaines empêchent le Venezuela d'acquérir des médicaments, de la nourriture et des biens de consommation courante et de première nécessité fabriqués à l'étranger, ce qui constitue une grave violation des droits humains, et cause décès et souffrances dans les familles vénézuéliennes.
6. Que la lutte du peuple vénézuélien et de ses organisations syndicales, face à cette agression permanente de la puissance impérialiste et de ses alliés, vise à préserver et renforcer le projet d'indépendance et de justice de Bolívar et Chávez, à grandir la Patrie dans le contexte d'une grande puissance latino-américaine.
7. Que ceci exige de resserrer nos liens, d'affûter nos consciences, de ne pas nous laisser séduire par leurs sirènes, de renforcer notre unité.
8. Que les travailleuses et travailleurs des transports du Venezuela ont pu créer une organisation nationale solide couvrant tous les secteurs du transport mais que l'embargo international pose un risque pour leurs emplois et l'avenir de leurs familles.
9. Nous décidons :
 - De soutenir la notion de nation souveraine, libre et indépendante de la République bolivarienne du Venezuela, ainsi que son droit à l'autodétermination en tant que peuple.
 - De rejeter toute forme d'intervention, qu'elle soit militaire, économique ou financière, nuisant au peuple de la République bolivarienne du Venezuela.
 - D'exiger la fin de l'embargo international illégal imposé, dont souffre le peuple de la République bolivarienne du Venezuela.
 - D'exprimer notre soutien au peuple de la République bolivarienne du Venezuela, et en particulier à ses travailleuses et travailleurs.

Résolution 11 : Menaces de peine de mort pour des routiers grévistes en Iran

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note que :

- a. La sécurité d'emploi des chauffeurs routiers iraniens est mise à mal, et 350 000 routiers ont vu le versement de leurs salaires reporté pendant des mois et font ainsi les frais d'une inflation galopante, quand ils ne sont pas concernés par ces deux phénomènes.
- b. En mai 2018, les chauffeurs-artisans de 160 villes, dans 25 provinces, se sont mis en grève pour protester contre les bas salaires, la flambée des coûts d'exploitation et la hausse des péages et autres taxes.
- c. Depuis le 22 septembre 2018, pour tenter de sensibiliser à leur sort, près d'un demi-million de chauffeurs, organisés de façon autonome, participent à des actions dans 290 villes de 31 provinces iraniennes. Ils appellent le gouvernement à entendre leurs revendications et à les autoriser à avoir leur mot à dire dans les décisions qui concernent leur travail.
- d. Durant les 16 premiers jours de la grève, plus de 200 routiers auraient été incarcérés pour leur participation à celle-ci.

2. Note en outre que :

- a. Les Syndicats mondiaux (Global Unions) n'ont cessé de dénoncer les violations des droits du travail en Iran via l'Organisation internationale du travail, dont l'Iran est un membre fondateur et membre du Conseil d'administration. En septembre de l'année dernière, les Syndicats mondiaux ont appelé l'OIT « à

intervenir d'urgence auprès des autorités et à exiger qu'il soit remédié aux violations des droits humains et syndicaux susmentionnés, comme y est tenu tout État membre de l'OIT ».

- b. L'ITF attend une réponse officielle du gouvernement iranien à ce sujet.

3. Condamne avec la plus grande vigueur l'article publié le 8 octobre par un média d'État, selon lequel un tribunal de la province de Qazvin a réclamé la peine de mort pour 17 des routiers interpellés au simple motif d'avoir pris part à la grève.

4. Appelle :

- a. Le gouvernement iranien à libérer les routiers incarcérés et à cesser immédiatement ses manœuvres d'intimidation des travailleurs, et à entendre les revendications des routiers qui ont été contraints de recourir à l'action revendicative en dernier ressort car ils se battent pour subvenir aux besoins de leur famille. Des solutions économiques doivent être trouvées.
- b. L'OIT à intervenir immédiatement auprès du gouvernement pour mettre un terme aux actions en justice, libérer les travailleurs innocents et amorcer un dialogue avec les représentants des travailleurs, en renforçant l'objectif de concrétiser des droits pour les syndicats iraniens indépendants.
- c. Les affiliés de l'ITF à exercer les pressions qui sont en leur pouvoir pour convaincre le gouvernement iranien de respecter les droits des travailleuses et travailleurs, notamment en écrivant aux autorités et en menant des campagnes stratégiques.

Résolution 12 : Défense de la liberté syndicale en Argentine

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Au vu des terribles persécutions infligées au mouvement syndical par le gouvernement argentin, nous nous permettons de soumettre la motion d'urgence ci-dessous pour qu'elle soit présentée au Congrès.
 2. Considérant que le peuple argentin affronte une crise économique difficile, conséquence des mauvais choix du gouvernement ayant engendré une inflation galopante néfaste au pouvoir d'achat et à la qualité de vie des travailleuses et travailleurs argentins.
 3. Exprimant sa consternation face à la répression et aux persécutions antisyndicales orchestrées par le gouvernement argentin, qui dévoie la justice de façon illégale et immorale. Nous n'avions plus vu de telles « interventions » depuis la fin du gouvernement militaire. Lors de ces « interventions », le gouvernement nomme des hommes de main pour s'approprier les ressources syndicales, s'arroger des salaires faramineux, enfreindre les statuts des syndicats et ainsi, tous les principes relatifs à la liberté syndicale énoncés dans les Conventions 87 et 98 de l'OIT. En plus d'être incarcérés illégalement, il est fréquent que les responsables syndicaux aient à attendre des années en prison avant d'être jugés.
 4. S'inquiétant que l'une des organisations les plus actives, la Federación Nacional de Camioneros, affiliée à l'ITF, et ses responsables Hugo et Pablo Moyano, soient directement pris pour cibles par le Président de la République.
 5. S'alarmant d'apprendre qu'une province argentine aurait lancé un mandat d'arrêt contre Pablo Moyano, manifestement à la demande du gouvernement, parce que la Federación de Camioneros refuse toute baisse des salaires. Ce mandat d'arrêt s'inscrit dans la ligne des agissements immoraux du gouvernement de répression de Mauricio Macri, qui fait l'objet d'innombrables plaintes.
6. Le 44^e Congrès mondial de l'ITF :
 - Condamne toute forme de violation de la liberté syndicale, dont les poursuites judiciaires à l'encontre de responsables syndicaux innocents qui, dans l'exercice de leurs fonctions, se refusent à trahir les principes de la classe ouvrière.
 - Condamne l'instauration, par le gouvernement argentin, d'un climat de terreur et de persécution antisyndicale, incarcérant les responsables syndicaux et dépouillant les travailleuses et travailleurs.
 - Demande à tous les affiliés de l'ITF de dénoncer les agissements immoraux et illégaux du gouvernement argentin, en exigeant le respect de l'État de droit, la fin de la répression antisyndicale et la libération des prisonniers politiques syndicaux, incarcérés sous couvert d'autres prétextes. La campagne de solidarité devrait prévoir, entre autres, d'écrire aux ambassades, au Président argentin et aux responsables politiques pour leur demander de prononcer un discours de soutien au Parlement, appelant la Commission européenne à prendre des mesures d'appui.
 - Exprime sa solidarité avec le mouvement syndical argentin en général, et avec la fédération des routiers et ses dirigeants Hugo et Pablo Moyano en particulier, dans ce combat pour la liberté syndicale.

Résolution 13 : Offensive sur la négociation collective par le biais de la législation sur la concurrence

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. La section maritime du syndicat espagnol Federación de Servicios a la Ciudadanía de CC.OO. dénonce les agissements de la Commission nationale des marchés et de la concurrence (CNMC), qui nuisent à la négociation collective entre syndicats et employeurs. Des sanctions disciplinaires ont été imposées par ses services, sous prétexte de faire respecter la libre concurrence entre les prestataires de services portuaires maritimes (dernière sanction contre les syndicats et les entreprises le 30 juillet 2018 dans le port de Vigo).
2. Le rôle que s'est arrogé la CNMC et la lecture qu'elle fait de la possibilité de remplacer les travailleuses et travailleurs en cas de changement d'entreprises prestataires de services portuaires entraînent l'arrêt des négociations collectives par crainte de nouvelles sanctions.
3. Voilà pourquoi nous demandons à tous les syndicats de l'ITF, réunis à Singapour, de :
 - Dénoncer les agissements de la CNMC,
 - Soutenir les travailleurs du secteur portuaire maritime dans leurs droits légitimes à la négociation collective

Résolution 14 : Yémen

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Considérant les souffrances de la population et des travailleuses et travailleurs du Yémen induites par le conflit.
2. Considérant les mesures prises par les forces de coalition pour contrôler et bloquer les aéroports et ports du Yémen.
3. Considérant que les travailleuses et travailleurs du secteur maritime et des transports font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir qu'au moins un minimum d'aide humanitaire, dont des vivres et des médicaments, parvienne aux personnes qui en ont besoin.
4. Considérant que des milliers de Yéménites, dont des femmes et des enfants, ont perdu la vie ou ont été blessés.
5. Nous, les affiliés de l'ITF au Yémen :
 - Saluons le soutien apporté par l'ITF aux travailleuses et travailleurs des transports du Yémen, et
 - Saluons le soutien de la communauté internationale, l'aide humanitaire et l'approvisionnement en vivres.
6. Nous appelons :
 - Le Congrès de l'ITF à mettre la pression sur la communauté internationale et les forces de coalition pour que les aéroports et ports soient ouverts à l'arrivée de l'aide humanitaire.
 - À l'ouverture de tous les ports et aéroports pour garantir la libre circulation de toutes les personnes au Yémen.
 - L'ITF à continuer de soutenir ses affiliés du Yémen.

Résolution 15 : Décès au travail

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Partout dans le monde, des personnes perdent la vie au travail du fait de l'absence totale de procédures de sécurité et mesures de précaution.
2. Depuis la date limite de soumission de motions au Congrès, on déplore le décès de deux dockers en Nouvelle-Zélande ; l'un à Auckland, et l'autre à Gisborne.
3. Cette problématique est intersectorielle, car la Section des transports routiers apprendra que le nombre de décès de routiers en Australie est également en hausse, le dernier accident mortel s'étant produit le 13 septembre 2018, et ayant coûté la vie à deux routiers.
4. Nous estimons que chaque personne a le droit de travailler en toute sécurité et de retrouver les siens au terme de sa journée de travail.
5. Le Congrès de l'ITF soutient pleinement cet appel en faveur de la sécurité au travail.
6. Nous exhortons le Congrès à soutenir le développement d'une stratégie mondiale visant à ce que des lois soient adoptées, si possible dans chaque pays, pour que les employeurs et chaînes d'approvisionnement jugés coupables de saper délibérément les conditions de sécurité soient condamnés à de lourdes amendes ou à des peines de prison.

Résolution 16 : Simplification des politiques mondiales en matière de visas pour les gens de mer

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Rappelant la Convention du travail maritime, 2006, qui énonce les droits des gens de mer à des conditions de travail décentes et fournit une protection globale des droits des gens de mer dans le monde entier ;
2. Conscient que les gens de mer sont couverts par les dispositions d'autres instruments de l'OIT, dont la convention n° 185 sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003, qui a introduit des éléments de sécurité modernes dans les pièces d'identité des gens de mer (PIM) pour contribuer à résoudre la question urgente du refus d'admission de gens de mer sur le territoire de pays où leur navire fait escale, aux fins de permissions à terre et de transit et transfert pour rejoindre des navires ou en changer ;
3. Prenant acte que les gens de mer sont un type unique de voyageurs et ont besoin d'une procédure souple et rapide de demande et de délivrance de visas pour leur permettre de se rendre au travail, de rentrer chez eux à l'achèvement de la période de service et de jouir de permissions à terre ;
4. Constatant que depuis maintenant plusieurs années, les gens de mer des pays fournisseurs de main-d'œuvre rencontrent des difficultés pratiques majeures pour ce qui est d'obtenir un visa pour entrer dans différents pays, y revenir, ou transiter par ceux-ci, y compris les États membres de l'espace Schengen, en raison de problèmes de procédure, de différences d'interprétation des règlements pouvant occasionner de graves difficultés administratives et opérationnelles aux gens de mer et à leurs employeurs ;
5. Déploie la situation actuelle, qu'il considère injuste ;
6. Exhorte de déployer tous les efforts pour simplifier la réglementation sur les visas de sorte que les gens de mer puissent rejoindre et quitter leur navire dans les ports du monde entier. Demande à tous les affiliés concernés de faire pression sur leurs administrations nationales et les organisations internationales chargées de la mise en œuvre de la convention n° 185 sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003. Ceci créera une option sans visa, et pour les gens de mer, une PIM reconnue internationalement. La PIM et une liste d'équipage valide devraient suffire pour transiter par les ports du monde entier.

Résolution 17 : Droits des gens de mer

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Se déclare favorable à une législation internationale contraignante pour les employeurs qui s'attache à promouvoir, protéger et améliorer les droits des gens de mer à une époque où l'automatisation et les technologies perturbatrices vont influencer de manière croissante sur les décisions et les opérations commerciales dans le transport maritime mondial.
2. Estime que la majorité des 1 640 000 marins dans le monde continue à toucher le salaire de base et à effectuer des périodes de service dans des conditions abusives, discriminatoires et préjudiciables pour la santé et la sécurité des gens de mer.
3. Estime que l'excédent de personnels d'exécution, qui devrait se maintenir dans un avenir prévisible, sera absorbé par le doublement attendu du commerce maritime mondial au cours des vingt prochaines années.
4. Décide de soutenir les réformes de la réglementation internationale qui viennent renforcer les droits exécutoires des gens de mer en matière d'emploi dans le transport maritime et qui protègent les niveaux d'emploi et la formation des effectifs maritimes mondiaux.
5. Demande à l'ITF d'établir un groupe de travail pour élaborer une stratégie, qui sera approuvée par le Comité de la Section des gens de mer, sur la façon de proposer des amendements au niveau intergouvernemental afin d'obtenir un amendement de la convention du travail maritime de l'OIT.
6. Les domaines clés à examiner comprennent le principe du salaire égal pour un travail égal pour les gens de mer, et l'amélioration des conditions d'emploi et des heures de travail actuellement permises dans le secteur.

Résolution 18 : La Méditerranée, mer de complaisance

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Prenant acte que la mer Méditerranée est une mer fermée située à la convergence de trois continents, qui réunit 24 pays et où coexistent de nombreux ports au trafic maritime élevé ;
2. Prenant également acte que nombre de navires qui circulent dans la zone de la mer Méditerranée ne répondent pas aux normes, ont plus de 30 ans, jaugent jusqu'à 6 000 tonneaux de jauge brute, sont mal entretenus et dangereux pour l'environnement ;
3. Sachant qu'en dehors des navires battant pavillon de complaisance (FOC), l'un des principaux problèmes est celui des navires qui battent certains pavillons non conformes aux exigences de l'OMI et nécessitent un contrôle constant par l'État du port (par exemple : Palaos, Togo, Sierra Leone, Îles Cook) ;
4. Constatant que, souvent, les gens de mer employés à bord de ces navires ne détiennent pas les certificats STCW nécessaires, leurs salaires sont irréguliers et très inférieurs au salaire minimum de l'OIT, et que dans de nombreux cas, ils travaillent sur des navires pendant plus de 12 mois sans possibilité de rapatriement, n'ayant pas de contrat d'engagement maritime en bonne et due forme et n'étant pas couverts par une convention collective nationale ou toute autre convention collective reconnue par l'ITF ;
5. Constatant par ailleurs que, sur ces navires, beaucoup de marins ne disposent pas de logement adéquat, de conditions d'hygiène satisfaisantes ni d'approvisionnement convenable en nourriture de qualité et en eau potable ;
6. Considérant que les gens de mer font souvent l'objet d'une criminalisation du fait qu'à leur insu ou sous la menace, ils participent au transport d'immigrants illégaux ou ces navires transportent des marchandises interdites et/ou non déclarées ;
7. Affirmant que ces faits ont été examinés à la réunion du corps d'inspecteurs de l'ITF tenue à Casablanca (Maroc) les 12 et 13 février 2018, où les participants ont exprimé leur unité et leur détermination à aider les marins arrivant dans la zone de la mer Méditerranée à se battre contre les conditions de travail et de vie non conformes aux normes, auxquelles sont confrontés les gens de mer.
8. Celle-ci demande à la Section des gens de mer de l'ITF, à la Section des dockers de l'ITF et aux délégués du Congrès de l'ITF de :
 - Soutenir la création d'un Comité maritime méditerranéen de l'ITF permanent ;
 - Conférer au Comité maritime méditerranéen de l'ITF les pouvoirs lui permettant de prendre toutes les mesures nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et de vie des marins dans la zone de la mer Méditerranée.

Résolution 19 : Offensive sur l'emploi des gens de mer norvégiens

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note avec grande inquiétude la récente proposition du gouvernement norvégien d'autoriser l'immatriculation de ferries de passagers au registre norvégien NIS et les conséquences néfastes de celle-ci, qui se traduiront par des pertes d'emploi pour les gens de mer norvégiens, une concurrence déloyale et un dumping social ;
2. Note également que cette proposition aura plus que probablement un effet domino sur l'ensemble du secteur des ferries en mer Baltique et en mer du Nord, avec d'alarmantes conséquences sociales pour des milliers de gens de mer et leurs proches ;
3. Note en outre qu'aucune analyse approfondie des conséquences de la proposition ci-dessus n'a été effectuée par le gouvernement norvégien ;
4. Note par ailleurs que le Premier ministre norvégien a affirmé devant le parlement le 10 octobre 2018 qu'aucune perte d'emploi ne serait à déplorer parmi les gens de mer car les personnels de restauration à bord des ferries ne sont pas des gens de mer ; ceci est contraire à la MLC, qui a été ratifiée par la Norvège ;
5. Exhorte le gouvernement à retirer la proposition ci-dessus et à s'engager dans un dialogue constructif avec les partenaires sociaux maritimes quant à la voie à suivre pour les ferries norvégiens.

Résolution 20 : Protection des droits des jeunes gens de mer et dockers

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Prend acte que les jeunes travailleuses et travailleurs des transports sont les dirigeants actuels et futurs de l'ITF ;
2. Prend acte des progrès réalisés par rapport à l'objectif d'augmentation de la participation des jeunes travailleuses et travailleurs des transports à l'œuvre de l'ITF ;
3. Souligne que les jeunes travailleuses et travailleurs ont besoin que les syndicats soutiennent la lutte en faveur d'un travail sûr et décent ;
4. Note que la création de structures adaptées aux jeunes travailleuses et travailleurs des transports dans les régions serait importante et bénéfique pour traiter les inquiétudes quant à la protection des droits des jeunes gens de mer et dockers ;
5. Demande de promouvoir des relations étroites entre syndicats affiliés dans leurs efforts pour mettre en place des réseaux professionnels, et négocier des plateformes et des projets communs afin de garantir l'égalité des droits et des conditions de travail pour les jeunes gens de mer et personnels portuaires durant leur premier emploi à bord ;
6. Demande de promouvoir la formation et le développement à bord, dans les ports et dans les écoles et universités maritimes ; de soutenir et de favoriser l'instauration et le développement de structures éducatives et de formation pour les gens de mer et les personnels portuaires en étroite collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) ; et d'encourager la mise en œuvre efficace des instruments et des matériels de formation de l'OIT ;
7. Demande de promouvoir le traitement équitable des jeunes gens de mer, la qualité de leurs conditions de travail et la protection de leur salaire minimum et de leurs droits sur tous les navires, quel que soit le pavillon ;
8. Demande de faire en sorte que tous les jeunes gens de mer et dockers indépendamment du genre, de la nationalité, de la race ou de la couleur de peau, de l'âge, de l'orientation sexuelle, d'un handicap ou des convictions soient protégés de l'exploitation par leurs employeurs et des personnes qui agissent en leur nom ;
9. Demande à l'ITF d'encourager tous les affiliés à créer des structures pour les jeunes afin d'augmenter les activités visant les jeunes travailleuses et travailleurs des transports ;
10. Demande à l'ITF d'assurer la coordination avec ses affiliés pour soutenir l'organisation par les jeunes travailleuses et travailleurs des transports d'activités et se concentrer sur l'organisation des jeunes travailleuses et travailleurs des transports dans tous les syndicats affiliés selon une démarche plus structurée ;
11. Demande de poursuivre le mappage des statistiques sur les effectifs syndicaux se rapportant aux jeunes travailleuses et travailleurs des transports et développer le réseau mondial des jeunes travailleuses et travailleurs des transports ;
12. Demande d'assurer le lien crucial entre le travail effectué via le siège de l'ITF et le travail prioritaire régional et appuyer la participation des jeunes travailleuses et travailleurs des transports au niveau régional.

Résolution 21 : Campagne dans le secteur des croisières fluviales 2.0

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Rappelant les résolutions du Congrès de l'ITF de 2014 relatives aux leviers stratégiques.
2. Notant avec une vive préoccupation que le secteur des croisières fluviales emploie quelque 50 000 personnes qui n'ont bénéficié d'aucune amélioration de leurs conditions de travail et de vie à bord. De nombreuses inspections coordonnées effectuées par la police fluviale, les autorités financières ainsi que les autorités compétentes en matière de travail en Europe ont établi l'existence de pratiques qui s'apparentent au crime organisé et à la traite des êtres humains.
3. Sachant que beaucoup de croisiéristes fluviaux changent de tactique et externalisent leurs services d'hôtellerie-restauration, qu'ils confient à des prestataires implantés dans des pays proposant les régimes fiscaux et de sécurité sociale les plus avantageux pour eux.
4. Notant l'interconnexion croissante entre le secteur des croisières maritimes et celui des croisières fluviales pour ce qui concerne la propriété, les opérateurs et les fournisseurs de main-d'œuvre.
5. Sachant par ailleurs que
 - Malgré les efforts considérables des affiliés concernés et le soutien financier et logistique inestimable apporté par l'ITF ces 10 dernières années, les progrès et résultats enregistrés restent limités.
 - Une évaluation approfondie réalisée par le Groupe de pilotage des campagnes a identifié ce secteur particulier comme étant difficile à organiser du fait de son caractère saisonnier et de l'incertitude qui règne quant à la réglementation applicable.
 - C'est en outre un secteur où les responsabilités syndicales sont floues du fait d'un manque de transparence en son sein : propriétaires, opérateurs, sociétés de manning ou entreprises de travail maritime et affréteurs interviennent à différents niveaux.
 - Les syndicats affiliés se sont continuellement efforcés d'attirer l'attention des autorités nationales et locales et autres intéressés sur la situation dramatique qui prévaut dans le secteur.
6. Rappelant l'importante attention médiatique accordée au secteur lors des événements relatifs aux croisières fluviales organisés en Europe et les effets positifs d'une coopération structurée de qualité avec Aquapol, la fédération européenne de polices fluviales qui joue un rôle de premier plan pour garantir l'efficacité des contrôles et inspections transfrontières et impliquant de nombreuses autorités différentes.

7. Faisant état de l'engagement écrit explicite renouvelé des affiliés européens soucieux d'investir temps et moyens considérables en vue de contribuer à la réussite de cette campagne, comme par exemple en organisant des visites à bord des bateaux, en participant activement à la campagne ITF/ETF relative aux croisières fluviales et en aidant les membres d'équipage à résoudre leurs problèmes grâce à une coopération internationale coordonnée.
8. Faisant également état de l'élaboration d'une base de données dédiée afin d'enregistrer toutes les activités intermédiaires, ainsi que de la publication de brochures et de prospectus qui sont distribués à de très nombreux passagers.
9. Soulignant la nécessité de continuer à sensibiliser l'opinion publique à la précarité d'un grand nombre des travailleuses et travailleurs de l'hôtellerie-restauration employés dans le secteur, de manière à renforcer les soutiens.
10. Poursuivant une communication et des relations constructives avec IG River Cruise et l'organisation patronale concernée (EBU) en vue de l'établissement de normes minimales et d'une amélioration globale de la qualité du secteur et de son image.
11. Demande à l'ITF de continuer à soutenir cette campagne en aidant à identifier les bonnes priorités, en favorisant l'implication des affiliés et en fournissant un concours financier et logistique.

Résolution 22 : Amélioration des normes internationales et régionales de travail, de bien-être et de sécurité pour les équipages de la navigation intérieure dans les pays en développement

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Rappelant les résolutions adoptées aux Congrès de l'ITF de 2010 et de 2014 sur la nécessité de normes internationales du travail pour les travailleuses et travailleurs de la navigation intérieure dans le monde ;
2. Notant que, pour la seule Asie, le secteur de la navigation intérieure représente plus de 290 000 km de voies navigables sur lesquelles sont transportés plus d'un milliard de tonnes de marchandises et 560 millions de passagers chaque année. La flotte régionale de transport fluvial comprend plus de 450 000 bateaux, soit une capacité totale de charge de 40 millions de tonnes. Si le nombre total de travailleuses et travailleurs qui y sont employés n'est pas connu, au Bangladesh, par exemple, on recense au moins 4,6 millions de travailleuses et travailleurs employés dans un réseau de plus de 6 500 km de voies navigables intérieures.
3. Prenant acte de l'importance des voies navigables internationales comme mode de transport durable tant pour les marchandises que pour les personnes ;
4. Notant les liens étroits qui existent entre le transport maritime et la navigation intérieure et l'interconnexion entre les deux secteurs au sein de la chaîne d'approvisionnement des transports ;
5. Notant que le nombre d'accidents mortels dans le secteur de la navigation intérieure dans les pays en développement dépasse très largement les accidents en mer et que des mesures urgentes doivent être prises pour réduire les pertes de vies humaines dans la navigation fluviale ;
6. Notant que l'entretien permanent des voies navigables par des personnels qualifiés est indispensable à leur viabilité commerciale future ;
7. Prenant en compte l'absence de normes de travail, de bien-être et de sécurité appropriées pour les équipages de la navigation intérieure dans les pays en développement ;

8. Demande à l'ITF de continuer à soutenir les activités des affiliés de la Section de la navigation intérieure de l'ITF dans les pays en développement, particulièrement en Asie/Asie du Sud, afin d'améliorer les structures de bien-être et les mettre en œuvre de façon adéquate, et faire en sorte que les équipages de la navigation intérieure bénéficient de conditions de travail décentes.
9. Demande au Comité exécutif de l'ITF et à la Section de la navigation intérieure de l'ITF de maintenir la pression exercée sur l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation maritime internationale (OMI) et d'autres organismes, s'agissant de :
 - l'instauration de normes internationales pour les travailleuses et travailleurs de la navigation intérieure ;
 - ou la révision et la promotion des normes existantes.
10. Ces normes devront au minimum traiter les aspects suivants :
 - Sécurité sociale et salaire minimum pour les travailleuses et travailleurs de la navigation intérieure ;
 - Sécurité et sûreté ;
 - Niveaux d'effectifs et temps de travail ;
 - Formation et qualification.

Résolution 23 : Améliorer l'efficacité du travail de la Section de la navigation intérieure

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Rappelant les décisions des récents Congrès de l'ITF et l'adoption de programmes de travail et de résolutions sur divers thèmes se rapportant à la navigation intérieure ;
2. Notant que des thèmes déterminants comme la santé et la sécurité, la formation, le temps de travail, les nouvelles technologies, les niveaux d'effectifs, la prévention des accidents, ainsi que la réglementation visant les travailleuses et travailleurs transfrontaliers, fédèrent les travailleuses et travailleurs de tous les continents ;
3. Notant que l'industrie joue un rôle clé dans la chaîne logistique internationale ; on citera par exemple à cet égard le canal de Panama, les remorqueurs portuaires, les corridors fluviaux et lacustres comme le Gange/Padma, le Rhin, le Paraguay/Paraná, et l'Amérique du Nord ;
4. Notant l'attention accrue accordée par les gouvernements au transport par voie navigable comme alternative durable, moins nocive pour l'environnement par rapport à d'autres formes de transport de marchandises ;
5. Notant l'essor des ferries en tant que partie intégrante des transports publics urbains ;
6. Notant l'internationalisation du secteur des croisières fluviales et le rôle croissant d'entreprises de tout premier plan ;
7. Prenant en compte le manque de normes internationales de l'OIT, l'absence d'organisme réglementaire international et le manque de comités sociaux dans les Commissions fluviales émergentes ;
8. Demande un renforcement et une amélioration du travail de la Section ;
9. Décide de créer un Comité directeur de section conformément aux Statuts de l'ITF. Ce Comité devra se réunir régulièrement et refléter dans sa composition les divers intérêts régionaux et aspects sous-sectoriels du secteur de la navigation intérieure.

Résolution 24 : Remorqueurs

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Notant que les affiliés de l'ITF déclarent leurs membres travaillant à bord de remorqueurs dans trois sections différentes de l'ITF selon la structure et/ou les statuts de leur syndicat : gens de mer, dockers et navigation intérieure.
2. S'inquiète de ce que, ces dernières années, les conditions de travail des équipages de remorqueurs employés dans des entreprises opérant au niveau mondial ont été soumises à des attaques croissantes.
3. Est conscient des pressions constantes exercées par plusieurs entreprises de remorquage mondiales en vue de changer le modèle d'emploi, en s'éloignant de la relation « employé / employeur » traditionnelle pour s'orienter vers un modèle de « partenariat commercial » qui porte atteinte aux conditions de travail s'appliquant normalement aux équipages et sape ainsi les principes fondamentaux du travail décent et de la sécurité de l'emploi.
4. Demande à l'ITF d'élaborer une stratégie mondiale d'organisation syndicale pour le secteur des remorqueurs afin de protéger et d'améliorer les droits des équipages.
5. Demande instamment au Comité d'action contre les pratiques déloyales de créer un « Groupe de travail sur les remorqueurs » en cohérence avec les autres groupes de travail créés par le Comité FPC afin de coordonner la stratégie d'organisation du secteur des remorqueurs et d'examiner les défis à relever par le secteur, comme les modèles d'emploi et l'introduction des nouvelles technologies.

Résolution 25 : Pêche

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Les marins pêcheurs d'Afrique de l'Ouest, Ivoiriens, Sénégalais, Ghanéens et les marins pêcheurs de l'Océan Indien, Seychellois, Mauriciens et Malgaches et autres sont unis aujourd'hui pour que cessent les écarts de salaires entre l'Est et l'Ouest du continent africain.
2. Les travailleurs de la mer sont fatigués et usés d'être mis en concurrence alors que leurs États profitent de contres-parties financières de la part des armateurs thoniers.
3. L'embarquement de marins pêcheurs nationaux n'est pas une caution pour alimenter le dumping salarial entre travailleurs.
4. Les armateurs français tout comme les armateurs espagnols utilisent une main d'œuvre qualifiée sans en payer le prix.
5. De chaque côté de l'Afrique, les marins pêcheurs demandent l'instauration d'une convention collective pour ces marins africains.
6. Les travailleurs de la mer souhaitent que l'ITF, soutiennent cette demande et les aident de toute leur puissance pour que l'engagement d'une négociation soit signé au niveau international.
7. Les marins pêcheurs souhaitent également que les membres ITF s'engagent pour obtenir cette juste revendication.

Résolution 26 : L'ITF réitère son soutien sans réserve à l'IAM pour sa campagne de syndicalisation chez Delta Air Lines

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Prenant acte que Delta Air Lines est l'une des plus grandes compagnies aériennes mondiales ;
2. Prenant acte que Delta Air Lines est le plus grand transporteur mondial hostile aux syndicats ;
3. Prenant acte que tous les membres du personnel de Delta Air Lines ont le droit humain fondamental d'adhérer à un syndicat ;
4. Prenant acte que, chaque jour où on empêche des membres du personnel de Delta d'adhérer à un syndicat, ils en souffrent, comme tous les personnels des compagnies aériennes à travers le monde ;
5. Prenant acte qu'une campagne mondiale coordonnée par l'ITF est le meilleur moyen de faire en sorte que les personnels de Delta puissent exercer leur droit de fonder un syndicat ;
6. Notant que l'International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAM) poursuit sa campagne de syndicalisation des personnels navigants commerciaux et des personnels au sol de Delta ;
7. Notant que la campagne spécifique de l'IAM visant les personnels navigants commerciaux de Delta Air Lines a atteint un stade critique et que l'AFL-CIO a donné à l'IAM compétence exclusive pour mener cette campagne ;
8. Décide que l'ITF et ses affiliés apporteront un soutien sans réserve à l'IAM dans sa démarche de syndicalisation des personnels de Delta Air Lines ;
9. Décide que l'ITF et ses affiliés coordonneront les efforts pour aider l'IAM à assurer la représentation syndicale des personnels non syndiqués de Delta Air Lines ; et
10. Décide que le Secrétariat de l'ITF poursuivra son étroite collaboration avec l'IAM pour rendre justice et dignité aux personnels de Delta Air Lines.

Résolution 27 : Des chemins de fer sûrs et accessibles

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Réitère sa position en faveur de la propriété publique des chemins de fer ;
2. Demande au prochain Comité exécutif de faire campagne en faveur de la sécurité et de l'accessibilité des chemins de fer, de s'opposer à la généralisation du système DOO (Driver Only Operation), où le conducteur est le seul membre du personnel à bord, et de défendre le rôle opérationnel, critique pour la sécurité, des agents de contrôle/chefs de train ;
3. Considère que le système DOO est une méthode d'exploitation ferroviaire moins sûre ;
4. Décide de maximiser le soutien offert aux agents de contrôle/chefs de train et autres cheminots qui se mobilisent et demande au Comité exécutif de faire campagne pour garantir la présence d'un agent de contrôle/chef de train à bord de tous les trains ;
5. Condamne catégoriquement les gouvernements qui ont soutenu les opérateurs ferroviaires privés dans leur décision d'adopter le système DOO ;
6. Considère que non seulement la présence garantie d'un agent de contrôle/chef de train dans tous les trains permet de préserver la sécurité et la sûreté et la prestation de services, mais elle est également essentielle pour l'accès à bord des personnes handicapées et des personnes âgées ;
7. Se réjouit de la position en faveur d'un réseau ferroviaire accessible adoptée par les militants et les organisations de défense des droits des personnes handicapées et des retraités, outre les groupes représentant les voyageurs, et décide de poursuivre la campagne à leurs côtés à l'avenir, afin de sensibiliser davantage l'opinion publique à la nécessité d'un réseau ferroviaire sûr, accessible à tous et exploité dans le cadre du secteur public et dans l'intérêt public.

Résolution 28 : Transdev

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Le Congrès condamne les récentes mesures prises par l'opérateur mondial Transdev, qui tente actuellement d'imposer des conditions de travail et de rémunération inéquitables aux chauffeurs de bus TWU en Australie-Occidentale.
2. Le Congrès souligne que les chauffeurs de bus du réseau de transports publics jouent un rôle essentiel et important dans la vie locale. Ils se voient confier au quotidien la sécurité d'un grand nombre de personnes parmi les plus vulnérables. Les offensives lancées sur les personnels constituent donc une grande menace pour la sécurité de tous les passagers et usagers de la route.
3. Le Congrès soutient les centaines de chauffeurs de bus d'Australie-Occidentale actuellement en grève pour riposter contre les pratiques insistantes de Transdev que sont les bas salaires, l'épuisement au travail, les emplois précaires et les contrats de 20 heures. La société tente de presser ses chauffeurs de bus dévoués comme des citrons, et son attitude en Australie-Occidentale est à rapprocher de conflits similaires dans les provinces de Victoria et de Nouvelle-Galles du Sud.
4. Cependant, la réputation et le comportement de Transdev dépassent les frontières australiennes et doivent être vivement condamnés. La société a enregistré des bénéfices de plus de 10 milliards de dollars cette année, mais la RATP Dev-Transdev continue de supprimer des droits aux travailleuses et travailleurs et de négliger la sécurité. De récents conflits en Corée du Sud (KPTU) et en Nouvelle-Zélande (RMTUNZ) montrent combien il est important que les syndicats fassent front ensemble, et le Congrès exprime sa solidarité avec la campagne du KPTU pour la municipalisation de la Ligne 9 du métro de Séoul, et condamne les menaces de poursuites judiciaires proférées par la RATP Dev- Transdev.
5. Le Congrès estime qu'il faut mettre la pression sur les employeurs économiques, qui sont souvent des gouvernements quand il s'agit de transports publics, pour qu'ils refusent de s'associer à des entreprises tirant les conditions de travail vers le bas.
6. Le Congrès soutient les syndicats du monde entier qui se battent contre Transdev, et félicite les membres du TWU d'Australie-Occidentale pour leur combat.

Progression des motions présentées au 44^e Congrès de l'ITF

Motion n°	Titre	Examinée par	Résultat	Résolution n°	Notes
1	Campagne dans le secteur des croisières fluviales 2.0	Conférence de la Section de la navigation intérieure	Adoptée telle que présentée	21	
2	Coopération de l'ITF avec les syndicats des transports et leurs associations dans la région de la CEI		Retirée	s/o	
3	Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports		Voir Composite 1	s/o	Combinée avec Motion 5
4	Égalité et unité chez les affiliés		Retirée	s/o	
5	Responsabilité d'organiser les non-syndiqués incombant aux affiliés existants de l'ITF		Voir Composite 1	s/o	Combinée avec Motion 3
6	Identification d'un Point de contact national par les différents comités nationaux de coordination des affiliés de l'ITF		Voir Composite 2	s/o	Combinée avec Motion 27
7	Simplification des politiques mondiales en matière de visas pour les gens de mer	Conférence de la Section des gens de mer	Adoptée telle que modifiée	16	Se référer au 2 nd Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 5)
8	Promotion des politiques syndicales LGBTQI dans les autres fédérations syndicales internationales	Plénière	Adoptée telle que présentée	5	
9	Protéger les droits des gens de mer – Promouvoir la solidarité mondiale – Veiller à une mise en œuvre efficace de la Politique de Mexico	Conférence de la Section des gens de mer	Retirée	s/o	Se référer au compte rendu de la Conférence de la Section des gens de mer
10	Des chemins de fer sûrs et accessibles	Conférence de la Section des cheminots	Adoptée telle que présentée	27	
11	Droits des gens de mer	Conférence de la Section des gens de mer	Adoptée telle que modifiée	17	Se référer au 1 ^{er} Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 1)

Motion n°	Titre	Examinée par	Résultat	Résolution n°	Notes
12	Amélioration des normes internationales et régionales de travail, de bien-être et de sécurité pour les équipages de la navigation intérieure dans les pays en développement	Conférence de la Section de la navigation intérieure	Adoptée telle que modifiée	22	Se référer au 2 nd Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 5)
13	L'ITF réitère son soutien sans réserve à l'IAM pour sa campagne de syndicalisation chez Delta Air Lines	Conférence de la Section de l'aviation civile	Adoptée telle que modifiée	26	Se référer au 2 nd Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 5)
14	Motion CGT au Congrès de l'ITF	Conférence commune des gens de mer et dockers	Motion abandonnée faute de soutien	s/o	Se référer au compte rendu de la Conférence commune des gens de mer et des dockers
15	Construire une convergence revendicative	Conférence de la Section des cheminots	Renvoyée à la prochaine réunion du Comité directeur de la Section des cheminots	s/o	Se référer au compte rendu de la Conférence de la Section des cheminots
16	La Méditerranée, mer de complaisance	- Conférence de la Section des gens de mer - Conférence de la Section des dockers - Conférence commune des gens de mer et dockers	Adoptée telle que présentée	18	
17	Promotion des relations bilatérales grâce aux interactions des syndicats nationaux dans le but de représenter les intérêts des membres syndiqués	Conférence de la Section des gens de mer	Retirée	s/o	Se référer au compte rendu de la Conférence de la Section des gens de mer

Motion n°	Titre	Examinée par	Résultat	Résolution n°	Notes
18	Protection des droits des jeunes gens de mer et dockers	- Conférence commune des gens de mer et dockers - Conférence des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Adoptée telle que présentée	20	
19	Soutien à la paix dans la péninsule coréenne et en Asie de l'Est, et rôle des travailleuses et travailleurs des transports	Plénière	Adoptée telle que modifiée	6	Se référer au 1 ^{er} Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 1)
20	Améliorer l'efficacité du travail de la Section de la navigation intérieure	Conférence de la Section de la navigation intérieure	Adoptée telle que présentée	23	
21	Sur le cabotage	Conférence de la Section des gens de mer	Retirée	s/o	Se référer au compte rendu de la Conférence de la Section des gens de mer
22	Chaînes d'approvisionnement mondiales et commerce en ligne	Plénière	Adoptée telle que présentée	2	
23	Sur le soutien aux syndicats des transports en Palestine	Plénière	Adoptée telle que présentée	7	
24	Remorqueurs	Conférence de la Section de la navigation intérieure	Adoptée telle que modifiée	24	Se référer au 2 nd Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 5)
25	Renforcer les réseaux de communication		Retirée	s/o	
26	Pêche	Pêche	Adoptée telle que présentée	25	
27	Rôle des Comités nationaux de coordination de l'ITF		Voir Composite 2	s/o	Combinée avec Motion 6
28	Personnels des terminaux, des centres logistiques et des entrepôts fixes	Plénière	Adoptée telle que présentée	8	
29	Protestation et rejet – La Réforme du travail suscite de graves inquiétudes	Plénière	Adoptée telle que modifiée	9	Se référer au 1 ^{er} Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 1)

Motion n°	Titre	Examinée par	Résultat	Résolution n°	Notes
30	Sur le travail de renforcement du pouvoir syndical dans la région (Panama)		Retirée	s/o	
31	Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients	- Plénière - Conférence de la Section des transports routiers	Adoptée telle que modifiée	3	Se référer au 2 nd Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 5)
32	Mesures en soutien à la navigation maritime nationale	Conférence de la Section des gens de mer	Renvoyée à la prochaine Conférence de la Section des gens de mer	s/o	Se référer au compte rendu de la Conférence de la Section des gens de mer
Compo-site 1	Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports	- Plénière - Comité des transports urbains - Conférence des travailleuses des transports	Adoptée telle que présentée	1	Se référer au 1 ^{er} Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 1)
Compo-site 2	Rôle des Comités nationaux de coordination de l'ITF (CNC) et du Point de contact national (PCN)	Plénière	Adoptée telle que présentée	4	Se référer au 1 ^{er} Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 1)
Motion d'urgence 1	Opposition à l'offensive internationale et à l'embargo contre la République bolivarienne du Venezuela	Plénière	Adoptée telle que présentée	10	
Motion d'urgence 2	Menaces de peine de mort pour des routiers grévistes en Iran	Plénière	Adoptée telle que modifiée	11	Se référer au 2 nd Rapport de la Commission des résolutions (Annexe 3)
Motion d'urgence 3	Défense de la liberté syndicale en Argentine	Plénière	Adoptée telle que présentée	12	
Motion d'urgence 4	Offensive sur la négociation collective par le biais de la législation sur la concurrence	Plénière	Adoptée telle que présentée	13	
Motion d'urgence 5	Offensive sur l'emploi des gens de mer norvégiens	Conférence de la Section des gens de mer	Adoptée telle que présentée	19	
Motion d'urgence 6	Yémen	Plénière	Adoptée telle que présentée	14	

Motion n°	Titre	Examinée par	Résultat	Résolution n°	Notes
Motion d'urgence 7	Transdev	Comité des transports urbains	Adoptée telle que présentée	28	
Motion d'urgence 8	Décès au travail	Plénière	Adoptée telle que présentée	15	
A	Procédures de vote	Plénière	Adoptée telle que présentée	s.o.	
B	Élections	Plénière	Adoptée telle que présentée	s.o.	
C	Rôle de la Commission des résolutions	Plénière	Adoptée telle que présentée	s.o.	
D	Congrès	Plénière	Adoptée telle que présentée	s.o.	
E	Plus grande inclusion des jeunes travailleuses et travailleurs des transports dans les délégations des affiliés au Congrès	Plénière	Adoptée telle que présentée	s.o.	
F	Place des jeunes travailleuses et travailleurs des transports et des travailleuses des transports dans les structures et les Statuts de l'ITF	Plénière	Adoptée telle que présentée	s.o.	

Rapport de la Commission de vérification des mandats

1. La Commission de vérification des mandats s'est réunie le 14 octobre 2018. Elle est composée de :

Afrique	Adewale Adeyanju, MWUN, Nigeria
Monde arabe	Dorsaf Saihi, FNT, Tunisie
Asie/Pacifique	CA Rajasridhar, AIRF, Inde Gwee Guo Duan, SMOU, Singapour
Europe	Agis Tselentis, PNO, Grèce Karsten Kristensen, 3F, Danemark Jaine Peacock, UNITE, Grande-Bretagne Torben Seebold, Ver.di, Allemagne
Amérique latine/ Caraïbes	David Massiah, ABWU, Antigua-et-Barbuda
Amérique du Nord	Leslie Dias, UNIFOR, Canada Mike Mayes, TWU, États-Unis
Observateurs	Simon Weller, Groupe de contrôle sur les adhésions

2. La Commission **élit** Gwee Guo Duan du SMOU, Singapour, à sa Présidence, et décide que le Président fera également office de Rapporteur.

3. La Commission accepte les recommandations du Comité exécutif et décide de :

- recommander au Congrès d'approuver les mandats de tous les syndicats affiliés s'étant acquittés de leurs cotisations jusqu'à la fin 2018, ou ayant convenu d'un plan d'échelonnement de paiement avec le Groupe de contrôle sur les adhésions (MVG) pour régler leurs arriérés ; et de
- recommander au Congrès d'accorder à la Commission de vérification des mandats le mandat de mettre en œuvre les décisions du Groupe de contrôle sur les adhésions.

4. La Commission examine ensuite les mandats des délégués inscrits avant 10 heures le dimanche 14 octobre 2018, et constate que les mandats de 440 organisations satisfont à l'Article XVII, paragraphe (4) des Statuts, et peuvent être approuvés immédiatement ; et que les mandats de 2 organisations disposant d'un échelonnement de paiement approuvé par le Groupe de contrôle sur les adhésions peuvent être approuvés immédiatement.

5. Une organisation dont le mandat est jugé non conforme à l'Article XVII, paragraphe (4), est inscrite à titre d'observatrice. La Commission autorise le Président et le Groupe de contrôle sur les adhésions à modifier le statut des organisations s'acquittant de leurs cotisations durant le Congrès.

6. La Commission autorise en outre le Président et le Groupe de contrôle sur les adhésions à examiner et déterminer les mandats des délégations arrivées après 10 heures le dimanche 14 octobre 2018, et à agir en son nom.

7. La Commission note que les affiliés du Tableau 1 ont demandé à voter par procuration. Sur les 14 organisations affiliées, 5 ont soumis les noms de leurs fondés de pouvoir au moins quatre semaines avant le début du Congrès, les 9 autres ayant été reçus après la date limite du 14 septembre 2018.
8. La Commission note également qu'1 organisation affiliée ne satisfait pas à l'Article XVII, paragraphe (4), et décide de ne pas lui accorder de procuration dans ce cas précis.

Affilié	Pays	Votes	Code procuration	Nom court de la procuration	Pays de procuration	Frais de procuration	Frais du demandeur
Syndicat des cheminots géorgiens	Géorgie	2	THE009	KAZPROFTRANS	Kazakhstan	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
ACOD/CGSP Telecom Vliegwezen/Aviation	Belgique	1	SEC001	CGSP/ACOD Cheminots	Belgique	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Sindicato Electricistas Electronicistas Navales	Argentine	1	CEN006	CJOMN	Argentine	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Sindicato Único de Técnicos Aeronáuticos de Lan Perú (SITALANPE)	Pérou	1	ASO005	APA	Argentine	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Syndicat des gens de mer et travailleurs maritimes de Russie occidentale	Russie	1	SEA006	SUR	Russie	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Confédération Camerounaise du Travail (CCT)	Cameroun	2	SYN094	SNTTAAC	Cameroun	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Sindicato de Trabajadores de Aerolane	Équateur	1	ASO005	APA	Argentine	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA Transports)	France	3	FED001	CGT Cheminots	France	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Asociación Colombiana de Aviadores Civiles	Colombie	1	ASO005	APA	Argentine	PAIEMENT REÇU	IMPAYÉ
younion_Die Daseinsgewerkschaft	Autriche	8	GEW003	vida	Autriche	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Unión Panameña de Aviadores Comerciales	Panama	1	SIN048	SIELAS	Panama	PAIEMENT REÇU	TROP- PERÇU
Sindicato Panameño de Auxiliares de Abordo (SIPANAB)	Panama	2	SIN048	SIELAS	Panama	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Panama Area Metal Trades Council (PAMTC)	Panama	1	UNI053	UCOC	Panama	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU
Sindicato Nacional de Trabajadores de Transporte de Pasajeros, Carga En General Y similares De La Republica De Panama (SINTRAPACASIPA)	Panama	1	UNI053	UCOC	Panama	PAIEMENT REÇU	PAIEMENT REÇU

9. Une liste des délégués fondée sur les recommandations de la Commission et les décisions prises par le Président sera distribuée. Elle montre la présence de 838 délégués et de 1 018 conseillers de 456 syndicats (dont 13 sont des organisations représentées par une procuration) originaires de 126 pays. Le nombre total de votants s'élève à 5 216 205, représentant environ 90% des 5,7 millions de membres déclarés à l'ITF.
10. La Commission note que 129 déléguées et 314 conseillères sont inscrites à ce jour. Les membres de la Commission se réjouissent de constater qu'un pourcentage considérable (98%) de syndicats satisfait à la recommandation de l'Article IV, paragraphe (5) des Statuts de l'ITF, laquelle stipule que chaque délégation composée trois personnes ou plus doit comprendre au moins une femme.
11. La Commission prend également note de la motion E du Comité exécutif visant à accroître la représentation des jeunes travailleuses et travailleurs au Congrès, ainsi que de la motion F visant à accroître la représentation des jeunes non seulement au Congrès, mais également dans les structures de l'ITF et celles de ses syndicats membres.
12. La Commission note que 73 jeunes délégués et 207 jeunes conseillers, âgés de 35 ans ou moins, sont inscrits à ce jour. Les membres de la Commission se réjouissent de constater qu'un pourcentage considérable (98%) de syndicats satisfait à la recommandation de l'Article IV, paragraphe (5) des Statuts de l'ITF, laquelle stipule que chaque délégation composée de plus de cinq personnes doit s'efforcer de comprendre au moins un(e) jeune.
13. Les Tableaux 2 et 3 présentent les listes d'affiliés ne satisfaisant pas aux obligations en matière de parité ou de participation de jeunes.
14. La Commission suggère que, pour encourager une meilleure conformité aux règles de représentation, l'organe entrant qui supervisera les préparatifs du Congrès 2023 pourrait envisager de supprimer une carte de délégué des syndicats en infraction.
15. La Commission note que 179 propositions conformes à l'Article XVII, paragraphe (4), ont été reçues par les affiliés pour l'élection du Secrétaire général.
16. La Commission décide que les candidatures relatives à des fonctions au sein des structures de l'ITF ne seront acceptées que si le syndicat du/de la candidat(e) satisfait à l'Article XVII, paragraphe (4), ou a convenu d'un plan d'échelonnement de paiement avec le Groupe de contrôle sur les adhésions.
17. La Commission décide également que les auteurs de motions et ceux qui appuient les motions ne pourront être que des participants possédant le statut de délégué et, dès lors, dont l'organisation affiliée satisfait à l'Article XVII, paragraphe (4), ou a convenu d'un plan d'échelonnement de paiement avec le Groupe de contrôle sur les adhésions.

Gwee Guo Duan

Président

Affilié	Pays	Assistance financière	Délégation (délégués)	Déléguées attendues	Déléguées inscrites	Conseillères	% Effectifs féminins	% Déléguées	Remarques
Transport Workers' Union of Australia	Australie	O	12 (4)	1	0	0	13%	0%	0 déléguée
Federação Nacional dos Trabalhadores em Aviação Civil	Brésil	O	3 (3)	2	1	0	70%	33%	La délégation féminine n'est pas proportionnelle aux effectifs féminins déclarés
Teamsters Canada	Canada	N	9 (3)	1	0	0	19%	0%	0 déléguée
Fédération FO de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO)	France	N	4 (4)	2	0	0	46%	0%	0 déléguée
Fédération panhellénique des gens de mer (PNO)	Grèce	N	3 (3)	1	0	0	3%	0%	0 déléguée
Fédération japonaise des syndicats de l'aviation (KOKU-RENGO)	Japon	N	3 (3)	2	1	0	51%	33%	La délégation féminine n'est pas proportionnelle aux effectifs féminins déclarés
Confédération des syndicats du chemin de fer du Japon (JR-RENGO)	Japon	N	10 (6)	1	0	0	6%	0%	0 déléguée
Fédération japonaise des syndicats des services et du tourisme	Japon	N	7 (4)	1	0	0	33%	0%	0 déléguée
Fédération coréenne des travailleurs des transports et de l'automobile	Corée	N	3 (3)	1	0	0	2%	0%	0 déléguée
Association of Flight Attendants (AFA) - Communications Workers of America (CWA)	États-Unis	N	4 (4)	3	2	0	69%	50%	La délégation féminine n'est pas proportionnelle aux effectifs féminins déclarés

Affilié	Pays	Assistance financière	Délégation (délégués)	Jeunes délégué(e)s attendus	Jeunes Délégué(e)s inscrits	Conseillers jeunes
CSC - Transcom	Belgique	N	6 (5)	1	0	0
Auto- ja Kuljetusalan Työntekijäliitto - AKT r.y. (Bil-och Transportbranschens Arbetareförbund i Finland) - Syndicat finlandais des travailleurs des transports	Finlande	N	12 (6)	1	0	0
Fagligt Fælles Forbund (3F)	Danemark	N	12 (6)	1	0	0
Fédération des syndicats coréens de gens de mer (FKSU)	Corée	N	16 (6)	1	0	0
Fédération générale des syndicats des travailleurs des bus et chemins de fer privés (SHITETSU-SOREN)	Japon	N	15 (7)	1	0	0
Confédération des syndicats du chemin de fer du Japon (JR-RENGO)	Japon	N	10 (6)	1	0	0
Seko service och kommunikationsfacket	Suède	N	9 (5)	1	0	0
Syndicat des cheminots et travailleurs de la construction des transports de Russie	Russie	N	21 (9)	1	0	0

Premier Rapport de la Commission des résolutions

1. La Commission des résolutions 2014 s'est réunie le 14 octobre 2018.
2. La Commission des résolutions 2014 est composée de :

Afrique	Tabudi Abner Ramakgolo, SATAWU, Afrique du Sud
Monde arabe	George Turkieh, LCCA, Liban
Asie/Pacifique	P.M. Mohammed Haneef, CPSA, Inde Max Abad, AMOSUP, Philippines Mich-Elle Myers, MUA, Australie
Europe	Mark Dickinson, NIUK, Grande-Bretagne (Président) Brigitta Paas, FNV, Pays-Bas Diana Holland, UNITE, Grande-Bretagne Dorotea Zec, SUC, Croatie Fleming Schmidt, 3F, Danemark
Amérique latine/ Caraïbes	Julian Sosa, SLF, Argentine
Amérique du Nord	Owen Herrnsstadt, IAM, États-Unis Peter Kennedy, UNIFOR, Canada

3. La Commission des résolutions note que le Comité exécutif a examiné et accepté son rapport sur les travaux qu'elle a menés dans le cadre des préparatifs du Congrès, dont l'intégration, dans le document sur le thème du Congrès, de questions pertinentes soulevées dans les motions.
4. La Commission décide de renvoyer les motions suivantes à la plénière du 44^e Congrès de l'ITF :

Motion	Titre	Amendements
8	Promotion des politiques syndicales LGBTQI dans les autres fédérations syndicales internationales	Aucun
22	Chaînes d'approvisionnement mondiales et commerce en ligne	Aucun
23	Sur le soutien aux syndicats des transports en Palestine	Aucun
28	Personnels des terminaux, des centres logistiques et des entrepôts fixes	Aucun
31	Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garantis de la sécurité et la responsabilisation des clients	Oui - acceptés

5. La Commission décide en outre de renvoyer les motions composites et remaniées suivantes (voir Annexe 1) à la plénière du 44^e Congrès de l'ITF, comme convenu avec les auteurs des motions initiales :

Motion	Titre
3+5	Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports
6+27	Rôle des Comités nationaux de coordination de l'ITF (CNC) et du Point de contact national (PCN)
19	Soutien à la paix dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est, et rôle des travailleuses et travailleurs des transports
29	Protestation et rejet – La Réforme du travail suscite de graves inquiétudes

6. La Commission décide de renvoyer les motions suivantes à la Conférence de la Section des gens de mer :

Motion	Titre	Amendements
7	Simplification des politiques mondiales en matière de visas pour les gens de mer	Oui - acceptés
11	Droits des gens de mer	Remaniée - voir Annexe 1
16	La Méditerranée, mer de complaisance	Aucun

7. La Commission décide de renvoyer la motion suivante à la Conférence de la Section des dockers :

Motion	Titre	Amendements
16	La Méditerranée, mer de complaisance	Aucun

8. La Commission décide de renvoyer les motions suivantes à la Conférence commune des gens de mer et des dockers :

Motion	Titre	Amendements
16	La Méditerranée, mer de complaisance	Aucun
18	Protection des droits des jeunes gens de mer et dockers	Aucun

9. La Commission décide de renvoyer les motions suivantes à la Conférence de la Section de la navigation intérieure :

Motion	Titre	Amendements
1	Campagne dans le secteur des croisières fluviales 2.0	Aucun
12	Amélioration des normes internationales et régionales de travail, de bien-être et de sécurité pour les équipages de la navigation intérieure dans les pays en développement	Oui - acceptés
20	Améliorer l'efficacité du travail de la Section de la navigation intérieure	Aucun
24	Remorqueurs	Oui - acceptés

10. La Commission décide de renvoyer la motion suivante à la Conférence de la Section de la Section de la pêche :

Motion	Titre	Amendements
26	Pêche	Oui

11. La Commission décide de renvoyer la motion suivante à la Conférence de la Section des cheminots :

Motion	Titre	Amendements
10	Des chemins de fer sûrs et accessibles	Aucun

12. La Commission décide de renvoyer la motion suivante à la Conférence de la Section des transports routiers :

Motion	Titre	Amendements
31	Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients	Oui - acceptés

13. La Commission décide de renvoyer la motion suivante à la Conférence de la Section de l'aviation civile :

Motion	Titre	Amendements
13	L'ITF réitère son soutien sans réserve à l'IAM pour sa campagne de syndicalisation chez Delta Air Lines	Oui - acceptés

14. La Commission décide de renvoyer la motion suivante à la réunion du Comité des transports urbains :

Motion	Titre
3+5	Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports

15. La Commission décide de renvoyer la motion remaniée suivante à la Conférence des travailleuses des transports :

Motion	Titre
3+5	Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports

16. La Commission décide de renvoyer la motion remaniée suivante à la Conférence des jeunes travailleuses et travailleurs des transports :

Motion	Titre	Amendements
18	Protection des droits des jeunes gens de mer et dockers	Aucun

17. La Commission prend note du retrait des motions suivantes par leurs motionnaires :

Motion	Titre
2	Coopération de l'ITF avec les syndicats des transports et leurs associations dans la région de la CEI
30	Sur le travail de renforcement du pouvoir syndical dans la région (Panama)

18. La Commission discute actuellement avec les auteurs des motions suivantes, pour qu'elles soient retirées ou, faute d'accord, pour négocier une reformulation :

Motion	Titre	Amendements
4	Égalité et unité chez les affiliés	Oui - acceptés
25	Renforcer les réseaux de communication	Aucun
14	Motion CGT au Congrès de l'ITF	Aucun

19. La Commission souhaite que les motions suivantes soient renvoyées :

Motion	Titre	Section	Amendements
9	Protéger les droits des gens de mer	Gens de mer / Conférence commune des gens de mer et des dockers	Oui
17	Promotion des relations bilatérales grâce aux interactions des syndicats nationaux	Gens de mer / Conférence commune des gens de mer et des dockers	Aucun
21	Sur le cabotage	Gens de mer / Conférence commune des gens de mer et des dockers	Oui
32	Mesures en soutien à la navigation maritime nationale	Gens de mer	Oui
15	Construire une convergence revendicative	Cheminots	Aucun

20. Une procédure de renvoi est définie par la Commission, donnant aux auteurs des motions et des éventuels amendements l'occasion de les défendre lors de la Conférence de leurs Sections respectives au Congrès. La motion et tous les amendements seront ensuite renvoyés à la prochaine réunion ou conférence post-congrès et une procédure sera convenue entre les différentes parties à Singapour.
21. La Commission note que plusieurs motions d'urgence ont été reçues (jointes à l'Annexe 2). Il est reconnu que les motions suivantes satisfont au critère de « véritable urgence » :

Motion	Titre	Amendements
Motion d'urgence 1	Opposition à l'offensive internationale et à l'embargo contre la République bolivarienne du Venezuela	Plénière
Motion d'urgence 2	Menaces de peine de mort pour des routiers grévistes en Iran	Plénière
Motion d'urgence 3	Défense de la liberté syndicale en Argentine	Plénière
Motion d'urgence 4	Offensive sur la négociation collective par le biais de la législation sur la concurrence	Plénière
Motion d'urgence 5	Offensive sur l'emploi des gens de mer norvégiens	Gens de mer

22. La version finale de la Motion d'urgence 5 n'est pas disponible au moment de la réunion. Par manque de temps, la Commission confie le mandat au Président de confirmer la formulation et de renvoyer la motion à la Conférence de la Section des gens de mer, qui se tiendra avant la prochaine réunion de la Commission.
23. La Commission décide d'organiser une autre réunion après le délai de réception des motions d'urgence, lors de laquelle il sera fait le point sur les négociations avec les motionnaires et toute autre motion d'urgence sera examinée. Un autre rapport sera présenté au Congrès après cette réunion.

ANNEXE 1

Motion composite 1 : Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Prend acte que, pour vivre dans la dignité avec leur famille, les travailleuses et travailleurs doivent avoir des emplois décents.
2. Conscient que l'une des tactiques utilisées par les employeurs sans scrupules consiste à recruter des travailleuses/travailleurs occasionnels dans le cadre de contrats pour pourvoir de nouveaux postes ou remplacer les employés permanents, et que cette informalité augmente régulièrement.
3. Note la déclaration du 43^e Congrès qui présente l'organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports comme un « défi majeur » et propose de « mettre en œuvre un programme spécifique pour former les syndicats à des méthodologies d'organisation des travailleuses et travailleurs engagés dans des activités informelles de transport ».
4. Note les accomplissements très positifs du projet Organisation des transports informels de l'ITF et le succès du modèle d'organisation « syndicat-mentor », et félicite les cinq syndicats-mentors qui ont mené le projet : ATGWU (Ouganda), NCTU (Philippines), NETWON & ITWAN (Népal), SNTT (Colombie) et SYNATRA (Niger).
5. Note que les affiliés sont parvenus à créer des syndicats de masse de travailleuses et travailleurs informels des transports durant le projet ; voici quelques faits et chiffres à cet égard :
 - Plus de 100 000 travailleuses et travailleurs informels des transports nouvellement organisés au sein de syndicats affiliés à l'ITF parmi tous les syndicats participant à des projets.
 - Lancement de trois nouveaux syndicats représentant la main-d'œuvre informelle dans les transports.
 - Dirigeantes élues pour représenter les travailleuses informelles dans les comités de syndicats de transport nationaux de six pays.
 - Augmentation de plus de 300 % des adhésions syndicales féminines dans l'économie informelle des transports de six pays.
 - Nouveaux statuts et/ou procédures incluant la main-d'œuvre informelle adoptés par les syndicats de six pays.
 - Nouvelles stratégies d'organisation visant spécifiquement la main-d'œuvre informelle adoptées par 15 syndicats dans neuf pays.
 - Nouvelles conventions collectives couvrant la main-d'œuvre informelle des transports dans six pays.
 - Grandes victoires remportées par les travailleuses et travailleurs informels des transports contre les harcèlements policiers.
6. Soutient les revendications de la charte des travailleuses et travailleurs informels des transports, adoptée par les 16 syndicats affiliés à l'ITF qui ont participé à l'atelier d'évaluation de projet tenu le 28 juillet 2016 à Kampala (Ouganda).
7. Note l'importance de la contribution des travailleuses et travailleurs informels organisés dans les transports au succès de la campagne Nos transports publics, et notamment de l'introduction des systèmes de bus de transit rapide en Afrique.
8. Note l'impact de l'automatisation et de la numérisation sur le développement du travail informel et précaire dans le secteur des transports, et les possibilités

de tirer des enseignements des stratégies d'organisation de la main-d'œuvre informelle et des compétences d'organisation des travailleuses et travailleurs de l'économie « collaborative » dans les transports, qui ont besoin de la protection des syndicats. Ce soutien est dans l'intérêt général de la survie des syndicats et de la solidarité syndicale.

9. Note l'importance capitale de la durabilité et de l'autonomie des syndicats via la collecte et l'administration régulières, efficaces et responsables des cotisations syndicales.

10. Demande à l'ITF ce qui suit :

- Élaborer un programme de longue durée destiné à soutenir l'organisation syndicale parmi les travailleuses et travailleurs informels des transports et les autres travailleurs non-syndiqués, en s'appuyant sur l'expérience des syndicats-mentors et en élargissant les activités de manière à englober d'autres pays et régions.
- Aider les affiliés à partager leurs expériences et à organiser les travailleurs non-syndiqués.
- Développer le volet « Visibilité des femmes » du programme d'organisation de la main-d'œuvre informelle afin d'accroître les possibilités pour les travailleuses informelles d'obtenir des emplois plus qualifiés et sécurisés dans le transport, de même que les possibilités de représentation et d'accès à des postes de direction pour les travailleuses informelles, et enfin les initiatives pour combattre la violence et le harcèlement contre les femmes sur les lieux de travail dans les transports informels.
- Renforcer la coopération entre et à l'intérieur des syndicats qui représentent les travailleuses et travailleurs de l'économie informelle et formelle, particulièrement ceux qui organisent dans le contexte de la numérisation et de l'automatisation.
- Reconnaître que le transport routier et les transports urbains ont été au centre de l'organisation de la main-d'œuvre informelle jusqu'à présent, et

élargir le soutien offert afin d'inclure les travailleuses et travailleurs informels d'autres secteurs de transport et leurs chaînes d'approvisionnement, notamment la manutention portuaire, les chemins de fer, la logistique, la pêche et le tourisme.

- Soutenir l'innovation dans la collecte, la protection et l'administration des cotisations syndicales pour renforcer la durabilité des syndicats de masse chez les travailleuses et travailleurs informels, en recourant notamment aux applications bancaires mobiles et aux logiciels de gestion des adhésions et de formation (« Projet Syndicats durables »).
- Renforcer les capacités des syndicats à négocier la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle telle qu'adoptée dans la Recommandation n°204 de l'OIT.
- Veiller à ce que les représentant-e-s des travailleuses et travailleurs informels des transports soient pleinement inclus dans l'élaboration des politiques de l'ITF et la représentation aux niveaux régional et mondial auprès des principales institutions concernées, notamment la Banque mondiale, l'OIT, le PNUD, etc.

Présentée par :

- **Nepal Yatayat Mazdoor Sangh (NETWON), Népal**
- **National Union of Seafarers of India (NUSI), Inde**
- **Association des travailleurs des transports indépendants du Népal (ITWAN), Népal**
- **Amalgamated Transport & General Workers Union (ATGWU), Ouganda**
- **Public Transport Operators Union (PUTON), Kenya**
- **Matatu Workers Union (MWU), Kenya**
- **Confédération nationale des syndicats des transports (NCTU), Philippines**
- **Shivsangram Taxi & Rickshaw Union (STRU), Inde**
- **Auto, Taxi, Private Transport Workers HMS Federation (ATPSTW HMS), Inde**
- **Pakistan Seamen's Union (PSU), Pakistan**
- **Maritime Union of India (MUI), Inde**

Motion composite 2 : Rôle des Comités nationaux de coordination de l'ITF (CNC) et du Point de contact national (PCN)

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note que les Statuts de l'ITF encouragent les affiliés à instituer des Comités nationaux de coordination (CNC) pour discuter et coordonner l'activité de l'ITF (Article II, paragraphe 3d).
2. Reconnaît que les Comités nationaux de coordination (CNC) ont pour but de rassembler des affiliés de l'ITF pour coordonner leur contribution collective à l'action de l'ITF et se soutenir mutuellement au niveau national.
3. Reconnaît l'impact positif qu'ont eu les CNC sur l'adhésion des affiliés aux programmes de travail de l'ITF, la communication et les interactions entre affiliés, ainsi que sur le renforcement des différents syndicats affiliés.
4. Demande aux affiliés, avec le concours des bureaux régionaux de l'ITF, d'instaurer ou de développer des CNC pour :
 - Négocier, développer et mettre en œuvre un plan de travail national contribuant à la stratégie mondiale et régionale de l'ITF ;
 - Contribuer à la mise en œuvre et au suivi de l'avancement des campagnes et projets de l'ITF ;
 - Suivre les adhésions de l'ITF dans leur pays, y compris le versement des cotisations d'affiliation, et définir des stratégies pour accroître les affiliations, notamment en faisant progresser les adhésions déclarées parmi les affiliés existants et en identifiant et en mobilisant des syndicats non affiliés ;
 - Mobiliser une solidarité nationale et internationale le cas échéant ;
 - Partager les meilleures pratiques entre les syndicats nationaux ;
 - Encourager et aider les affiliés à développer des structures et activités mobilisant les femmes et les jeunes ;
 - Mettre au point des positions communes, quand cela s'avère possible, sur les enjeux nationaux, comme les questions politiques ou industrielles d'envergure nationale ;
 - Élaborer une coordination et des stratégies sectorielles nationales, si possible, pour contribuer au travail de l'ITF dans les multinationales, les hubs et les corridors, et les systèmes de transports publics intégrés dans les villes ;
 - Soumettre des nominations pour les fonctions élues de l'ITF ;
 - Faciliter la communication entre les affiliés nationaux et tenir le Secrétariat de l'ITF informé des activités du CNC et de toute autre évolution nationale importante.
5. Demande à chaque CNC, avec le concours du bureau régional de l'ITF, de :
 - Se réunir au moins une fois par an, mais plus fréquemment si nécessaire ;
 - Élire un(e) président(e) et un(e) secrétaire, l'une de ces deux personnes devant jouer le rôle de Point de contact national (PCN) pour chaque pays ;
 - Veiller à ce que les PCN communiquent, échangent des informations, identifient les défis communs à relever, partagent

leurs expériences et coordonnent les programmes de travail avec les PCN des autres CNC ;

- Veiller à ce que les informations recueillies par les PCN soient diffusées au niveau national parmi les syndicats participant au CNC et tout autre affilié dans ce pays ;
- Veiller à ce que les femmes et les jeunes soient représentés en son sein ;
- Inviter tous les syndicats affiliés à l'ITF à le rejoindre et à assister à ses réunions ;
- Le cas échéant, inviter des syndicats non affiliés à assister à ses réunions ;
- Communiquer avec les affiliés et le Secrétariat régional de l'ITF à propos de l'ordre du jour des réunions à venir ;
- Tenir des registres de toutes ses réunions (y compris grands points de discussion, décisions prises et points d'action adoptés) aux fins de circulation et veiller à ce que tous les affiliés nationaux et le Secrétariat de l'ITF soient tenus informés ;
- Encourager tous les affiliés nationaux à veiller à ce que le Secrétariat de l'ITF dispose des informations les plus récentes sur le syndicat (chiffres d'adhésions, principaux titulaires de fonctions, coordonnées, etc.).

6. Demande aux Secrétariats régionaux de l'ITF de :

- Fournir, si possible, un soutien logistique et opérationnel aux CNC lorsque cela leur est demandé ;
- Désigner un membre du secrétariat régional pour assurer la liaison avec chaque CNC et son PCN ;
- Aider le/la Président(e) et le/la Secrétaire du CNC à coordonner les réunions CNC ;
- Fournir à chaque CNC des rapports d'avancement sur la mise en œuvre du programme de travail régional de l'ITF ;
- Assister aux réunions CNC quand cela s'avère possible, et au moins une fois par an ;

- Rattacher les travaux du CNC aux programmes de travail mondiaux et régionaux de l'ITF et de veiller au partage des informations.
- Encourager la collaboration avec les Fédérations syndicales internationales (FSI) le cas échéant.

Présentée par :

- **Syndicat des personnels des chemins de fer d'État de Thaïlande (SRUT), Thaïlande**
- **National Union of Seafarers of India (NUSI), Inde**

Avec le soutien de :

- Pakistan Seamen's Union (PSU), Pakistan
- Maritime Union of India (MUI), Inde
- Syndicat des travailleurs de l'entreprise d'État de trains électriques (SEETU), Thaïlande
- Syndicat des employés de l'entreprise d'État Transport Co. Ltd (TRAN-U), Thaïlande
- Syndicat des travailleurs de l'entreprise d'État Expressway Authority of Thailand (LU-EXAT), Thaïlande
- Syndicat Thai Airways International (TG Union), Thaïlande
- Syndicat de l'entreprise d'État Airports of Thailand Public Company Limited State Enterprise Worker Union (AOT.SWU), Thaïlande
- Syndicat des travailleurs de Wingspan (WWU), Thaïlande
- Nigeria Merchant Navy Officers' and Water Transport Senior Staff Association, Nigeria
- Maritime Workers' Union of Nigeria, Nigeria
- National Union of Air Transport Employees, Nigeria
- Nigeria Union of Railway Workers, Nigeria

- National Union of Road Transport Workers, Nigeria
- Air Transport Services Senior Staff Association, Nigeria
- Aviation & Airports Services Workers Union, Kenya
- Dockworkers' Union Kenya, Kenya
- Kenya Bodaboda, Tuktuk and Taxi Workers Union, Kenya
- Kenya Long Distance Truck Drivers & Allied Workers Union, Kenya
- Kenya Shipping, Clearing and Warehouse Workers' Union, Kenya
- Matatu Workers Union, Kenya
- Public Transport Operators Union, Kenya
- Railway and Allied Workers' Union, Kenya
- Seafarers Union of Kenya, Kenya
- Transport Workers Union Kenya, Kenya
- Sindicato Nacional dos Profissionais de Estiva e Ofícios Correlativos, Mozambique
- Sindicato Nacional dos Trabalhadores da Indústria Hoteleira, Turismo e Similares, Mozambique
- Sindicato Nacional dos Trabalhadores de Aviação Civil, Correios e Comunicações, Mozambique
- Sindicato Nacional dos Trabalhadores dos Portos e Caminhos de Ferro, Mozambique
- Sindicato Nacional dos Trabalhadores dos Transportes Rodoviário e Assistência Técnica, Mozambique

Motion 19 (révisée) : Soutien à la paix dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est, et rôle des travailleuses et travailleurs des transports

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Les récents événements en Corée ont marqué le début d'une ère nouvelle, où il est désormais possible d'envisager la paix dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est. Après 70 ans de division et d'hostilité, les récents sommets entre les dirigeants de la Corée du Nord et du Sud et des États-Unis ont ouvert une nouvelle voie : celle de la dénucléarisation de la péninsule coréenne et de l'instauration d'un régime de paix en Asie du Nord-Est. Le Congrès de l'ITF prend acte que ces avancées n'auraient pas été possibles sans les efforts des travailleuses et travailleurs et de toute la population de Corée et d'Asie de l'Est en faveur de la paix.
2. Toutefois, afin d'instaurer un régime de paix permanent, les récents accords conclus entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, et entre la Corée du Nord et les États-Unis, qui prévoient notamment la réduction des tensions militaires et l'établissement de relations pacifiques, doivent être mis en vigueur, et un traité de paix doit être signé pour mettre un terme à la guerre de Corée. La participation des travailleuses et travailleurs à ce processus doit être garantie.
3. L'accord entre la Corée du Nord et la Corée du Sud portant sur l'instauration de transports transfrontaliers avec comme point de départ l'organisation d'une cérémonie appelée à faire date pour marquer le raccordement des chemins de fer et des routes le long des côtes est et ouest d'ici à la fin de cette année, revêt une importance capitale pour les personnels des transports.
4. Les personnels des transports, et les cheminots en particulier, peuvent montrer la voie pour répondre aux opportunités et défis que représente ce moment historique en forgeant une vision collective pour la paix dans la région, basée sur la création du réseau ferroviaire d'Asie du Nord-Est en reliant les chemins de fer de la Corée du Sud et de la Corée du Nord. La création du réseau ferroviaire d'Asie du Nord-Est doit s'effectuer de manière à protéger les conditions de travail des personnels ainsi que les droits des usagers à un transport sûr, pratique et abordable.
5. À cette fin, l'ITF et ses affiliés prennent les décisions suivantes :
 - Soutenir le travail des affiliés de l'ITF pour la paix en Corée et en Asie du Nord-Est.
 - Soutenir les échanges entre les travailleuses et travailleurs des chemins de fer et d'autres modes de transport en Asie du Nord-Est et sur le continent eurasiatique dans l'objectif de forger une vision collective pour la paix et l'égalité s'appuyant sur la création d'un réseau ferroviaire intégré, sûr, abordable et respectueux des travailleuses et travailleurs en Asie du Nord-Est et sur le continent eurasiatique.

Présentée par :

- **Syndicat coréen des travailleurs des services et des transports publics (KPTU), Corée du Sud**
- **KPTU-Syndicat coréen des cheminots (KRWU), Corée du Sud**
- **Confédération japonaise des syndicats de cheminots (JRU), Japon**

Motion 29 (révisée) : Protestation et rejet – La Réforme du travail suscite de graves inquiétudes

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note l'augmentation spectaculaire du recours à l'interférence législative par les gouvernements du monde entier pour restreindre les droits syndicaux et de négociation collective des travailleuses et travailleurs et/ou pour les priver de ces droits.
2. Condamne les réformes régressives du droit du travail qui restreignent les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs ou les privent de ces droits.
3. La loi fédérale brésilienne 13.467/2017 du 13/07/2017, a supprimé des droits détenus par les travailleuses et travailleurs brésiliens, y compris des droits progressivement acquis et conquis au fil du temps. La fameuse Réforme du travail restreint encore le droit des travailleuses et travailleurs de se pourvoir devant les tribunaux compétents en matière de droit du travail en imposant des frais de justice dont le montant dépasse les moyens financiers de la classe ouvrière.
4. La Fédération nationale brésilienne des cheminots (FNTF), une fédération syndicale dont le siège est situé Avenida Passos, 91 - 9^o. Andar – Centro, Rio de Janeiro, RJ, Brésil, et qui agit au nom de ses syndicats affiliés, déclare par la présente ce qui suit :
5. Conformément à l'échéance fixée pour le 44^e Congrès de l'ITF de 2018, qui se tiendra à Singapour du 14 au 20 octobre 2018, la Fédération nationale brésilienne des cheminots présente une : Motion de protestation et de rejet.
6. Motifs : L'amendement constitutionnel 45 du 08/12/2004 a modifié l'article 114 de la Constitution de 1988, dont la clause 2 impose aux entreprises de consentir au règlement des conflits collectifs par décision de justice si elles rejettent la négociation collective. La loi n° 13.429/2017, dite Loi de l'externalisation, autorise l'externalisation de toutes les activités commerciales sans exception, exacerbant ainsi la précarité de l'emploi ; la loi fédérale 13.467/2017, la Réforme du travail, a modifié une centaine d'articles de la législation consolidée du travail (CLT), contrevenant ainsi à la Constitution brésilienne, et en particulier à l'article 7 de la Constitution, qui traite des droits des travailleuses et travailleurs urbains et ruraux.
7. Les conséquences préjudiciables pour les travailleuses et travailleurs : Une législation a été adoptée pour limiter l'accès des travailleuses et travailleurs à la justice avec l'approbation de l'amendement constitutionnel 45 du 08/12/04, qui a modifié l'article 114(2) de la Constitution brésilienne, stipulant que : « Si l'une ou l'autre partie rejette la négociation collective ou l'arbitrage, cette partie sera autorisée, d'un commun accord, à demander le règlement d'un conflit collectif de nature économique par décision de justice, le tribunal du travail pouvant résoudre le conflit sous réserve de respect des dispositions juridiques minimales et des dispositions contractuelles relatives à la protection de l'emploi convenues au préalable ».
8. Cet amendement confère aux employeurs un contrôle absolu en matière de négociation collective. Il les autorise en effet à refuser de négocier et, de manière aberrante, c'est seulement avec leur accord que les syndicats peuvent se

pourvoir devant les tribunaux du travail afin d'obtenir le règlement des conflits collectifs. Or, jamais un employeur n'a accepté qu'un conflit collectif soit porté devant les tribunaux. Maintenant que la Réforme du travail a été adoptée par le Congrès national, pas même les dispositions minimales ne sont contraignantes dans les négociations, étant donné que l'effet juridique continu (« proactivité ») de clauses préexistantes a été éliminé, de même que la possibilité de négociations directes entre employeurs et employés concernant des conditions de travail spécifiques, temps de travail inclus.

9. La loi n° 13.429/2017 autorise l'externalisation illimitée, libre et exempte de toute réglementation de toutes les activités commerciales (activités de fin et moyens). Cette loi stipule que l'entreprise contractante a une responsabilité secondaire par opposition à une responsabilité conjointe et solidaire. Autrement dit, la travailleuse ou le travailleur ne peut intenter d'action en justice contre l'entreprise contractante qu'une fois la couverture de l'entreprise extérieure épuisée, ce qui prendra des années de procédures judiciaires, et fera subir des coûts imposés aux travailleuses et travailleurs qui veulent saisir les tribunaux.
10. La loi 13.467/2017, la Réforme du travail, a amendé la législation consolidée du travail (CLT), contraire à la Constitution brésilienne, et notamment à l'article 7, qui traite des droits des travailleuses et travailleurs urbains et ruraux, portant un préjudice immédiat aux travailleuses et travailleurs brésiliens toutes catégories confondues. Les amendements imposés ont nui aux syndicats, fédérations et confédérations en changeant les réglementations régissant le financement du système confédéral, tout en rendant l'accès aux tribunaux difficile pour les travailleuses et travailleurs du fait des frais prohibitifs qui leur sont imposés.
11. Le Tribunal fédéral suprême a été saisi de 5 recours directs en inconstitutionnalité et 13 longues années vont s'écouler avant qu'il ne statue. Par ailleurs, d'innombrables conflits collectifs ont été réputés clos sans qu'une décision sur le fond ait été prononcée, les entrepreneurs n'ayant pas accepté que les conflits soient portés devant les tribunaux. De plus, 20 recours directs en inconstitutionnalité contestent le statut constitutionnel de la Réforme du travail. En violation de la loi, la Réforme du travail adoptée sépare les syndicats de leur base et accentue encore le manque de protection des travailleuses et travailleurs en introduisant l'exigence d'une autorisation spéciale préalable pour obtenir le paiement des cotisations syndicales, un moyen de financement absolument essentiel à la pérennité des organisations syndicales brésiliennes.
12. Constate avec inquiétude que plusieurs dispositions de la loi 13.467/2017 contreviennent directement, entre autres, aux conventions n° 98 et 154 de l'OIT, qui ont été ratifiées par le Brésil en 1952 et 1992 respectivement.
13. Nous joignons à cette motion les textes législatifs créés ou amendés avec leurs motifs de manière à fournir des supports permettant une analyse approfondie de nos plaintes.

Conclusion :

14. Étant donné le préjudice patent et immédiat porté à nos travailleuses et travailleurs par l'introduction de la législation susmentionnée, la Fédération nationale des cheminots (FNTF) et ses affiliés exigent que cette motion de protestation et de rejet soit admise et approuvée et que, par le truchement du 44^e Congrès de l'ITF, elle soit soumise aux autorités brésiliennes recensées ci-dessous, qui ont l'obligation constitutionnelle de respecter la Constitution et la législation brésiliennes et de veiller à ce que celles-ci soient respectées par les tiers.



15. Demande à l'ITF de :

TRIBUNAL FÉDÉRAL SUPRÊME

Le Tribunal fédéral suprême est la plus haute instance du pouvoir judiciaire brésilien.

Adresse : Supremo Tribunal Federal, Praça dos Três Poderes, Brasília, DF – CEP 70175-900

CONGRÈS NATIONAL

Le Congrès national est le corps législatif fédéral brésilien élu comprenant la Chambre des Députés et le Sénat fédéral.

Adresse : Congresso Nacional, Praça dos Três Poderes, Brasília, DF – CEP 70160-900

FEDERAL GOVERNMENT & PALÁCIO DO PLANALTO [Résidence présidentielle]

Adresse : Governo Federal – Palácio do Planalto, Praça dos Três Poderes, Brasília, DF – CEP 70150-900

- prier le gouvernement brésilien de veiller à s'acquitter de ses obligations aux termes de la Constitution brésilienne ainsi que des conventions de l'OIT pertinentes en soumettant la loi 13.467/2017 à un examen approfondi par l'autorité compétente, en prévoyant la tenue d'une consultation tripartite appropriée, et en mettant en œuvre tous les amendements nécessaires pour faire en sorte que ces obligations internationales et constitutionnelles soient respectées ; et
- travailler de concert avec ses affiliés, la Confédération syndicale internationale, les autres fédérations syndicales internationales et les organisations non gouvernementales pertinentes pour défendre les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs au Brésil.

Présentée par :

- **Federação Nacional dos Trabalhadores Ferroviários (FNTF), Brésil**

Motion 11 (révisée) : Droits des gens de mer

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Se déclare favorable à une législation internationale contraignante pour les employeurs qui s'attache à promouvoir, protéger et améliorer les droits des gens de mer à une époque où l'automatisation et les technologies perturbatrices vont influencer de manière croissante sur les décisions et les opérations commerciales dans le transport maritime mondial.
2. Estime que la majorité des 1 640 000 marins dans le monde continue à toucher le salaire de base et à effectuer des périodes de service dans des conditions abusives, discriminatoires et préjudiciables pour la santé et la sécurité des gens de mer.
3. Estime que l'excédent de personnels d'exécution, qui devrait se maintenir dans un avenir prévisible, sera absorbé par le doublement attendu du commerce maritime mondial au cours des vingt prochaines années.
4. Décide de soutenir les réformes de la réglementation internationale qui viennent renforcer les droits exécutoires des gens de mer en matière d'emploi dans le transport maritime et qui protègent les niveaux d'emploi et la formation des effectifs maritimes mondiaux.
5. Demande à l'ITF d'établir un groupe de travail pour élaborer une stratégie, qui sera approuvée par le Comité de la Section des gens de mer, sur la façon de proposer des amendements au niveau intergouvernemental afin d'obtenir un amendement de la convention du travail maritime de l'OIT.
6. Les domaines clés à examiner comprennent le principe du salaire égal pour un travail égal pour les gens de mer, et l'amélioration des conditions d'emploi et des heures de travail actuellement permises dans le secteur.

Présentée par :

- **National Union of Rail, Maritime and Transport Workers (RMT), Royaume-Uni**

ANNEXE 2

Motion d'urgence 1 : Opposition à l'offensive internationale et à l'embargo contre la République bolivarienne du Venezuela

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Considérant qu'il existe une offensive internationale systématique et un embargo économique et financier délibéré, au détriment du gouvernement démocratiquement élu de la République bolivarienne du Venezuela et de ses institutions, dont les organisations syndicales.
2. Que l'on promeut, par le biais des médias internationaux qui orchestrent une grande campagne en faveur des intérêts impérialistes et contre le peuple souverain de la République bolivarienne du Venezuela, des actions qui nuisent aux travailleuses et travailleurs et à leurs organisations représentatives.
3. Que le peuple vénézuélien, mû par l'inspiration de l'héritage du Commandant Chávez, a le droit à l'autonomie souveraine dans ses décisions politiques et économiques.
4. Que les difficultés économiques et sociales dégradant la qualité de vie du peuple vénézuélien ont été provoquées principalement par l'ingérence de certains gouvernements étrangers, avec l'imposition de mesures coercitives unilatérales et illégales et l'induction d'une guerre économique impitoyable, ayant pour objectif de faire le lit d'une intervention militaire étrangère.
5. Que les sanctions américaines empêchent le Venezuela d'acquérir des médicaments, de la nourriture et des biens de consommation courante et de première nécessité fabriqués à l'étranger, ce qui constitue une grave violation des droits humains, et cause décès et souffrances dans les familles vénézuéliennes.
6. Que la lutte du peuple vénézuélien et de ses organisations syndicales, face à cette agression permanente de la puissance impérialiste et de ses alliés, vise à préserver et renforcer le projet d'indépendance et de justice de Bolívar et Chávez, à grandir la Patrie dans le contexte d'une grande puissance latino-américaine.
7. Que ceci exige de resserrer nos liens, d'affûter nos consciences, de ne pas nous laisser séduire par leurs sirènes, de renforcer notre unité.
8. Que les travailleuses et travailleurs des transports du Venezuela ont pu créer une organisation nationale solide couvrant tous les secteurs du transport mais que l'embargo international pose un risque pour leurs emplois et l'avenir de leurs familles.



9. Nous décidons :

- De soutenir la notion de nation souveraine, libre et indépendante de la République bolivarienne du Venezuela, ainsi que son droit à l'autodétermination en tant que peuple.
- De rejeter toute forme d'intervention, qu'elle soit militaire, économique ou financière, nuisant au peuple de la République bolivarienne du Venezuela.
- D'exiger la fin de l'embargo international illégal imposé, dont souffre le peuple de la République bolivarienne du Venezuela.

- D'exprimer notre soutien au peuple de la République bolivarienne du Venezuela, et en particulier à ses travailleuses et travailleurs.

Présentée par :

- **Federación Bolivariana de los Trabajadores y Trabajadoras de Transporte Afines y Conexos (FBTTT), Venezuela**

Motion d'urgence 2 : Menaces de peine de mort pour des routiers grévistes en Iran

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note que :

- a. En Iran, les routiers, à l'instar des autres travailleuses et travailleurs du pays, constatent que leurs salaires et leur niveau de vie ne cessent de baisser depuis une vingtaine d'années. Leur sécurité d'emploi est mise à mal, et 350 000 routiers ont vu le versement de leurs salaires reporté pendant des mois et font ainsi les frais d'une inflation galopante, quand ils ne sont pas concernés par ces deux phénomènes.
- b. En mai 2018, les chauffeurs-artisans de 160 villes, dans 25 provinces, se sont mis en grève pour protester contre les bas salaires, la flambée des coûts d'exploitation et la hausse des péages et autres taxes.
- c. Depuis le 22 septembre 2018, pour tenter de sensibiliser à leur sort, près d'un demi-million de chauffeurs, organisés de façon autonome, participent à des actions dans 290 villes de 31 provinces iraniennes. Ils appellent le gouvernement à entendre leurs revendications et à les autoriser à avoir leur mot à dire dans les décisions qui concernent leur travail.
- d. Durant les 16 premiers jours de la grève, plus de 200 routiers auraient été incarcérés pour leur participation à celle-ci.

2. Note en outre que :

- a. Le gouvernement iranien enfreint continuellement la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les précédentes recommandations du Comité de la liberté syndicale de l'OIT.
- b. Les Syndicats mondiaux (Global Unions) n'ont cessé de dénoncer ces violations via l'Organisation internationale du travail, dont l'Iran est un membre fondateur et

membre du Conseil d'administration. En septembre de l'année dernière, les Syndicats mondiaux ont appelé l'OIT « à intervenir d'urgence auprès des autorités et à exiger qu'il soit remédié aux violations des droits humains et syndicaux susmentionnés, comme y est tenu tout État membre de l'OIT ».

3. Condamne avec la plus grande vigueur l'article publié le 8 octobre par un média d'État, selon lequel un tribunal de la province de Qazvin a réclamé la peine de mort pour 17 des routiers interpellés lors de la grève. De toute évidence, le gouvernement cherche de manière cynique à faire régner la terreur parmi les routiers.
4. Appelle :
 - a. Le gouvernement iranien à libérer les routiers incarcérés et à cesser immédiatement ses manœuvres d'intimidation des travailleurs, et à entendre les revendications des routiers qui ont été contraints de recourir à l'action revendicative en dernier ressort car ils se battent pour subvenir aux besoins de leur famille. Des solutions économiques doivent être trouvées.
 - b. L'OIT à intervenir immédiatement auprès du gouvernement pour mettre un terme aux actions en justice, libérer les travailleurs innocents et amorcer un dialogue avec les représentants des travailleurs, en renforçant l'objectif de concrétiser des droits pour les syndicats iraniens indépendants.
 - c. Les affiliés de l'ITF à exercer les pressions qui sont en leur pouvoir pour convaincre le gouvernement iranien de respecter les droits des travailleuses et travailleurs, notamment en écrivant aux autorités et en menant des campagnes stratégiques.

Présentée par :

- **Svenska Transportarbetareförbundet (STF), Suède**

Motion d'urgence 3 : Défense de la liberté syndicale en Argentine

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Au vu des terribles persécutions infligées au mouvement syndical par le gouvernement argentin, nous nous permettons de soumettre la motion d'urgence ci-dessous pour qu'elle soit présentée au Congrès.
 2. Considérant que le peuple argentin affronte une crise économique difficile, conséquence des mauvais choix du gouvernement ayant engendré une inflation galopante néfaste au pouvoir d'achat et à la qualité de vie des travailleuses et travailleurs argentins.
 3. Exprimant sa consternation face à la répression et aux persécutions antisyndicales orchestrées par le gouvernement argentin, qui dévoie la justice de façon illégale et immorale. Nous n'avons plus vu de telles « interventions » depuis la fin du gouvernement militaire. Lors de ces « interventions », le gouvernement nomme des hommes de main pour s'approprier les ressources syndicales, s'arroger des salaires faramineux, enfreindre les statuts des syndicats et ainsi, tous les principes relatifs à la liberté syndicale énoncés dans les Conventions 87 et 98 de l'OIT. En plus d'être incarcérés illégalement, il est fréquent que les responsables syndicaux aient à attendre des années en prison avant d'être jugés.
 4. S'inquiétant que l'une des organisations les plus actives, la Federación Nacional de Camioneros, affiliée à l'ITF, et ses responsables Hugo et Pablo Moyano, soient directement pris pour cibles par le Président de la République.
 5. S'alarmant d'apprendre qu'une province argentine aurait lancé un mandat d'arrêt contre Pablo Moyano, manifestement à la demande du gouvernement, parce que la Federación de Camioneros refuse toute baisse des salaires. Ce mandat d'arrêt s'inscrit dans la ligne des agissements immoraux du gouvernement de répression
- de Mauricio Macri, qui fait l'objet d'innombrables plaintes.
6. Le 44^e Congrès mondial de l'ITF :
 - Condamne toute forme de violation de la liberté syndicale, dont les poursuites judiciaires à l'encontre de responsables syndicaux innocents qui, dans l'exercice de leurs fonctions, se refusent à trahir les principes de la classe ouvrière.
 - Condamne l'instauration, par le gouvernement argentin, d'un climat de terreur et de persécution antisyndicale, incarcérant les responsables syndicaux et dépouillant les travailleuses et travailleurs.
 - Demande à tous les affiliés de l'ITF de dénoncer les agissements immoraux et illégaux du gouvernement argentin, en exigeant le respect de l'État de droit, la fin de la répression antisyndicale et la libération des prisonniers politiques syndicaux, incarcérés sous couvert d'autres prétextes. La campagne de solidarité devrait prévoir, entre autres, d'écrire aux ambassades, au Président argentin et aux responsables politiques pour leur demander de prononcer un discours de soutien au Parlement, appelant la Commission européenne à prendre des mesures d'appui.
 - Exprime sa solidarité avec le mouvement syndical argentin en général, et avec la fédération des routiers et ses dirigeants Hugo et Pablo Moyano en particulier, dans ce combat pour la liberté syndicale.
- Présentée par :**
- **Federación Nacional de Trabajadores Camioneros y Obreros del Transporte Automotor de Cargas, Logística y Servicios (FNTCOTAC), Argentine**
- Avec le soutien de :
- Transport Workers' Union of Australia (TWUA)

Motion d'urgence 4 : Offensive sur la négociation collective par le biais de la législation sur la concurrence

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. La section maritime du syndicat espagnol Federación de Servicios a la Ciudadanía de CC.OO. dénonce les agissements de la Commission nationale des marchés et de la concurrence (CNMC), qui nuisent à la négociation collective entre syndicats et employeurs. Des sanctions disciplinaires ont été imposées par ses services, sous prétexte de faire respecter la libre concurrence entre les prestataires de services portuaires maritimes (dernière sanction contre les syndicats et les entreprises le 30 juillet 2018 dans le port de Vigo).
2. Le rôle que s'est arrogé la CNMC et la lecture qu'elle fait de la possibilité de remplacer les travailleuses et travailleurs en cas de changement d'entreprises prestataires de services portuaires entraînent l'arrêt des négociations collectives par crainte de nouvelles sanctions.
3. Voilà pourquoi nous demandons à tous les syndicats de l'ITF, réunis à Singapour, de :
 - Dénoncer les agissements de la CNMC,
 - Soutenir les travailleurs du secteur portuaire maritime dans leurs droits légitimes à la négociation collective

Présentée par :

- **Federación de Servicios a la Ciudadanía de CCOO (FSC-CCOO), Espagne**

Avec le soutien de :

- Federación Estatal de Servicios, Movilidad y Consumo de la Unión General de Trabajadores (FeSMC-UGT), Espagne

Motion d'urgence 5 : Offensive sur l'emploi des gens de mer norvégiens

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note avec grande inquiétude la récente proposition du gouvernement norvégien d'autoriser l'immatriculation de ferries de passagers au registre norvégien NIS et les conséquences néfastes de celle-ci, qui se traduiront par des pertes d'emploi pour les gens de mer norvégiens, une concurrence déloyale et un dumping social ;
2. Note également que cette proposition aura plus que probablement un effet domino sur l'ensemble du secteur des ferries en mer Baltique et en mer du Nord, avec d'alarmantes conséquences sociales pour des milliers de gens de mer et leurs proches ;
3. Note en outre qu'aucune analyse approfondie des conséquences de la proposition ci-dessus n'a été effectuée par le gouvernement norvégien ;
4. Note par ailleurs que le Premier ministre norvégien a affirmé devant le parlement le 10 octobre 2018 qu'aucune perte d'emploi ne serait à déplorer parmi les gens de mer car les personnels de restauration à bord des ferries ne sont pas des gens de mer ; ceci est contraire à la MLC, qui a été ratifiée par la Norvège ;
5. Exhorte le gouvernement à retirer la proposition ci-dessus et à s'engager dans un dialogue constructif avec les partenaires sociaux maritimes quant à la voie à suivre pour les ferries norvégiens.

Présentée par :

- **Syndicat norvégien des gens de mer (NSU), Norvège**

Avec le soutien de :

- 3F, Danemark
- Brancheorganisationen Luftfart och Jernbane (BLJ), Danemark
- Cabin Union Denmark (CUD), Danemark
- CO-Søfart, Danemark
- Dansk Metalarbejderforbund, Danemark
- Det Norske Maskinistforbund, Norvège
- ERTO, Finlande

Second Rapport de la Commission des résolutions

1. La Commission des résolutions 2014 s'est réunie le 15 octobre 2018 pour la deuxième fois au cours du 44^e Congrès de l'ITF.
2. La Commission revient sur le rapport de sa réunion du 26 juillet 2018 contenant la proposition du Comité exécutif d'inviter le Congrès à adopter la Politique de l'ITF sur les motions au Congrès en temps que mandat de la Commission des résolutions pour la prochaine période inter-Congrès, commençant à la clôture du 44^e Congrès (annexe 1).
3. La Commission note que, en plus des cinq motions d'urgence examinées lors de la première union, trois autres motions d'urgence ont été reçues avant la date limite du 14 octobre 2018 à 17h00 (Annexe 2) :

Motion	Titre	Renvoi
Motion d'urgence 6	Yémen	Plénière
Motion d'urgence 7	Transdev	Comité des transports urbains
Motion d'urgence 8	Décès au travail	Plénière

4. Il est décidé de renvoyer la Motion d'urgence 7 au Comité des transports urbains et les Motions d'urgence 6 et 8 à la plénière. La Commission décide que la Motion d'urgence 8 devra être remaniée et finalisée par le Président en collaboration avec ses auteurs.
5. Il est noté que la Motion d'urgence 2 a été remaniée en collaboration avec ses auteurs et que la version amendée est jointe à l'Annexe 3.
6. Le Président indique que des discussions sont en cours avec les auteurs de 7 motions alors que se tient la réunion. Celles-ci portent sur les motions suivantes :

Motion	Titre	Recommandation
Motion 4	Égalité et unité chez les affiliés	Viser le retrait
Motion 9	Protéger les droits des gens de mer – Promouvoir la solidarité mondiale – Veiller à une mise en œuvre efficace de la Politique de Mexico	Renvoyer au Comité d'action contre les pratiques déloyales
Motion 14	Motion CGT au Congrès de l'ITF	Viser le retrait
Motion 17	Promotion des relations bilatérales grâce aux interactions des syndicats nationaux dans le but de représenter les intérêts des membres syndiqués	Renvoyer au Comité d'action contre les pratiques déloyales
Motion 21	Sur le cabotage	Renvoyer au Comité d'action contre les pratiques déloyales
Motion 25	Renforcer les réseaux de communication	Viser le retrait
Motion 32	Mesures en soutien à la navigation maritime nationale	Renvoyer à la Conférence de la Section des gens de mer après le Congrès



7. NB : Les Motions 4, 9, 17, 21 et 25 ont par la suite été retirées par leurs auteurs, et la motion 32 a été renvoyée à la prochaine Conférence de la Section des gens de mer, après le Congrès.
8. La Commission décide de formuler la recommandation de renvoyer la Motion 14 telle qu'amendée au Comité d'action contre les pratiques déloyales (FPC) après le Congrès, proposant que son auteur demande l'occasion de la défendre lors de la Conférence conjointe des gens de mer et des dockers (Annexe 4).
9. La Commission décide de tenir les versions définitives des motions, pour lesquelles des amendements ont déjà été acceptés par les auteurs, à la disposition du Congrès via l'application du Congrès (Annexe 5).
10. Président informe la Commission qu'il ne se présentera pas pour un nouveau mandat, car il estime qu'il est temps de passer le flambeau à la jeune génération. Il remercie tous les membres de leur soutien et de leur engagement envers les travaux de la Commission des résolutions.

ANNEXE 1

Politique de l'ITF sur les motions au Congrès - PROJET

Cette politique énonce les règles et obligations applicables aux affiliés concernant les motions au Congrès.

À propos des motions

- Les motions sont des projets de texte soumis au Congrès de l'ITF proposant l'adoption de certaines orientations politiques. Si les textes des motions sont approuvés par le Congrès, ces motions obtiennent le statut de « résolution ». Une fois qu'une résolution a été adoptée au Congrès, cette décision restera d'application tant qu'elle ne sera pas modifiée lors d'un futur Congrès.
- Selon les Statuts de l'ITF, chaque Congrès ordinaire doit consacrer un point de l'ordre du jour aux motions.
- Avec d'autres documents stratégiques, les résolutions adoptées par le Congrès servent de base au travail entrepris par l'ITF pendant l'entre-deux-Congrès.

Format et langue

- Les motions doivent être soumises au format requis. Un accusé de réception sera envoyé à l'affilié.
- Seules les motions soumises au nom d'un affilié seront acceptables (autrement dit, une motion ne peut être soumise au nom d'une région ou d'une section).
- Les affiliés sont tenus de limiter le texte des motions à un maximum de 1 000 mots.
- Il convient de veiller à ce que chaque motion ne porte que sur un sujet ou sur des sujets étroitement liés. Quand des sujets variés sont abordés, plusieurs motions doivent être soumises.
- Chaque affilié doit se limiter à l'envoi de trois motions maximum.

- Les affiliés peuvent soumettre des motions au Congrès dans différentes langues mais c'est le texte anglais qui fera foi pour tout ce qui a trait à leur interprétation.

Contenu

- Toutes les motions doivent être conformes aux Statuts de l'ITF.
- Les motions doivent demander à l'ITF ou à l'un de ses organes (par exemple une section ou une région) d'engager une action particulière (par exemple une campagne, une activité de lobbying, une dénonciation publique etc.).
- Les motions ne doivent pas dupliquer des politiques existantes.
- Les motions doivent avoir des objectifs concrets et réalisables dans la période séparant deux Congrès.
- Les motions portant sur des conflits nationaux ne devraient être soumises au Congrès que si elles présentent des enjeux majeurs au plan stratégique ou dans le domaine des droits syndicaux.
- Les motions doivent porter sur des enjeux importants relatifs à l'industrie des transports, plutôt que de traiter d'aspects purement techniques ou sectoriels (qui peuvent être traités dans d'autres forums, comme les réunions de section). Les motions se rapportant à des questions ou politiques générales seront examinées par la Commission des résolutions dans le contexte de la politique ITF existante.
- Les motions portant sur des amendements aux Statuts sont traitées de la même manière que les autres motions – à la seule différence près qu'elles doivent faire l'objet d'un vote par mandat et doivent recueillir au moins les deux-tiers des voix valides pour être adoptées.

- Quand un problème ou une demande a trait au contenu du document sur le thème du Congrès, les affiliés sont invités à soumettre une suggestion d'amendement au document sur le thème du Congrès.

Délais

- Le délai de soumission de motions au Congrès est de 4 mois avant l'ouverture du Congrès, comme le stipule l'Article IV (14) des Statuts de l'ITF.

« Les propositions qui seront examinées par un Congrès ordinaire doivent parvenir au/à la Secrétaire général(e) au moins quatre mois avant le début du Congrès. L'ordre du jour définitif d'un Congrès ordinaire est envoyé aux organisations affiliées au moins deux mois avant le début du Congrès. »

- La date limite de soumission d'amendements aux motions est de 4 semaines, comme le stipule l'Article IV (15) :

« Les amendements aux propositions inscrites à l'ordre du jour d'un Congrès ordinaire doivent parvenir au/à la Secrétaire général(e) au moins quatre semaines avant le début du Congrès. »

- Avant chaque Congrès ordinaire, le Comité exécutif confirmera le calendrier de soumission des motions. Les affiliés sont encouragés à soumettre leurs motions avant ce délai de 4 mois pour faciliter le travail de la Commission des résolutions.

Amendements des motions

- Les amendements aux motions soumis par les syndicats dans les délais prescrits seront, s'ils sont acceptés par les auteurs du texte initial, remaniés par la Commission des résolutions.
- Les amendements aux motions au Congrès, ou lors des diverses conférences auxquelles les motions ont été renvoyées, ne peuvent être effectués que par la Commission des résolutions, et en accord avec les auteurs du texte initial.

Motions d'urgence

- Comme le stipule l'Article IV, paragraphe 14 des Statuts de l'ITF, « Des motions d'urgence peuvent être présentées à un Congrès ordinaire, mais elles ne sont discutées que si la Commission ~~du~~ règlement des résolutions décide qu'elles sont effectivement urgentes et qu'elles n'ont pu être soumises dans le délai mentionné. »
- Les motions d'urgence devraient être soumises le premier jour du Congrès et doivent être rédigées dans l'une des langues de travail du Congrès.

Décisions sur les motions

- La Commission des résolutions se verra confier, par le Comité exécutif, la mission d'appliquer cette politique et les règles qu'elle contient, conformément à son mandat.
- Quand un problème ou une demande a trait au contenu du document sur le thème du Congrès, la Commission des résolutions pourra suggérer un amendement au document sur le thème du Congrès en tant qu'alternative à la motion proposée.
- Il peut arriver que plusieurs affiliés soumettent des motions sur un sujet similaire, auquel cas la Commission des résolutions les contactera pour discuter d'une éventuelle fusion de leurs motions.
- La Commission des résolutions peut contacter certains affiliés pour discuter d'amendements ou ajustements de leur(s) motion(s). Certains amendements suggérés pourront avoir trait au contenu, afin que la motion satisfasse aux critères, ou consister en des améliorations, pour que la formulation soit claire et non équivoque, et puisse être traduite facilement dans les autres langues du Congrès.
- Les motions peuvent également être « renvoyées » ou « remises » au Comité exécutif, ou à tout autre organe de l'ITF, par exemple un comité de section, en accord avec les auteurs. Ce mécanisme est utile en cas de problème de fond du

texte original ou d'absence d'unanimité sur le sujet, pour donner l'occasion aux affiliés d'examiner convenablement la motion. Une motion ainsi « renvoyée » ou « remise », n'aurait pas, une fois adoptée, le statut de résolution du Congrès.

- Si une motion ne satisfait pas aux critères, ou si l'affilié n'accepte pas les modifications ou fusions suggérées, la Commission des résolutions peut décider que la motion ne sera pas soumise au Congrès.

Recours

- Les décisions de la Commission des résolutions peuvent faire l'objet d'un recours auprès d'un comité, qui sera composé (1) du/de la Président(e) de l'ITF ou de l'un(e) des Vice-président(e)s de l'ITF (désigné(e) par le/a Président(e)) ; et (2) d'au moins deux autres membres de la Commission du Règlement.
- Les membres du Comité de recours ne peuvent être membres de la Commission des résolutions, et ne doivent pas représenter l'un des syndicats intentant le recours.
- Tout affilié souhaitant faire appel d'une décision de la Commission des résolutions doit en informer le Secrétaire général au moins 10 jours avant l'ouverture du Congrès, sauf si l'appel porte sur une décision relative à une motion d'urgence.
- En cas d'appel, le Comité de recours se réunira la première journée du Congrès.
- Les décisions du Comité de recours sont définitives.

Vote sur les motions

- Les motions font l'objet d'un vote soit en plénière, soit lors des Conférences des sections ou des travailleuses des transports ou des jeunes travailleuses et travailleurs des transports au Congrès, selon ce qu'aura décidé la Commission des résolutions.

- Les motions doivent être officiellement présentées et appuyées, puis débattues, avant d'être soumises au vote. Le/la Président(e) invitera les délégués à voter en faveur de la motion, contre la motion, ou à s'abstenir.
- Une majorité simple est requise pour qu'une motion devienne une résolution. (À l'exception des motions portant sur des amendements aux Statuts, qui doivent faire l'objet d'un vote par mandat et doivent recueillir au moins les deux-tiers des votes valides exprimés pour être adoptées.)

Consignes à l'intention des affiliés

- Des consignes seront fournies aux affiliés pour les aider dans ce processus. Celles-ci s'appuieront sur les critères définis. Elles accompagneront l'invitation à soumettre des motions et seront transmises aux affiliés via les moyens de communication habituels du Congrès.

Commission des résolutions

La Commission des résolutions a pour rôle de veiller à ce que la Politique de l'ITF sur les motions au Congrès soit respectée. Le mandat de la Commission des résolutions accompagne la présente politique.

ANNEXE 2

Motions d'urgence supplémentaires - Motion d'urgence 6 : Yémen

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Considérant les souffrances de la population et des travailleuses et travailleurs du Yémen induites par le conflit.
2. Considérant les mesures prises par les forces de coalition pour contrôler et bloquer les aéroports et ports du Yémen.
3. Considérant que les travailleuses et travailleurs du secteur maritime et des transports font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir qu'au moins un minimum d'aide humanitaire, dont des vivres et des médicaments, parvienne aux personnes qui en ont besoin.
4. Considérant que des milliers de Yéménites, dont des femmes et des enfants, ont perdu la vie ou ont été blessés.
5. Nous, les affiliés de l'ITF au Yémen :
 - Saluons le soutien apporté par l'ITF aux travailleuses et travailleurs des transports du Yémen, et
 - Saluons le soutien de la communauté internationale, l'aide humanitaire et l'approvisionnement en vivres.
6. Nous appelons :
 - Le Congrès de l'ITF à mettre la pression sur la communauté internationale et les forces de coalition pour que les aéroports et ports soient ouverts à l'arrivée de l'aide humanitaire.
 - À l'ouverture de tous les ports et aéroports pour garantir la libre circulation de toutes les personnes au Yémen.
 - L'ITF à continuer de soutenir ses affiliés du Yémen.

Présentée par :

- **Fédération Nationale des Transports (FNT), Tunisie**

Motion d'urgence 7 : Transdev

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Le Congrès condamne les récentes mesures prises par l'opérateur mondial Transdev, qui tente actuellement d'imposer des conditions de travail et de rémunération inéquitables aux chauffeurs de bus TWU en Australie-Occidentale.
2. Le Congrès souligne que les chauffeurs de bus du réseau de transports publics jouent un rôle essentiel et important dans la vie locale. Ils se voient confier au quotidien la sécurité d'un grand nombre de personnes parmi les plus vulnérables. Les offensives lancées sur les personnels constituent donc une grande menace pour la sécurité de tous les passagers et usagers de la route.
3. Le Congrès soutient les centaines de chauffeurs de bus d'Australie-Occidentale actuellement en grève pour riposter contre les pratiques insistantes de Transdev que sont les bas salaires, l'épuisement au travail, les emplois précaires et les contrats de 20 heures. La société tente de presser ses chauffeurs de bus dévoués comme des citrons, et son attitude en Australie-Occidentale est à rapprocher de conflits similaires dans les provinces de Victoria et de Nouvelle-Galles du Sud.
4. Cependant, la réputation et le comportement de Transdev dépassent les frontières australiennes et doivent être vivement condamnés. La société a enregistré des bénéfices de plus de 10 milliards de dollars cette année, mais la RATP Dev-Transdev continue de supprimer des droits aux travailleuses et travailleurs et de négliger la sécurité. De récents conflits en Corée du Sud (KPTU) et en Nouvelle-Zélande (RMTUNZ) montrent combien il est important que les syndicats fassent front ensemble, et le Congrès exprime sa solidarité avec la campagne du KPTU pour la municipalisation de la Ligne 9 du métro de Séoul, et condamne les menaces de poursuites judiciaires proférées par la RATP Dev- Transdev.
5. Le Congrès estime qu'il faut mettre la pression sur les employeurs économiques, qui sont souvent des gouvernements quand il s'agit de transports publics, pour qu'ils refusent de s'associer à des entreprises tirant les conditions de travail vers le bas.
6. Le Congrès soutient les syndicats du monde entier qui se battent contre Transdev, et félicite les membres du TWU d'Australie-Occidentale pour leur combat.

Présentée par :

- **Transport Workers' Union of Australia (TWUA)**

Motion d'urgence 8 : Décès au travail

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Partout dans le monde, des personnes perdent la vie au travail du fait de l'absence totale de procédures de sécurité et mesures de précaution.
2. Depuis la date limite de soumission de motions au Congrès, on déplore le décès de deux dockers en Nouvelle-Zélande ; l'un à Auckland, et l'autre à Gisborne.
3. Cette problématique est intersectorielle, car la Section des transports routiers apprendra que le nombre de décès de routiers en Australie est également en hausse, le dernier accident mortel s'étant produit le 13 septembre 2018, et ayant coûté la vie à deux routiers.
4. Nous estimons que chaque personne a le droit de travailler en toute sécurité et de retrouver les siens au terme de sa journée de travail.
5. Le Congrès de l'ITF soutient pleinement cet appel en faveur de la sécurité au travail.
6. Nous exhortons le Congrès à soutenir le développement d'une stratégie mondiale visant à ce que des lois soient adoptées, si possible dans chaque pays, pour que les employeurs et chaînes d'approvisionnement jugés coupables de saper délibérément les conditions de sécurité soient condamnés à de lourdes amendes ou à des peines de prison.

Présentée par :

- **Maritime Union of Australia (MUA)**

Avec le soutien de :

- Maritime Union of New Zealand (MUNZ)
- Transport Workers' Union of Australia (TWUA)

ANNEXE 3

Motions d'urgence révisées - Motion d'urgence 2 (révisée) : Menaces de peine de mort pour des routiers grévistes en Iran

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Note que :

- a. La sécurité d'emploi des chauffeurs routiers iraniens est mise à mal, et 350 000 routiers ont vu le versement de leurs salaires reporté pendant des mois et font ainsi les frais d'une inflation galopante, quand ils ne sont pas concernés par ces deux phénomènes.
- b. En mai 2018, les chauffeurs-artisans de 160 villes, dans 25 provinces, se sont mis en grève pour protester contre les bas salaires, la flambée des coûts d'exploitation et la hausse des péages et autres taxes.
- c. Depuis le 22 septembre 2018, pour tenter de sensibiliser à leur sort, près d'un demi-million de chauffeurs, organisés de façon autonome, participent à des actions dans 290 villes de 31 provinces iraniennes. Ils appellent le gouvernement à entendre leurs revendications et à les autoriser à avoir leur mot à dire dans les décisions qui concernent leur travail.
- d. Durant les 16 premiers jours de la grève, plus de 200 routiers auraient été incarcérés pour leur participation à celle-ci.

2. Note en outre que :

- a. Les Syndicats mondiaux (Global Unions) n'ont cessé de dénoncer les violations des droits du travail en Iran via l'Organisation internationale du travail, dont l'Iran est un membre fondateur et membre du Conseil d'administration. En septembre de l'année dernière, les Syndicats mondiaux ont appelé l'OIT « à intervenir d'urgence auprès des autorités et à exiger qu'il soit remédié aux violations des droits humains et syndicaux

susmentionnés, comme y est tenu tout État membre de l'OIT ».

- b. L'ITF attend une réponse officielle du gouvernement iranien à ce sujet.
3. Condamne avec la plus grande vigueur l'article publié le 8 octobre par un média d'État, selon lequel un tribunal de la province de Qazvin a réclamé la peine de mort pour 17 des routiers interpellés au simple motif d'avoir pris part à la grève.
4. Appelle :
 - a. Le gouvernement iranien à libérer les routiers incarcérés et à cesser immédiatement ses manœuvres d'intimidation des travailleurs, et à entendre les revendications des routiers qui ont été contraints de recourir à l'action revendicative en dernier ressort car ils se battent pour subvenir aux besoins de leur famille. Des solutions économiques doivent être trouvées.
 - b. L'OIT à intervenir immédiatement auprès du gouvernement pour mettre un terme aux actions en justice, libérer les travailleurs innocents et amorcer un dialogue avec les représentants des travailleurs, en renforçant l'objectif de concrétiser des droits pour les syndicats iraniens indépendants.
 - c. Les affiliés de l'ITF à exercer les pressions qui sont en leur pouvoir pour convaincre le gouvernement iranien de respecter les droits des travailleuses et travailleurs, notamment en écrivant aux autorités et en menant des campagnes stratégiques.

Présentée par :

- **Svenska Transportarbetareförbundet (STF), Suède**

ANNEXE 4

Motion 14 (révisée) : Motion CGT au Congrès de l'ITF

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. La CGT des personnels marins et officiers attire l'attention du congrès sur la déréglementation pratiquée en France sur les affiliés. Afin de régulariser cette situation et de permettre une défense des marins internationaux au mieux de leurs droits, la CGT incite le congrès à la suivre dans ce qui suit :
2. Nous demandons à ce qu'il n'y ait pas de blocage de la part de la direction ITF sur la signature de contrats entre armateurs et représentants syndicaux du pays où le navire fait escale si l'accord est plus favorable aux gens de mer à bord que l'accord d'origine.
3. Nous exigeons que le délai de 48 h, imposé aux inspecteurs ITF afin de prévenir les armateurs avant toute visite, soit supprimé car c'est donner la possibilité aux armateurs de cacher un maximum de déréglementations appliquées aux marins avant une inspection :

Document IBF MEMORANDUM OF AGREEMENT 14En0605Ibf2014ModFinal.pdf :

« Inspections de l'ITF : à moins qu'il soit demandé aux inspecteurs de l'ITF de se rendre à bord d'un navire pour traiter une plainte spécifique de marin, les inspecteurs doivent, dans la mesure du possible, aviser les intéressés au moins 48 heures à l'avance de leur intention d'inspecter un navire couvert par un accord IBF. »

4. Nous demandons à l'ITF d'adopter une position de façon à ce que les inspecteurs de l'ITF ne soient pas, pour des raisons fallacieuses, interrompus dans les contrôles effectués par eux sur les navires non conformes et puissent effectuer leur travail jusqu'au bout. Nous constatons ce cas malheureusement trop souvent.

Présentée par :

- **Fédération des Officiers de la Marine Marchande UGICT CGT (FOMM UGICT CGT), France**
- **Fédération Nationale des Syndicats Maritimes CGT (FNSM-CGT), France**

ANNEXE 5

Versions finales des motions, avec amendements acceptés – Motion 7 : Simplification des politiques mondiales en matière de visas pour les gens de mer

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Rappelant la Convention du travail maritime, 2006, qui énonce les droits des gens de mer à des conditions de travail décentes et fournit une protection globale des droits des gens de mer dans le monde entier ;
2. Conscient que les gens de mer sont couverts par les dispositions d'autres instruments de l'OIT, dont la convention n° 185 sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003, qui a introduit des éléments de sécurité modernes dans les pièces d'identité des gens de mer (PIM) pour contribuer à résoudre la question urgente du refus d'admission de gens de mer sur le territoire de pays où leur navire fait escale, aux fins de permissions à terre et de transit et transfert pour rejoindre des navires ou en changer ;
3. Prenant acte que les gens de mer sont un type unique de voyageurs et ont besoin d'une procédure souple et rapide de demande et de délivrance de visas pour leur permettre de se rendre au travail, de rentrer chez eux à l'achèvement de la période de service et de jouir de permissions à terre ;
4. Constatant que depuis maintenant plusieurs années, les gens de mer des pays fournisseurs de main-d'œuvre rencontrent des difficultés pratiques majeures pour ce qui est d'obtenir un visa pour entrer dans différents pays, y revenir, ou transiter par ceux-ci, y compris les États membres de l'espace Schengen, en raison de problèmes de procédure, de différences d'interprétation des règlements

pouvant occasionner de graves difficultés administratives et opérationnelles aux gens de mer et à leurs employeurs ;

5. Déploie la situation actuelle, qu'il considère injuste ;
6. Exhorte de déployer tous les efforts pour simplifier la réglementation sur les visas de sorte que les gens de mer puissent rejoindre et quitter leur navire dans les ports du monde entier. Demande à tous les affiliés concernés de faire pression sur leurs administrations nationales et les organisations internationales chargées de la mise en œuvre de la convention n° 185 sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003. Ceci créera une option sans visa, et pour les gens de mer, une PIM reconnue internationalement. La PIM et une liste d'équipage valide devraient suffire pour transiter par les ports du monde entier.

Présentée par :

- **Syndicat des gens de mer de Russie (SUR), Russie**

Avec le soutien de :

- Syndicat norvégien des gens de mer (NSU), Norvège
- Syndicat des gens de mer de Croatie (SUC), Croatie
- Fédération panhellénique des gens de mer (PNO), Grèce
- Syndicat lituanien des gens de mer (LSU), Lituanie
- National Union of Seafarers of India (NUSI), Inde

Motion 12 : Amélioration des normes internationales et régionales de travail, de bien-être et de sécurité pour les équipages de la navigation intérieure dans les pays en développement

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Rappelant les résolutions adoptées aux Congrès de l'ITF de 2010 et de 2014 sur la nécessité de normes internationales du travail pour les travailleuses et travailleurs de la navigation intérieure dans le monde ;
2. Notant que, pour la seule Asie, le secteur de la navigation intérieure représente plus de 290 000 km de voies navigables sur lesquelles sont transportés plus d'un milliard de tonnes de marchandises et 560 millions de passagers chaque année. La flotte régionale de transport fluvial comprend plus de 450 000 bateaux, soit une capacité totale de charge de 40 millions de tonnes. Si le nombre total de travailleuses et travailleurs qui y sont employés n'est pas connu, au Bangladesh, par exemple, on recense au moins 4,6 millions de travailleuses et travailleurs employés dans un réseau de plus de 6 500 km de voies navigables intérieures.
3. Prenant acte de l'importance des voies navigables internationales comme mode de transport durable tant pour les marchandises que pour les personnes ;
4. Notant les liens étroits qui existent entre le transport maritime et la navigation intérieure et l'interconnexion entre les deux secteurs au sein de la chaîne d'approvisionnement des transports ;
5. Notant que le nombre d'accidents mortels dans le secteur de la navigation intérieure dans les pays en développement dépasse très largement les accidents en mer et que des mesures urgentes doivent être prises pour réduire les pertes de vies humaines dans la navigation fluviale ;
6. Notant que l'entretien permanent des voies navigables par des personnels qualifiés est indispensable à leur viabilité commerciale future ;
7. Prenant en compte l'absence de normes de travail, de bien-être et de sécurité appropriées pour les équipages de la navigation intérieure dans les pays en développement ;
8. Demande à l'ITF de continuer à soutenir les activités des affiliés de la Section de la navigation intérieure de l'ITF dans les pays en développement, particulièrement en Asie/Asie du Sud, afin d'améliorer les structures de bien-être et les mettre en œuvre de façon adéquate, et faire en sorte que les équipages de la navigation intérieure bénéficient de conditions de travail décentes.

9. Demande au Comité exécutif de l'ITF et à la Section de la navigation intérieure de l'ITF de maintenir la pression exercée sur l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation maritime internationale (OMI) et d'autres organismes, s'agissant de :
- l'instauration de normes internationales pour les travailleuses et travailleurs de la navigation intérieure ;
 - ou la révision et la promotion des normes existantes.

10. Ces normes devront au minimum traiter les aspects suivants :

- Sécurité sociale et salaire minimum pour les travailleuses et travailleurs de la navigation intérieure ;
- Sécurité et sûreté ;
- Niveaux d'effectifs et temps de travail ;
- Formation et qualification.

Présentée par :

- **Bangladesh Noujan Sramik Federation (BNSF), Bangladesh**

Motion 13 : L'ITF réitère son soutien sans réserve à l'IAM pour sa campagne de syndicalisation chez Delta Air Lines

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Prenant acte que Delta Air Lines est l'une des plus grandes compagnies aériennes mondiales ;
2. Prenant acte que Delta Air Lines est le plus grand transporteur mondial hostile aux syndicats ;
3. Prenant acte que tous les membres du personnel de Delta Air Lines ont le droit humain fondamental d'adhérer à un syndicat ;
4. Prenant acte que, chaque jour où on empêche des membres du personnel de Delta d'adhérer à un syndicat, ils en souffrent, comme tous les personnels des compagnies aériennes à travers le monde ;
5. Prenant acte qu'une campagne mondiale coordonnée par l'ITF est le meilleur moyen de faire en sorte que les personnels de Delta puissent exercer leur droit de fonder un syndicat ;
6. Notant que l'International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAM) poursuit sa campagne de syndicalisation des personnels navigants commerciaux et des personnels au sol de Delta ;
7. Notant que la campagne spécifique de l'IAM visant les personnels navigants commerciaux de Delta Air Lines a atteint un stade critique et que l'AFL-CIO a donné à l'IAM compétence exclusive pour mener cette campagne ;
8. Décide que l'ITF et ses affiliés apporteront un soutien sans réserve à l'IAM dans sa démarche de syndicalisation des personnels de Delta Air Lines ;
9. Décide que l'ITF et ses affiliés coordonneront les efforts pour aider l'IAM à assurer la représentation syndicale des personnels non syndiqués de Delta Air Lines ; et
10. Décide que le Secrétariat général poursuivra son étroite collaboration avec l'IAM pour rendre justice et dignité aux personnels de Delta Air Lines.

Présentée par :

- **International Association of Machinists and Aerospace Workers (IAM), États-Unis d'Amérique**

Motion 24 : Remorqueurs

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Notant que les affiliés de l'ITF déclarent leurs membres travaillant à bord de remorqueurs dans trois sections différentes de l'ITF selon la structure et/ou les statuts de leur syndicat : gens de mer, dockers et navigation intérieure.
2. S'inquiète de ce que, ces dernières années, les conditions de travail des équipages de remorqueurs employés dans des entreprises opérant au niveau mondial ont été soumises à des attaques croissantes.
3. Est conscient des pressions constantes exercées par plusieurs entreprises de remorquage mondiales en vue de changer le modèle d'emploi, en s'éloignant de la relation « employé / employeur » traditionnelle pour s'orienter vers un modèle de « partenariat commercial » qui porte atteinte aux conditions de travail s'appliquant normalement aux équipages et sape ainsi les principes fondamentaux du travail décent et de la sécurité de l'emploi.
4. Demande à l'ITF d'élaborer une stratégie mondiale d'organisation syndicale pour le secteur des remorqueurs afin de protéger et d'améliorer les droits des équipages.
5. Demande instamment au Comité d'action contre les pratiques déloyales de créer un « Groupe de travail sur les remorqueurs » en cohérence avec les autres groupes de travail créés par le Comité FPC afin de coordonner la stratégie d'organisation du secteur des remorqueurs et d'examiner les défis à relever par le secteur, comme les modèles d'emploi et l'introduction des nouvelles technologies.

Présentée par :

- **Maritime Union of Australia (MUA),
Australie**

Motion 31 : Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients

Le 44^e Congrès de l'ITF, réuni à Singapour, du 14 au 20 octobre 2018 :

1. Dans le monde entier, les conducteurs de véhicules commerciaux sont forcés de conduire de longues heures malgré la fatigue, de dépasser les limites de vitesse et de chargement, et de recourir à d'autres pratiques constituant des conditions de conduite dangereuses du fait de faibles taux de rémunération et d'autres mesures de réduction des coûts pratiquées par les « employeurs économiques » – clients, gouvernements et grandes entreprises de transport particulièrement influentes dans les chaînes d'approvisionnement. Bien que cette situation expose les conducteurs de véhicules commerciaux et tous les usagers de la route à des risques graves, ces employeurs économiques se dérobent à leurs responsabilités en raison de systèmes complexes de sous-traitance et d'un manque de réglementation en matière de responsabilité dans toute la chaîne d'approvisionnement.
2. En réponse à cette situation, un modèle visant à forcer les clients et les entreprises de transport tout au long des chaînes d'approvisionnement à garantir des niveaux de rémunération et des conditions de travail décentes et, du même coup, à soulager les chauffeurs routiers des pressions qu'ils subissent pour adopter des pratiques de conduite dangereuses et à réduire considérablement les accidents a été élaboré grâce à une collaboration entre universitaires, juristes, responsables politiques et syndicats ces vingt dernières années. Ce modèle, désigné sous le vocable de taux de rémunération garants de la sécurité, a été reconnu
3. En outre, le modèle des taux de rémunération garants de la sécurité a été partiellement adopté dans la législation de pays comme l'Australie, la Corée du Sud et le Canada, et incorporé à des accords conclus avec des clients aux niveaux national et mondial. Tout récemment, en 2018, le Transport Workers' Union of Australia (TWU) et l'ITF ont signé un accord mondial avec la grande entreprise de transport Toll ; le TWU et le grand distributeur national Coles ont signé un ensemble de principes en matière de chaînes d'approvisionnement qui s'appliquent à l'Australie, et la Division Solidarité des chauffeurs routiers du Syndicat coréen des travailleurs des services et des transports publics (KPTU-TruckSol) a obtenu l'adoption par le Parlement sud-coréen d'un système de taux de rémunération garants de la sécurité limités. En Europe, l'ITF, l'ETF et leurs affiliés ont développé leurs activités d'organisation syndicale et leurs campagnes appelant les grands distributeurs à rendre des comptes à toutes les étapes des chaînes d'approvisionnement, et en faveur de travail local selon des conditions de travail locales pour les chauffeurs transfrontaliers. Aux États-Unis, les Teamsters ont remporté des victoires décisives dans le port de Los Angeles et poursuivent leur combat pour défendre les droits des

chauffeurs. En Argentine, les syndicats ont mené le combat pour pousser les autorités gouvernementales à promouvoir la justice sociale dans notre secteur.

4. Ces avancées forment la base nécessaire pour intensifier la lutte visant à obtenir la stipulation de taux de rémunération garantis de la sécurité illimités dans la réglementation nationale et à imposer ce modèle comme norme internationale. En s'appuyant sur cette assise, le TWU et la KPTU-TruckSol ont l'intention d'intensifier les mouvements de grève et de protestation en Australie et en Corée du Sud au cours des deux ou trois prochaines années.

5. Prenant acte des opportunités offertes par les récentes victoires et les luttes nationales planifiées, l'ITF et ses affiliés s'engagent à mener une campagne mondiale sur les taux de rémunération garantis de la sécurité pendant la prochaine période inter-Congrès, campagne qui comprendra les actions suivantes :

- Organiser un Symposium sur les taux de rémunération garantis de la sécurité dans la région Asie-Pacifique au cours de la prochaine période inter-Congrès.
- Soutenir les combats pour obtenir une réglementation sur les taux de rémunération garantis de la sécurité illimités et tenir les clients responsables en Australie, en Corée du Sud et dans d'autres pays grâce à des actions de solidarité dans les ambassades et des délégations de solidarité lors des grèves et actions de protestation d'envergure.
- Continuer à soutenir la syndicalisation transfrontalière, les efforts pour obtenir « du travail local effectué selon des conditions locales » pour les chauffeurs transfrontaliers, de même que les pressions exercées sur les clients de premier plan en Europe.

- S'employer à faire pression sur les chaînes d'approvisionnement influencées ou contrôlées par les gouvernements en tant qu'employeurs économiques, y compris par le biais des dépenses publiques et des marchés publics.
- Soutien aux manifestations et autres actions à travers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Afrique.
- Initiatives pour influencer les débats sur la sécurité dans le transport routier à l'OIT et une convention sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris grâce à la participation des affiliés concernés dans des réunions tripartites clés.
- Poursuite des efforts pour tisser des relations et collaborer avec les employeurs du secteur des transports et d'autres parties prenantes favorables aux taux de rémunération garantis de la sécurité en vue de l'adoption et de la mise en œuvre d'un tel système.
- Affectation de moyens humains et financiers adéquats pour mener ces activités.

Présentée par :

- **Syndicat coréen des travailleurs des services et des transports publics (KPTU), Corée du Sud**



Compte rendu de la Conférence de la Section de l'aviation civile

La Conférence de la Section de l'aviation civile s'est tenue le 15 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Mohammed Dauda Safiyanu (Nigeria) est **élu** Rapporteur.

Carol Ng (Hong Kong) et Jas Gill (Grande-Bretagne) sont **élus** Scrutateurs.

Robert Hengster (Allemagne) et Enrique Carmona (Espagne) sont **élus** Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire général fait une présentation sur le document sur le thème du Congrès axée sur les priorités pour la section. Les enquêtes de fond sur lesquelles s'appuie le programme de travail de la Section sont également présentées dans le détail.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

Le Secrétaire de la Section de l'aviation civile effectue une présentation décrivant les priorités de la section pour 2019-2023. La Conférence écoute les interventions de nombreux délégués en réaction à la présentation. Les points principaux suivants sont soulevés :

- Il est nécessaire que les affiliés et l'ITF investissent dans l'organisation et le renforcement des capacités en Asie-Pacifique face aux mutations géographiques et à l'énorme croissance de l'aviation dans cette région.
- Des défis sont propres à la Région : un grand nombre de transporteurs à bas prix en rapide expansion, plusieurs régions avec peu ou pas de syndicats de l'aviation, et des compagnies classiques hostiles aux syndicats ;
- Il est nécessaire d'exercer des pressions sur des organes sous-régionaux en Afrique concernant la gestion du trafic aérien et d'autres enjeux ; et
- Grâce aux pressions de l'ITF en la matière, le Congrès des États-Unis a adopté une loi la semaine dernière prévoyant une enquête sur la contamination de l'air de cabine.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

La Conférence examine la motion suivante renvoyée par la Commission des résolutions :

Motion 13 : L'ITF réitère son soutien sans réserve à l'IAM pour sa campagne de syndicalisation chez Delta Air Lines

La Conférence **adopte** la motion à l'unanimité, y compris l'amendement 1.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Les personnes suivantes sont **élues** par la Conférence :

Président Joseph Tiberi (IAMAW, États-Unis)

Co-Vice-président Oliver Richardson (UNITE, Grande-Bretagne)

Co-Vice-président Edgardo Llano (APA-Argentine)

Représentante des travailleuses des transports Dorsaf Sayhi (FNT, Tunisie)

Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports Shauna McCormack (Fórsa, Irlande)

Membres ordinaires

Katharina Wesenick (ver.di, Allemagne)

Sara Nelson (AFA, États-Unis)

Moustapha Abani (SAMAC, Niger)

Francisco Luiz Xavier de Lemos (SINA, Brésil)

Anneli Nyberg (Parat, Norvège)

Luigi Mansi (FIT-CISL, Italie)

Steve Purvinas (ALAEA, Australie)

Les affiliés de la section de chaque région confirment leurs Responsables régionaux respectifs pour la section, dont les noms figurent ci-dessous :

Afrique

Président – Mohammed Daufa Safiyanu (NUATE, Nigeria)

Monde arabe

Présidente – Chahira Mostafai, (FNNT, Algérie)

Asie-Pacifique

Présidente – Jacqueline Tuwanakotta (IKAGI, Indonésie)

Europe (Section de l'aviation civile de l'ETF)

Président – Oliver Richardson (UNITE, Grande-Bretagne))

Amérique latine/Caraïbes

Président – Luiz Sergio de Almeida Dias (FENTAC, Brésil)

Amérique du Nord

Président – Owen Herrnsstadt (IAMAW, États-Unis)

La Conférence approuve la composition du Comité de la Section de l'aviation civile, détaillée à l'Annexe 1.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Déclaration d'urgence de la section : Équipages de cabine de Hong Kong

Après la fermeture expéditive de la base de British Airways à Hong Kong et le licenciement immédiat de 85 membres d'équipage, il est décidé à l'unanimité de reverser à l'ITF une partie des fonds de solidarité récoltés. Ces fonds devraient être utilisés par la Section de l'aviation civile pour venir en aide à d'autres équipages d'Asie-Pacifique qui se trouveraient confrontés aux mêmes difficultés.

ACTION : La Section prendra contact avec Carol Ng (BAHKCCA, Hong Kong) pour organiser ce don

Déclaration : Conflit Emirates au Japon

Une déclaration est **adoptée** à l'unanimité concernant un conflit Emirates au Japon, où 3 agents du service de réservation ont été licenciés abusivement. Sur injonction des tribunaux, les agents ont été réintégrés avec rémunération, mais se sont vu refuser l'autorisation de travailler du fait de leur militantisme syndical.

ACTION : Envoi d'un courrier de la Section à Emirates pour protester contre cette situation

Déclaration : Conflit au Panama

Une déclaration est **adoptée** à l'unanimité pour dénoncer la tentative des employeurs aéroportuaires et du gouvernement du Panama de restreindre le droit de grève.

ACTION : Diffusion d'un message de solidarité de la Section

Déclaration : Grève du personnel hôtelier du groupe Marriott Group, États-Unis

Une déclaration est **adoptée** à l'unanimité concernant la grève au sein du groupe hôtelier Marriott aux États-Unis. Les équipages de cabine AFA-CWA ont été en mesure de loger dans d'autres hôtels pendant la grève.

ACTION : Brooks Bitterman (Unite Here, États-Unis) prendra contact avec le Comité des équipages de cabine pour organiser d'autres actions de solidarité et, le cas échéant, permettre aux équipages de boycotter le groupe Marriott aux États-Unis pendant la durée de la grève.

Des remerciements sont adressés au Président de la Section sortant, Oliver Richardson, pour son excellent leadership.

Comité de la Section de l'aviation civile

Au 15 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	Joseph Tiberi (IAMAW, États-Unis)
1 ^{er} Vice-président	Oliver Richardson (UNITE, Grande-Bretagne)
2 ^e Vice-président	Edgardo Aníbal Llano (APA-Argentine)
Représentante des travailleuses des transports	Dorsaf Sayhi (FNT, Tunisie)
Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Shauna McCormack (Fórsa, Irlande)
Afrique	
Président	Mohammed Dauda Safiyanu (NUATE, Nigeria)
Monde arabe	
Présidente	Chahira Mostafai, FNNT, Algérie
Asie/Pacifique	
Présidente	Jacqueline Tuwanakotta (IKAGI, Indonésie)
Europe	
Président	Oliver Richardson (UNITE, Grande-Bretagne)
Amérique latine/Caraïbes	
Président	Luiz Sergio de Almeida Dias (FENTAC, Brésil)
Amérique du Nord	
Président	Owen Herrnstadt (IAMAW, États-Unis)
Membres ordinaires	
Membre ordinaire	Sara Nelson, (AFA-CWA, États-Unis)
Membre ordinaire	Katharina Wesenick (ver.di, Allemagne)
Membre ordinaire	Moustapha Abani (SAMAC, Niger)
Membre ordinaire	Francisco Luiz Xavier de Lemos (SINA, Brésil)
Membre ordinaire	Anneli Nyberg (Parat, Norvège)
Membre ordinaire	Luigi Mansi (FIT-CISL, Italie)
Membre ordinaire	Steve Purvinas (ALAEA-Australie)

De plus, les Président(e)s des sous-sections industrielles de l'aviation civile (personnels au sol, équipages de cabine, services de la circulation aérienne) participent aux réunions du Comité.



Compte rendu de la Conférence de la Section des dockers

La Conférence de la Section des dockers s'est déroulée le 16 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Dan Kask (Canada) est **élu** Rapporteur.

Adam Tyłski (Pologne) et Victoria Helps (Australie) sont **élus** Scrutateurs.

Daniel Owusu-Koranteng (Ghana) et Mayo Urugaio Fernandes (Brésil) sont **élus** Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le **Secrétaire général** fait une présentation du document sur le thème du Congrès axée sur les priorités pour la section. La discussion relative au document sur le thème du Congrès a lieu dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour, Programme de travail.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

Tortolano effectue une présentation sur les priorités de la Section énoncées dans le document sur le thème du Congrès. La **Coordinatrice maritime** présente une mise à jour sur les avancées de la campagne ICTSI, résumée ci-dessous :

- Parmi les opérateurs de terminaux mondiaux, ICTSI est celui qui enregistre le plus de violations des droits des travailleurs ;
- Le plan de campagne se concentrait initialement sur Madagascar, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Indonésie et l'Australie ;
- Les activités sont provisoirement suspendues à Madagascar du fait de problèmes juridiques internes au sein du syndicat ;
- L'émphase continuera d'être placée sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Pakistan via un soutien continu à la négociation de conventions collectives ;
- Les futures cibles seront l'Irak et l'Amérique latine, et nécessiteront le soutien du corps d'inspecteurs de l'ITF ; et
- Le prochain Comité exécutif traitera de la question des affiliations contestées en Indonésie.

La Conférence accueille 3 nouveaux affiliés du Pakistan, qui représentent les travailleurs des ports ICTSI à Karachi, grâce à la fructueuse campagne d'organisation.

La Conférence **prend note** de la demande du Maritime Union of Australia de classer le Victoria International Container Terminal (VICT) du port de Melbourne dans la catégorie des ports de complaisance, et de l'avis divergent de l'Australian Maritime Officers Union (AMOU). La Conférence prend également note du rapport du Vérificateur interne de l'ITF sur l'enquête menée par notre organisation après la demande initiale reçue en mai 2018.

Après la discussion à ce sujet, la Conférence demande qu'un vote des membres soit organisé pour savoir si ce terminal doit être déclaré Port de complaisance. Le résultat de ce scrutin à bulletin secret est le suivant :

Oui : 75 syndicats représentant 213 067 votes (97,87%)

Non : 3 syndicats représentant 2 040 votes (0,94%)

Abstentions : 3 syndicats représentant 2 594 votes (1,19%)

3 bulletins sont jugés nuls

Au vu des résultats du vote, la Conférence déclare que le Victoria International Container Terminal (VICT) du port de Melbourne est un port de complaisance. Ces résultats seront soumis à la considération de la Conférence commune des gens de mer et des dockers le 17 octobre.

La Conférence discute longuement du document sur le thème du Congrès, et en particulier de l'automatisation et de son impact négatif pour les dockers du monde entier. Les deux principaux points soulevés par de nombreux orateurs sont que l'automatisation ne doit plus déboucher sur l'antisyndicalisme, et la déréglementation. La Conférence réclame que ceci soit intégré aux conclusions du document sur le thème du Congrès et s'inscrive dès maintenant dans les stratégies de l'ITF.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

Motion 16 : La Méditerranée, mer de complaisance

Par manque de temps, et parce que la motion a aussi été soumise à la Conférence commune des gens de mer et des dockers le 17 octobre, la Conférence décide de reporter la discussion à cette réunion.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Les candidatures suivantes sont soumises par les participants et **élues** par acclamation :

Président Paddy Crumlin, MUA, Australie

1^{er} Vice-président Torben Seebold, ver.di, Allemagne

2nd Vice-président Willy Adams, ILWU, États-Unis

Représentante des travailleuses des transports de la Section des dockers
Monique Verbeeck, UBT-BTB, Belgique

Co-représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports Nick Loridan, UBT-BTB, Belgique

Co-représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports Viri Gómez, ILWU, Canada

La Conférence confie le mandat au Secrétariat de confirmer la désignation des 16 membres ordinaires du Comité de la Section, reflétant la répartition régionale, et valide ensuite la composition du Comité de la Section des dockers, jointe à l'Annexe 1.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Les distinctions honorifiques suivantes sont présentées pendant la Conférence pour dévouement remarquable à la cause des travailleuses et travailleurs des transports au niveau international, défense et promotion de leurs intérêts, et préservation des droits et libertés syndicales :

- Ann Anderson, Clerical and Commercial Workers' Union, Guyana (acceptée à titre posthume par Sherwood Clarke)
- Robert McEllrath, ILWU, États-Unis

Comité de la Section des dockers

Au 16 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	Paddy Crumlin, MUA, Australie
1 ^{er} Vice-président	Torben Seebold, Ver.di, Allemagne
2 ^e Vice-président	Willie Adams, ILWU, États-Unis
Représentante des travailleuses des transports	Monique Verbeeck, UBT-BTB, Belgique
Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Viri Gómez, ILWU, Canada
Représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Nick Loridan, UBT-BTB, Belgique
Afrique	
Présidente	Jackie Doe, DOWUL, Liberia
Membre ordinaire	Simon Sang, DWU, Kenya
Membre ordinaire	Phillipe Djoula, USYTZPOG, Gabon
Monde arabe	
Président	Mahmoud Mansour Edbeis, GUPW, Jordanie
Membre ordinaire	Salman Al Saad, GFBTU, Bahreïn
Asie/Pacifique	
Président	Sang Sik Kim, KFPTWU, Corée
Membre ordinaire	Arasu Duaraisamy, SPWU, Singapour
Membre ordinaire	Joe Fleetwood, MUNZ, Nouvelle-Zélande
Membre ordinaire	Kinichiro Itoya, Kenkoku-Kowan, Japon
Membre ordinaire	PM Mohammed Haneef, CPSA, Inde
Europe (Section du transport maritime de l'ETF)	
Président	Terje Fenn-Samuelsen, NTF, Norvège
Membre ordinaire	Marc Loridan, UBT-BTB, Belgique
Membre ordinaire	Steve Biggs, UNITE, Royaume-Uni
Membre ordinaire	Aleksejs Holudnuks, UTAF, Lettonie
Membre ordinaire	Niek Stam, FNV, Pays-Bas
Membre ordinaire	Jose Manuel Perez-Vega, SMC UGT, Espagne
Amérique latine/Caribbes	
Président	Mayo Uruguai Fernandes, CONTTMAF, Brésil
Membre ordinaire	Dionne Howard, BMU, Barbade
Membre ordinaire	Roberto Coria, SGGM, Argentine
Membre ordinaire	Maynor Sijes Barillas, STEPW, Guatemala
Amérique du Nord	
Président	John Baker, ILA, États-Unis
Membre ordinaire	Rob Ashton, ILWU, Canada



Compte rendu de la Conférence de la Section de la pêche

La Conférence de la Section de la pêche s'est tenue le 16 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Jorge Alejandro Vargas (Argentine) est **élu** Rapporteur.

Hiedeo Kon (Japon) et Katishi Masemola (Afrique du Sud) sont **élus** Scrutateurs.

Valérie Latron (France) et Geronimo David Molina (Argentine) sont **élus** Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire général adjoint fait une présentation du document sur le thème du Congrès axée sur les priorités pour la section. La Conférence écoute les interventions des délégués en réaction à la présentation. Les points principaux suivants sont soulevés :

- Pour l'Argentine, l'automatisation doit faire l'objet d'une analyse très approfondie car, 50% de la flotte étant très vétuste, le pays ne peut l'envisager ;
- Si aucune politique durable de la pêche n'est mise en place, l'automatisation pourrait entraîner une absence de ressources pour renouveler la flotte, et pas de travailleurs ;
- Les évolutions technologiques se concentrent principalement sur l'Asie, mais il faut également s'intéresser à d'autres régions, en particulier l'Amérique latine ;
- Les effets de l'automatisation varient selon les pays ;

- La Section de la pêche connaît une légère augmentation de ses effectifs depuis 2014, les progrès sont visibles mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir ; et
- On dénombre 12 ratifications de la Convention 188 de l'OIT.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

Jon Hartough présente une mise à jour sur le projet thaïlandais aux côtés de Saw Bow Htoo concernant l'exploitation des travailleurs migrants asiatiques dans toute l'Asie, les problématiques rencontrées et l'action du Fishers' Rights Network.

Ken Fleming présente une mise à jour sur les travailleurs migrants en Irlande, une audience aura lieu au Ministère de la Justice pour le secteur de la pêche fin novembre 2018.

Durant la discussion, les commentaires suivants sont formulés :

- Les évolutions technologiques du secteur sont essentiellement positives, car elles contribuent à endiguer le travail forcé ;
- Il est important que les travailleurs soient organisés et que les campagnes soient ciblées sur les détaillants ;
- Alors que la Thaïlande commence à faire le ménage, d'autres pays d'Asie pourraient suivre ;
- Les combats menés en Thaïlande sont soutenus par les médias ; et
- L'ITF collaborera avec Thai Union, propriétaire de John West, King Oscar et d'autres marques, pour superviser son code de conduite et développer son corps d'inspecteurs afin de garantir une mise en œuvre efficace.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

La Conférence examine les motions suivantes renvoyées par la Commission des résolutions :

Motion 26 : Pêche

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée. La proposition contenue à l'Amendement 1 ne peut être présentée car le Syndicat Général Maritime de Madagascar (SYGMMA) n'est pas en mesure d'assister au Congrès pour cause de différends internes. La Conférence décide dès lors d'en discuter lors de la prochaine réunion du Comité de la Section de la pêche.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Les personnes suivantes sont **élues** par la Conférence :

Président Johnny Hansen, NSU, Norvège

1^{er} Vice-président Kenji Takahashi, JSU, Japon

2nd Vice-président Angel Juan Navarro, SOMU, Argentine

Représentante des travailleuses des transports Sylvie Roux, CFTD, France

Représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports Jorge Alejandro Vargas, SOMU, Argentine

La Conférence confie le mandat au Secrétariat de confirmer la désignation des 16 membres ordinaires du Comité de la Section, reflétant la répartition régionale, et valide ensuite la composition du Comité de la Section de la pêche, jointe à l'Annexe 1.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Aucune autre question n'est inscrite à ce point de l'ordre du jour.

Comité de la Section de la pêche

Au 16 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	Johnny Hansen, NSU, Norvège
1 ^{er} Vice-président	Kenji Takahashi, JSU, Japon
2 ^e Vice-président	Angel Juan Navarro, SOMU, Argentine
Représentante des travailleuses des transports	Sylvie Roux, France, CFDT, France
Représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Jorge Alejandro Vargas, SOMU, Argentine
Afrique	
Président	Harinony Lucien Razafindraibe, SYGMMA, Madagascar
Vice-président	Abdou-Derman Adam Mouhamadou, FESYTRAT, Togo
Vice-président(e)	Vacant
Monde arabe	
Président(e)	Vacant
Asie/Pacifique	
Président	Kenji Takahashi, JSU, Japon
Vice-président	Tae Kil Chung, FKSU, Corée
Vice-président	Genta Sumarlan, KPI, Indonésie
Vice-président(e)	Vacant
Europe (Section du transport maritime de l'ETF)	
Président	Juan Manuel Trujillo, CCOO, Espagne
1 ^{er} Vice-président régional	Flemming Smidt, 3F, Danemark
Représentante régionale des femmes	Sylvie Roux, CFDT, France
Membre	Arni Bjarnason, FFSI, Islande
Membre	Michel Claes, CSC-Transcom, Belgique
Membre	Petr Osichansky, SUR, Russie
Membre	Vacant
Amérique latine/Caribes	
Président	Angel Juan Navarro, SOMU, Argentine
Vice-président	Eric Alberto Riffo Paz, SIOMOT, Chili
Vice-président	Luis Penteado, FNTTAA, Brésil
Vice-président (Jeunes)	Hernan Valera, CJOMN, Argentine
Amérique du Nord	
Président(e)	Vacant



Compte rendu de la Conférence de la Section de la navigation intérieure

La Conférence de la Section de la navigation intérieure s'est tenue le 18 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Cynthia Magali Diaz (Argentine) est **élue** Rapporteur.

Richard Crease (Grande-Bretagne) et Ivan de la Guardia (Panama) sont **élus** Scrutateurs.

Vadim Ivanov (Russie) et Maya Schwiegershausen-Güth (Allemagne) sont **élus** Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire général fait une présentation sur le document sur le thème du Congrès axée sur les priorités pour la section. Le débat relatif au document sur le thème du Congrès a lieu dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour, Programme de travail.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

La Coordinatrice maritime fait un point sur le programme de la Section, à savoir :

- Accroître et mobiliser les effectifs ;
- Mener des campagnes innovantes ; et
- Politiques mondiales et régionales.

Le Secrétaire de section adjoint fait un point sur les domaines d'action de la Section, à savoir :

- Réseau Remorqueurs ;
- Campagne dans le secteur des croisières fluviales ; et
- Sécurité sociale et Santé et sécurité.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

La Conférence examine les motions suivantes renvoyées par la Commission des résolutions :

Motion 1 : Campagne dans le secteur des croisières fluviales 2.0

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Motion 12 : Amélioration des normes internationales et régionales de travail, de bien-être et de sécurité pour les équipages de la navigation intérieure dans les pays en développement

La Conférence **adopte** la motion avec l'amendement 1, telle que présentée.

Motion 20 : Améliorer l'efficacité du travail de la Section de la navigation intérieure

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Motion 24 : Remorqueurs

La Conférence **adopte** la motion avec l'amendement 1, telle que présentée.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Les personnes suivantes sont **élues** par la Conférence :

Président Yuri Sukhorukov, SUR, Russia

Vice-président (Asia/Pacifique) Ashiquil Alam Chowdhury, BNSF, Bangladesh

Vice-président (Europe) Joris Kerkhofs, ACV-CSC Transcom, Belgique

Vice-président (Amérique latine/Caraiïbes) Julio Gonzalez Insafran, CPOFPCM, Argentine

Vice-présidente (Amérique du Nord) Terri Mast, ILWU, Etats-Unis

Représentante des travailleuses des transports Valérie Latron, CFTD, France

Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports Cinthia Diaz, CPOFPCM, Argentine

La Conférence approuve la composition des Responsables de la Section de la navigation intérieure, détaillée à l'Annexe 1.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Distinction honorifique

Une distinction honorifique est présentée par le Secrétaire général de l'ITF au Président sortant, Nick Bramley, pour dévouement remarquable à la cause des travailleuses et travailleurs des transports au niveau international, défense et promotion de leurs intérêts, et préservation des droits et libertés syndicales.

Comité de la Section de la navigation intérieure

Au 18 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	Yuri Sukhorukov, SUR, Russie
Vice-président (Asie/Pacifique)	Ashiqul Alam Chowdhury, BNSF, Bangladesh
Vice-président (Europe)	Joris Kerkhofs, ACV Transcom, Belgique
Vice-président (Amérique latine/Caraïbes)	Julio Gonzalez Insafran, CPOFPCM, Argentine
Vice-présidente (Amérique du Nord)	Terri Mast, ILWU, États-Unis
Représentante des travailleuses des transports	Valerie Latron, CFDT, France
Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Cinthia Diaz, CPOFPCM, Argentine
Afrique	
Président(e)	Vacant
Monde arabe	
Président(e)	Vacant
Asie/Pacifique	
Président	Ashiqul Alam Chowdhury, BNSF, Bangladesh
Section de la navigation intérieure de l'ETF	
Président	Joris Kerkhofs, ACV Transcom, Belgique
Vice-présidente et Représentante des femmes	Valérie Latron, FGTE-CFDT, France
Vice-président et Représentant des jeunes	Luka Misic, SPH, Croatie
Vice-président et Président du dialogue social	Jacques Kerkhof, UBT-BTB, Belgique
Amérique latine/Caraïbes	
Président	Julio Gonzalez Insafran, CPOFPCM, Argentine
Vice-président	Ricardo Ponzi, CONTTMAF, Brésil
Vice-président	Daniel Hevia, FBTTT, Venezuela



Compte rendu de la Conférence commune des gens de mer et des dockers

La Conférence commune des gens de mer et dockers s'est tenue le 17 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Dorotea Zec (Croatie) est **élue** Rapporteur.

Adam Tylski (Pologne) et Lena Dyring (Norvège) sont **élus** Scrutateurs.

Maya Schwiegershausen-Güth (Allemagne) et Rob Ashton (Canada) sont **élus** Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Programme de travail

La Coordinatrice maritime effectue une présentation sur les priorités de la Section et le programme de travail 2019-2023, et confirme que l'ITF définit actuellement les critères des futures semaines d'action.

La Conférence note que toute demande d'inspecteurs de l'ITF doit être soumise par écrit et adressée à la Coordinatrice maritime. La procédure de recrutement et de désignation sera ensuite suivie.

Les commentaires suivants sont formulés lors de la discussion sur le programme de travail :

- Il faudrait une emphase accrue sur les opérateurs de terminaux mondiaux ;
- Il existe un potentiel d'identification de contacts d'inspecteurs régionaux spécifiquement pour les dockers ;
- Un projet d'éoliennes devrait être examiné au FPC et affecté au Groupe de travail Offshore ;
- L'interaction avec les familles de nos membres pourrait renforcer les syndicats ;
- L'automatisation des ports est une question technique, et devrait donc être examinée au sein de la Section des dockers ; et
- Il est important de faire des femmes et des jeunes une priorité du programme de travail.

La Conférence prend note du vote de la Conférence de la Section des dockers lors de sa réunion du 16 octobre 2018, et **entérine** la décision de classer le Victoria International Container Terminal (VICT) du port de Melbourne dans la catégorie des ports de complaisance.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès et le programme de travail commun des gens de mer et des dockers, tels que présentés.

Point 4 de l'ordre du jour : Motions

La Conférence examine les motions suivantes renvoyées par la Commission des résolutions :

Motion 16 : La Méditerranée, mer de complaisance

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Motion 18 : Protection des droits des jeunes gens de mer et dockers

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Motion 9 : Protéger les droits des gens de mer – Promouvoir la solidarité mondiale – Veiller à une mise en œuvre efficace de la Politique de Mexico

Motion 17 : Promotion des relations bilatérales grâce aux interactions des syndicats nationaux dans le but de représenter les intérêts des membres syndiqués

Motion 21 : Sur le cabotage

Les motions ci-dessus ont été retirées de la Conférence de la Section des gens de mer, et la proposition ci-dessous est examinée par cette Conférence :

Révision de la Politique de Mexico

La Conférence de la Section des gens de mer du 44^e Congrès recommande l'établissement d'un groupe de travail chargé de réviser la Politique de Mexico, y compris la politique sur le pavillon national et celle sur le cabotage, à entériner par la Conférence commune des gens de mer et des dockers au 44^e Congrès.

Le mandat complet du groupe de travail sera défini par le Secrétariat de l'ITF en consultation avec les présidences communes et en tenant compte des points de vue des affiliés, et soumis au Groupe de pilotage du Comité d'action contre les pratiques déloyales pour adoption. Toute proposition de modification de la Politique de Mexico doit être présentée pour adoption au 45^e Congrès.

La Conférence **adopte** la proposition ci-dessus.

Motion 14 : Motion CGT au Congrès de l'ITF

Cette motion n'ayant recueilli aucun soutien, elle est abandonnée.

Point 5 de l'ordre du jour : Élections

La Conférence prend note des résultats des Conférences de Section des Gens de mer et des Dockers concernant les responsables de droit, à savoir :

Président de la Section des dockers

Paddy Crumlin, MUA, Australie

1^{er} Vice-président de la Section des dockers

Torben Seebold, ver.di, Allemagne

2nd Vice-président de la Section des dockers

Willy Adams, ILWU, États-Unis

Représentante des travailleuses des transports de la Section des dockers

Monique Verbeeck, UBT-BTB, Belgique

Co-représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports de la Section des dockers

Nick Loridan, UBT-BTB, Belgique

Co-représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports de la Section des dockers Viri Gómez, ILWU, Canada

Président de la Section des gens de mer

David Heindel, SIU, États-Unis

1^{er} Vice-président de la Section des gens de mer

Conrad Oca, AMOSUP, Philippines

2nd Vice-président de la Section des gens de mer

Mark Dickinson, NI UK, Grande-Bretagne

Représentante des travailleuses des transports de la Section des gens de mer

Lena Dyring, NSU, Norvège

Représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports de la Section des gens de mer

Dorotea Zec, SUC, Croatie

La Conférence **approuve** la composition du Comité d'action contre les pratiques déloyales (FPC), détaillée à l'Annexe 1.

La Conférence **approuve** également la composition du Groupe de pilotage du Comité FPC, détaillée à l'Annexe 2.

Point 6 de l'ordre du jour : Divers

La Conférence envoie un message de solidarité aux travailleurs du port de Melbourne qui ont été victimes d'un lock-out pendant 482 jours, et montrent un front uni contre les multinationales.

La Conférence présente ses condoléances après le décès de l'un des membres du SIU Canada, Alfred 'Freddy' Ashen, qui a perdu la vie la veille alors qu'il travaillait à bord du navire Spruceglen.

La Conférence exprime son soutien pour les situations suivantes :

- Les difficultés que rencontrent les syndicats iraniens du fait de la crise politique ;
- L'action sur la santé et la sécurité du Syndicat suédois des travailleurs des transports ; et
- L'organisation d'une réunion le 15 novembre 2018 au siège de la CGT concernant la question des travailleurs migrants dans les eaux méditerranéennes.

Distinctions honorifiques

Les distinctions honorifiques suivantes sont présentées pendant la Conférence par le Président et le Secrétaire général de l'ITF pour dévouement remarquable à la cause des travailleuses et travailleurs des transports au niveau international, défense et promotion de leurs intérêts, et préservation des droits et libertés syndicales :

- Hanafi Rustandi, KPI, Indonésie (distinction présentée à titre posthume à Mathias Tambing)
- Stephen Todd, RMT, Grande-Bretagne
- Tomas Abrahamsson, SEKO, Suède
- Thomas Tay, SMOU, Singapour

ANNEXE 1**Comité d'action contre les pratiques déloyales (FPC)****Au 17 octobre 2018**

Pays	Membres de droit	Gens de mer	Dockers
Afrique			
Ghana			Daniel Owusu Korateng MDU
Kenya	Stephen Owaki SUK Président régional (S)		Gladys Chepkorir DUK
Liberia	Jackie Doe Président régional (D)		
Madagascar		Lucian Razafindraibe SYGMMA	
Nigeria		Douglas Eromobor MWUN	Adewale Adeyaju MWUN
Afrique du Sud		vacant	
Tanzanie		Josiah Mwakibuja TASU	
Monde arabe			
Algérie		Seddik Berrama FNTT/UGTA	
Bahreïn			Salman Al Saad GFBTU
Jordanie	Mahmoud Mansour Edbeis Président régional (D)		
Libye	Nermin Al Sharif Présidente régionale (S)		
Maroc			Mustapha Ourdanne UMT
Asie/Pacifique			
Australie	Paddy Crumlin Président de section (D)	Martin Byrne AIMPE	Warren Smith MUA
Bangladesh		SM Shafiqur Rahman BSA	
Hong Kong		Tung Tong Chung MNOG	Khu Hon Chung HKSTLSA
Inde		Abdulgani Serang NUSI	PM Haneef CPSA
Indonésie		Mathius Tambing KPI	Suryansyah Bahar Usmansyah JICT
Japon	Yasumi Morita Président régional (S)	Hiroyuki Watanabe AJSU	Masaya Tamada Zenkoku-Kowan
Corée	Sang Sik Kim Président régional (D)	Tae Kil Chung FKSU	Sang Sik Kim KFPTWU
Malaisie			Alagu Balasubramaniam UNEPASS
Myanmar		Linn Kyaw Aung IFOMS	

Nouvelle-Zélande			Joe Fleetwood MUNZ
Pakistan		Adam Panjri PSU	Abdul Razzaki KPT DWU
Papouasie-Nouvelle-Guinée			Daniel Mathew PNGMWIU
Philippines	Conrad Oca 1 ^{er} Vice-président (S)	Johnny Oca AMOSUP	Robert Oca PWUP
Singapour		Thomas Tay SMOU	Benjamin Tang Chun Wai POU
Pacifique Sud (Tuvalu / Kiribati)		Ioata Tim* KIOSU Tusaga Iosefa* TOSU	
Sri Lanka			Palitha Atukorale NUSS
Taïwan		Chen Jane Long NCSU	Yang Yao-Chang TDWF
Europe			
Belgique	Monique Verbeeck Représentante des femmes (D) Nick Loridan Co-représentant des jeunes (D)	Frank Moreels UBT-BTB	Marc Loridan UBT-BTB
Croatie	Dorotea Zec Représentante des jeunes (S)	Vladimir Svalina SUC	
Chypre			Pantelis Stavrou FTPAW
Danemark		A Ole Philipsen Co-Sofart	Jan Villadsen 3F
Estonie		Jyri Lember ESIU	vacant
Finlande		Simo Zitting FSU	Marko Piirainen AKT
France		Thierry Le Guevel* CFDT Jean Philippe Chateil* CGT	Lilian Torres FO
Allemagne	Torben Seebold 1 ^{er} Vice-président (D)	Maya Schwiengershausen-Guth ver.di	Thomas Mendrzik ver.di
Grande-Bretagne	Mark Dickinson NIUK 2 nd Vice-président (S)	Danny McGowan* NIUK Darren Procter RMT	Steve Biggs Unite the Union
Grèce	Agis Tselentis Président régional (S)	John Chalas PNO	
Irlande		Greg Ennis SIPTU	Jerry Brennan SIPTU
Israël		Avi Levy ISOU	Avi Edri HISTADRUT
Italie		Franesco di Fiore FIT-CISL	Berardina Tommasi FIT-CGIL
Lettonie		Igors Pavlovs LSUMF	Aleksejs Holodnuks UTAF
Lituanie		Remigijus Kalnius LSU	Romas Liaudanskas IDU
Malte			Jason Deguara GWU
Monténégro		Mitar Miseljic IUWMST	Savo Nikotic IUWMST
Pays-Bas		Marcel Van den Broek NINL	Niek Stam FNV

Norvège	Terje Fenn-Samuelsen Président régional (D) Lena Dyring Représentante des femmes (S) Johnny Hansen Président de la Section de la pêche	Hans Sande NSF	Lars Morten Johnsen NTF
Pologne		Jacek Cegielski NSZZ	Adam Tylski NSZZ
Portugal		Antonio A P Delgado SITEMAQ	
Roumanie		Aurel Stoica RSFU	Petre Costel FNSP
Russie	Yuri Sukhorokov Président de la Section de la navigation intérieure	Yuri Sukhorokov SUR	Vasilij Kozarenko DUR
Espagne		Jose Manuel Perez Vega UGT	Jose Perez Dominguez CC.OO
Suède		Kenny Reinhold SEKO	Peter Lökvist STF
Suisse		Holger Schatz NICH	
Turquie		Ural Cagirici* DAD-DER Hasan Pekdemir* TDS	
Ukraine		Mikhael Kiryeyev MTWTU	Oleg Grigoryuk MTWTU
Amérique latine/Caraïbes			
Argentine		Marcos Castro* – CCUOMM Geronimo Molina* – SOMU	Roberto Coria GMGM
Brésil	Severino Almeida Président régional (S) Mayo Urugaio Président régional (D)	Severino Almeida CONTTMAF	Mayo Urugaio SINDCONF
Chili		Hector Azua SOMM	
Costa Rica			Liroy Perez SINTRAJAP
Guatemala			Maynor Sijes Barillas STEPQ
Guyana			Sherwood Clarke CCWU
Jamaïque			Wesley Nelson BITU
Mexico		Ysmael Garcia Munoz ORDENCAP	
Panama		Vladimir Small UIM	
Trinidad			Michael Annisette SWWTU
Amérique du Nord			
Canada	Jim Given Président régional (S) Viri Gómez Co-représentante des jeunes (D)	Patrice Caron SIU-CAN	Rob Ashton ILWU
États-Unis	Dave Heindel Président de section (S) Willie Adams 2 nd Vice-président (D) John Baker Président régional (D)	J. Michael Murphy AMO	Bobby Olvera Jr. ILWU
TOTAL	25	51	51
TOTAL GÉNÉRAL 127			

ANNEXE 2

Groupe de pilotage du Comité d'action contre les pratiques déloyales (FPCSG)

Au 17 octobre 2018

Pays	Membres de droit	Gens de mer	Dockers
Afrique			
Ghana			Daniel Owusu Korateng MDU
Kenya	Stephen Owaki SUK Président régional (S)	-	-
Liberia	Jackie Doe Présidente régionale (D)	-	-
Madagascar		Lucian Razafindraibe SYGMMA	-
Monde arabe			
Algérie		Seddik Berrama FNNT/UGTA	-
Jordanie	Mahmoud Mansour Edbeis Président régional (D)	-	-
Libye	Nermin Al Sharif Présidente régionale (S)	-	-
Maroc		-	Mustapha Ourdanne UMT
Asie/Pacifique			
Australie	Paddy Crumlin Président de section (D)	-	-
Hong Kong		Tung Tong Chung MNOG	-
Inde		Abdulgani Serang NUSI	PM Haneef CPSA
Japon	Yasumi Morita Président régional (S)	-	Masaya Tamada Zenkoku-Kowan
Corée	Sang Sik Kim Président régional (D)	-	-
Nouvelle-Zélande		-	Joe Fleetwood MUNZ
Philippines	Conrad Oca 1 ^{er} Vice-président (S)	-	
Singapour		Thomas Tay SMOU	-
Europe			
Belgique	Monique Verbeeck Représentante des femmes (D) Nick Loridan Co-représentant des jeunes (D)		Marc Loridan UBT-BTB
Croatie	Dorothea Zec Représentante des jeunes (S)		

Chypre			Pantelis Stavrou FTPAW
Finlande		Simo Zitting FSU	
Allemagne	Torben Seebold 1 ^{er} Vice-président (D)		
Grande-Bretagne	Mark Dickinson 2 nd Vice-président (S)		
Grèce	Agis Tselentis Président régional (S)		
Italie		Francesco di Fiore FIT-CISL	
Lettonie			Aleksejs Holodnuks UTAF
Pays-Bas			Niek Stam FNV
Norvège	Terje Fenn-Samuelsen Président régional (D) Lena Dyring Représentante des femmes (S) Johnny Hansen Président de la Section de la pêche		
Russie	Yuri Sukhorokov Président de la Section de la navigation intérieure	Yuri Sukhorokov SUR	
Suède		Kenny Reinhold SEKO	
Amérique latine/Caraïbes			
Argentine		Marcos Castro CCUOMM	
Brésil	Severino Almeida Président régional (S) Mayo Urugaio Président régional (D)		
Trinidad			Michael Annisette SWWTU
Amérique du Nord			
Canada	Jim Given Président régional (S) Viri Gómez Co-représentante des jeunes (D)		Rob Ashton ILWU
États-Unis	Dave Heindel Président de section (S) Willie Adams 2 nd Vice-président (D) John Baker Président régional (D)	Don Marcus IOMMP	

Compte rendu de la Conférence de la Section des cheminots

La Conférence de la Section des cheminots s'est tenue le 16 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Luciano Salomon (Argentine) est **élu** Rapporteur.

Tim Beaty (États-Unis), Henrik Horup (Danemark), Katarina Mindum (Croatie) et Wayne Butson (Nouvelle-Zélande) sont **élus** Scrutateurs et Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire général fait une présentation sur le document sur le thème du Congrès axée sur les priorités pour la section. Il explique que la Section des cheminots de l'ITF a continué d'être le moteur du combat contre la privatisation, en adaptant ses moyens et ses objectifs à l'avenir du rail. Il souligne aussi que les affiliés des pays CEI recrutent massivement le long des nouvelles chaînes d'approvisionnement qui traversent l'Asie et l'Europe.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

Le Président indique que le programme de travail quinquennal est un document évolutif qui s'adaptera aux évolutions du secteur. Alors que d'autres défis attendent les syndicats ferroviaires concernant l'organisation, l'externalisation, le travail précaire, l'automatisation et les nouvelles technologies, qui transforment les emplois, l'avenir du rail dépend de la capacité des travailleurs à façonner et influencer les changements. L'état de développement des systèmes ferroviaires varie grandement selon les régions du monde. On constate de nombreuses différences au niveau des modèles de propriété et des structures d'entreprise. Les modèles de transport varient également selon les pays, à l'instar des conséquences de l'automatisation. Il n'y a donc pas de solution passe-partout aux problèmes ferroviaires, et nous devons donc nous montrer flexibles. Il est nécessaire de se concentrer sur la syndicalisation tant dans le public que le privé pour garantir que nous continuions à nous battre pour des chemins de fer publics bénéfiques à tous.

La Conférence prend note des activités en cours et prévues au sein de la Section des cheminots de l'ITF :

- Poursuite du soutien à la formation de jeunes cheminots en Inde, et élaboration d'une politique de lutte contre la violence et le harcèlement, ainsi que de promotion des droits des femmes ;
- Création d'un réseau de spécialistes techniques, que les affiliés pourront contacter pour des questions précises auxquels ils ont besoin d'une réponse rapide. Ce groupe sera en mesure de prodiguer des conseils stratégiques, de mobiliser la solidarité et d'apporter un soutien juridique au niveau international et, le cas échéant, de saisir l'OIT quand des sociétés sont en infraction ;

- Base de données pour échanger des informations et meilleures pratiques sur la manière dont les syndicats ont géré la privatisation ;
- Page Facebook des cheminots de l'ITF présentant régulièrement des mises à jour sur l'actualité ferroviaire et les réponses syndicales aux enjeux de la privatisation, de la sécurité et des actions revendicatives ; et
- Importance de la compréhension mutuelle entre l'ITF et les pays CEI, et du potentiel de croissance des adhésions dans la région.

Lors d'une discussion, les points suivants sont soulevés :

- En Inde, le nouveau système de retraite aura un impact sur les jeunes et les femmes à l'avenir ;
- La santé et la sécurité constituent des enjeux majeurs, les normes étant revues à la baisse dans l'ensemble du secteur ferroviaire du fait de la privatisation, ce qui met en danger la vie des travailleurs ;
- Il est nécessaire d'impliquer, de former et d'organiser les jeunes travailleuses et travailleurs ;
- Il convient de procéder à une analyse plus en profondeur des syndicats des cheminots dans le monde, de leurs capacités internes et de leur densité ; et
- Un grand nombre d'affiliés sont concernés par la fragmentation du secteur ferroviaire, et sont de plus en plus sensibilisés à l'externalisation et à ses conséquences.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

La Conférence examine les motions suivantes renvoyées par la Commission des résolutions :

Motion 10 : Des chemins de fer sûrs et accessibles

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Une motion intitulée Construire une convergence revendicative a été soumise par la CGT, France ; la Conférence **décide** de la renvoyer à la prochaine réunion du Comité directeur de la Section des cheminots.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

La Conférence **note** qu'une erreur s'est glissée dans les noms sous la rubrique Europe avant les élections. Ceci est clarifié, accepté et **entériné** par la Conférence.

Les personnes suivantes sont **élues** par la Conférence :

Président David Gobé (CGT Cheminots, France)

1^{er} Vice-président Julio Sosa (La Fraternidad, Argentine)

2^e Vice-président C J Rajasridhar (AIRF, Inde)

3^e Vice-président Raul Sengo (SINPOCAF, Mozambique)

Représentante des travailleuses des transports Simi Lalsingh (NFIR, Inde)

Représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports Luciano Salomon (ASFA, Argentine)

La Conférence approuve la composition du Comité de la Section des cheminots, détaillée à l'Annexe 1.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Distinction honorifique

Une distinction honorifique est présentée pendant la Conférence par le Secrétaire général à Øystein Aslaksen pour dévouement remarquable à la cause des travailleuses et travailleurs des transports au niveau international, défense et promotion de leurs intérêts, et préservation des droits et libertés syndicales.

Comité de la Sction des cheminots

Au 16 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	David Gobé (CGT Cheminots, France)
1 ^{er} Vice-président	Julio Sosa (La Fraternidad, Argentine)
2 ^e Vice-président	CA Rajasridhar (AIRF, Inde)
3 ^e Vice-président	Raul Sengo (SINPOCAF, Mozambique)
Représentante des travailleuses des transports	Simi Lalsingh (NFIR, Inde)
Représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Luciano Salomon (ASFA, Argentina)
Afrique	
Vice-président	Jean Bedel Ndundula (CSC, République démocratique du Congo)
Vice-présidente	Irene Nthulane (SATAWU, Afrique du Sud)
Vice-président	Raphael Benjamin Okoro (NUR, Nigeria)
Monde arabe	
Président	Ahmed Rachid Sennouni, UMT, Maroc
Vice-président	Larbi Yacoubi (SNCF, Tunisie)
Asie/Pacifique	
Président	Wayne Butson (RMTU, Nouvelle-Zélande)
Vice-président	Pinyo Rueanpetch (SRUT, Thaïlande)
Vice-président	CA Rajasridhar (AIRF, Inde)
Vice-président(e)	Vacant
Représentante des travailleuses des transports	Jaya Agarwal (AIRF, Inde)
Représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Banpot Sungkasuk (SRUT, Thaïlande)
Europe	
Président	Giorgio Tuti (SEV, Suisse)
Vice-présidente	Maria Cristina Marzola (FILIT-CGIL, Italie)
Membre ordinaire	David Gobé (CGT Cheminots, France)
Membre ordinaire	Marion Carstens (EVG, Allemagne)
Représentante des travailleuses des transports	Daniela Zlatkova (FTTUB, Bulgarie)
Représentant des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Christian Tschigg (FIT-CISL, Italie)
Amérique latine/Caraïbes	
Président	Julio Adolfo Sosa (La Fraternidad, Argentine)
Vice-président	Edison Alvarado (FENTRAFEVE, Venezuela)
Vice-président	Helio de Souza Regato de Andrade (FNTF, Brésil)
Vice-président(e)	Vacant
Amérique du Nord	
Co-président	Bob Orr (UNIFOR, Canada)
Co-président	Joseph Condo (TCU, États-Unis)

Compte rendu de la Conférence de la Section des transports routiers

La Conférence de la Section des transports routiers s'est tenue le 15 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Justyna Matuszewska (Grande-Bretagne) est **élue** Rapporteuse.

Matt Draper (Grande-Bretagne) et Magnus Falk (Suède) sont **élus** Scrutateurs/ Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire général adjoint fait une présentation du document sur le thème du Congrès axée sur les priorités pour la section. La discussion relative au document sur le thème du Congrès a lieu dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour, Programme de travail.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

La Conférence écoute les interventions de nombreux délégués en réaction à la présentation. Les principaux commentaires formulés sont les suivants :

- L'importance des campagnes ciblant de grandes enseignes et des employeurs économiques comme XPO, DHL, IKEA ;
- En Inde, DHL est toujours coupable d'infractions et de pratiques de travail contraires à l'éthique ;
- La discussion avec IKEA a cessé par manque d'avancées constructives et de dialogue, et la Conférence **entérine** la poursuite de cette campagne ;
- Le Président réclame un soutien continu contre la corruption de la police et l'intimidation des travailleurs des transports routiers en Afrique ;
- Les affiliés philippins évoquent la situation problématique des véhicules Jeepney. Le Président prend note de ce combat et suggère un soutien du Secrétariat ;
- Le NURTW annonce des progrès considérables au Nigeria, et un certain soutien du gouvernement, ce qui lui permettra de continuer à renforcer ses effectifs au cours des cinq prochaines années ; et
- Les travailleuses des transports du Maharashtra, en Inde, ont obtenu une amélioration de leurs conditions de travail, mais sont toujours menacées de licenciement pour avoir participé à des activités syndicales.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Charte TOLL

Le Président fait le point sur la charte mondiale TOLL récemment signée, et la Conférence décide que les détails de cette Charte seront envoyés à tous les affiliés de la Section des transports routiers.

Table ronde : « Améliorer les normes »

Cette table ronde est animée par Frank Moreels, Vice-président de la Section des transports routiers. Les intervenants sont les suivants :

- Umberto De Pretto (IRU)
- Rick Willmott (TOLL)
- Ruwan Subasinghe (Responsable juridique de l'ITF, pour parler du travail effectué auprès de l'OIT)
- Wilma Clement (Représentante des femmes)
- Sam McIntosh (Représentant des jeunes)

La Conférence **prend note** de ce qui suit :

- Des conditions doivent être mises en place pour que les sociétés les plus éthiques et syndiquées puissent réussir ;
- Des comptes devraient être exigés des employeurs économiques vu leur rôle dans les chaînes d'approvisionnement ;
- La mise en œuvre et des taux de rémunération garants de la sécurité sont importants pour que les travailleuses et travailleurs des transports puissent renforcer leur pouvoir à l'avenir.

Structure du Comité des transports urbains

La Conférence **entérine** la proposition de nouvelle composition et la fonction de Vice-président du Comité des transports urbains.

Point sur DHL

TUMTIS fait le point sur la situation de DHL Turquie, remercie les affiliés de l'ITF de leur soutien indéfectible et explique que le combat n'est pas encore terminé. Durant la discussion, les points suivants sont soulevés :

- Les affiliés DHL reconnaissent que le protocole conclu avec DHL permet des avancées, mais que des problèmes subsistent dans la chaîne d'approvisionnement et le modèle de sous-traitance ;

- Le réseau d'Amérique latine et d'Amérique du Nord doit être renforcé ; et
- Le Président demande de continuer à soutenir TUMTIS dans son combat pour les 7 travailleurs licenciés par DHL Express Turquie.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

La Conférence examine les motions suivantes renvoyées par la Commission des résolutions :

Motion 31 : Renforcement de la lutte mondiale pour obtenir des taux de rémunération garants de la sécurité et la responsabilisation des clients

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Les personnes suivantes sont **élues** sans opposition par la Conférence :

Président Tony Sheldon (TWU, Australie) jusqu'au 1^{er} juin 2019 James Hoffa (Teamsters, États-Unis) à partir du 1^{er} juin 2019

1^{er} Vice-président (Passagers) Flemming Overgaard (3F, Danemark)

2^e Vice-président (Fret) Victor Luis Velazquez (FNTCOTAC, Argentine)

3^e Vice-présidente (UTC) Wol-san Liem (KPTU UTC, Corée)

Représentante des travailleuses des transports Wilma Clement (BWU, Barbade)

Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports Justyna Matuszewska (UNITE, Grande-Bretagne)

La Conférence confie le mandat au Secrétariat de confirmer les désignations pour les membres d'Afrique, du Monde arabe et d'Asie-Pacifique du Comité de la Section, et **entérine** la composition du Comité directeur de la Section des transports routiers, jointe à l'Annexe 1.

Le Président annonce qu'il se retirera à partir du 1^{er} juin 2019, et remercie les délégués de leur soutien continu.

La Conférence confirme que James Hoffa (Teamsters, États-Unis) sera le nouveau Président, et entrera en fonction le 1^{er} juin 2019.

La Conférence et le Responsable des transports internes remercient le Président pour son travail ces dernières années et son soutien.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Chaînes d'approvisionnement du commerce de détail

La Conférence **entérine** la création d'un Groupe de travail sur les chaînes d'approvisionnement du commerce de détail pour la prochaine période inter-Congrès, composé des affiliés participant actuellement aux campagnes des transports routiers.

Un rapport d'activités sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité directeur de la Section des transports routiers en 2019. Il est également décidé de coopter les responsables clés des syndicats actifs dans le programme sur les chaînes d'approvisionnement du commerce de détail au Comité directeur de la Section des transports routiers pour la durée de vie du projet.

Entrepôts

Compte tenu de l'importance des travaux du Groupe de travail sur les personnels des entrepôts et des terminaux, il est recommandé de coopter les personnes suivantes au Comité directeur de la Section des transports routiers pour la durée de vie du projet :

- Président – Peter Lökvist (Svenska Transportarbetareförbundet, Suède)
- Vice-président Entrepôts – Matt Draper (UNITE, Grande-Bretagne)

La Conférence **entérine** cette recommandation.

Comité directeur de la Section des transports routiers

Au 15 octobre 2018

Responsables de la section

Président	Tony Sheldon (TWU, Australie) jusqu'au 1 ^{er} juin 2019, James Hoffa (Teamsters, États-Unis) à partir du 1 ^{er} juin 2019
1 ^{er} Vice-président (Passagers)	Flemming Overgaard (3F, Danemark)
2 ^e Vice-président (Fret)	Victor Luis Velazquez (FNTCOTAC, Argentine)
3 ^e Vice-présidente (UTC)	Wol-san Liem (KPTU UTC, Corée)
Représentante des travailleuses des transports	Wilma Clement (BWU, Barbade)
Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Justyna Matuszewska (UNITE, Grande-Bretagne)

Afrique

Président	Fuseini Iddrisu (GTPCWU, Ghana)
Vice-président	Gora Khouma (URS, Sénégal)
Vice-président	Shanitah Birungi (AGTWU, Ouganda)

Monde arabe	
Président	Amine Affane (FNCGP, Algérie)
Vice-président	Kais Mlough (FNT, Tunisie)
Asie/Pacifique	
Président	Michael Kaine (TWU, Australie)
Vice-président	Ajay Kumar Rai (Netwon, Népal)
Vice-président	K. Natarajan (GTCEPUF, Inde)
Vice-président	Toyotaka Sugiyama (Unyu-Roren, Japon)
Représentante des travailleuses des transports	Sheela Naikwade (MSTKS, Inde)
Représentant(e) des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Vacant
Europe (Section des transports routiers de l'ETF)	
Président	Roberto Parrillo (CSC-Transcom, Belgique)
Vice-président	Fleming Overgaard (3F, Danemark)
Vice-président	Adrian Jones (UNITE, Grande-Bretagne)
Représentante des travailleuses des transports	Myriam Coulet (FO Transports, France)
Représentant(e) des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Vacant
Amérique latine/Caraïbes	
Président	Benito Bahena y Lome (ATM, Mexique)
Vice-président	Pablo Hugo Moyano (FNTCOTAC, Argentine)
Vice-président	Lourival Vieira (CNTTT, Brésil)
Vice-présidente	Wilma Clement (BWU, Barbade)
Amérique du Nord	
Co-président	Len Poirier (UNIFOR, Canada)
Co-président	James Hoffa (Teamsters, États-Unis)
Membres cooptés	
Président(e) du Groupe de travail Chaîne d'approvisionnement du commerce de détail	À confirmer
Présidente du Groupe de travail Employés des entrepôts et terminaux	Peter Lövkvist (STF, Suède)
Vice-président du Groupe de travail Entrepôts et employés de terminaux	Matt Draper (UNITE, Grande-Bretagne)

Compte rendu de la Conférence de la Section des gens de mer

La Conférence de la Section des gens de mer s'est tenue le 15 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Tomas Abrahamsson (Suède) est **élu** Rapporteur.

Carlos Augusto Muller (Brésil) et Raul Sengo (Mozambique) sont **élus** Scrutateurs.

Lena Dyring (Norvège) et Amar Singh Thakur (Inde) sont **élus** Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire général fait une présentation du document sur le thème du Congrès axée sur les priorités pour la section. Durant la discussion, les points suivants sont soulevés :

- Il est important de préparer une convention collective type et de sensibiliser les gens de mer à l'automatisation ;
- L'objectif est d'avoir conscience des risques et de trouver des solutions potentielles ;
- Les conséquences possibles de l'automatisation sur l'emploi des gens de mer, bien que celles-ci soient peu probables dans un avenir proche pour un grand nombre de gens de mer ;
- L'OMI évalue l'impact de l'automatisation sur les réglementations.

Cleopatra Doumbia-Henry et Jens-Uwe Schroder-Hinrichs de l'Université maritime mondiale (WMU) présentent un exposé sur l'automatisation dans les transports. Durant la discussion, les points suivants sont soulevés :

- En tant que mouvement, il est important de travailler ensemble ;
- Même avec l'automatisation, il y aura toujours une demande de gens de mer ;
- L'automatisation est un produit des sociétés de services technologiques ;
- Pour des raisons de sécurité et de réglementation en la matière, des navires totalement automatisés sont très peu probables, sauf peut-être pour certaines liaisons intérieures ;
- L'amélioration des compétences et la formation sont essentielles pour l'avenir, et il faut déterminer clairement par qui elles seront financées ;
- Le transport maritime est l'un des secteurs les plus exposés aux innovations technologiques ;
- Un engagement précoce auprès des gouvernements est crucial ;
- Il est important qu'il n'y ait pas d'automatisation sans négociation, mais il est également nécessaire de soutenir les syndicats n'ayant que peu ou pas de force de levier ;
- La technologie pourrait ouvrir des perspectives aux femmes dans le transport maritime ;
- L'automatisation nécessitera de meilleures compétences informatiques ;
- Le WMU prépare des formations de formateurs au sein d'académies nationales pour garantir l'acquisition et la transmission de compétences adéquates ; et

- Les politiques portant sur l'automatisation doivent être élaborées avec clarté.

Après sa présentation, le WMU propose deux sondages en direct, dont voici les résultats :

1. Pensez-vous que dans les années à venir, vos membres seront affectés par l'automatisation et la technologie dans leur travail ?

a. Non	1%
b. Oui, mais dans un avenir lointain	33%
c. Oui, très bientôt	34%
d. Oui, les emplois de nos membres ont déjà changé	31%

2. Comment aimeriez-vous voir les syndicats prendre part à ce processus ?

a. Les syndicats n'ont rien à gagner à s'impliquer	2%
b. Être proactifs tôt et discuter avec les décisionnaires politiques	31%
c. Se concentrer sur la requalification et l'éducation pour acquérir des compétences pour de nouveaux emplois	53%
d. Se concentrer sur les aides et subventions publiques pour réduire l'impact sur les travailleurs	7%
e. Réaliser de nouvelles études pour disposer de bons arguments	9%

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

La Coordinatrice maritime et le Secrétaire adjoint de la Section des gens de mer présentent les priorités du programme de travail pour 2019-2023. Une longue discussion porte tout particulièrement sur le cabotage et les emplois nationaux pour les gens de mer nationaux en eaux nationales et sur le plateau continental. La Conférence **note** que ces travaux sont en cours et font partie du programme de travail de la campagne FOC, et seront examinés plus avant lors de la Conférence commune des gens de mer et des dockers le 17 octobre.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

La Conférence examine les motions suivantes renvoyées par la Commission des résolutions :

Motion 7 : Simplification des politiques mondiales en matière de visas pour les gens de mer

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Motion 11 : Droits des gens de mer

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Motion 16 : La Méditerranée, mer de complaisance

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Motion 9 : Protéger les droits des gens de mer – Promouvoir la solidarité mondiale – Veiller à une mise en œuvre efficace de la Politique de Mexico

La Conférence **note** que, sur la recommandation de la Commission des résolutions de soumettre la motion 9 à la prochaine conférence ou réunion pertinente après le Congrès, avec un processus post-Congrès à déterminer par les parties concernées à Singapour, des discussions ont eu lieu entre le Président de la Section des gens de mer et les affiliés ayant participé à la

soumission et à l'amendement de la motion 9, avec le résultat suivant :

La Conférence de la Section des gens de mer du 44^e Congrès recommande l'établissement d'un groupe de travail chargé de réviser la Politique de Mexico, y compris la politique sur le pavillon national et celle sur le cabotage, à entériner par la Conférence commune des gens de mer et des dockers au 44^e Congrès.

Le mandat complet du groupe de travail sera défini par le Secrétariat de l'ITF en consultation avec les présidences communes et en tenant compte des points de vue des affiliés, et soumis au Groupe de pilotage du Comité d'action contre les pratiques déloyales pour adoption. Toute proposition de modification de la Politique de Mexico doit être présentée pour adoption au 45^e Congrès.

Au vu de la proposition présentée, la motion est retirée et sera intégrée à la révision de la politique de Mexico.

Motion 17 : Promotion des relations bilatérales grâce aux interactions des syndicats nationaux dans le but de représenter les intérêts des membres syndiqués

Au vu de la proposition présentée pour la motion 9, la motion est **retirée** et sera intégrée à la révision de la politique de Mexico.

Motion 21 : Sur le cabotage

Au vu de la proposition présentée pour la motion 9, la motion est **retirée** et sera intégrée à la révision de la politique de Mexico.

Motion 32 : Mesures en soutien à la navigation maritime nationale

La Conférence **note** l'intention qui sous-tend cette motion, et rejoint la recommandation de la Commission des résolutions de la renvoyer à la prochaine Conférence de la Section des gens de mer post-Congrès.

Motion 14 : Motion CGT au Congrès de l'ITF

Cette motion se rapportant à la Campagne contre les pavillons de complaisance (FOC), la Conférence **décide** de la renvoyer à la

Conférence commune des gens de mer et des dockers du mercredi 17 octobre 2018.

Motion d'urgence 5 : Offensive sur l'emploi des gens de mer norvégiens

La Conférence **adopte** la motion, telle que présentée.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Les candidatures suivantes sont soumises par les participants et **élues** par acclamation :

Président Dave Heindel (SIU, Amérique du Nord)

1^{er} Vice-président Conrad Oca (AMOSUP, Philippines)

2nd Vice-président Mark Dickinson (NI, Royaume-Uni)

Représentante des travailleuses des transports Lena Dyring (NSU, Norvège)

Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports de la Section des gens de mer Dorotea Zec (SUC, Croatie)

La Conférence **confie le mandat** au Secrétariat de confirmer l'identité des responsables régionaux de la section auprès des affiliés pour chaque région, et **valide** ensuite la composition du Comité de la Section des gens de mer, jointe à l'Annexe 1.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Distinctions honorifiques

Par manque de temps, la Conférence décide de traiter ce point de l'ordre du jour lors de la Conférence commune des gens de mer et des dockers le 17 octobre 2018.

Comité de la Section des gens de mer

Au 15 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	David Heindel, SIU, États-Unis
1 ^{er} Vice-président	Dr Conrad Oca, AMOSUP, Philippines
2 ^e Vice-président	Mark Dickinson, NI, Grande-Bretagne
Représentante des travailleuses des transports	Lena Dyring, NSU, Norvège
Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Dorotea Zec, SUC, Croatie
Afrique	
Président	Adewale Adeyanju, MWUN, Nigeria
Vice-président	Innocent Gouanfo, SYNIMAC, Cameroun
Vice-président	Stephen Owaki, SUK, Kenya
Monde arabe	
Présidente	Nermin Al Sharif, GFLTU, Libye
Vice-président	Seddik Berrama, FNTT/UGTA, Algérie
Asie/Pacifique	
Président	Yasumi Morita, JSU, Japon
Vice-président (Asie du Sud-Est)	Thomas Tay, SMOU, Singapour
Vice-président (Asie du Sud)	Abdulgani Serang, NUSI, Inde
Vice-président(e) (Pacifique)	Vacant
Europe	
Président	Agis Tselentis, PNO, Grèce
Vice-président	Jacek Cegielski, NSZZ, Pologne
Vice-président	Yuri Sukhorukov, SUR, Russie
Conseiller	Mark Dickinson, NI, Grande-Bretagne
Conseiller	Kenny Reinhold, SEKO, Suède
Conseiller	Francesco di Fiore, FIT-CISL, Italie
Conseillère	Maya Schwiegershausen-Güth, ver.di, Allemagne
Amérique latine/Caraïbes	
Président	Severino Almeida, CONTTMAF, Brésil
Vice-président	Horacio Dominguez, CJOMN, Argentine
Vice-présidente	Julia Liliana Becerra, CCUOMM, Argentine
Vice-président (Caraïbes)	Michael Anisette, SWWTU, Trinité & Tobago
Amérique du Nord	
Président	James Given, SIU, Canada
Vice-président	Mike Murphy, AMO, États-Unis
Vice-président	Marshal Ainley, MEBA, États-Unis

Compte rendu de la Conférence de la Section des services touristiques

La Conférence de la Section des services touristiques s'est tenue le 17 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Dane David Massiah (AWU, Antigua-et-Barbuda) est **élu** Rapporteur.

Makala Beckles-Jordan (NUPW, Barbade) est **élu** Scrutateur.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire de la Section effectue une présentation sur l'avenir du travail dans le tourisme, axée sur les défis auxquels la Section est confrontée :

- Les mégatendances qui ont un énorme impact sur le tourisme mais aussi sur le monde en général, comme le changement climatique, la mondialisation et les innovations technologiques ;
- Les mutations rapides, et leurs conséquences pour le marché du travail ;
- Le besoin de réglementations pour protéger les travailleuses et travailleurs, et les aspects négatifs pour les personnels du tourisme ;
- L'évolution des formes traditionnelles d'emploi dans le secteur ;

- La mobilité en tant que service ; et
- Accroître les effectifs ; mener des campagnes innovantes ; et la nécessité d'influencer les politiques mondiales et régionales.

Le Secrétaire général adjoint fait une présentation du document sur le thème du Congrès axée sur les priorités pour la section. Durant la discussion, les points suivants sont soulevés :

- Il est nécessaire d'effectuer un recensement dans toutes les sections de l'ITF pour identifier les membres qui travaillent dans le tourisme ;
- Les catastrophes naturelles et situations d'urgence peuvent avoir un impact dévastateur sur les populations locales qui dépendent du tourisme, ainsi que sur les personnels au niveau international ; il est essentiel de veiller à ce que les informations sur cet impact soient diffusées de façon responsable et avec exactitude, pour éviter tout préjudice inutile au tourisme ;
- Il est nécessaire de se concentrer sur la protection de l'environnement car certaines destinations touristiques risquent de disparaître ;
- Il convient d'associer des représentants d'autres sections et fédérations syndicales pour développer des stratégies et amorcer le changement ;
- Il est nécessaire de collaborer avec d'autres secteurs, comme les grandes compagnies aériennes et les croisiéristes, pour renforcer le pouvoir des travailleuses et travailleurs du tourisme ; et
- L'impact de la « Mobilité en tant que service » et de la technologie des plateformes sur le secteur.

Josef Maurer, Responsable des Opérations (ETF), effectue une présentation sur l'avenir du travail dans le tourisme. Les points suivants sont abordés pendant la discussion qui s'ensuit :

- Renforcer les programmes sur le travail précaire, le harcèlement et la précarisation ;
- La durabilité sociale ;
- Le besoin de clarifier les lois européennes à la lumière des évolutions du secteur, sans saper la négociation collective ; et
- L'initiative « Fair Hotels », et le besoin de développer les activités sur cette base.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

Le Secrétaire adjoint de la Section des services touristiques présente les priorités du programme de travail pour 2019-2023.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

La Commission des résolutions n'a renvoyé aucune motion à la Conférence.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Les personnes suivantes sont **élues** par la Conférence :

Président Dane David Massiah (AWU, Antigua-et-Barbuda)

Co-vice-présidente Brigitta Paas (FNV, Pays-Bas)

Co-vice-président Masayuki Naganawa (Service Rengo, Japon)

Représentante des travailleuses des transports Praveena Singh (AIRF, Inde)

Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports Nedezhda Staneva (FTTUB, Bulgarie)

Membres ordinaires

- Manuel Cortes (TSSA, Grande-Bretagne)
- Nina Ricci (USYTZPOG, Gabon) - première partie du mandat
- Luis Machuango Macuacua (SINTIHOTS, Mozambique) - seconde partie du mandat
- Li Yin Yao (TTLU, Taïwan)

La Conférence décide que Nina Ricci (USYTZPOG, Gabon) et Luis Machuango Macuacua (SINTIHOTS, Mozambique) se partageront la fonction de membre ordinaire représentant la région africaine, Ricci assurant la première moitié du mandat, et Machuango Macuacua la seconde.

La Conférence **approuve** la composition du Comité de la Section des services touristiques, détaillée à l'Annexe 1.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Le Président de la Section sortant remercie le Comité de la Section de son soutien au cours des quatre dernières années, et est lui aussi salué pour son dévouement par le nouveau Président de la Section.

Le nouveau Président de la Section remercie ses collègues des Caraïbes et tous les membres de la Section des services touristiques de lui faire confiance à la tête de la Section.

Comité de la Section des services touristiques

Au 17 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	Dane David Massiah (AWU, Antigua-et-Barbuda)
Co-vice-présidente	Brigitta Paas (FNV, Pays-Bas)
Co-vice-présidente	Masayuki Naganawa (Service Rengo, Japon)
Représentante des travailleuses des transports	Praveena Singh (AIRF, Inde)
Représentante des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	Nedezhda Staneva (FTTUB, Bulgarie)
Membres ordinaires	
Manuel Cortes (TSSA, Grande-Bretagne)	Nina Ricci (USYTZPOG, Gabon) – première partie du mandat Luis Machuango Macuacua (SINTIHOTS, Mozambique) – seconde partie du mandat
Li Yin Yao (TTLU, Taïwan)	



Compte rendu de la réunion du Comité des transports urbains

La réunion du Comité des transports urbains s'est tenue le 17 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Le Comité **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Vincent Ombati (MWU, Kenya) est **élu** Rapporteur.

Su-angkana Tungworachet (SRUT, Thaïlande) et Wilma Clement (BWU, Barbade) sont **élus** Scrutateurs.

Alain Sutour (CGT, France) et Joseph Ndiritu (PUTON, Kenya) sont **élus** Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Thème du Congrès et future stratégie

La discussion relative au document sur le thème du Congrès a lieu dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour, Programme de travail.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

Le Président procède à un court rapport sur les activités menées dans le cadre du programme Nos transports publics au cours de la dernière période de Congrès, et présente la future stratégie et le programme de travail du Comité. Juste après sa présentation, les jeunes travailleuses et travailleurs présents interrompent la réunion et prennent le contrôle, montant sur l'estrade pour exprimer leur vision de l'avenir du mouvement syndical. Ils clament « Notre syndicat, notre Congrès, notre Voix ! ». Le Président salue cette action et souligne que le militantisme des jeunes est essentiel et encouragé.

Les membres du Comité effectuent des présentations sur la technologie

et l'automatisation, l'organisation, les multinationales, et le genre et l'emploi.

Les principaux points soulevés durant les discussions sont les suivants :

- Les jeunes travailleuses et travailleurs des transports sont vitaux pour l'action du Comité des transports urbains, celle des syndicats qui organisent partout dans le monde, et l'avenir du mouvement syndical ;
- L'égalité entre hommes et femmes fait partie intégrante du programme Nos transports publics et du renforcement du leadership des femmes, et la lutte contre la ségrégation professionnelle entre hommes et femmes et la violence à l'égard des femmes constituent les piliers des activités des affiliés partout dans le monde ;
- Les affiliés du monde entier ont remporté de nombreuses victoires en matière d'organisation dans les transports publics, d'organisation des travailleurs informels, et dans les transports publics intégrés et les multinationales ;
- Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les transports publics deviennent vraiment « les nôtres » (#OurPublicTransport). Les travailleurs informels sont exploités et vulnérables sans système d'emploi formel, et les transports publics doivent être placés sous propriété publique et contrôle démocratique pour protéger les intérêts du personnel et des usagers. La sécurité, et en particulier celle des femmes, est menacée par l'isolement imposé par les nouvelles technologies ;
- L'organisation au sein des multinationales est très efficace quand elle est faite rapidement, dans le cadre d'une coordination transfrontalière, et qu'elle vise le siège international de l'entreprise ; et
- Il est nécessaire de travailler ensemble au niveau international, de mettre à profit notre solidarité mondiale, de tirer les enseignements des témoignages de nos camarades et d'organiser davantage de travailleurs, de femmes, de jeunes femmes,

et d'accroître la puissance et la force des syndicats pour assurer l'avenir de notre mouvement.

Le Comité **adopte** le programme de travail du Comité des transports urbains, dont les priorités relatives à la Section pour 2019-2023 dans le document sur le thème du Congrès, tel que présenté.

Le Comité **adopte** la Politique populaire des transports publics, telle que présentée.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

Motion composite 1 : Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports

Le Comité **recommande** d'entériner cette motion en plénière du Congrès.

Motion d'urgence 7 : Transdev

Le Comité **adopte** la motion, telle que présentée.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Le Président décrit la nouvelle fonction et la nouvelle composition du Comité des transports urbains (désormais Conférence), déjà adoptées par la Section des transports routiers et la Section des cheminots.

Le Comité **entérine** la création du Comité directeur des transports urbains et sa composition, dont les détails figurent à l'Annexe 1, et les personnes suivantes sont **élues** par le Comité :

Président John Mark Mwanika (ATGWU, Ouganda)

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

ACTION : Le Comité appelle les affiliés à communiquer au Secrétariat les coordonnées des personnes de contact pour les travailleuses et travailleurs des multinationales afin de permettre une organisation rapide au sein de celles-ci.

Distinction honorifique

Une distinction honorifique est présentée pendant la Conférence par le Secrétaire général à Asbjørn Wahl pour dévouement remarquable à la cause des travailleuses et travailleurs des transports au niveau international, défense et promotion de leurs intérêts, et préservation des droits et libertés syndicales.

Comité des transports urbains

Au 17 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	John Mark Mwanika (ATGWU, Ouganda)
1 ^{re} Vice-présidente (Vice-président Passagers, Transports routiers)	Wol-San Liem (KPTU, Corée du Sud)
2 nd Vice-président (Vice-président, Cheminots)	À déterminer
Représentante des travailleuses des transports	À déterminer par le Comité des femmes
Représentant(e) des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	À déterminer par le Comité des jeunes travailleuses et travailleurs
Afrique	
Coordinateur	À déterminer
Monde arabe	
Coordinateur	À déterminer
Asie/Pacifique	
Coordinateur	À déterminer
Europe	
Président (Président du Comité des transports publics urbains de l'ETF)	Alain Sutour (CGT, France)
Amérique latine/Caraiïbes	
Coordinateur	À déterminer
Amérique du Nord	
Coordinateur	À déterminer

Le Secrétaire général, après consultation des affiliés et des Régions, décidera des membres du Comité et des coordinateurs des groupes de travail.

Compte rendu de la Conférence des travailleuses des transports

La Conférence des travailleuses des transports s'est tenue le 18 octobre 2018.

Elle est ouverte par Diana Holland, Présidente du Comité des travailleuses des transports de l'ITF. Mary Liew, au nom des syndicats hôtes de Singapour, souhaite chaleureusement la bienvenue aux déléguées.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Jasmin Labarda (AMOSUP, Philippines) est **élue** Rapporteuse.

Astrid Konig (Kommunal, Suède) et Tina Agustien (SPKA, Indonésie) sont **élues** Scrutatrices.

Gaebepe Molaodi (BTGWU, Botswana) et Ana Maria Orellana Morales (STCLP, Pérou) sont **élues** Vérificatrices de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire général effectue une présentation portant sur le document sur le thème du Congrès, axée sur les priorités du département, et confirme l'engagement vigoureux de l'ITF envers les femmes. La discussion relative au document sur le thème du Congrès a lieu dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour, Programme de travail.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

L'attention des déléguées est attirée sur les trois documents suivants :

- Renforcer le pouvoir des travailleuses des transports – « C'est aussi notre monde ! », conclusions et recommandations de la Conférence des travailleuses des transports de l'ITF tenue à Marrakech en novembre 2017, qui sont acceptées et **entérinées**.
- Nos priorités – Travailleuses des transports dans le document sur le thème du Congrès 2018 de l'ITF, « Renforcer le pouvoir des travailleurs des transports », qui est accueilli favorablement et fermement **soutenu**
- Le résumé du rapport 2018 « L'avenir du travail pour les femmes dans les transports publics » et ses recommandations sont salués comme une recherche pionnière qui renforcera les stratégies de l'ITF, et la mise en œuvre du programme de travail des femmes de l'ITF.

Les intervenantes présentent ensuite les activités et futures priorités des travailleuses des transports de l'ITF :

- Introduction – Brigitta Paas, FNV, Pays-Bas
- Nécrologie – Terri Mast, ILWU, États-Unis d'Amérique
- Logistique et Entrepôts – Valérie Latron, FGTE-CFDT, France
- Ségrégation professionnelle fondée sur le sexe – Laura Cordoba, FNTCOTAC, Argentine
- Syndicalisation dans l'aviation civile – Leslie Dias, Unifor, Canada

- Nos transports publics – Wilma Clement, BWU, Barbade
- Programme d'intervenantes auprès des femmes, violence domestique au travail et convention et recommandation de l'OIT sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail
- UNCSW et Journées d'action internationales – Dorothy Nandera, ATGWU, Ouganda
- Leadership des femmes – Ekaterina Yordanova FTTUB, Bulgarie
- Soutenir les programmes Entrepôts, Hubs et Travailleurs informels en promouvant des politiques sur l'égalité hommes-femmes, en soutenant le leadership des femmes et l'organisation des travailleuses
- Utiliser les journées mondiales d'action – comme la Journée internationale des femmes (8 mars), la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre), la Journée internationale « des villes sûres pour les femmes » (20 mai), la Journée mondiale des toilettes (19 novembre) – de façon stratégique pour soutenir les priorités de l'ITF et des Femmes de l'ITF

La Conférence salue la présence de Nermin Al-Sharif (Secrétaire générale du Syndicat libyen des dockers et des gens de mer) et le soutien international massif mobilisé en sa faveur par l'ITF, et **soutient** son appel passionné en faveur du leadership des femmes à tous les niveaux. La Conférence condamne fermement toutes les persécutions de syndicalistes dans le monde.

Les priorités du programme de travail sont présentées par la Présidente et s'articulent autour de deux grands axes :

- **Renforcer le pouvoir économique des travailleuses des transports : En finir avec la ségrégation professionnelle entre hommes et femmes dans l'industrie mondiale des transports - « C'est aussi notre monde ! »** : Cibler les employeurs et les institutions financières internationales lorsqu'ils influencent le développement du secteur
- **Renforcer le pouvoir de l'action syndicale pour mettre fin à la violence contre les travailleuses des transports**, au niveau mondial, régional, national et sectoriel, en incluant de nouvelles régions et de nouveaux employeurs cibles, et obtention et ratification d'une convention et recommandation de l'OIT sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail
- Autonomisation des travailleuses des transports par une formation aux technologies numériques
- Accroissement des adhésions syndicales des travailleuses des transports
- Égalité de salaire et de conditions de travail
- Reconnaissance de l'impact de la ménopause sur les travailleuses et pressions sur les employeurs pour qu'ils mettent en place des politiques à ce sujet
- Violence à l'égard des femmes, dont le programme mondial d'intervenantes auprès des femmes et le congé payé en cas de violence domestique
- Intégration des femmes au niveau du leadership et des structures décisionnelles, ainsi que les structures des femmes
- Fin de la ségrégation professionnelle entre hommes et femmes
- Accès en toute sécurité aux toilettes pour les personnels des transports

Y compris :

- Renforcer le programme Nos transports publics, qui possède déjà une forte composante genre

Lors de la discussion, les déléguées soulèvent les points suivants :

Les camarades d'Amérique latine et des Caraïbes font part de leur inquiétude quant au climat général d'hostilité et de manque de respect qui a dominé la réunion de leur groupe électoral régional en début de semaine. La Conférence les soutient avec ferveur dans leur appel à réaffirmer que ce type

de comportement n'a pas sa place dans un événement de l'ITF, quel qu'il soit.

La Conférence **adopte** les priorités du département à compter de 2019, telles que présentées.

Distinction honorifique

La Conférence rend hommage à la formidable contribution d'Ann Anderson, membre élue au Comité exécutif de l'ITF, Vice-présidente du Comité des travailleuses des transports de l'ITF et Secrétaire générale du CCWU, Guyana. Le Secrétaire général de l'ITF lui décerne une distinction honorifique posthume pour son dévouement remarquable à la cause des travailleuses et travailleurs des transports au niveau international, défense et promotion de leurs intérêts, et préservation des droits et libertés syndicales.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

Aucune motion n'a été renvoyée à la Conférence par la Commission des résolutions, mais une motion devant être débattue en plénière a été présentée à la Conférence pour sa référence aux travailleuses des transports :

Motion composite 1 : Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports

Geetha Shresthabhattarai (NETWON, Népal) présente la motion, que la Conférence soutient vigoureusement, et recommande de l'adopter en plénière.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Comité des travailleuses des transports de l'ITF

Les personnes suivantes sont **élues** par la Conférence :

Afrique	
Représentante régionale	Anika Manavi (SYNTRAPAL, Togo)
Représentante régionale	Maryam Jummai Bello Yassin (NURTW, Nigeria)
Représentante régionale	Wendy Mwaonanyi Kavolo (RWUM, Malawi)
Monde arabe	
Représentante régionale	Kalthoum Barkallah (FNCT, Tunisie)
Asie/Pacifique	
Représentante régionale	Mich-Elle Myers (MUA, Australie)
Représentante régionale	Heity Ariaty (jusqu'à son départ en retrait fin 2019) puis Tina Agustien de 2020 au prochain Congrès (toutes deux SPKA, Indonésie)
Représentante régionale	Enktugs Bat-Erdene (FMRWU, Mongolie)
Représentante régionale	Sheela Naikwade (MSTKS, Inde)
Europe	
Représentante régionale	Nuria Belenguer (UGT, Espagne)
Représentante régionale	Susanne Gallhagen (Kommunal, Suède)
Représentante régionale	Diana Holland (Unite the Union, Royaume-Uni)
Représentante régionale	Maya Schwiegershausen-Güth (ver.di, Allemagne)
Représentante régionale	Olga Vakulenko (ROSPROFZHEL, Russie)
Représentante régionale	Madlen Yordanova (FTTUB, Bulgarie)

Amérique latine/Caraïbes	
Représentante régionale	Alma Teresa Gonzalez (ATM, Mexique)
Représentante régionale	Laura Cordoba (FNTCOTAC, Argentine)
Représentante régionale	Dionne Howard (BWU, Barbade)
Amérique du Nord	
Représentante régionale	Sara Gonzalez (IAM, États-Unis)
Représentante régionale	Joy Thomson (CMSG, Canada)
Représentante régionale	Leslie Dias (Unifor, Canada)
Représentantes des sections	
Aviation civile	Dorsaf Sayhi (FNT, Tunisie)
Dockers	Monique Verbeeck (BTB-UBT, Belgique)
Pêche	Sylvie Roux (FGTE-CFDT, France)
Navigation intérieure	Valérie Latron (FGTE-CFDT, France)
Cheminots	Simi Lalsingh (NFIR, Inde)
Transports routiers	Wilma Clement (BWU, Barbade)
Gens de mer	Lena Dyring (NSU, Norvège)
Services touristiques	Praveena Singh (AIRF, Inde)
Représentantes régionales des femmes au Comité exécutif	
Afrique	Juliana Mpanduji (COTWU (T), Tanzanie)
Monde arabe	Meryam Halouani (UMT, Maroc)
Asie/Pacifique	Mary Liew (SMOU, Singapour)
Europe	Valérie Latron (FGTE-CFDT, France)
Amérique latine/Caraïbes	Janaina Fernandes (FNTF, Brésil)
Amérique du Nord	Terri Mast (ILWU, États-Unis)
Représentante des jeunes travailleuses des transports	
	Jasmin Labarda (AMOSUP, Philippines)

Les membres du Comité des travailleuses des transports nouvellement élues se sont réunies pendant la conférence pour élire leur Présidente et Vice-présidentes. Les personnes suivantes ont été élues :

Présidente	Diana Holland (Unite the Union, Grande-Bretagne)
Vice-présidente	Kalthoum Barkallah (FNCT, Tunisie)
Vice-présidente	Mich-Elle Myers (MUA, Australie)
Vice-présidente	Wilma Clement (BWU, Barbade)

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

Aucune autre question n'est inscrite à ce point de l'ordre du jour.

Compte rendu de la Conférence des jeunes travailleuses et travailleurs des transports

La Conférence des jeunes travailleuses et travailleurs des transports s'est tenue le 17 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

La Conférence **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Dorotea Zec (Croatie) et Julian Sosa (Argentine) sont **élus** Rapporteurs.

Fatima Ajouz (Liban) et Dan Kask (Canada) sont **élus** Scrutateurs.

Berardina Tommasi (Italie) et Sticks Nkambule (Swaziland) sont **élus** Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Document sur le thème du Congrès

Le Secrétaire général effectue une présentation relative au document sur le thème du Congrès, axée sur l'importance de la voix des jeunes travailleuses et travailleurs des transports et le fait que l'ITF leur accordera plus de place au sein des fonctions de leadership. Il souligne que 77 % des jeunes occupent un emploi informel, contre 58 % des personnes plus âgées, que 70 % des migrants ont moins de 30 ans, et que le chômage des jeunes hommes est de 54 %, contre 37 % pour les jeunes femmes.

Il souligne que les jeunes travailleuses et travailleurs des transports doivent être le moteur du mouvement et être au cœur de nos campagnes mondiales. Il encourage les jeunes à utiliser leur voix pour construire leurs réseaux et développer des politiques et stratégies.

Il confirme également que, dans le cadre de l'engagement de l'ITF envers les jeunes travailleuses et travailleurs des transports, le Comité exécutif a décidé de désigner un(e) Responsable des jeunes, et que cette fonction fera l'objet d'un entretien début 2019.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

Une table ronde porte sur l'avenir du travail et l'impact de l'automatisation et de la transformation numérique pour les jeunes travailleuses et travailleurs des transports. Les principaux points de discussion sont résumés ci-dessous :

- La technologie est source de perspectives mais aussi de défis. Elle permet aux travailleurs de communiquer directement entre eux pour s'organiser et faire passer leur message rapidement au plus grand nombre ;
- Elle a également entraîné des pertes d'emploi, mais nous devrions veiller à revendiquer tous les nouveaux emplois créés grâce à l'introduction de la technologie ;
- On constate un impact sur la vie privée, car la technologie est de plus en plus intrusive et utilisée pour la surveillance ;
- Il doit y avoir plus de réglementation des technologies et de leur propriété, et les syndicats doivent avoir leur mot à dire et être associés à leur introduction ;

- La reconversion et la formation sont essentielles pour lutter contre l'impact de la numérisation et de l'automatisation sur l'emploi ; et
- Il est suggéré de prévoir une consultation de trois mois avant d'inclure toute nouvelle technologie dans une convention collective, ce qui reçoit un accueil favorable de la Conférence.

Une présentation porte sur le programme de travail quinquennal des jeunes travailleuses et travailleurs des transports, qui prévoit d'organiser les livreurs de repas à domicile. Jack Boutros, UNSW, Australie, est invité à s'exprimer sur l'économie des petits boulots et les droits des travailleurs des plateformes. L'UNSW a recueilli des informations auprès de plus de 200 livreurs, révélant que 75 % d'entre eux gagnent moins que le salaire minimum, et que 90 % ont entre 18 et 30 ans, l'âge moyen étant de 24 ans. Le NSWU organise des pressions sur le gouvernement et cherche à porter les cas de licenciements abusifs en justice ; il élabore une charte sectorielle des droits ainsi que des outils d'organisation numérique.

La Coordinatrice mondiale des jeunes de l'ITF ajoute à cela l'organisation des jeunes travailleuses et travailleurs informels, les transporteurs à bas prix en se concentrant sur Ryanair, et la formation et la reconversion des travailleurs, en particulier dans le secteur maritime. Elle souligne qu'il est important d'influencer les décisionnaires politiques, et que les syndicats doivent se battre pour des politiques et réglementations qui rendront les changements équitables et durables. Les normes du travail doivent s'appliquer à tous les travailleurs et travailleuses des transports, indépendamment de leur employeur ou de leur relation d'emploi. Elle souligne qu'il est important de continuer à construire le mouvement des jeunes, à former de jeunes responsables et à renforcer la solidarité entre les jeunes.

Daniel Walton, AWU, Australie, évoque l'organisation et le leadership, et encourage les jeunes travailleuses et travailleurs des transports à continuer de construire des réseaux solides, et à ne pas se laisser décourager s'ils se sentent oubliés. Il souligne

qu'il est important que les jeunes responsables modernisent le mouvement syndical.

La Conférence **adopte** les priorités pour 2019-2023 se rapportant à la section, telles que présentées.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

La Conférence examine les motions suivantes renvoyées par la Commission des résolutions :

Motion 18 : Protection des droits des jeunes gens de mer et dockers.

La Conférence **adopte** la motion et souligne qu'elle doit s'appliquer aux jeunes de tous les secteurs, et ne pas se limiter à celles et ceux du secteur maritime.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

La Conférence **entérine** les amendements proposés portant sur les élections, la composition, les fonctions des membres et le fonctionnement du Comité des jeunes travailleuses et travailleurs des transports, telles que présentés.

Les personnes suivantes sont **élues** par la Conférence. Le Comité nouvellement élu s'est réuni pour élire ses deux co-présidents.

Co-présidents

- Dorotea Zec (SPH-SUC, Croatie)
- Alexandros Tokhi (Unifor, Canada)

Membres

- Ivanilda Madade (SINTAC, Mozambique)
- Moussa Sangare (SYNACCI, Côte d'Ivoire)
- Usman Sherif (NURTW, Nigeria)
- Vincent Ombati (MWU, Kenya)
- Mohamed El Younoussi (UMT, Maroc)
- Arwa Mejri (FNT, Tunisie)
- Danny Cain (MUA, Australie)
- Preeti Singh (AIRF, Inde)
- Dominic Young (SMOU, Singapour)
- Shun Kwan Shenky Wong (MNOG, Hong Kong)
- Lisa Gneisse (Ver.di, Allemagne)

- Nick Loridan (UBT-BTB, Belgique)
- Vana Bosto (SPH, Croatie)
- Enis Kaya (LİMAN-İŞ, Turquie)
- Kamil Butler (PSU, Pologne)
- Gaby Boulou (FGTE- CFDT, France)
- Ignacio Orsi (Sindicato La Fraternidad, Argentine)
- Horacio Calculli (AAA, Argentine)
- Phelia Wilson (NWU, Sainte-Lucie)
- Claudia Pinilla (SNTT, Colombie)
- Brianna Gregory (IAMAW, États-Unis)
- Heather Morse (AFA – CWA, États-Unis)
- Matthew Dwyer (MEBA, États-Unis)
- Alexandros Tokhi (Unifor, Canada)
- Le syndicat autrichien Vida fait appel à la solidarité pour une pétition contre l'intention du gouvernement de supprimer les comités d'entreprise des jeunes en Autriche.
- Au moment de cette Conférence, un mandat d'arrêt devait être délivré contre le Vice-président de la région Amérique latine et Caraïbes dès son atterrissage en Argentine. Grâce au soutien de ses membres et la solidarité du mouvement syndical international, le mandat d'arrêt a été suspendu.
- L'aspect important de la numérisation et de l'automatisation, c'est de savoir qui possède les moyens de production.
- Le cœur du problème de la numérisation, c'est la collecte des données personnelles.
- Appel à soutenir la Motion 8 : Promotion des politiques syndicales LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuels, trans, en questionnement et intersexes) dans les autres fédérations syndicales internationales
- Appel à soutenir le projet des femmes de l'ITF #ThisIsOurWorldToo et les femmes au sein des syndicats des délégués

La Conférence approuve la composition du Comité des jeunes travailleuses et travailleurs des transports, détaillée à l'Annexe 1 ci-dessous.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

La Conférence entend des interventions de l'audience, résumées ci-dessous :

- Le syndicat allemand EVG réclame une solidarité internationale pour ses membres en Allemagne qui se battent pour de meilleures conditions de travail dans le cadre de la campagne « Make noise ».

Comité des jeunes travailleuses et travailleurs des transports

Au 17 octobre 2018

Responsables de la section	
Co-président	Alexandros Tokhi (Unifor, Canada)
Co-présidente	Dorotea Zec (SPH-SUC, Croatie)
Représentante des travailleuses des transports	Jasmin Labarda (AMOSUP, Philippines)
Membres ordinaires cooptés	Franco Nervegna (UPSA, Argentine) He-Jun Eugene Guo (SOS, Singapour)
	Alexandra Shubina (ROSPROFZHEL, Russie)

Représentant(e)s régionaux	
Afrique	Ivanilda Madade (SINTAC, Mozambique) Moussa Sangare (SYNACCI, Côte d'Ivoire)
	Usman Sherif (NURTW, Nigeria)
	Vincent Ombati (MWU, Kenya)
Monde arabe	Mohamed El Younoussi (UMT, Maroc)
	Arwa Mejri (FNT, Tunisie)
Asie/Pacifique	Danny Cain (MUA, Australie)
	Preeti Singh (AIRF, Inde)
	Dominic Young (SMOU, Singapour)
	Shun Kwan Shenky Wong (MNOG, Hong Kong)
Europe	Lisa Gneisse (Ver.di, Allemagne)
	Nick Loridan (UBT-BTB, Belgique)
	Vana Bosto (SPH, Croatie)
	Enis Kaya (LİMAN-İŞ, Turquie)
	Kamil Butler (PSU, Pologne)
	Gaby Boulou (FGTW- CFTD, France)
Amérique latine/Caraiïbes	Ignacio Orsi (Sindicato La Fraternidad, Argentine)
	Horacio Calculli (AAA, Argentine)
	Phelia Wilson (NWU, Sainte-Lucie)
	Claudia Pinilla (SNTT, Colombie)
Amérique du Nord	Brianna Gregory (IAMAW, États-Unis)
	Heather Morse (AFA – CWA, États-Unis)
	Matthew Dwyer (MEBA, États-Unis)
	Alexandros Tokhi (Unifor, Canada)
Représentantes des sections	
Section de l'aviation civile	Shauna McCormack (Fórsa, Irlande)
Co-représentants de la Section des dockers	Nick Loridan (UBT-BTB, Belgique)
	Viri Gómez (ILWU, Canada)
Section de la pêche	Jorge Alejandro Vargas (SOMU, Argentine)
Section de la navigation intérieure	Cinthia Magali Diaz (CPOFPCM, Argentine)
Section des cheminots	Luciano Salomon (ASFA, Argentina)
Section des transports routiers	Justyna Matuszewska (UNITE, Grande-Bretagne)
Section des gens de mer	Dorotea Zec, (SPH-SUC, Croatie)
Section des services touristiques	Nedezhda Staneva (FTTUB, Bulgarie)

Participants au Congrès

Pays	Organisation	Delegué(e) (chef de délégation*) Conseiller(e) Coordinateur(trice)/ Inspecteur(trice) ITF
Algeria	Fédération Nationale des Cheminots	Albane, Abdeslam* Chekroud, Karima Ladjali, Ahmed Yerboub, Abdelhamid
Algeria	Fédération Nationale des Travailleurs des Transports - Union Générale des Travailleurs Algériens	Abdelmoumene, Hayat Belkacemi, Ahmed Berrama, Seddik* Dabbagh, Firas Khelifi, Abderahmane Mezali, Bilal Mostefai, Chahira
Algeria	Fédération Nationale des Travailleurs du Pétrole et du Gaz, de la Chimie	Boucekine, Oumelkheir Haffane Benarmas, Amine Hammani, Messaoud Kreri, Lamia Touahria, Hamou*
Algeria	Federation Nationale Travailleurs Ports Algériens-UGTA	Ahmed, Arki Boulassel, Nouredine Hachemi, Malika Meknaci, Rachid Meliani, Mohammed*
Antigua & Barbuda	Antigua & Barbuda Workers' Union	Massiah, Dane David
Argentina	Asociación de Personal Aeronáutico	Llano, Edgardo Anibal* Mella, Rafael Alfredo
Argentina	Asociación de Pilotos de Líneas Aéreas	Bianco, Daniel
Argentina	Asociación de Señaleros Ferroviarios Argentinos	Salomon, Luciano Patricio
Argentina	Asociación Técnicos y Empleados de Protección y Seguridad a la Aeronavegación	Doino, Jonatan
Argentina	Centro de Capitanes de Ultramar y Oficiales de la Marina Mercante	Castro, Marcos Ricardo* Del Curto, Monica Gisela Alarcon, Roberto Jorge
Argentina	Centro de Jefes y Oficiales Maquinistas Navales	Dominquez, Horacio Enrique* Mayotti, Eduardo Oscar Suarez, Andrea
Argentina	Centro de Patronos y Oficiales Fluviales, de Pesca y Cabotaje Marítimo	Bianchi, Jorge Diaz, Cinthia Magali González Insfran, Julio Benjamín*

Argentina	Federación Nacional de Trabajadores Camioneros y Obreros del Transporte Automotor de Cargas, Logística y Servicios	Casas Ponce, Fernando Gabriel Cavalli, Lorena Cordoba, Laura Graciela Encina, Pablo Antonio García, Jose Luis Guaymas, Martin Guzman, Elias Limpes Duarte, Oscar Jose Francisco Mordiglia, David Santiago Moyano, Hugo Moyano, Pablo Hugo Antonio Ruiz Vargas, Gabriela Analia Velazquez, Juan Eduardo Velazquez, Victor Luis*
Argentina	Sindicato Conductores Navales de la República Argentina	Vilar, Mariano
Argentina	Sindicato de Guincheros y Maquinistas de Grúas Móviles de la República Argentina	Aguirre, Jonatan Ruben Coria, Roberto Eduardo*
Argentina	Sindicato de obreros Maritimos Unidos	Valderrama, Jose David Diaz, Damian Enrique Fojo, Sandra Noemi Mereles, Daniel Molina, Geronimo David* Navarro, Angel Juan Vargas, Jorge Alejandro
Argentina	Sindicato del Personal de Dragado y Balizamiento	Aruto, Jorge Daniel* Diaz, Mauricio Milio, Roberto Andrés Schmid, Juan Carlos
Argentina	Sindicato Encargados Apuntadores Marítimos y Afines de la República Argentina	Raymond, Ricardo
Argentina	Sindicato Flota Petrolera e Hidrocarburifera	Grigera, Rafael Carlos Ocampo, Hector Daniel*
Argentina	Sindicato La Fraternidad	Coria, Nicolas Antonio Galeano, Nicolas Octavio Maturano, Omar Aristides Maturano, Sebastian Orsi Iszczuk, Ignacio Elias Sosa, Julio Adolfo* Sosa Cappello, Julian Ariel
Argentina	Sindicato Único de los Trabajadores de los Peajes y Afines	Sanchez, Sergio Julian
Argentina	Unión del Personal Superior y Profesional de Empresas Aerocomerciales	Cestoni, Paolo Dotta, Sergio Fernandez, Ruben* Trotta, Patricia Graciela
Argentina	Unión Ferroviaria	Alegre, Emmanuel Julio Alberto Benemerito, Karina Fabiana* Galeano, Matias Francisco Sasia, Sergio Luciano Veliz, Damian Ezequiel

Australia	Australian Institute of Marine & Power Engineers	Byrne, Martin* McAllister, Ian
Australia	Australian Licensed Aircraft Engineers' Association	Derndorfer, Wayne Gill, Peter Purvinas, Steve*
Australia	Australian Maritime Officers Union	Davis, Mark* Higgs, Tim
Australia	Australian Rail, Tram & Bus Industry Union	Allen, Peter Cubit, Byron Doogan, Owen Gorman, Leanne Graveson, Amy Lamont, Darren McCallum, Joanne Moore, Victor Ofner, Dominic*
Australia	Maritime Union of Australia	Andrikopoulos, Tyrone Bin Haji Sahari, Sunario Cain, Chris Campbell, Jason Carter, Scott Clifton, Mark William Clothier, Clement Cross, Michael Geoffrey Crumlin, Paddy* Deakin, Lionel Joseph Doleman, Michael Duignan, Campbell Dunn, Jerome Luiz Evans, Adrian Fagan, Dean Matthew John Farrelly, Bernard Frew, Glenn Gallagher, Paul Giddins, William Gough, Jason James Gore, Terence Gray, Ann Helps, Victoria Italia, Joseph Martin Jones, Mark Keane, Garry Krausert, Frederick Lee, Adam MacPherson, Michael <i>Maguire, Sarah</i> Mayor, Thomas McGibbon-Thompson, Ryan McMechan, Jamie Scott Myers, Mich-Elle Nealan, Anthony Newlyn, Jamie Outram, Dennis Pedler, Nick Prout, Mary <i>Purcell, Matt</i>

		Shumba, Abigail Sharon Smith, Warren Sperring, Aaron <i>Summers, Dean</i> Tracey, Will Verhoeff, Murray Wattam, Allen
Australia	The Australian Worker's Union	Walton, Daniel
Australia	Transport Workers' Union of Australia	Boutros, Jack Dawson, Timothy Forbes, Michael Kaine, Michael McDine, Scott McIntosh, Sam McIntyre, Scott Olsen, Richard* Pieri, Michael Pinkas, Klaus Pirc, Robert Sheldon, Tony Trevillian, Mark
Austria	Gewerkschaft vida	Delfs, Karl Hebenstreit, Roman* Hofmanninger, Christian Janisch, Oliva Rathgeb, Maria Schwarcz-Breuer, Johannes Tauchner, Gerhard
Bahrain	General Federation of Bahrain Trade Unions	Aladhum, Saleh Al-Saad, Salman* Mohamed, Shukri
Bangladesh	Bangladesh Biman Employees Union	Islam, Zahirul* Khan, Abdul Mannan Mannan, Abdul
Bangladesh	Bangladesh Biman Flying Services Association of Cabin Crew	Gani, Md Tanvirull* Hossain, S M Anwar Urmee, Sanjeeda Parveen
Bangladesh	Bangladesh Biman Officers' Association	Hossain, Mohammed* Md Abu, Taher MD Tarek, Mahmood
Bangladesh	Bangladesh Noujan Sramik Federation	Chowdhury Ashiqul, Alam* MD Faruk Hossain, Shikder Mohammed Jahangir, Alam Mohammed Nabi, Alam Shahalam, Bhuiyan
Bangladesh	Bangladesh Railway Employees' League	Akand, Mohammad Enayet Hossain* Haque, Kazi Anowarul Mazumder, Aysha Pervin Uddin, Mohammad Sayeed Zaman, Ashaduz

Bangladesh	Bangladesh Railway Sramik League	Akand, Md Habibur Rahman Billah, Mohammad Masum Kabir, Mohammad Humayun* Nahar, Shamsun Rahman, Md Anisur Rahman, Md Habibur Shaili, Khadija Akter
Bangladesh	Bangladesh Road Transport Workers' Federation	Ali, Osman
Bangladesh	Biman Sramik League	Ahmed, Afsana Ahmed, Golam Kyser Akhter, Farhana Azaharul Islam, Mohammad Bari, Lablu Md Abdul Benu, Asma Khanam Chowdhury, M Mohib Uddin Hafizul, Haque MD Haque, Mohammad Mohsinul Haque, Mohammed Majedul Harun Ur Rashid, Mohammad Hossain, Mohammad Anwar Islam, Mohammed Firozol Munshi, Abdur Rahman Parveen, Rozina Rahman, Md Mojibur Rahman, Md Mosikur* Rahman, Md. Atiqur Roy, Rajsree Shahina, Aktar Msd Sharmin, Husne Ara Sila, Farhana Aziz Subhan, Mohammed Abdus
Bangladesh	Jatio Rickshaw Van Sramik League	Ali, Md Insur* Islam, Md Monirul Khokan, Mohammad Hanif Razu, Md Nazim Uddin
Barbados	National Union of Public Workers	Beckles - Jordan, Makala
Barbados	The Barbados Workers' Union	Clement, Wilma Howard, Dionne*
Belarus	Belarussian Trade Union of Transport and Communications' Workers	Ring, Vladimir
Belgium	ACOD/CGSP Telecom Vilegwezen Aviation	Reniers, Christine
Belgium	ACV - Openbare Diensten	Hamelinck, Luc Coolbrandt, Jan*
Belgium	ACV - Transcom	Callaerts, Kurt De Mey, Koen* Deville, Roger Guillemy, Bernadette <i>Roos, Christian</i> Smeyers, Didier Verboven, Liesbet

Belgium	Belgische TransportBond	Cockx, Patrick De Roeck, Veronique Dierckx, Carine Huijsmans, Rino Kerkhof, Jacques Loridan, Marc Loridan, Nick Maratta, Daniele Moreels, Frank* Reynaert, John Van De Velde, Ronald Van Noten, Marc Verbeeck, Monique Verrept, Kevin
Belgium	Landelijke Bedienden Centrale - Nationaal Verbond voor Kaderleden	De Borger, Daniel Gelens, Elke Gielis, Wannes*
Belgium	Secteur Cheminots de la Centrale Générale des Services Publics	Abdissi, Michel Blauwens, Gunther Deschaepmeester, Claude Libert, Etienne* Martin, Christian Sempels, Ludo
Belgium	Syndicat des Employés, Techniciens et Cadres de Belgique	Boninsegna, Jean-Pierre De Deyn, Erwin* Hens, Stan Peeters, Rita
Benin	Federation des Syndicats des Travailleurs de l'Asecna	d'Almeida, Richard
Benin	Syndicat Autonome des Jeunes Transitaires Indépendants du Bénin	Sanni, Bonaventure
Botswana	Botswana Transport & General Workers Union	Matlhadisa, Gosatla Molaodi, Gaebepe*
Brazil	Confederação Nacional dos Trabalhadores em Transportes Aquaviários e Aéreos, na Pesca e nos Portos	Almeida Filho, Severino* Melgrarejo Freitas, Sales Eurico Pintor Silva, Lorena Rech, Eduardo Antonio
Brazil	Federação Nacional dos Trabalhadores em Aviação Civil	de Almeida Dias, Luiz Sergio* Maciel, Rodrigo Ribeiro, Adriana
Brazil	Federação Nacional dos Trabalhadores em Transportes Aquaviários e Afins	Leite Goulart Ponzi, Ricardo
Brazil	Federação Nacional dos Trabalhadores Ferroviários	Calegari de Morais, João Edacir De Freitas, Maria Elizeti Domingos, Pedro Paula Felicio, Francisco Aparecido Fernandes de Freitas, Antônio Carlos Fernandes, Janaina* Francisco, Paulo Pinto, Osvaldo Vianna, Ciro Cesar
Brazil	FETROPASSAGEIROS - Federação dos Trabalhadores nas Empresas Transporte Passageiros do Estado do Para	Batista da Silva, João* Da Silva, Thiago

Brazil	Sindicato dos Conferentes de Carga e Descarga nos Portos do Estado do Rio de Janeiro	Machado Fernandes, Mayo Uruguaio
Brazil	Sindicato dos Trabalhadores nas Empresas de Transporte Aéreo do Município do Rio de Janeiro	Menezes, Alexandre* Schmidt, Marcelo
Brazil	Sindicato Nacional dos Empregados em Empresas Administradoras de Aeroportos	Bertordo, Shirley De Freitas, Mauricio De Lemos, Francisco Luiz Xavier* Tavares de Jesus Amaro, Mara Meiry
Brazil	Sindicato Nacional dos Oficiais da Marinha Mercante	Muller, Carlos Augusto Válido Azevedo da Conceição, José*
Bulgaria	Federation of Transport Trade Unions in Bulgaria	Angelova, Iskra Bachvarov, Dimitar Dimitrov, Rostislav Drazhev, Ivan Ivanova, Emilia Kostova, Milka Kulev, Kalin Sidov, Ivaylo Sidova, Aneta Staneva, Nadezhda Yordanova, Ekaterina* Yordanova, Madlen
Bulgaria	National Union of Railway Workers - PODKREPA	Yordanov, Zorincho* Yordanova, Liliya
Burkina Faso	Fédération des Syndicats des Travailleurs et Auxiliaires du Transport du Burkina	Zante, Marcel
Burkina Faso	Federation National des Taximen et des Travailleurs du Secteur des Transports du Burkina	Kiema, Oumarou
Burkina Faso	Syndicat Unique de la Météorologie, de l'Aviation Civile et Assimilés	Lamizana, Ahmed* Soubeiga, Roselyne
Cambodia	Cambodian Transportation Workers' Federation	Kimhun, Ean
Cambodia	Independent Democratic of Informal Economy Association	Long, Vuthy
Cameroon	Syndicat National des Inscrits Maritimes et Assimiles du Cameroun	Gouanfo, Innocent
Cameroon	Syndicat national des travailleurs du transport aérien catering et activités connexes du Cameroun	Bwelle Epse Diboti, Doualla Yondo Charlotte* Ebede Metila Epse Simeu Etoundi, Josiane Nathalie
Canada	B C Ferry & Marine Workers' Union	Johnston, Graeme
Canada	Canadian Merchant Service Guild	Thomson, Joy
Canada	International Brotherhood of Electrical Workers - Local 2228	Cupples, Dave* Kautz, Glen
Canada	International Longshore and Warehouse Union (ILWU Canada)	Ashton, Rob* Engler, Terry Gault, Gerry Kask, Dan <i>Lahay, Peter</i>

Canada	Seafarers' International Union of Canada	Aubry, Charles Etienne Borins, David Caron, Patrice <i>Giannopoulos, Vincent</i> Given, Christopher Given, Diane Given, James Given, Michael* Sanders, Joshua
Canada	Syndicat des débardeurs de Montreal, SCFP Local 375	Lalonde, Jean Langlois, Éric Lapierre, Martin*
Canada	Teamsters Canada	Boutin, Gerry Cooper, David* Gill, Richard Hennessy, Stan Kitchen, Gary Laporte, Francois McCann, John
Canada	Unifor	Dias, Jerome Dias, Leslie Duffey, Patty Duffey, Peter Gdanski, Sharon Kennedy, Peter Leonard, Euila Leonard, Frank Orr, Kelly-Anne Orr, Robert* Risser, Karl Risser, Nancy Tokhi, Alexandros
Chile	Asociación Nacional de Funcionarios de la Dirección General de Aeronáutica Civil	Flores, Lucrecia Norambuena Morales, Javier*
Chile	Federación de Tripulantes de la Marina Mercante de Chile	Mancilla Navarro, Diógenes
Chile	Federación Nacional de Empresa e Interempresas de Trabajadores del Holding Latin American - Network	Chavez, Luis
Chile	Federación Nacional de Sindicatos de Conductores de Buses, Camiones, Actividades Afines y Conexas de Chile	Sandoval Pino, José Clodomiro
Chile	Sindicato de Trabajadores Interempresas de Compañías Navieras	Cajales Rojas, Pablo
Chile	Sindicato Interempresa de Oficiales de Marina Mercante	Azúa Almeida, Héctor
Chile	Sindicato Nacional de Trabajadores DHL Chile S.A.	Hernandez, Alejandra Silva, Juan*
Chile	Sindicato Nacional de Tripulantes de Cabina de la Empresa LATAM Airlines Group	Contreras, Roicen Ferrer, Gonzalo Pradenas, Cesar* Ricci, Alberto San Juan, Cristian Zenteno, Patricia

Colombia	Asociación Colombiana de Auxiliares de Vuelo y demás Trabajadores de la Industria del Sector Aéreo Colombiano	Cadavid Barbera, Maria Cristina
Colombia	Sindicato de los Trabajadores del Transporte Aéreo Colombiano	Limas Limas, Carmenza
Colombia	Sindicato Nacional de Trabajadores de Rama, Servicios de la Industria del Transporte y Logística de Colombia	Acosta Rusinque, Vivian Johanna Palencia, Esteban Barboza* Pinilla Páez, Claudia Patricia
Congo	Fédération Syndicale des Professionnels de Transport du Congo	Dzoundou, Carel Cyrille Claudin
Côte d'Ivoire	Collectif National des Dockers et Dockers Transit pour la Defense de Leurs Droits	Guehi, Adehi Ka Plike* Konan, Kouassi Bruno
Côte d'Ivoire	Syndicat des Aiguilleurs du Ciel en Côte d'Ivoire	Sangare, Moussa
Côte d'Ivoire	Syndicat des Conducteurs de Taxi de Côte d'Ivoire	Coulibaly, Ladj
Côte d'Ivoire	Syndicat des Marins Pêcheurs de Côte d'Ivoire	Kouassi, Barthelemy Yao
Côte d'Ivoire	Syndicat du Personnel de l'Aéroport International FHB d'Abidjan	Sere, Guy Georges
Côte d'Ivoire	Syndicat Unique des Travailleurs du Port Autonome d'Abidjan	Obri, Mel Hippolyte Ouattara Epse Adjobi, Guecourgo Aby Sarah Danielle Yao, Konan Auguste*
Croatia	Railway Workers Trade Union of Croatia	Mindum, Katarina
Croatia	Sindikát Pomoraca Hrvatske (Seafarers' Union of Croatia)	Melvan, Neven* <i>Peric, Romano</i> Svalina, Vladimir <i>Zec, Dorotea</i>
Cyprus	Federation of Transport, Petroleum and Agricultural Workers	Avgousti, Charalampos Stavrou, Pantelis
Czech Republic	Odborové Sdružení Železničáru (Czech Railway Workers' Trade Union)	Maly, Martin Nekola, Radek Romanova, Helena*
DR Congo	Centrale des Travailleurs du Transport et Communications	Bedel Ndundula, Jean
DR Congo	Solidarité Syndicale des Travailleurs et Cadres du Congo	Mputu Meba, Joelle
DR Congo	Union pour la Solidarité Agissante	Mukishi Kambulu, Liévin William
Denmark	Centralorganisationen Søfart	Carlsen, Kurt Kjemtrup Ibsen, John Eichstedlund Petersen, Christian Homaa Philipsen, A Ole*
Denmark	Danish Aviation and Railway Federation	Andersen, Kirsten Marianne Frederiksen, Claus Moeller Horup, Henrik* Jensen, Anders Mark Pedersen, Preben Steenholdt
Denmark	Dansk Metal	Hansen, Keld Bækkelund* Rosshou, Ole

Denmark	Fagligt Fælles Forbund (3F)	Bondebjerg, John Frederiksen, John Graversen, Hans Christian Hedengran, Jørn Knudsen, Charlotte Kristensen, Karsten* Kristensen, Karsten John Madsen, Tina Møller Nielsen, Peter Lykke Overgaard, Flemming Petersen, Tina Villadsen, Jan
Denmark	HK Trafik & Jernbane	Jørgensen, Dennis Alex* Riis, Lone
Denmark	HK/Privat	Ansbjerg, Vibeke Jensen, Henny Fiskbæk Jensen, Tony Bugel*
Ecuador	Federación Nacional de Transporte Liviano Mixto y Mediano del Ecuador	Cabrero Ymba, Napoleon
Egypt	Egyptian Federation of Free Transport for Workers	Khalil, Ragab Mosad Abdelazim Mohamed
Egypt	General Egyptian Flight Attendant Union	Nweashe, Ossama Abdel-Basset
Egypt	General Independent Trade Union of Public Transport Authority and Great Cairo Bus Network	Elbarag, Magdy
Estonia	Estonian Seamen's Independent Union	Kuiv, Jaanus
Ethiopia	Transport & Communication Workers' Unions Industrial Federation	Mena Alaro, Zeleke Sahele, Abathun Takele*
Faroe Islands	Føroya Fiskimannafelag	Højgaard, Jan
Fiji	Federated Airlines Staff Association	Ratuvili, Manasa Turagabaleti, Semisi*
Fiji	National Union of Hospitality, Catering & Tourism Industries Employees	Mataibeci, Maciu Latabu
Fiji	Transport Workers' Union	Kumar, Kamlesh
Finland	Auto- ja Kuljetusalan Työntekijäliitto - AKT r.y. (Bil- och Transportbranschens Arbetareförbund i Finland)	Adamsson, Vili-Petteri Hemming, Tom Hook, Katri Jokela, Arto Juntunen, Johanna Laaksonen, Kai Lehtonen, Pekka* <i>Orn Jan</i> Pasanen, Harri Sorvali, Arto
Finland	Federation Of Special Service and Clerical Employees ERTO	Aaltonen, Juri* Nurmi, Marko
Finland	Finnish Seafarers' Union	<i>Bengts, Kenneth</i> Bondas, Kenneth Zitting, Simo*
Finland	Rautatievirkamiesliitto R.Y. (Railway Salaried Staff's Union)	Juselius, Seppo* Vähäuski, Kari

Finland	Suomen Konepäällystöliitto/Finlands Maskinbefälsförbund/Finnish Engineers Association	Alatalo, Joachim Nyman, Robert*
Finland	Suomen Laivanpäällystöliitto r.y. (Finlands Skeppsbefälsförbund)	Ramsland, Johan
Finland	Suomen Veturimiesten Liitto VML, ry.(Finska Lokmannaförbundet) (Finnish Locomotive Drivers Union)	Palomäki, Tero
Finland	The Trade Union for the Public and Welfare Sectors (JHL)	Ekström, Håkan* Järnstedt, Teppo
France	Fédération CGT des Cheminots	Brun, Laurent Donnez, David Gobe, David*
France	Fédération des Officiers de la Marine Marchande UGICT CGT	Chateil, Jean-Philippe* Flecher, Claire
France	Fédération FO de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services	Dague, Didier Le Floch, Laurent Nizaraly, Zainil* <i>Pouille Pascal</i> Torres, Lilian
France	Fédération Générale des Transports et de l'Environnement - CFDT	<i>Archambaud, Corine</i> Aufrere, Remi Boulou, Gaby Cabrera, François Crochemore, Kevin Latron, Valérie* Le Nezet, Olivier Leguevel, Thierry L'huilliere, Gwenaelle Pringent -Leguevel, Armelle Rouaux, Alfred Roux, Sylvie Stemer, Edgar
France	Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT	Bauge, Stanislas Boucheix, Arnaud Sutour, Alain*
France	Fédération Nationale des Syndicats Maritimes CGT	Delacroix, Fabien* <i>Tallonneau, Laure</i>
France	Fédération Nationale des Transports et de la Logistique Force Ouvrière	Angulo, José Coulet, Myriam* Lefebvre, Bruno Vancaeneghem, Thierry
Gabon	Syndicat Autonome des Taximens du Gabon	Choukou Leboundou, Jean Stanislas
Gabon	Syndicat National des Travailleurs du Secteur des Industries Extractives	Kouamba, Rufin
Gabon	Union des Syndicats et des Travailleurs du secteur multimodal du Gabon	Agotino Razingue Ep Toumba Moussadji, Linga Gaëlle Lepanda, Estelle Blanche Mikala-Mikala, Steeve Bernard Minguie Ep Moutendy, Nina Ricci Nyare Mendogo Ep Toung Ondo, Roselyne Djoula, Philippe*

Georgia	Georgian Seafarers' Union	Davitiani, Otar
Georgia	Georgian Railway Workers New Trade Union	Giorgadze, Vitali* Izhava, Iliia
Germany	Eisenbahn-und Verkehrsgewerkschaft	Albers, Erika Bunk, Rupert Carstens, Marion Frank, Alois Josef Kirchner, Alexander* Leuschner, Torsten Neumann, Hans Willi Tari, Anna Elisabeth Trost, Tanja Theresia
Germany	Vereinte Dienstleistungsgewerkschaft (ver.di)	Amier, Claudia Ball, Mira Behle, Christine* Bölükmeşe, Hakan Brechtelsbauer, Moritz Felsmann, Klaus Manfred Fontana, Natale <i>Friedrich, Karin</i> Gehring, Thomas Gneiße, Lisa <i>Hemme, Sven</i> Hengster, Robert Kobow, Silke <i>Linderkamp, Susan</i> Mendrzik, Thomas Näser, Andreas Reimers, Stefan Richter, Ulrich Schwiegershausen-Güth, Maya Schwirn, Carola Seebold, Torben Sorg, Thomas Tatura, Taro Atanas Thyroke, Stefan Worbs, Heike
Ghana	General Transport, Petroleum & Chemical Workers' Union of TUC	Iddrisu, Fuseini* Owusu, Bernard Baah, Cynthia*
Ghana	Maritime and Dockworkers' Union (Ghana)	Abudu Nelson Baani, Salwa Ankomah, Muriel Anita Aubyn, Lois Nana Adjoa Ayee Kissi, Alethea Baidoo, Abdul-Rahman Brammah, Shirley Kwashie, Rita Owusu-Koranteng, Daniel* Yakubu, Musa Yarboi, Hannah
Ghana	National Union of Teamsters and General Workers	Osabutey, Ebenezer

Great Britain	Associated Society of Locomotive Engineers & Firemen	Calfe, Dave Comfort, Gary Holloway, Cliff* Reay, Deborah Weller, Simon Whelan, Mick Wilkinson, Terry
Great Britain	National Union of Rail, Maritime and Transport Workers	Apedo-Amah, Millicent Carty, Michael Cash, Mick* Dempsey, Edward Hoyle, Sean Proctor, Darren Reynolds, Brian Todd, Stephen Tooley, Lorna
Great Britain	Nautilus International (UK)	Dickinson, Mark* McGowan, Danny
Great Britain	Prospect	Curtis, Aaron Mooney, Andy Winstanley, Paul*
Great Britain	Public and Commercial Services Union	Budd, Geoff
Great Britain	Transport Salaried Staffs' Association	Carney, Bernard Michael Cortes, Manuel* Jukes, Nicola Turvey, Jason
Great Britain	Unite The Union	Beatty, Sean Casey, Mick Crease, Richard Draper, Matt Gill, Jas Haworth, Alexandra Holland, Diana* Matuszewska, Justyna McCluskey, Len Mitchell, James Peacock, Jaine Richardson, Oliver Stevens, James Terry, Kevin Turner, Steve Woodhouse, Tony
Greece	Pan-Hellenic Seamen's Federation	Chalas, John* Kourakos, Stamatis Tselentis, Agis
Guatemala	Sindicato de Trabajadores de Empresa Portuaria Quetzal	Siajes Barillas, Maynor Armando
Guinea-Bissau	Amigos Irmãos dos Homens do Mar	Biague, Januario Jose
Guinea-Bissau	Sindicato Nacional dos Motoristas e Ciclomotorista da Administração Pública Privado e Afins	Jamanca, Alage
Guinea-Conakry	Fédération Syndicale Libre des Travailleurs du Transport et Entretien Mécanique de Guinée	Bah, Mariame Bourouno, Tamba Abel Camara, Mohamed Macire Diallo, Amadou* Doukansy, Sekou

Guinea-Conakry	Fédération Syndicale Professionnelle Nationale des Transports et Mécaniques Générales	Balde, Mamadou Yaya* Kanté, Sidy Mohamed
Guyana	Clerical and Commercial Workers' Union	Clarke, Sherwood
Hong Kong	Amalgamated Union of Seafarers, Hong Kong	Cheung, Lung Chi Chick, Poon Lun Antony Ho, Kai Hung Dominic Ho, Sun Man Kam Lung, Au Yeung* Lai, Kwail Yau Lau, Chong Him Frederick Ngai, Chi Hing Tong, Ka Lee
Hong Kong	British Airways Hong Kong International Cabin Crew Association	Ng, Carol* Yau, Wahsung
Hong Kong	Cathay Pacific Airways Flight Attendants' Union	Cheng, Wai Tung Kwok, Chin Hang Kenneth Lai, Dora Tang, Mun Yeong Jenny Wong, Lai Cheung Tim Wu, Yee Mei Vera* Yau, Chi Hung Julian
Hong Kong	Federation of Hong Kong Transport Workers' Organizations	Tam, Kum Fai
Hong Kong	Hong Kong Dragon Airlines Flight Attendants Association	Lam, Kim Sy, Rebecca* Wong, Kin Chung Wong, Wai Ting Yip, Cho Yan
Hong Kong	Hong Kong International Terminal Groups Employees General Union	Lam, Kwok Wai Leung, Wing Keung Sin, Hiu Yan Wong, Kwai Ting*
Hong Kong	Hong Kong Seamen's Union	Cheung, Sai Teng Chiu, Emma Li, Chi-Wai* Liao, Bowen Yang, Kaiqiang Zhou, Wei
Hong Kong	Hong Kong Storehouses, Transportation & Logistics Staff Association	Li, Chi Yung* Lun, Siu Yi Ellen
Hong Kong	Merchant Navy Officers' Guild - Hong Kong	Chan, Kitty Chung, Tung Tong* <i>Lam Wai Hong, Jason</i> Lau, Mang Tak Tam, Shing Chieh Wong, Shun Kwan Shenky
Iceland	Félag Skipstjórnarmanna.	Bjarnason, Arni* Einarsson, Gudjon Gudmundsdottir, Elin Sigurðardóttir, Steinunn

India	All India Railwaymen's Federation	<p>Agarwal, Jaya Arora, Vishal Chaubey, Dhruv Narayan Chaubey, Mahender Pratap Chaubey, Rajesh Kumar Chauhan, Gaurav Chhaya, Mahesh Dixit, Vijayanti Harsh, Perinsophiya Sunilkumar Jaggi, Sunita Khan, Zubair Kumar, Ajay Kumar, Sumit Malhotra, Priyanka Mishra, Shiva Gopal* Nair, Venu Purushothaman Oommen, John Pandey, Avshesh Pawar, Santosh Pillai, Kumar Pochikiyamudu, Laxmipathi Rajasridhar, Canjeevaram Ananthakrishnan Ram, Dola Rawat, Durga Sharma, Divya Sharma, Mahendra Sharma, Puneet Sharma, Ramesh Chandra Shukla, Snehlata Singh, Ajit Singh, Jagjit Singh, Jitendra pal Singh, Lakhan Singh, Praveena Singh, Preeti Singh, Rana Puran Chandra Deep Singh, Vivek Kumar Srivastava, Shyambabu Tiwari, Sudhir Tripathi, Prajakta Tyagi, Narendra Kumar Vyas, Anil Kumar</p>
India	Bambai Mazdoor Union	Vadhavkar, Sanjay
India	Calcutta Port Shramik Union	Bhowmick, Bisakha
India	Chennai Container Terminal Employees Union	Rajmohan, Natrajan
India	DHL World Wide Express (I) Pvt. Ltd. Employees' Union	Baskaran, Lakshmanan Praveen Kumar, S*
India	Federation of All India Aviation	Menon, Pradeep
India	Forward Seamen's Union Of India	Deorukhkar, Sushil Narendra Lalufandage, Mohammed Yadav, Manoj Kumar*

India	Government Transport Corporations Employees Progressive Unions' Federation	Alphonse, Vedamuthu Balasubramanian, Chinnathambi Farook, Peerukan Kannan, Soorapoundy Palani Panneerselvam, Pakkiri
India	Indian National Port & Dock Workers Federation	Balaraman, Arumugam Prakash, Govindan Ansari, Hanifa Elavia, Gulshan F.*
India	Maharashtra State Transport Kamgar Sanghatana	Naikwade, Sheela* Shinde, Sandeep Tate, Hanumant Krishna
India	Mumbai Port Trust, Dock and General Employees' Union	Apraj, Sudhakar* Duraphe, Yogini
India	National Federation of Indian Railwaymen	Ajay Kumar, Singh Amit, Bhatnagar Ashok Kumar, Sharma Baruah, Diganta Kumar Bhatnagar, Rajendra Prasad Bipen Chand, Sharma Chand, Subhash Damodaran, Srinivasan Dileep Kumar, Chawla Gobinath, Krishnamoorthy Gunendra, Baruah Kumar, Rajesh Lalsingh, Simi Mahurkar, Jaywantrao Gulabrao Munindra, Saikia Nayan Kumar, Barman Praveen Chandra, Bajpai Prem Kumar, Solanki Raghavaiah, Marri* Rama Pallavi, Iragavarapu Ramji Gagji, Kabar Sharifkhan Gulamnabikhan, Pathan Shesh Babu, Allmuru Somnath, Malik Sukuru, Gayatri Trivender Kumar, Sharma Vikram Singh, Solanki Vinod Kumar, Bhatt Vishnu, Kona Yadav, Girraj Prasad
India	National Union of Seafarers of India	Bappaithotty, Shaik Abdul Hafeez Chandran, Sooraj Dasan, Jude Fernando, Sudha Gomes, Louis Kandalgaonkar, Milind Khan, Mohamed Noor Mohammed Krishnaraj, Rangaraj Nair, Sunil Serang, Abdulgani Y* Sonawane, Abhilasha

		Swathanthiran, Kalaikovan Thakur, Prakash Utekar, Vrushank Vimalson, Louis
India	New Mangalore Port Staff Association	Achar, Dinesh Esakimuthu, Sudalaiyandi Shettigar, Sadashiva Bolna Shetty, Sureshchandra Sudhakara, Sudhakara
India	New Maritime & General Kamgar Sanghatana	Bhagat, Amrut Vitthal Bhagat, Banubai Amrut Bhoir, Umesh Chavaji Bhosale, Nanda Madhavrao Bhurke, Bhagyashree Bhalchandra Bhurke, Kadambari Bhalchandra Dabhane, Vijay Ganpat Damade, Hareshwar Baburao Damade, Harishchandra Bapu Deherkar, Sai Vijay Dharane, Yogesh Balaram Gaikar, Rohidas Namdev Galande, Shrimant Dagadu Gharat, Mahendra Tukaram* Gharat, Shubhangi Gharat, Sonali Mahendra Kadam, Godavari Ananda Kadam, Nilesh Krisnajirao Kamble, Sachin Kashinath Kathawale, Rajesh Pandurang Koli, Arun Madhukar Kothandaraman, Ambal Kothandaraman, Padmanabhan Mane, Lahu Rangrao Mhaskar, Anant Shankar Mhatre, Mayur Vithal Mhatre, Pramod Savalaram Mhatre, Prit Vishwanath Mokal, Rupesh Shivram Paritosh, Biswas Patil, Haresh Pandurang Patil, Jaywant Gangaram Patil, Kirit Prabhakar Patil, Raja Gajanan Patil, Rajesh Vishnu Patil, Samarat Arun Patil, Sneha Kirit Patil, Vaibhav Chandrakant Porji, Ramesh Hasha Rasal, Yogesh Tukaram Tandel, Ashish Bharat Thakur, Anand Narayan Thakur, Kalpana Mahadeo Thakur, Shakuntala Tulshiram Thakur, Shobha Shyam Thakur, Shyam Kanha Thakur, Tulshiram Balaram Zavare, Prajesh Krishna

India	Rashtriya Mazdoor Sangh	Shinde, Sunil
India	Shivsangram Taxi and Rickshaw Union	Ambonkar, Udaykumar
India	Tamil Nadu Road Transport Workers' HMS Federation	Pillai, M Subramonia
India	The Cochin Port Staff Association	PM, Mohammed Haneef* Saleem, Razia Sebastian, Thomas Stephen, Manju Maria
India	The Madras Port Trust Employees' Union	Ganta Munuswami, Krishnamurthi
India	The Maritime Union of India	Bharucha, Hormaz Hoshang Colaco, Dores Colaco, Freny Imaculada Conceicao Khan, Akbar Aslam Pagar, Sudhir Thakur, Amar Singh* Thakur, Harpreet Kaur Amar Singh
India	The Tuticorin Psa-Sical Container Terminal Staff Union	Guruswamy, Chidambaranathan
India	The Visakhapatnam Port Employees' Union	Sarma, Deevi Koteshwara
India	Transport & Dock Workers Union, Kandla	Bellani, Manohar* Mohan, Seema
India	Transport & Dock Workers' Union, Mumbai	Patil, Chandrakant Bhoir, Chandrakant Bhosale, Mahadev Chavan, Shamrao Desai, Kalpana Devkate, Bira Dhumal, Nivrutti Jagadale, Sonaba Kachare, Appa Kotwal, Kishor* Mete, Baban More, Jagannath Mudhe, Shivaji Murthy, Ravluri Mallikarjuna Shinde, Rajaram Swami, Venkatesh Yadav, Shreeram
Indonesia	Ikatan Awak Kabin Garuda Indonesia (Garuda Indonesia Flight Attendant Association)	Eclesia, Josephine Muttaqin, Zaenal Tuwanakotta, Jacqueline*
Indonesia	Indonesia Railway Workers Union (Serikat Pekerja Kereta Api)	Agustien, Tina Ariaty, Heity* Badaari, Imron Hamdani, Dani Mursito, Wahyu Siahaan, Lucyana
Indonesia	Kesatuan Pelaut Indonesia	Dewa Nyoman Budiasa, I Krisnadewi, Luh Pasek Taming, Mathius* Trisno, Wasilan Slamet

Indonesia	Serikat Karyawan PT Garuda Indonesia (Persero) Tbk	Anggraeni, Dewi Rohanah Kurniawan, Novrey Nasution, Ahmad Irfan* Rachmat, Anna Rosliana Saragih, Gloria Syahry, Ali Yudiawan, Jaka
Indonesia	Serikat Pekerja Terminal Petikemas Koja	Suryadi Slamet* Mukmin, Mr
Indonesia	Trade Union of Jakarta International Container Terminal	Ariastiningrum, Nevy Dewi, Lulita Kartini, Santi Kesuma, Indah Nuraini, Nuraini Siregar, Maryati Usmansyah, Suryansyah Bahar*
Iran	Iranian Merchant Mariners Syndicate	Berenji, Mohammad
Iraq	Kurdistan Transport Unions	Hassan, Mohammed
Iraq	Workers Union & Affiliation of Iraqi Ports Company	Al Hammoodi, Zaki Abdulaali Zabbari* Al Idan, Kareema
Ireland	Irish Municipal, Public and Civil Trade Union	McCormack, Shauna
Ireland	Services, Industrial, Professional and Technical Union	Ennis, Greg <i>Fleming, Ken</i> O'Flynn, Joe* Ryan, Ann
Israel	Israeli Sea Officers' Union	Levy, Avi
Israel	Transport Workers' Division of Histadrut	Edri, Avraham* Shapira, Avital
Italy	Federazione Italiana Lavoratori dei Trasporti FILT-CGIL	Colombai, Maurizio Gaggiano, Leo Gigliarelli, Elisa Guida, Giulia Modonesi, Daniela Mosetti, Patrizia Siligato, Paolo Tommasi, Berardina* Tripodi, Sara
Italy	Federazione Italiana Sindacati Terziario (FIST-CISL)	Campeotto, Dario Raineri, Pierangelo*
Italy	Federazione Italiana Trasporti - CISL	Di Felice, Francesca Di Fiore, Francesco* Di Fiore, Remo Diamante, Orazio Mascia, Monica Mansi, Luigi Tschigg, Christian
Italy	UILTRASPORTI	Baiocchi, Francesca* Fantappiè, Paolo

Japan	All-Japan Federation of Transport Workers' Unions UNYU-ROREN	Kuroda, Tomomi Matsuo, Kyoko Namba, Junsuke Narita, Yukitaka Sugiyama, Toyotaka* Takamatsu, Nobuyuki Takayanagi, Koji Toyota, Naoki
Japan	All-Japan Prefectural and Municipal Workers Union (JICHIRO)	Fukuda, Satoshi Kokugan, Keizo Kusagawa, Mika Miyazaki, Masaharu* Shishido, Hideki Yamada, Nobuya
Japan	All-Japan Seamen's Union	Endo, Masami Endo, Taisuke Fukano, Daiju Fukui, Kazuo Goto, Yuichirou Hiraoka, Hidehiko Iida, Mieko Ikeya, Yoshiyuki Inoue, Fumihiro Inoue, Yusuke <i>Ishino, Junya</i> Kakuchi, Shigeru Kamaishi, Takashi Kamogashira, Akito Kanna, Taisaku Kanno, Naoki Kawabe, Hiroyuki Kawamoto, Shota Kawamura, Shiho Kimura, Toshiaki Kobayashi, Yasuyuki Kon, Hiedeo Kondo, Masahiro Kono, Tetsuro Matsuura, Yoshiko Miyakawa, Yuma Mizukoshi, Mariko Morita, Hideko Morita, Yasumi Nagano, Takuma Noguchi, Daisuke Oguri, Yukihiro Ohori, Fusao Oikawa, Takatoshi Osaki, Akio Oyama, Hirokuni Saito, Hiroshi Sato, Muneaki Satomura, Arisa Shimizu, Shun Shimmi, Yoshinori Sumi, Shigenobu Suzuki, Junzo Suzuki, Kei

		<p>Suzuki, Koichi Suzuki, Satoru Suzuki, Takayuki Takahashi, Kenji Takahashi, Masayuki Tanaka, Shinichi Toyomitsu, Yoshihiro* Tsuchiya, Bumpei Tsuda, Kouki Watanabe, Hiroyuki</p>
Japan	General Federation of Private Railway & Bus Workers' Unions (SHITETSU-SOREN)	<p>Hosokawa, Ken Kawajiri, Yoshimi Koshiba, Takeshi Matsui, Kinya Noguchi, Masayuki Oki, Nobukatsu Okubo, Akira Okutsu, Toshiyuki Shibata, Tadayuki Sumino, Toshihiko* Takahashi, Hiroyuki Tani, Hiroshi Tani, Masaki Tanobe, Koichi Yanagihara, Hiroshi</p>
Japan	Japan Confederation of Railway Workers' Unions (IRU)	<p>Enomoto, Kazuo Mukawa, Tomoko Yamada, Satoru*</p>
Japan	Japan Federation of Aviation Industry Unions (Koku-Rengo)	<p>Matsuo, Kana Nakayama, Yoshinari Shima, Hirotaka*</p>
Japan	Japan Federation of Aviation Workers' Unions (KOHKUREN)	<p>Akasaka, Junichiro Chikamura, Kazuya* Hagiwara, Reiko Hashimoto, Akihide Hoshizaki, Satomi Ishida, Aki Iwata, Katsuo Kikuchi, Fujio Ko, Senyo Okamoto, Takurou Toya, Hirokazu Watanabe, Shin</p>
Japan	Japan Federation of Service & Tourism Industries Workers' Unions	<p>Goto, Tsuneyasu Ishikawa, Soichirou* Kadowaki, Yoshikazu Naganawa, Masayuki Tsuwazaki, Koji Udaka, Makoto Yamaguchi, Tomohiro</p>

Japan	Japan Railway Trade Unions Confederation (JR-RENGO)	Hano, Atsushi Ishidahara, Kiyoshi Kamada, Shigeru Kawabata, Junichi Kawahara, Takayoshi Kimura, Tomotaka Mandokoro, Daisuke* Matsuoka, Yuji Otani, Kiyoshi Sawada, Daisuke
Japan	National Federation of Dockworkers' Unions of Japan (ZENKOKU-KOWAN)	Endou, Kazuyuki Fujiki, Shigeru Ichikawa, Kohtaro Itoya, Kinichiro Kashiwagi, Kimihiro Kawamura, Shun Matsumoto, Kozo Matsuya, Tetsuji Niizuma, Hideki Sato, Fumiaki Seto, Osamu Suzuki, Ryuichi Takano, Hiroshi Tamada, Masaya Tamura, Atsuko Yamada, Masatoshi* Yanagino, Daisuke
Japan	National Railway Workers Union (KOKURO)	Kikuchi, Tadasu
Jordan	General Trade Union of Air Transport and Tourism	Al Qadi, Hani
Jordan	General Union of Port Workers	Edbeis, Mahmoud* Khatatneh, Emad
Jordan	General Union of Road and Mechanic Workers	Al Amad, Reham
Kazakhstan	The Transport Industry Trade Union of Rail, Road, Air and Inland Navigation Workers of the Kazakhstan Republic	Akhmetbayev Tulepbekovich, Orazgali* Askarbayev, Nurzhan Nurgisayevich Orazovich, Nesipbayev Gafu Rashidovich, Sabarov Rafail Sadykov, Gabit Salykbayeva, Nagima Sarsekeyev, Serik Zhakeyev, Saparbek
Kenya	Aviation & Airports Services Workers Union (Kenya)	Baraza, Nicholas
Kenya	Dockworkers' Union Kenya	Iddi, Zuhura Kesero, Raphael Obillo Kurgat, Irene Langat, Gladys Chepkorir Mohamed Mote, Nana Mwaegwa, Jeremia Mwakireti, Matreda Sang, Simon*

Kenya	Kenya Bodaboda, Tuktuk and Taxi Workers Union	Wanyonyi, Cynthia
Kenya	Kenya Long Distance Truck Drivers & Allied Workers Union	Emma Atieno, Opiyo Nicholas Ndungu, Mbugua*
Kenya	Matatu Workers Union	Kidweye, Abigael Ombati, Vincent Omoga, Henry Nyabuto*
Kenya	Public Transport Operators Union	Ndiritu Karobia, Joseph Okonji, Fenus*
Kenya	Railway and Allied Workers' Union	Chumo, John
Kenya	Transport Workers Union Kenya	Mihadi, Dan
Korea, Republic of	Federation of Korean Seafarers' Unions	Ahn, Yi Moon Chung, Tae Kil* Hwang, Chunok <i>Hyeokjin, Moon</i> Kim, Dooyoung <i>Kim, HK</i> Kim, Hanseog Kim, Sang Gi Kim, Suheon Kwon, Giheung Lee, Bong Cheol Lee, Im Su Lee, Kwangchon Lee, Sanghee Park, Hyunjun Park, Seongyong Park, Tae Min Yoon, Kapsik
Korea, Republic of	Federation of Korean Taxi Transport Workers' Unions	Kang, Shiinpyo
Korea, Republic of	Korea Expressway Corp. Labour Union	Lee, Ji Ung* Lee, Seunghern
Korea, Republic of	Korean Air Labour Union	Cho, Young Nam
Korea, Republic of	Korean Automobile & Transport Workers' Federation	Jeong, Chan Hyeok Jin, Beongjun You, Gwonchung
Korea, Republic of	Korean Federation of Port & Transport Workers' Unions	Kang, Chan Soo Chi, Yong Soo* Hwang, Young Hoon Kim, Chulsung Kim, Dae Sik Kim, Hae Duk Kim, Sang Sik Kim, Suk Ju Lee, Haewoo Lee, Hee Cheol Lee, Jungwon Lee, Youngwoo Park, Daesoo
Korea, Republic of	Korean Federation of Tourist & Service Industry Workers' Unions	Seo, Jae Soo
Korea, Republic of	Korean Postal Workers' Union	Lee, Dong Ho

Korea, Republic of	Korean Public Service and Transport Workers' Union	Bahc, Heung Su Cho, Yoonsu Choi, Jaehwan Jeong, Unkyo Jo, Sangsu Joung, Jiho Kim, Gabsoo Kim, Jeonghan Kim, Joonwoo Kim, Jungchol Kim, Seung Kwon Kim, Youngchang Lee, Seungmin Lee, Suyeol Lee, Wonjeong Liem, Wol-san* Lim, Jaegab Noh, Jaejun Park, Namwook Park, Sanghyeon Park, Yeon Su Ra, Kiwon Shim, Dongjin
Korea, Republic of	Korean Railway Industry Trade Union	Bang, Hyeongseok
Kuwait	Workers Union in the Ministry of Transportation	Shnaiter, Jaber
Kuwait	Workers Union of Kuwait Airways & Subsidiaries	Al Hajiri, Talal Hanif, Fahad Jouhar, Abdullah Shalash, Mohammad*
Kyrgyzstan	Trade Union of Railwaymen and Transport Construction Workers Union of Kyrgyz Republic	Mazitov, Robert
Latvia	Latvian Seafarers' Union of Merchant Fleet	Agoura, Aija Pavlovs, Igors* <i>Petrovskis, Norberts</i>
Latvia	Latvian Trade Union of Public Services and Transport Workers	Kalnins, Juris
Latvia	Latvijas Udenstransporta darbinieku federatīva arodbiedrība – Federative Water transport workers union	Holodnuks, Aleksejs* Holodnuks, Deniss Holodnuks, Olegs Kronbergs, Oliveris Panasjuks, Viktors
Lebanon	Lebanese Cabin Crew Association	Ajouz, Fatima Hammoud, Fatima Turkieh, George*
Lebanon	Syndicate of Middle East Airlines and Affiliate Companies	Abou Shami, Fadi Chaya, Chibly*
Liberia	Dock Workers' Union of Liberia	Doe, Jackie N W* Flomo, Priscilla Sundayway Kai, Rancy Paye, Jackquline

Liberia	United Seamen, Ports and General Workers' Union of Liberia	Gargar, Ernest Lumah* Guidy, Alban S. Siaffa, Samuel
Liberia	United Workers' Union of Liberia	Dixon, Samuel R. E. Nagbe, Tenneh J. Seneh, Dave J*
Libya	Libyan General Federation of Trade Unions	Al Sharif, Nermin
Lithuania	Lithuanian Seafarers' Union	Kalnius, Remigijus
Lithuania	Lithuanian Transport Workers' Federation	Markevicius, Algirdas
Luxembourg	Fédération Nationale des Cheminots, Travailleurs du Transport, Fonctionnaires et Employés, Luxembourg	Merenz, Georges
Malawi	Railways Workers Union of Malawi	Kavalo, Wendy Mwaonanzi
Malaysia	Foreign Airlines Employees Union	Krishnasamy, Rajeswary
Malaysia	National Union of Flight Attendants Malaysia	Abdul Wahab, Ismail Nasaruddin* Mohamed Yusof Mancilla, Yusniza Binti
Malaysia	The Railwaymen's Union of Malaysia	Md Hassan, Abdul Razak* Ramakrishnan, Subramaniam
Malaysia	Union of Employees of Port Ancillary Services Suppliers Port Klang	Alagu, Balasubramaniam* Saring, Gelli
Mali	Syndicat des Travailleurs de l'Aéroport	Sissoko, Dramane
Mauritius	Airports of Mauritius Ltd Employees Union	Munboth, Bhavish
Mauritius	Government Services Employees Association	Amiran, Mohammad Iqbal Beesoon, Vikramaduth Radhakrisna, Sadien*
Mexico	Alianza De Tranviarios De Mexico	Bahena y Lome, Benito* González Avilez, Alma Teresa
Mexico	Orden de Capitanes y Pilotos Navales de la República Mexicana, Similares y Conexos	Muñoz, Ysmael Garcia
Mongolia	Federation of Mongolian Railway Workers Trade Union	Barkhas, Bayaraa Bat-Erdene, Enkhtugs
Mongolia	Mongolian Transport, Communication & Petroleum Workers' Union	Bayaraa, Ragchaa* Enkhtaivan, Enkhjargal Urgunbaa, Dashkhorol
Montenegro	Independent Union of Workers in Maritime Shipping trade and transport of Montenegro	Markolovic, Tomislav* Milosevic, Sasa
Morocco	Union des Syndicats UMT des Transports	Chawki, Ahmed El Younoussi, Mohamed Halouani, Meryem Ouardane, El Mostafa Qarfa, Ibrahim* Sennouni, Ahmed Rachid
Mozambique	Sindicato Nacional dos Profissionais de Estiva e Ofícios Correlativos	Langa, Fatima Eugenio Simango, Damiao*
Mozambique	Sindicato Nacional dos Trabalhadores da Indústria Hoteleira, Turismo e Similares	Macuacua, Luis Muchuango* Nhassengo, Sandra Isabel Teixeira Pedro
Mozambique	Sindicato Nacional dos Trabalhadores de Aviação Civil, Correios e Comunicações	Felisberto, Victória* Madede, Ivanilda

Mozambique	Sindicato Nacional dos Trabalhadores dos Portos e Caminhos de Ferro	Americo, Domingos Licussa, Estevao Machava, Lidia Sengo, Raul*
Mozambique	Sindicato Nacional dos Trabalhadores dos Transportes Rodoviário e Assistência Técnica	Simbine, Naftal David
Myanmar	Independent Federation of Myanmar Seafarers	Aung, Lu Aung, Zaw Lin, Aung Kyaw*
Namibia	Namibian Transport and Allied Workers' Union	Kwedhi, Johannes
Nepal	Independent Transport Workers' Association of Nepal	Rai, Bhimkumar
Nepal	Nepal Transport Labour Association (Nepal Yatayat Mazdoor Sangh)	Kumar Rai, Ajay* Lama, Ishwor Shrestha Bhattarai, Geeta
Netherlands	FNV	Atema, Edwin Belfi, Silvana Boer, Michiel Hajjari, Asmae Millenaar, Alex Paas, Brigitta* Stam, Niek Vaessen, Vivian Van Der Lecq, Joost Van Oort, Fred van Tussenbroek, Mark
Netherlands	Nautilus International (NL)	Meijer, Sascha van den Broek, Marcel*
New Zealand	Maritime Union of New Zealand	Clark, Mike Findlay, Carl Fleetwood, Joe* Windsor, Alan
New Zealand	New Zealand Merchant Service Guild Industrial Union of Workers Inc.	Gordon, Bryce* McLeod, John
New Zealand	Rail and Maritime Transport Union Inc.	Blakeley, Ruth Butson, Wayne* Wilkinson, Aubrey
Niger	Fédération Nationale des Transports Postes et Télécommunications	Sako, Mamadou
Niger	Syndicat des Agents de la Météorologie et de l'Aviation Civile	Abani, Moustapha Garba Siddo, Ali Mamoudou, Ibrahim*
Niger	Syndicat National des Travailleurs(euses) Autonomes de l'économie informelle	Habou Barma, Souley Zeinabou
Nigeria	Air Transport Services Senior Staff Association	Ahmadu, Ilitrus* Oluwafunmilayo, Onuoha
Nigeria	Maritime Workers' Union of Nigeria	Adeyanju, Adewale* Eromobor, James Douglas

Nigeria	National Union of Air Transport Employees	Abioye, Olayinka Olusanya Ayeoba, Kemi Dauda Safiyanu, Mohammed* Nnabue, Prince Benjamin Konye Osunkwo, Chibueze Lawrence Popoola, Olanrewaju Monsur
Nigeria	National Union of Road Transport Workers	Adedamola, Salami Oyebode Akeem Alani, Adeosun Alhassan, Haruna Asabe David, Dogo Chinenye Sunday, Akoma Ibrahim, Mohammad Mafara Ifeanyi, Obi Isah Usman, Dahiru Jacob Oluwadunsi, Adebo Kabiru Ado, Yau Kefas Habila, Dogon-Yaro Maryam Jummai, Bello Mohammed Bello, Zubairu Najeem Usman, Yasin* Olalekan, Folorunso Olaniran Teslim, Usman Ozieza, Ahmed Habibat Rashidat Bose, Badaru Salisu, Danauwade Sherif, Usman Tajudeen Badru, Ishola Tajudeen Kolawole, Ibikunle Wetkur, Clement Yahuza Adamu, Yankaba Ibrahim, Bala
Nigeria	Nigeria Merchant Navy Officers and Water Transport Senior Staff Association	Bob Joseph, Yousuo Matthew Adedapo, Alalade* Jeremiah, Obadiah Kemewerigha, Thomas Okubo Okpono, Aleakhue John Oluwatoyin Khadijat, Bello Sadiq, Adeola Olusola
Nigeria	Nigeria Union of Railway Workers	Okoro, Raphael Benjamin* Yusuf, Kazeem Ishola
Norway	Fagforbundet	Amundsen, Linda N. Delingsrud, Carl Ivar Guldbrandsen, Stein Solberg, Ove Andreas Wahl, Asbjørn*
Norway	Fellesforbundet	Eggum, Jørn* Kaurin, Jørgen
Norway	Handel og Kontor i Norge	Beckham, Christopher Ray Mietinen, Bjørn* Pedersen, Jeanette Skårhaug, Barbro Elin
Norway	Industri Energi	Reime, Asle* Sandhåland, Irene Stokka, Ommund

Norway	Norsk Jernbaneforbund	Haaverstad, Torfinn Ness, Kjell Paalerud, Tor Egil Saetre, Jane* Soer-Reime, Audun
Norway	Norsk Lokomotivmannsforbund	Aslaksen, Øystein Ringdal, Rolf Juul*
Norway	Norsk Sjømannsforbund (Norwegian Seafarers' Union)	Angell, Kurt Inge Bakken, John Cato Bryn Kjaer, Erina Dyring, Lena <i>Gjestrup, Angelica</i> Grothe, Stian Hagerupsen, Geir Hansen, Johnny* Hauge, Kirsti Andrea Hernes Pettersen, Terje Oksnes, Ronny Oyen, Johan
Norway	Norsk Sjøoffiserforbund	Folland, Jens Sande, Hans*
Norway	Norsk Transportarbeiderforbund	Fenn Samuelsen, Terje R* Johnsen, Lars Morten Karlsen, Sissel Sivertsen, Dag-Einar
Norway	Norwegian Union of Marine Engineers	Andersen, Helge Malterud, Odd Rune*
Norway	Parat	Einan, Vegard* Linden, Marit Nyberg, Anneli Skjæggerud, Hans-Erik
Norway	Yrkestrafikkforbundet	Jæger, Linda Klunges, Jim* Trond, Jensrud Valle, Trude C
Oman	General Federation of Oman Trade Union	Al Mardhoof Al Saadi, Mohamed Talib Said*
Pakistan	All Pakistan Civil Transport Workers' Union	Ahmed, Mian Shahbaz
Pakistan	Karachi Dock Labour Board	Khan, Niaz Muhammad
Pakistan	Karachi Port Trust Democratic Workers Union	Abdul, Razzak* Sobani, Sadia
Pakistan	Pakistan Merchant Navy Officers' Association	Saeed, Mukarram
Pakistan	Pakistan Seamen's Union	Panjri, Adam
Palestine	General Union for Transport Workers	Abunassar, Ahmed* Kanan, Mahera Saed, Mohammed Shafer
Panama	Sindicato Nacional de Trabajadores de la Industria de la Aviación, Logística, Similares y Conexos de la República de Panamá	Parfait, Fernando Santiago Sousa, Cristobal*
Panama	Unión de Capitanes y Oficiales de Cubierta	de la Guardia, Ivan* Feurtado, Roberto Rey

Panama	Unión de Ingenieros Marineros	Small o, Vladimir A* Small, Brenda
Papua New Guinea	National Airline Employees' Association	Nul, Samson* Temu, Christine Madeline Aisa, Mary
Papua New Guinea	Papua New Guinea Maritime and Transport Workers Union	Mathew, Daniel
Peru	Sindicato de Tripulantes de Cabina de Lan Perú S.A	Orellana Morales, Ana María
Philippines	Associated Labor Union	Capoy, Archie Cardenio, Samuel Mendoza, Raymond Seno, Gerard*
Philippines	Associated Marine Officers' and Seamen's Union of the Philippines	Abad, Maximo Jose Luigi Abadicio, Camille Dyan Cruz, Niza Geneva Da Silva, Nina Sue Domingo, Ricardo Kevin Gaviola, Ricky Gianchand, Irish Ibarra, Anna Liza Jiloca, MA. Elena Gysrell Labarda, Jasmin Oca, Conrado* Oca, Johnny Jr. Panganiban, Lorwell Alma Partido, Emmanuel
		Penales, Desiree Ragonjan, Alexander Rebustes, Felixberto Roque, Maricris Sale, Jesus Jr Santos, Eduardo Tionloc, Ramon Zamora, Henry Zurbito, Adiator Caesar
Philippines	Associated Philippine Seafarers' Union	Mendoza, Michael* Pascua Jr, German N Ribo, Ricardo Jr Villanueva, Melchor Zabate, Ophelia
Philippines	Bagong Kapisanan ng mga Manggagawa sa Philippine National Railways	Alonzo, Jimmy Bilayon, Edgar John P*
Philippines	National Confederation of Transport Workers' Union	Aguilar, Jose P
Philippines	Philippine Airline Employees' Association	Rivera, Gerardo
Philippines	PISTON Land Transport Coalition	Ranjo, Juanito Jr. San Mateo, George*
Philippines	Port Workers' Union of the Philippines	Buranday, Joseph Nathaniel Oca, Jr., Jose Eduardo* Oca, Ronald James B
Poland	National Maritime Section NSZZ 'Solidarnosc'	Koscik, Andrzej* <i>Mazurkiewicz, Adam</i> Tylski, Adam

Poland	Polish Seafarers' Union (Ogólnopolski Związek Zawodowy Oficerów I Marynarzy)	Butler, Kamil Piatkowski, Henryk*
Portugal	Sindicato da Mestrança e Marinhagem da Marinha Mercante, Energia e Fogueiros de Terra	Delgado, Alexandre
Portugal	Sindicato dos Engenheiros da Marinha Mercante	Gomes Pires, João de Deus
Romania	Federatia Nationala a Sindicatelor Portuare	Burlacu, Mircea* Lita, Sorin
Romania	Federation Of Transport, Transloc And Public Services ATU Romania	Artimon, Marian Belovan, Tiberiu Crisu, Florian Dumitrica, Constantin Ghita, Nichifor Minea, Elena-Claudia Picu, Marin Radoi, Ion* Sapera, Dumitru Visulescu, Razvan
Romania	Romanian Seafarers' Free Union	Dan, Gabriela Mihalcioiu, Adrian Plesa, Corina Gabriela Sterian, Maria Stici, Costica Stoica, Aurel*
Russia	Dockers' Union of Russia	Kozarenko, Vasilij Vasilevich
Russia	Seafarers' Union of Russia	<i>Ananina, Olga</i> Belyakov, Alexey Berezinskii, Valerii Boev, Artem <i>Fishov, Sergey</i> Ivanov, Vadim Kovalchuk, Igor Krasnoshtan, Alexander Miroshnichenko, Vitaly Orlova, Natalie Osichanskiy, Petr Popov, Nikolay Sukhanov, Nikolay Sukhorukov, Yuri*
Russia	Trade Union of Railwaymen and Transport Construction Workers of Russia	Babintsev, Andrei Burova, Nataliya Dankovtsev, Nikolai Elanskii, Vladislav Garashchenko, Anatolii Golubev, Aleksandr Iakhien, Oksana Iurchenko, Olga Kireeva, Elena

		<p>Kulinich, Evgeniya Medzhidov, Vadim Mololkin, Dmitrii Nikiforov, Nikolay* Pavlenko, Kristina Premilov, Albert Pruzhina, Mikhail Shashkov, Nikolay Shtronda, Sergey Starodubtsev, Alexander Startsev, Aleksandr Vakulenko, Olga</p>
Senegal	Fédération des Transports de l'UDTS	<p>Diallo, Mariama* Kane, Yoro</p>
Senegal	Syndicat Démocratique des Techniciens du Sénégal-Secteur d'Activité Professionnelle/ Aviation Civile	<p>Barry, Aida</p>
Senegal	Syndicat National des Travailleurs de la Marine Marchande	<p>Diagne, Mouhamed</p>
Senegal	Union des Routiers du Sénégal	<p>Khouma, Gora</p>
Singapore	National Transport Workers' Union	<p>Bin Juraini, Rosmani Chin Poh, Fang* Huat Nelson, Sim Kian Jamunaa Mohamed Rafi, Abdul Lathiff Raj George, Anthony Yew, Ang Eng</p>
Singapore	Port Officers' Union	<p>Bin Zulkepliee, Muhammad Zulhadis Bo Win, Thanda Chee Kin, Gerald Lee Cheng Wen, Donald Lim Chia, Ding Shan Choon Chai, Lim Chun Wai, Benjamin Tang Habib Mohamed, Ashraf Ali Jay Sen, Jaysen Tang Kian Lee, Sia Kian Yew, Michael Lam Kim Chye, Ang Kim Sen, Boo Kim Siah, Benson Low Lee Xiang, Tabitha Gwee Puay Ling, Heng Roselan, Roselan Bin Sudin* Shoo Ging, Lou Sok Lian, Cheong Tiew Khin, Jason Baey Weiquan, Andrew Chua Wong, Josephine Yoke Lan, Gillian Gan Yong Liang, Oh Yong Meng, Lim Zheng Kong, Elsen Yeow</p>

Singapore	Singapore Maritime Officers' Union	<p>Ahamad, Ismail Bin Abdullah, Hussein Bin Au, Tony Balachandran, Shobana Binte Mansor, Siti Khaliesah Chen, Angie Cheong, Alvin Chua, Xin Yi Foo, Robin Geh Ting, Tan Gwee, Guo Duan Han, Joyceline Huat, Yong Soon Jaffar, Rahim Kay, Alex Khin, El El Koh, Wee Hong Lee, Angel Lee, Arina Lee, Joyce Lee, Roy Lee, Sang Chiat Liew, Mary* Liew, Michael Lim, Evelyn Lim, Tau Kok</p>
		<p>Lin, Kelvin Loh, Claresta Ming Yong, Choo Mohamed Rais, Nordin B Nimal Kannangara, Don Philip Sasidharan, Pachan Pillai Sim, Lin Woon Edwin Tan, Sherry Tan, Tammy Tan, Terence Tan, Wendy Tay, Thomas Tat, Tan Hung Teng Toon, Lim Thiam Kwee, Lim Yap, Timothy Yong, Dominic</p>
Singapore	Singapore Organisation of Seamen	<p>Abu Bakar, Mohamad Bin Chen, Chuanyi David Shoo, Weng Leong Guo, He-Jun Eugene Hor Pheng David, Sim Huat, Kam Soon* Jee Hwee Shena, Foo Koh, Cindy Lai, Shirley Li Yingying, Sharon Neo, Peiqi Peggie Ozaki, Michael Phua, Sunny Tan Keng Hui, Daniel Yeo, Evelyn</p>

Singapore	Singapore Port Workers' Union	Abd Rahim, Mohd Taufek Abdul Aziz, Azhar Badar Bajarai, Suhaimi Chee Kiang, Lim Cheow Huat, Phua* Chow Wah, Low Chuan Seng, Tan Chun Meng, Henry Tan Duraismy, Arasu G, Ramatas Hasan, Amir Hamzah HoeTiong, Ng Hong Cheng, Jessie Yeo Jurami, Mahfud Kay Huat, Joseph Wang Keng Khien, Chan Kheng Hua, Alfred Tan Manik, Maliktimboel Meow Tse, Goh Peri, Ibrahim Sinniah, Thangamani T, Ganeshwaran Teng Hong, Tan Woon Kung, Khoo
South Africa	Food & Allied Workers Union	Masemola, Katishi
South Africa	South African Transport & Allied Workers' Union	Abner Ramakgolo, Tabudi* Mazibuko, Jack
Spain	ELA-Zerbitzuak	Arrachedi, Mohamed* Elkoro, Mari Cruz
Spain	Federación de Servicios a la Ciudadanía de CCOO	Aguado, Fatima* Alcocer, Libertad Camino Amilibia, Amaya Carmona, Enrique <i>Galan, Gonzalo</i> Herrera, Jon Nicolas Molina, Manual Maria Perez, Jose Sanchez Rollon, Manuel Trujillo, Juan Manuel
Spain	Federación Estatal de Servicios, Movilidad y Consumo de la Unión General de Trabajadores	<i>Baz, Luz</i> Buenestado, Diego Donate, M^a Carmen* Fonseca, Laura Perez, Jose Manuel
Sri Lanka	Jathika Sevaka Sangamaya	Mallawaarachchi, Devika Rasadari Somarathne De Silva, Karunakalage*
Sri Lanka	National Union of Seafarers Sri Lanka	Atukorale, Manel Atukorale, Palitha* Perera, Ranjan
Sri Lanka	Sri Lanka Nidahas Sewaka Sangamaya	Devendra, Leslie* Herathge Galkotuwa, Chulani Priyanka Wijayapathirathna, Janaka

Sri Lanka	The Ceylon Mercantile, Industrial & General Workers' Union	Jayakody, Maxwell Sylvester
St Lucia	National Workers Union	Wilson, Phelia
Swaziland	Swaziland Transport Communication & Allied Workers Union	Dludlu, Thandukwazi Nkambule, Sticks*
Sweden	Fackförbundet ST	Brunzell, Karin* Wallinder, Christer
Sweden	Seko service och kommunikationsfacket	Abrahamsson, Tomas Åkersten, Karin <i>Barning, Annica</i> Ekeklint, Mats Karlsson, Valle Melez, Eldina Nassar, Chaker Ödebrink, Annika Reinhold, Kenny Saverstam, Jens*
Sweden	Sjöbefälsföreningen (Maritime Officers' Association)	Huss, Mikael* Huss, Monica Lindgren, Annica Lindgren, Oscar
Sweden	Svenska Kommunalarbetareförbundet	Jonsson, Anders Bengtsson, Lisa* Gällhagen, Susanne König, Astrid Kvarnström, Johannes Yanez Villarreal, Eduardo
Sweden	Svenska Transportarbetareförbundet	Bengtsson, Christer <i>Bradd, Fredrik</i> Eriksson, Ludwig Falk, Magnus Hunt Viberg, Lena Jonsson, Tommy Larsson, Ann-Charlotte Larsson, Magnus Lökvist, Peter* Norgren, Per-Olof Östbjerg, Patrik Ryding, Anna Wreth, Tommy
Sweden	Unionen	Ahrén, Helena Iderström, Lise Johansson, Martin Kjellsson, Magnus*
Switzerland	Kapers Cabin Crew Union	Krupitza, Lukas Matthäus
Switzerland	Nautilus International (Switzerland)	Bramley, Nick Schatz, Holger* Tunde, Olu
Switzerland	Schweizerischer Verband des Personals Öffentlicher Dienste	Brülisauer, Stefan
Switzerland	SEV - Gewerkschaft des Verkehrspersonal	Tuti, Caroline Tuti, Giorgio*

Taiwan, China	National Chinese Seamen's Union	Chang, Shiew-Ling Chen, Der-Ming Chen, Jane-Long* Chou, Tso-Chu Hwang, Hung-Chyi Li, Hua-Lung Lin, Yu-Jane Liu, Ying Te-Tsun, Chen Wang, Chuan-I
Taiwan, China	Taipei Travel Labour Union	Chin-Hui, Hsu Ma Chau, Hasan* Ying-Hao, Lee Yin-Yao, Li
Tanzania	Communication & Transport Workers' Union of Tanzania	Mambule, Emilius Mpanduji, Juliana*
Tanzania	Communication and Transport Workers' Union of Zanzibar	Salum, Mohammed Ally
Tanzania	Tanzania Seafarers' Union	Mohamedi Momboka, Kinemo Mwakibuja, Josiah*
Tanzania	Zanzibar Seafarers Union	Omar, Yahya
Thailand	State Enterprise Labour Union of Expressway Authority of Thailand	Janlamlart, Nongnuch
Thailand	State Enterprise Workers' Relations Confederation	Kaewpradap, Ussarin
Thailand	State Railway Workers' Union of Thailand	Rueanpetch, Pinyo* Sungkasuk, Banpot
Thailand	Thai Airways International Union	Manop, Somsak* Pitipornpitoon, Natsinee Rungvachira, Prasit
Thailand	Thai Seafarers' Association	Kaewsuwan, Nopadol* Krailassuwan, Somchart Wanfan, Pinyo
Thailand	The State Enterprise Electrified Train Workers' Union	Pomdontre, Chitpon
Thailand	Transport Company Ltd State Enterprise Employees' Union	Sukbandit, Prajuk
Thailand	Wingspan Workers' Union	Wivatthanasathapat, Ampai* Boonwas, Tawatchai
Togo	Fédération Syndicale des Travailleurs des Transports du Togo	Agbenou, Emmanuel (Komlan)* Awumey, Kodzo Amewuho
Togo	Syndicat des Travailleurs des Compagnies de Navigation Maritimes, Aériennes et de Transit du Togo	Djibirilou, Karimatou
Togo	Syndicat des Travailleurs du Port Autonome de Lomé	Ama, Toyi* Anika, Akosiwa Manavi
Togo	Syndicat National des Transitaires Mandataires du Togo	Aziawor, Yawo
Trinidad	Seamen and Waterfront Workers' Trade Union	Annisette, Michael
Tunisia	Fédération Nationale des Chemins de Fer Tunisiens	Besrou, Saber Yaacoubi, Larbi*

Tunisia	Fédération Nationale des Transports	Ben Romdhane, Moncef* Mejri, Arwa Mlaouah, Kais Mzoughi, Nejmeddine Sayhi, Dorsaf
Turkey	Deniz Çalışanlari Dayanisma Dernegi	Cagirici, Ural
Turkey	Dock, Maritime, Shipyard and Warehouse Workers' Union of Turkey	Avci, Önder* Kaya, Enis Uyanik Foca, Zeynep
Turkey	Tüm Taşıma İşçileri Sendikası (All Transport Workers' Union of Turkey)	Kalyoncu, Berk Öztürk, Kenan* Yilmaz, Gurel
Turkey	Türkiye Denizciler Sendikası (Seafarers' Union of Turkey)	Ozpinar, Fatih Pekdemir, Hasan*
Tuvalu	Tuvalu Overseas Seafarer's Union	Iosefa, Tusaga
Uganda	Amalgamated Transport and General Workers' Union	Birungi, Shantiah Mwanika, John Mark Nandera, Dorothy Owere, Usher Wilson Stephen, Abima*
Ukraine	Marine Transport Workers' Trade Union of Ukraine	Grygoriuk, Oleg Kalashnyk, Maiia Karavan, Elina Kirieiev, Mykhailo* Kovach, Yulia Liutyk, Viacheslav Losynska, Olga Rozhkov, Serhii Shkamerda, Antonina Shkamerda, Kateryna Shuturmyskyi, Oleksandr Ternavskyi, Valerii Vinogradova, Liudmyla <i>Yefrimenko, Nataliya</i>
Ukraine	Trade Union of Railwaymen and Transport Construction Workers of Ukraine	Bubniak, Vadym Ivanskyi, Sergii* Prokopenko, Anatolii
Ukraine	Vil'na Profspilka Mashynistiv Ukrainy (Ukrainian Free Trade Union of Locomotive Engineers)	Chernykh, Svetlana Fedorenko, Olha Karikov, Semen Grigorevich* Karikova, Iryna
USA	Amalgamated Transit Union	Watt, Ed*
USA	Association of Flight Attendants (AFA) - Communications Workers of America	Morse, Heather Nelson, Sara Schembs, Stephen* Souk, Joshua
USA	Independent Pilots' Association	Pyles, Luke

USA	International Association of Machinists & Aerospace Workers	Carlson, James Corrado, Michael (Canada) Dacosta, Carlos (Canada) Gonzales, Sara Herrnstadt, Owen* Janssen, Dan (Canada) Klima, Timothy Pantoja, Richard Pantoja, Sito Pickthall, Stanley (Canada) Rother, Lawrence Tiberi, Joseph
USA	International Brotherhood of Teamsters	Bailey, Christine Beaty, Timothy* Bourne, David Caldwell, Brent Chang, Chee Farmer, Jeff Gold, Iain Finn, Katie Hoffa, James P Munroe, Galen Thompson, Todd
USA	International Longshore and Warehouse Union	Adams, William Furtado, Wesley Mast, Terri McEllrath, Robert*
USA	International Longshoremen's Association	Baker, John
USA	International Organisation of Masters, Mates & Pilots	Josberger, Donald Marcus, Donald J* Turner, Jeremiah Lars
USA	International Union, United Automobile, Aerospace & Agricultural Implement Workers of America	Feng, Ted
USA	Marine Engineers' Beneficial Association	Bertram, Erin Ainley, Marshall* Dwyer, Matthew Selander, Ake
USA	National Air Traffic Controllers' Association	Gilbert, Patricia* Ortiz, Joel Rinaldi, Paul Weekley, Mike
USA	Seafarers' International Union	Aung, Shwe Connor, Corey Duncan, Daniel Esopa, Enrico Heindel, Dave* Shipley, Barbara
USA	Service Employees' International Union	Allen, Nicholas
USA	Transport Workers' Union of America	Mayes, Mike* Sutton, Andre

USA	Transportation Communications International Union	Boyd, Stanley Dinsdale, John Condo, Joseph Gunn, Mary Johnson, Richard Scardelletti, Robert A* Wrightson, Barbara
USA	UNITE HERE	Bitterman, Brooks Sukthankar, Ashwini* Tran, Natalie
Uruguay	Unión de Trabajadores del Transporte Marítimo, Aéreo, Terrestre y Afines	Fiamene, Diego
Uzbekistan	Aviation Workers' Trade Union of Uzbekistan	Mingaliev, Shawkat Zainabidinovich*
Venezuela	Federacion Bolivariana De Los Trabajadores Y Trabajadoras De Transporte Afines Y Conexos	Torrealba, Francisco Rosal, Jose*
Yemen	Employees and Workers Syndicate of Yemen Airways	Ahmed, Arwa Hadi*
Yemen	Labor Committee of Aden Container Terminal	AL Haidari, Hamdan AL Maari, Saeed* Anaam, Mazen
Zambia	National Union of Aviation and Allied Workers	Besa, Mukuka Chuubi, Melva* Phiri, Happy Mzenje
Zambia	National Union of Transport and Allied Workers	Haniga, Anderson* Zimba, Pyela
Zimbabwe	Zimbabwe Amalgamated Railway Workers' Union	Moyo, Kamurai

Invités et observateurs agréés

Pays	Organisation	Invité/Observateur
Australia	Hunterlink	Kelso, Gavin
	Toll Group	Willmott, Rick
Belgium	International Trade Union Confederation	Burrow, Sharan
	International Trade Union Confederation	King, Chidi
	International Trade Union Confederation	Swart, Gemma
Canada	International Federation of Air Line Pilots' Associations	Netskar, Jack
China	All-China Federation of Trade Unions	Haishan, Xu
	All-China Federation of Trade Unions	Hongwei, Cao
	All-China Federation of Trade Unions	Wenxin, Cong
	All-China Federation of Trade Unions	Wufang, Bi
	All-China Federation of Trade Unions	Xiaobo, Li
Cuba	Central de Trabajadores de Cuba	Umpierre, Fermin
Dakar	Syndicat d'Entreprise ASECNA	Compaore, Emmanuel Gustave
Finland	Trade Union Solidarity Centre of Finland (SASK)	Ronkainen, Janne
	Trade Union Solidarity Centre of Finland (SASK)	Vauhkonen, Juha
Germany	Friedrich Ebert Stiftung	Herberg, Mirko
	German Parliament	Schmidt, Uwe
Great Britain	ITF (former General Secretary)	Cockroft, David
	International Christian Maritime Association	Zuidema, Jason
	International Maritime Employers' Council	Ahmed, Belal
	International Maritime Employers' Council	Arndt, Steffen
	International Maritime Employers' Council	Belal, Ahmed
	International Maritime Employers' Council	Estaniel, Michael
	International Maritime Employers' Council	Gargiulo, Francesco
	International Maritime Employers' Council	Passey, Navin
	International Maritime Employers' Council	Tandon, Rajesh
	International Maritime Employers' Council	Triantafyllou, Greg
	International Maritime Employers' Council	Spacey, Simon
	International Seafarers Welfare and Assistance Network	Harris, Roger
	Seafarers' Rights International	Fitzpatrick, Deirdre
Seafarers' Rights International	Staniland, Hilton	
India	Wallem Ship Management	Passey, Navin

Indonesia	The Alliance Airport Workers Indonesia	Lesmana Suha, Edi
	The Alliance Airport Workers Indonesia	Santo, Haryo
Japan	International Mariners' Management Association of Japan	Akamine, Koichi
	International Mariners' Management Association of Japan	Imada, Shunsuke
	International Mariners' Management Association of Japan	Inoue, Toshihito
Malaysia	Building and Woodworkers' International	Tolentino, Apolinar
New Zealand	New Zealand Educational Institute	Goulter, Paul
	NZ Council of Trade Unions	Windsor, Sue
Philippines	Foscon Shipmanagement, Inc	Heng, Sylvester
	Foscon Shipmanagement, Inc	Lee, Henry
	Positibong Marino Philippines, Inc.	Bero, Paul
	Positibong Marino Philippines, Inc.	Galvez, Jeus
	Positibong Marino Philippines, Inc.	Gamido, Jebesen
Qatar	Qatari Ministry of Administrative Development, Labour and Social Affairs	Al Obaidly, Mohammed Abdulwahed
Russia	International Trade Union Confederation of Railway Workers	Kosolapov, Gennady
Singapore	Air Transport Executive Staff Union	Chandran P, Ravi
	Air Transport Executive Staff Union	Loh, Daniel
	Alfa Ship Managers Pte Ltd	Du, Ray
	Amalgamated Union of Public Employees	Chun Fing, Yeo
	Apex Ship Management Pte Ltd	Maung, Theo
	Asp Crew Management Services Ltd	Walker, Robert
	Asp Crew Management Services Ltd	Chayka, Vitaliy
	Avp(Hr)	Lam, Gerald
	Celeste Holding Pte Ltd	Ohtsubo, Namio
	Columbia Shipmanagement (Singapore) Pte Ltd	Oggel, Ruben
	Epic Ship Management Pte Ltd	Singh, Niraj
	Evergas Ship Management Pte Ltd	Livonius, Eric Von
	Fleet Ship Management Pte Ltd	Chaudhry, Ajay K
	Grace Ocean Private Limited	Heng, Anthony
	Healthcare Services Employees' Union	Thanaletchimi, K
	International Trade Union Confederation - Asia Pacific	Yoshida, Shoya
	IRO	Choo, Stephanie
ISM Pte Ltd	Wang, Tony	

Komaya Shipping Company Pte Ltd	Hasebe, Fusamitsu
M.T.M. Ship Management Pte Ltd	Rangroo, Vijay
Maersk Tankers Singapore Pte Ltd	Agarwal, Amit
Maersk Tankers Singapore Pte Ltd	Mahesh, Saurabh
Maersk Tankers Singapore Pte Ltd	Shinde, Umesh
Maersk Tankers Singapore Pte Ltd	Tandan, Vasishtha
Maritime and Port Authority of Singapore	Tan, Andrew
Maritime and Port Authority of Singapore	Ganasen, Daknashamoorthy
Maritime and Port Authority of Singapore	Sangameswar, IG
Maritime and Port Authority of Singapore	Lim Yew Guan, Mark
Maritime and Port Authority of Singapore	Marini, Martin
Maritime and Port Authority of Singapore	Wong Kai Cheong
Metal Industries Workers' Union	Hock Poh, Toh
Metal Industries Workers' Union	Hong Cheng, Jessie Yeo
Ministry of Manpower	Meng Choo, Lim Tan
Ministry of Manpower	Poey Eng, Ng
Ministry of Manpower	Tze Jiat, Lim
Ministry of Manpower	Yen Her, Ong
Ministry of Transport	Phua, Calvin
MMS Company Ltd	Sood, Pankaj
MMSL Pte Ltd	Shet, Madhusudhan D
National Trades Union Congress	Ang, Jia Da
National Trades Union Congress	Ang, Madaleine
National Trades Union Congress	Choo, Sylvia
National Trades Union Congress	De Payva, John
National Trades Union Congress	Gilbert Tan, Chye Hee
National Trades Union Congress	Guat Kwang, Yeo
National Trades Union Congress	Hee, Lynette
National Trades Union Congress	Ho, Frederick
National Trades Union Congress	Hui Fong, Joanne Cham
National Trades Union Congress	Kae Lip, Goy
National Trades Union Congress	Kie, Ng Eng
National Trades Union Congress	Melvin Yong, Yik Chye
National Trades Union Congress	Ong, Chin Ang
National Trades Union Congress	Sapari, Zainal
National Trades Union Congress	Shi Wei, Liew
National Trades Union Congress	Peng Hoe, Steve Tan

	National Trades Union Congress	Tan Keum Meng, Michael
	National Trades Union Congress	Teck Guan, Patrick Tay
	National Trades Union Congress	Tee Li Fong, Florence
	National Trades Union Congress	Teo Pei Ching, Marilyn
	Norgas Carriers Pte Ltd	Rai, Saunak
	NYK Shipmanagement Pte Ltd	Nakaya, Masao
	PSA International	Lim, Caroline
	Rickmers Shipmanagement (Singapore) Pte Ltd	Mhatre, Ninad
	Shipbuilding and Marine Engineering Employees' Union	Chor Gek, Eileen Yeo
	SIA Engineering Company Engineers and Executives Union	Foo Chin Wei, David
	Singapore Airport Terminal Services Workers Union	Govinden, Sathasivam
	Singapore Industrial & Services Employees' Union	Soon Fatt, Philip Lee
	Singapore Insurance Employees' Union	Wing Wai, Luke Hee
	Singapore Maritime & Port Authority	Mun, Wei Jun
	Singapore National Employers Federation	Peow Yong, Douglas Foo
	Singapore National Employers Federation	Yap Chin Kok, Robert
	Singapore Shipping Association	Phoon, Michael
	Singapore Shipping Association	Poulsen, Esben
	Singh Marine Management Ltd	Singh, Binay
	Synergy Marine Pte Ltd	Banta, Rohit
	Thome Shipmanagement Pte Ltd	Divakaran, Rajesh
	UNI-APRO	Ng, Christopher
	V. Ships (Asia) Group P.L.	Hume, Calum S.
	VP(HR)	Lee, Steven
	Wallem Shipmanagement Singapore Pte Ltd	Khan, Fared
	Wallenius Marine Singapore Pte Ltd	Aun, Lim Swee
	Wallenius Marine Singapore Pte Ltd	Win, San
	World Toilet Organisation	Sim, Jack
South Africa	Friedrich Ebert Stiftung (FES) Sub Sahara Africa	Schulz, Bastian
Spain	Raina Global	Raina, Jyrki
Sweden	Nordic Transport Workers' Federation	Hietala, Anu
	Nordic Transport Workers' Federation	Norfall, Christer

	Union to Union	Ende, Marie
	World Maritime University	Doumbia-Henry, Cleopatra
	World Maritime University	Schröder-Hinrichs, Jens-Uwe
Switzerland	ILO (Global Commission on Future of Work)	Jennings, Philip
	ILO (International Labour Standards)	Vargha, Corinne
	IndustriALL Global Union	Adviento, Annie
	International Road Transport Union	de Pretto, Umberto
	UNI Global Union	Ever Cortina, Rubén
	UNI Global Union	Ocampo, Lorena
Thailand	Fishers Rights Network	Htoo, Saw Baw
	ILO (Ship to Shore Project)	Judd, Jason
Ukraine	Singh Marine Management Ltd	Dr Binay Singh
USA	California State University	Alimahomed-Wilson, Jake
	Centre for Asia Pacific Aviation	DeMarco, Maryanne
	Change to Win	Chu, David

Secrétariat de l'ITF

Région	Fonction	Membre du personnel
Africa	Deputy Regional Secretary	Karume, Anna
	ITF DHL Organiser	Kisingu, Stephenson
	Finance and Administration Assistant	Masawa, Moses
	Communications Assistant	Munobwa, Allan
	ITF SASK Project Coordinator	Ouedraogo, Assita
	ITF Francophone representative	Sow, Bayla
Arab World	Deputy Regional Secretary/Youth Global Coordinator	Khundakji, Baker
	Regional Secretary	Malkawi, Bilal
	Palestine Project Manager	Samaroo, Majd
	PA to the Regional Secretary	Sharawi, Farah
	Office Manager	Shishane, Sara
	Regional Education Coordinator	Youssif Safan, Samar
Asia Pacific	Lead Organiser - DHL, Delhi Office	Ashdir, Artika
	Lead Organiser, Sydney Office	Bandara, Jagath
	Fisheries Project Lead, Thailand	Hartough, Jon
	OPT Bangkok Project Coordinator, Thailand	Tungworachet, Su-Angcana
	Finance and Administration Assistant, Delhi Office	Iyer, Geetha

	Head of Hong Kong ITF (FOC) Campaign Office	Kam-Yuen, Ting
	Regional Education and Women Coordinator, Delhi Office	Kapahi, Nishi
	Regional Secretary, Singapore Office	Lamug, Butch
	Office Manager, Singapore	Low, Jullienne
	Digital Campaigning Lead, Sydney Office	Menzies, Luke
	Translator (Japanese NCC)	Oda, Hiroko
	Project Specialist – Women, Mumbai	Prakash, Neha
	Liaison – China relations, Hong Kong Office	Sun, Frank
	Office Assistant, Tokyo Office	Taguchi, Akito
	Head of ITF Tokyo Office	Taki, Katsuji
	Assistant Regional Secretary, Delhi Office	Tripathy, Sangam
Europe (ETF)	Political Secretary for Maritime Transport	Alfonso, Philippe
	Political Secretary for Civil Aviation and Tourism	Ballestero, Francois
	Senior Policy Officer for Inland Waterways and European Works' Councils	Chaffart, Myriam
	General Secretary	Chagas, Eduardo
	Campaign Coordinator	Goedertier, Wouter
	Political Assistant for Road Transport and Gender Equality	Heinisch, Inga Lena
	Senior Operations Manager	Maurer, Josef
	Political Secretary for Dockers and Fisheries	Spera, Livia
	Political Secretary for Road Transport and Gender equality	Tilling, Cristina
	Deputy General Secretary/Political Secretary for Rail and Urban Public Transport	Trier, Sabine
	Policy Officer	Walczak, Natalia
	Communications Officer	Watkins, Bryn
Headquarters	Head of Systems	Aboe, Samantha
	Agreements Unit Section Assistant	Adjagba, Matilda
	Global Administrator, Civil Aviation, Inland Transport, Tourism Services, Union Building, Campaigns	Aitken, Charlotte
	Senior Section Assistant, Inland Transport	Akdogan, Deniz
	Head of Strategic Research	Anderson, Jeremy
	Section Assistant, Strategy Implementation	Ball, Laurence
	Assistant Secretary, Seafarers	Barcellona, Fabrizio
	Campaigns Assistant	Bartholomeusz, James

Union Building Liaison	Bergvall, Patrik
ITF Accredited Representative to the IMO	Berlan, Branko
Global Administrator, Office of the General Secretary	Birch, Adrian
Director of Global Campaigns	Blackshaw, Liz
ITF Seafarers' Trust	Bollan, Mary
Communications Director	Brannmark, Petra
Translation Project Specialist	Brechtelsbauer, Kerstin
Systems and IT support	Brogden, Sally
Global Administrator, Office of the General Secretary	Calton, Louise
Head of Maritime Operations	Canias, John
Translation Project Specialist	Cervero Martín, Ester
Strategic Researcher	Chatterjee, Rhea
Global HIV/Aids and Wellbeing Programme Coordinator	Chowdhury, Asif
Women Transport Workers and Gender Equality Assistant	Clarke, Claire
Head of Inland Transport	Coard, Noel
Assistant Secretary, Civil Aviation and Tourism Services	Coates, Eoin
Director of Human Resources	Cocco, Peter
ITF Seafarers' Trust	Cooper, Lucy
Membership Manager	Coote, John
General Secretary	Cotton, Stephen
Inspectorate and Seafarers Support	Craciun, Lucian
Inspectorate and Seafarers Support	Daniel, Jamie
Education Officer/ Priority Programme Lead OPT	Dave, Alana
Global Administrator, Maritime	Dompreh, Lisa
PA to the General Secretary/Global Admin Coordinator	Dunmall, Jo
Women Transport Workers and Gender Equality Officer	Evans, Jodi
Systems and IT support	Finney, Helen
Head of ITF Seafarers' Trust	Higginbottom, Katie
IT Service Desk Engineer	Hird, Kate
Consultant, Palestine Project	Howard, Stuart
Education Assistant	Howes, Ali
Assistant General Secretary	Johnston, Robert

Senior Section Assistant, Seafarers, Fisheries and Inland Navigation	Karavatchev, Rossen
Campaigns Communicator	Khan-Gordon, Andy
Agreements Unit Section Assistant	Koukou, Evi
Campaigns Communicator	Kufel, Ema
Translation Project Specialist	Lacheze, Pauline
Head of Global Admin, Travel and Events	Le Fleming, Helen
Finance Director	Leadbetter, Adam
Consultant, Union Building	Luck, Jenny
Assistant Secretary, Inland Transport	Malinovska, Janina
Union Building Director	Marowsky, Ingo
Global Administrator, Office of the General Secretary	Martin, Joanne
Global Admin Supervisor, Maritime	McNeil, Lynsey
Campaigns and Communications Assistant	Milusheva, Alina
Agreements Union Section Assistant	Minott, Nadene
Section Secretary, Civil Aviation and Tourism Services	Mocho Rodriguez, Gabriel
Management and Systems Accountant	Murray, Tyrone
Global Administrator, Travel and Events	Nasskau, Alicia
Youth Programme Assistant	Navas, Ainara
Strategic Researcher	Payer, Seth
Section Assistant, Strategy Implementation	Pecquex, Courtney
Head of Languages	Peters, Anna
IT Service Desk Analyst	Richardson, Neil
Head of Global Admin, Civil Aviation, Inland Transport, Tourism Services, Union Building, Campaigns	Rogers, Sue
Inspectorate and Seafarers Support	Romanyuk, Oleg
Global Administrator, Maritime	Rundle, Susie
Global Admin Supervisor, Civil Aviation, Inland Transport, Tourism Services, Union Building, Campaigns	Ryan, Toni
Global Admin Supervisor, Office of the General Secretary	Santana, Heder
Section Assistant, Strategy Implementation	Sayer, Sean
Financial Controller	Simpson, Jason
Maritime Coordinator	Smith, Jacqueline
Global Administrator, Civil Aviation, Inland Transport, Tourism Services, Union Building, Campaigns	Spriggs, Helen

	Legal Director	Subasinghe, Ruwan
	Youth Programme Assistant	Theobald, Gareth
	ITF Seafarers' Trust	Tommasi, Luca
	Senior Section Assistant, Dockers	Tortolano, Enrico
	Section Assistant, Strategy Implementation	Tomson, Evelin
	Inspectorate Coordinator	Trowsdale, Steve
	Global Administrator, Travel and Events	Trussler, Andy
	Automation Coordinator	Urata, Mac
	Lead Organiser, Inland Transport	Usher, Lauren
	Priority Programme Leader, Airports Organising	van der Maas, Erin
	Head of Global Admin, Office of the General Secretary	Verberne, Suzanne
	Campaigns Communicator	Vivier, Sarah
	Senior Legal Assistant	Warring, Jonny
	Section Secretary, Seafarers, Fisheries and Inland Navigation	Whitlow, Jon
	Senior Section Assistant, Seafarers, Fisheries and Inland Navigation	Yandell, Steve
	Global Administrator, Office of the General Secretary	Zivkovic, Sandra
	Internal Auditor	Lindgren, Lars
Latin America and Caribbean	Regional Education Coordinator	Addisi, Emiliano
	PA to Regional Secretary	Anselmo, Clarice
	Research and Information Services	Bahena, Alfonso
	Deputy Regional Secretary	Diaz, Edgar
	Regional Secretary	Fritz, Antonio
	Communications Support	Serrano, Diego
North America	Office Manager	Sicoli, Catina

Interprètes

Language	Organisation	Interpreter
Arabic	Freelance	Alqaddoumi, Iyad
	Freelance	Jabaly, Samira
	Freelance	Kohov, Naser
	Freelance	Najjar, Abdellatif
	Freelance	Shorman, Khaled
	Freelance	Tell, Miranda

English	Int'l Association of Conference Interpreters	Allain, Jean-Pierre
	Int'l Association of Conference Interpreters	Grut, Barbara
	Int'l Association of Conference Interpreters	Mork, Hannah
Finland	Auto- ja Kuljetusalan Työntekijäliitto - AKT r.y. (Bil-och Transportbranschens Arbetareförbund i Finland)	Hupli, Anne
	Auto- ja Kuljetusalan Työntekijäliitto - AKT r.y. (Bil-och Transportbranschens Arbetareförbund i Finland)	Sjelvgren, Tiina
French	Int'l Association of Conference Interpreters	Bertin-Faull, Odile
	Int'l Association of Conference Interpreters	Collier, Jenny
	Int'l Association of Conference Interpreters	Comte, Françoise
	Int'l Association of Conference Interpreters	Gray de Dax, Anne-Marie
	Int'l Association of Conference Interpreters	Levi-Roos, Sylvie
	Int'l Association of Conference Interpreters	Lopez-Savoure, Patricia
German	Int'l Association of Conference Interpreters	Bethausseur-Conte, Barbara
	Int'l Association of Conference Interpreters	Brasse, Monika
	Int'l Association of Conference Interpreters	Meier, Helene
Japanese	ITF	Fukuda, Takako
	Int'l Association of Conference Interpreters	Graumann-Fujii, Keiko
	All-Japan Seamen's Union	Kakuchi, Shigeru
	All-Japan Seamen's Union	Kawamura, Shiho
	All-Japan Seamen's Union	Matsuura, Yoshiko
	All-Japan Seamen's Union	Kawamura, Shiho
	All-Japan Seamen's Union	Mizukoshi, Mariko
	All-Japan Seamen's Union	Morita, Hideko
	Int'l Association of Conference Interpreters	Niki, Atsuko
	Int'l Association of Conference Interpreters	Yoshida-Ingham, Kazuko
Korean	Freelance	Bae, Jungwon
	Freelance	Jeong, Eunji
	Freelance	Kang, Seunghee
	Freelance	Kim, Eun Young
	Freelance	Lee, Lami
	Freelance	Paek, Jooyeun
Portuguese	Int'l Association of Conference Interpreters	Chobanian, Debora
	Int'l Association of Conference Interpreters	Tate, Patricia

Russian	Int'l Association of Conference Interpreters	Blake, Maria
	Int'l Association of Conference Interpreters	Ladyzhenskaya, Galina
	Int'l Association of Conference Interpreters	Terechenkova, Irina
	Int'l Association of Conference Interpreters	Wright, Marina
Spanish	Int'l Association of Conference Interpreters	Dazin, Roxana
	Int'l Association of Conference Interpreters	Ivens, Maureen
	Int'l Association of Conference Interpreters	Justo-Mirelman, Monica
	Int'l Association of Conference Interpreters	Llanderas, Nuria
	Int'l Association of Conference Interpreters	Luna, Valeria
	Int'l Association of Conference Interpreters	Stevens, Michele
Swedish	Int'l Association of Conference Interpreters	Lamming, Anne
	Int'l Association of Conference Interpreters	Tizard, Yvonne
Thai	Freelance	Suksai, Yasasipa
	Freelance	Suntararak, Parichat

Jeunes bénévoles de Singapour

Agarwal, Anika
 Aiman, Khairul
 Ali, Muhammad
 Aliah Atiqah, Nur
 Amira Ramlan, Nur
 Anaqi, Harith
 Asharie, Aireen
 Azman, Atsirah
 Bte Ahmad Sinwan, Nursulfa
 Bte Mohamed Rahim, Kurniaputri
 Bte Mohammed Indra, Nurzalyna
 Chen, Natalie
 Dani, Naufal
 Danish, Muhammad
 Ezekiel Zaidanie, Muhammad
 Fahmi, Muhammad
 Haritz, Muhammad
 Hasrin, Muhammad
 Indra, Nur
 Iskandar, Emilie
 Lim, Cheryn
 Loo, Janice
 Loo, Priscilla
 Lu, Calista
 Nenwari, Nurul'Ain
 Razip, Sakinah
 Sabrina, Nur
 Si Hsien, Lew
 Sorfina Khair, Putri
 Syafiq, Muhammad
 Tay, Angelina
 Xiaowen, Chen
 Afini Bte Abdul Kadir, Nur

Ainul Nellisa, Siti
 Bathmanathan, Suresh
 Bin Abdul Hamid, Hidrir
 Bin Yusri, Emir
 Binte Abdul Rahman, Azie
 Binte Abdul Rahman, Nadia
 Boon Swan, Tan
 Cheng Hong, Yap
 Chin Woon, Teo
 Chua Rong Jie, Jay
 Deng Hao, Leo
 Fadhil, Muhammad
 Faith Ong Fei Yi, Isabella
 Fauzi, Mohamad
 Gho, Alicia
 He Feng, Wong
 Ho Qi Rui, Audric
 Hoe Wee Kiat, Sebastian
 Htet Htet Khit, Phyo
 Huthami, Alsyifa
 Jia Yin, Tan
 Jiahong, Dai
 Jie Xiang Charles, Yao
 Jin Quan Eric, Yap
 Jun Wei, Lau
 Kah Seng, Lai
 Kai Yung Kacie, Yap
 Khairul Anuar, Muhammad
 Kishen Joseph, Gerald
 Kong Jing Kai, Jack
 Kor Kai Ling, Kalyn
 Lauwrel, Lavando
 Leyao, Liu

Lim Jia Mei, Anna
 Lim, Sabrina
 Maine Tay Li Ming, Wesley
 Mardhiyyah, Ainul
 Natasya, Nur'ain
 Ngui, Clarisse
 Ong Kai Xin, Ariel
 Phyo Kyaw, Wai
 Qi Xue, Eugene, Tay
 Qian Hui Zerlina, Kok
 Raisarra Bte Md Azlan, Puteri
 Run Xin, Tan
 Sen Ning, Chan
 Shahuddin, Muhammad
 Shao You, Li
 Shu Wei Leon, Chua
 Sim Jet Janis, Ngoh
 Tan Jie Er, Jess
 Tan Poh Hua, Sharlene
 Tan Yan Zuo, George
 Ting Qi Charis, Lim
 Wan Yu, Liow
 Wei Hao, Chua
 Wenjie, Tian
 Wong Jie Yin, Kelly
 Xin Ee Joanne, Toh
 Xu, Chenchen
 Yu Lu, Zhang
 Yun Cui Candice, Lee
 Yuwen, Liao
 Zhi Ren, Woo
 Zulcarlnaen, Muhammad



i → F
CONGRESS 2018
14-20 OCT SINGAPORE